This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07586897 0

George Bancroft

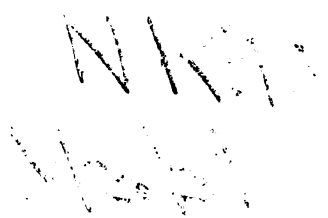

No 54

NKE

COLLECTION

COMPLETE

DES ŒUVRES

DE

L'ABBÉ DE MABLY.

TOME DOUZIÈME.

COLLECTION

COMPLETE

DES ŒUVRES

DE

L'ABBÉ DE MABLY.

Gabriel Bonnot

TOME DOUZIÈME.

De l'Étude de l'Histoire et de la manière d'écrire l'Histoire.

A PARIS,

De l'imprimerie de Ch. DESBRIERE, rue et place *Croix*, chaussée du *Montblanc*, ci-devant d'*Antin*.

L'an III de la République,

(1794 à 1795.)

c.m.17

LENOX LIBRARY
NEW YORK

DE L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE,

A MONSEIGNEUR LE PRINCE DE PARME.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Que l'histoire doit être une école de morale et de politique.

On a déjà mis sous vos yeux, monseigneur, tout ce que l'histoire présente de plus remarquable. Vous avez vu naître le genre humain, et à peine les hommes ont-ils été formés, qu'ils n'ont plus été dignes que de la colère de leur auteur. Ils abusent des bienfaits du ciel, ils sont condamnés à périr sous les eaux; et

vous avez vu sortir de l'arche une famille privilégiée et destinée à repeupler la terre. A l'exception de quelques patriarches que Dieu a gouvernés d'une manière miraculeuse, et choisis pour être les pères d'un peuple élu, nous ignorons les courses, les entreprises, les transmigrations et les établissemens des enfans de Noé. Ces siècles, qu'il seroit si avantageux de connoître, sont ensevelis dans une obscurité profonde. Nous ne savons point par quel enchaînement de révolutions extraordinaires, les hommes reproduits et multipliés en peu de temps, ont perdu les connoissances que leurs pères avoient avant le déluge.

En remontant aussi haut que peuvent nous conduire les monumens de l'histoire profane, vous n'avez en effet trouvé sur presque toute la terre que des hommes plongés dans la plus affreuse barbarie, et conduits par des passions brutales dont ils étoient les victimes. Ces sauvages, pareils aux brutes, paroissoient n'avoir comme elles qu'un instinct grossier. Il a fallu que l'excès de leurs malheurs les forçât à réfléchir, que des hasards heureux et des hommes de génie les retirassent des forêts, leur apprissent à construire des cabanes, à

nourrir des troupeaux, à cultiver la terre, et à s'aider mutuellement dans leurs besoins. La société seule étoit capable de leur faire connoître leurs devoirs, de leur présenter un bien public qu'ils devoient aimer, et en établissant une règle et un ordre entr'eux, de hâter le développement de leur raison.

C'est dans l'Asie que jetant les premiers fondemens de la société, les lois ont d'abord amené la sûreté et la paix à la suite de la justice. Vous voyez s'élever à la fois les empires puissans d'Assyrie, de Babylone et d'Egypte, tandis que le reste de la terre est encore barbare. L'Europe se civilise à son tour; et les côtes d'Afrique que baigne la Méditerranée sont enfin habitées par des hommes. On voit par-tout des villes, des lois, des magistrats, des rois et des arts; mais les vices qui tourmentoient les particuliers avant la naissance des sociétés, vont tourmenter les états. L'injustice, la violence, l'avarice, l'ambition, la rivalité, la jalousie, ont rendu les nations ennemies les unes des autres; et vous avez vu commencer cette suite éternelle de guerres et de révolutions qui, depuis la ruine des Babyloniens jusqu'à nos jours, ont changé mille fois la face du monde.

Ninus, vainqueur de Babylone ; Sémiramis qui en lui succédant, portat l'empire d'Assyrie au plus haut degré d'élévation ; Déjocès, à qui sa vertu soumit les Mèdes ses concitoyens ; Cyrus, dont la valeur donna l'empire de l'Asie entière aux Perses, peuple jusqu'alors inconnu et peu puissant ; tous ces héros, et quelques autres que je pourrois encore nommer, ont mérité une attention particulière de votre part. En vous instruisant de ce que des monumens trop rares nous apprennent de l'acienne Egypte, ce ne sont, monseigneur, ni ses pyramides, ni le labyrinthe, ni le lac de Mœris, ni les inondations fécondes du Nil, ni la grandeur fastueuse des successeurs de Sésostris, qui sans doute vous ont le plus touché. Vous auriez voulu connoître les lois, les institutions, les établissemens, les mœurs, les usages de cette contrée heureuse où la philosophie est née. C'est-là que les hommes les plus célèbres de l'antiquité sont allés puiser la sagesse pour la répandre chez des peuples ignorans ; et cette philosophie n'étoit pas comme aujourd'hui une vaine spéculation ; c'étoit l'art d'être heureux réduit en pratique.

Jamais pays n'a produit plus de vertus ni plus de talens que la Grèce. En voyant les

institutions rigides de Lycurgue, et la sagesse des Spartiates, avez-vous regretté que des lois trop molles et favorables à nos vices aient ailleurs dégradé l'humanité ? En voyant les grandes choses qu'ont faites les Athéniens, auriez-vous voulu naître dans la patrie des Miltiade, des Aristide, des Thémistocle, des Cimon ? C'est un favorable augure pour les hommes qui doivent un jour vous obéir, si en lisant l'histoire de la Grèce, vous vous êtes intéressé à sa prospérité, et si vous avez vu avec plaisir la vengeance, le faste et toutes les forces de Xercès venir se briser contre le courage, la discipline et la liberté des Spartiates et des Athéniens. Vous serez certainement, monseigneur, un grand prince, si plein d'admiration pour le génie de Philippe, inépuisable en ressources, et le courage audacieux d'Alexandre, une raison prématurée vous a cependant porté à blâmer leur ambition, et désirer qu'ils eussent fait un meilleur emploi de leurs grandes qualités.

Les Romains, dont la fortune élevée par degrés subjugue enfin toute la terre, vous ont présenté un spectacle également agréable et instructif: d'une foule de brigands ou d'esclaves fugitifs à qui Romulus avoit ouvert un asyle,

vous voyez naître les maîtres du monde. Ils prennent peu-à-peu des mœurs, et en s'accoutumant à obéir aux lois religieuses de Numa, ils échappent à la ruine dont ils étoient menacés. La haine que leur inspire la tyrannie de Tarquin leur donne la force de secouer son joug, et les prépare à prendre toutes les vertus qui accompagnent la liberté. A peine ont-ils des consuls, qu'ils ont déjà autant de héros que de citoyens. Si l'orgueil, l'avarice et l'avidité des patriciens menacent encore la république d'une nouvelle servitude, on ne leur donne pas le temps d'affermir leur puissance ; bientôt, des tribuns font connoître au peuple sa dignité, forcent peu-à-peu ses ennemis à fléchir sous les lois de l'égalité. Le génie de Rome s'élève, s'étend, s'agrandit en quelque sorte au milieu de ses dissentions domestiques. Sans législateur qui instruise la république à régler ses passions, et à ne pas se laisser effrayer par les caprices de la fortune, elle acquiert par ses seules méditations cette patience prudente qui se rend maîtresse des événemens, et cette magnanimité qui triomphe de tous les obstacles.

Vous avez pris sans doute plaisir à suivre les Romains dans leurs victoires. Quelqu'intérêt

qui vous attache à la nation gauloise, confondue depuis avec les Français ses vainqueurs, n'avez-vous pas craint que Brennus n'étouffât dans son berceau un peuple que son courage appeloit à l'empire du monde, et dont la prospérité et les malheurs devoient également servir d'éternelle instruction aux Barbares qui envahiront un jour ses provinces ? Pyrrhus vous a inquiété, Annibal vous a fait trembler. Conservez avec soin, monseigneur, ces premiers sentimens que vous a fait naître la lecture de l'histoire ancienne. C'est-là le premier avantage qu'on en doit retirer à votre âge. L'admiration pour les grands modèles que présente l'antiquité, ouvrira votre ame à l'amour de la véritable gloire, et vous tiendra en garde contre les vices communs à tous les hommes, et contre les prejugés particuliers aux princes.

Ne considérer l'histoire que comme un amas immense de faits qu'on tâche de ranger par ordre de dates dans sa mémoire, c'est ne satisfaire qu'une vaine et puérile curiosité qui décèle un petit esprit, ou se charger d'une érudition infructueuse qui n'est propre qu'à faire un pédant. Que nous importe de connoître les erreurs de nos pères, si elles ne

servent pas à nous rendre plus sages ? Cherchez, monseigneur, à former votre cœur et votre esprit. L'histoire doit être pendant toute votre vie l'école où vous vous instruirez de vos devoirs. En vous présentant des peintures vives de la considération qui accompagne la vertu, et du mépris qui suit le vice, elle doit un jour suppléer aux hommes qui cultivent aujourd'hui les heureuses qualités que la nature vous a données.

On ose aujourd'hui vous montrer la vérité ; on ose tantôt mettre un frein à vos passions naissantes, et tantôt secouer cette pesanteur naturelle qui retarde notre marche vers le bien ; mais un jour viendra, et il n'est pas loin, monseigneur, qu'abandonné à vous-même, vous ne trouverez autour de vous aucun secours contre des passions d'autant plus fortes et plus indiscrètes, que vous êtes plus élevé au-dessus des hommes qui vous entourent. Vous ne connoissez pas le malheur, je dirois presque la misère de votre condition. La vérité, toujours timide, toujours fastidieuse, toujours étrangère dans les palais des princes, craindra certainement de se montrer devant vous. Redoutez, monseigneur, ce moment de votre indépendance. Quand je vous l'ai

annoncé comme prochain ; si vous avez éprouvé un sentiment de joie et d'impatience, je dois vous avertir que vous devez redoubler d'attention pour ne pas échouer contre l'écueil qui vous attend. Triste et malheureux effet de votre grandeur ! Vous serez environné de complaisans à gages qui épieront incessamment vos foibles, et dont la funeste adresse vous tendra des pièges d'autant plus dangereux, qu'ils vous paroîtront agréables. Pour vous dominer impérieusement, ils iront au-devant de vos désirs ; ils tâcheront, avec autant d'art que de constance, de vous rendre esclave de leurs passions en feignant d'obéir aux vôtres. Si vous les croyez, vous serez tenté de vous croire quelque chose de plus qu'un homme ; et dupe de vos courtisans, vous vous trouverez rabaissé même au-dessous d'eux.

A la voix insidieuse de la flatterie, opposez les réflexions que vous fournira l'histoire ; elle vous apprendra, si elle n'est pas écrite par la plume prostituée de nos écrivains modernes, que la vertu ne doit pas être d'un exercice plus commode et plus facile pour les princes que pour les autres hommes ; elle vous dira au contraire que plus vos devoirs sont étendus, plus vous devez livrer de

combats et faire d'efforts pour les remplir; elle vous avertira que né, comme tous les hommes, avec un commencement de toutes les passions, vous devez craindre qu'elles ne vous conduisent aux plus grands vices; elle vous dira que chaque vice du prince est un malheur public.

Jamais prince n'a mérité les éloges que lui prodiguent ses courtisans : c'est une vérité, c'est un axiome qui ne souffre aucune exception, et que vous devez religieusement vous répéter tous les jours de votre vie. Quand votre orgueil sera tenté d'ajouter foi à des flatteurs, rappelez-vous que les monarques les plus vils, les plus méchans même, les Caligula et les Néron, ont été regardés comme des dieux par les hommes qui avoient le malheur de les approcher. Serez-vous prêt à vous laisser éblouir par votre pouvoir, ou amollir par les voluptés que vous prodiguera votre fortune ? Rappelez-vous avec quel œil dédaigneux l'histoire voit ces princes qui n'ont de grand que les titres dont ils sont accablés; elle flétrit leur mémoire. A peine daigne-t-elle conserver les noms de ces rois oisifs et paresseux, qui n'ont rien fait pour le bonheur des hommes, tandis qu'elle venge

de simples citoyens de l'obscurité à laquelle leur état sembloit les condamner.

Lisez et relisez souvent, monseigneur, les vies des hommes illustres de Plutarque. Si cette lecture vous touche, si elle vous intéresse, si vous ne l'abandonnez qu'avec peine, si vous y revenez avec plaisir, il vous est permis de juger avantageusement de vous, et de croire que vous avez fait et que vous ferez des progrès. Les héros de Plutarque ne sont presque tous que de simples citoyens ; et les princes les plus puissans ne peuvent cependant être grands aux yeux de la vérité et de la raison, qu'en les prenant pour modèles. Choisissez-en un que vous vouliez imiter. Mais je vous en avertis, monseigneur, que ce ne soit pas un prince. Vous ne trouveriez point dans le tableau que Plutarque en fait cet amour de la justice et du bien public qui distingue les citoyens d'une république. Je ne sais quelle gloire fausse et ambitieuse ternit toujours la vie des plus grands rois. Ils oublient trop souvent qu'ils ne sont que l'instrument du bonheur de leur peuple, et ils veulent que leur peuple soit l'instrument de leur gloire. Choisissez pour modèle un simple citoyen de la Grèce ou de Rome, prenez-le pour votre

juge, demandez-vous souvent : Aristide, Fabricius, Phocion, Caton, Epaminondas, auroient-ils agi ainsi ? Vous sentirez alors votre ame s'élever, vous serez tenté de les imiter. Demandez-vous quel jugement ces grands hommes porteroient de telle ou telle action que vous voudrez faire ; et vous acquerrez le goût le plus noble et le plus délicat pour la justice et la véritable gloire.

Mais il ne suffit pas, monseigneur, que vous regardiez l'histoire comme une école de morale. Dans l'état où vous êtes né, ce n'est pas assez que vous soyez vertueux pour vous-même, vous devez nous être utile ; et il faut que vous acquériez les lumières nécessaires à un prince chargé de veiller sur la société. La seule qualité d'homme et de citoyen doit porter les particuliers à méditer sur ce qui fait le bonheur ou le malheur de la société, et les anciens nous ont laissé à cet égard un exemple trop négligé par les modernes. Quel est donc le devoir de ceux à qui les peuples n'ont remis et ne confient le pouvoir souverain qu'à la charge de travailler au bonheur public.

Il y a un art pour rendre une république heureuse et florissante, c'est cet art qu'on appelle politique. Défiez-vous des personnes

qui vous diront qu'il suffit d'avoir le cœur droit et l'esprit juste pour bien gouverner. Elles ne voudront vous rendre ignorant que pour se rendre nécessaires, abuser de votre ignorance, et vous tromper plus aisément. Le prince qui ne connoît pas les ressorts qui font mouvoir et fleurir la société, ou qui ignore comment il faut accélérer ou ralentir leur action, réduit à la condition d'un automate, ne sera que l'organe ridicule de ses ministres : son ignorance les enhardira au mal, et bientôt leur premier intérêt sera d'être ses favoris pour devenir les tyrans de ses peuples. S'il néglige de s'instruire, et de remonter jusqu'aux premiers principes de la prospérité et de la décadence des états, il s'égarera malgré les meilleures intentions. En remédiant à un abus, il en produira un autre. Le bien, fait par hasard et sans règle, ne sera jamais que passager, et tiendra toujours à quelqu'inconvénient. Vous avez dû remarquer dans l'histoire plusieurs rois dont on loue la probité; des Louis XII ont été honorés du titre de père du peuple : ces princes vouloient sincèrement le bonheur de leur royaume; mais faute de lumières, ils n'ont jamais pu rien exécuter d'utile à la société. Après le

plus long règne, n'étant encore instruits que par leur seule expérience, ils ne connoissoient que très-imparfaitement un cercle très-étroit de choses.

C'est parce qu'on dédaigne par indifférence, par paresse ou par présomption de profiter de l'expérience des siècles passés, que chaque siècle ramène le spectacle des mêmes erreurs et des mêmes calamités. L'imbécille ignorance va échouer contre des écueils, autour desquels on voit encore flotter mille débris, restes malheureux de mille naufrages. Elle est obligée d'inventer, et peut à peine ébaucher des établissemens dont on trouve le modèle parfait dans un autre temps ou chez une autre nation. De-là ces vicissitudes, ces révolutions capricieuses et éternelles auxquelles les états semblent être condamnés. Nous faisons ridiculement et laborieusement des expériences malheureuses, quand nous devrions profiter de celle de nos pères. Tantôt le gouvernement s'égare dans de vaines spéculations et ne court qu'après des chimères; tantôt il s'applique gravement à faire des changemens qui ne changent rien au sort malheureux de l'état. On étaie un édifice qui s'écroule avec des poutres à moitié pourries. Nous nous agitons

comme des enfans pour ne rien faire. Tant de fautes ne sont point impunies, et une fortune cruelle, inconstante et aveugle semble présider aux choses de ce monde ; en usurpant sur les nations l'empire qu'y devroit avoir la prudence, elle les conduit à leur ruine à travers mille malheurs.

Avant que de commander une armée, Scipion et Lucullus apprirent dans la lecture de Xénophon à devenir de grands capitaines. Ils ne se livroient point au stérile plaisir de lire de grandes actions de guerre et d'orner leur mémoire ; ils s'appliquoient à démêler les causes des succès heureux ou des événemens malheureux d'une entreprise particulière ou d'une campagne entière ; ils étudioient l'art d'un général pour préparer la victoire, ou ses ressources pour réparer une défaite. Armes et discipline de chaque peuple, manière différente de faire la guerre, mouvemens des armées selon la différence de leurs positions ou des terrains, rien n'échappoit à leurs méditations. Sans être sortis de Rome, Scipion et Lucullus avoient en quelque sorte fait la guerre contre plusieurs nations différentes, et sous les plus habiles capitaines de la Grèce. Pleins ainsi du génie de ces grands hommes, ils en furent

les rivaux dès qu'ils commandèrent les légions romaines.

Quel que soit l'emploi auquel on est appelé, soit qu'il n'ait rapport qu'à une branche de l'administration publique, soit qu'il en embrasse toutes les parties, il n'est pas douteux qu'on ne puise dans l'histoire les mêmes secours que Scipion et Lucullus y trouvèrent pour perfectionner leurs talens naturels et devenir de grands capitaines. Je pourrois, monseigneur, vous en citer mille exemples, et j'espère que vous-même vous en serez un qu'on citera un jour aux princes qu'on voudra former aux grandes choses.

Quelques peuples ont joui pendant plusieurs siècles d'un bonheur constant ; d'autres n'ont eu qu'une prospérité courte et passagère, ou n'ont existé que pour être malheureux. Quelques états n'ont jamais pu, malgré leurs efforts, sortir de leur première médiocrité ; quelques-uns sont parvenus sans peine à la plus grande puissance. Combien de nations autrefois célèbres, et dont la durée sembloit en quelque sorte devoir être égale à celle du monde, ne sont plus connues que dans l'histoire ? Perses, Egyptiens, Grecs, Macédoniens, Carthaginois, Romains, tous ces peuples sont détruits. Leurs prospérités

prospérités, leurs disgraces, leurs révolutions, leur ruine ne devoient-elles être considérées que comme les jeux d'une fatalité aveugle? Ne rapporterons-nous de leur histoire, monseigneur, que la triste et fausse conviction que tout est fragile, que tout cède au coup du temps, que tout meurt, que les états ont un terme fatal, et quand il approche, qu'il n'y a plus ni sagesse, ni prudence, ni courage qui puissent les sauver?

Non. Chaque nation a eu le sort qu'elle devoit avoir : et quoique chaque état meure, chaque état peut et doit aspirer à l'immortalité. Ainsi que Phocion l'enseigne à Aristias, accoutumez-vous à voir dans la prospérité des peuples la récompense que l'auteur de la nature a attachée à la pratique de la vertu ; voyez dans leurs adversités le châtiment dont il punit leurs vices. Aucun état florissant n'est déchu qu'après avoir abandonné les institutions qui l'avoient fait fleurir ; aucun état n'est devenu heureux qu'en réparant ses fautes et corrigeant ses abus. La fortune n'est rien, la sagesse est tout ; et ces grands événemens rapportés dans l'histoire ancienne et moderne, et qui nous effraient, seront autant de leçons salutaires si nous savons en profiter. Appliquez-

vous dans vos études, monseigneur, à démêler avec soin les causes du peu de prospérité et des malheurs infinis que les hommes ont éprouvés, et vous connoîtrez sûrement la route que vous devez prendre pour devenir le père de vos sujets et le bienfaiteur des générations suivantes. La connoissance du passé lèvera le voile qui vous cache l'avenir. Vous verrez par quelles institutions les peuples inquiets qui déchirent aujourd'hui l'Europe peuvent encore se rendre heureux. Vous connoîtrez le sort que chaque nation doit attendre de ses mœurs, de ses lois et de son gouvernement.

Il n'y a point d'histoire ainsi méditée, qui ne vous instruise de quelque vérité fondamentale, et ne vous préserve des préjugés de notre politique moderne, qui cherche le bonheur où il n'est pas. Les rois de Babylone, d'Assyrie, d'Egypte et de Perse, ces monarques si puissans sembleront vous crier de dessous leurs ruines, que la vaste étendue des provinces, le nombre des esclaves, les richesses, le faste et l'orgueil du pouvoir arbitraire hâtent la décadence des empires. La Phénicie, Tyr et Carthage vous annonceront tristement que le commerce, l'avarice, les

arts et l'industrie ne donnent qu'une prospérité passagère, et que les richesses accumulées, avec peine trouvent toujours des ravisseurs, parce qu'elles excitent la cupidité des étrangers. Rome vous dira : Monseigneur, apprenez par mon exemple tout ce que la vertu produit de force et de grandeur ; elle m'a donné l'empire du monde. Mais, ajoutera-t-elle, en me voyant déchirée par mes propres citoyens, et la proie de quelques nations barbares qui n'avoient que du courage, apprenez à redouter l'injustice, la mollesse, l'avarice et l'ambition.

La Grèce vous offre ses fastes ; lisez. C'est-là que vous pouvez faire une ample moisson de vérités politiques. Vous y apprendrez à la fois et ce que vous devez faire et ce que vous devez éviter. Les institutions de Lycurgue ne peuvent être trop étudiées ; jamais on ne peut trop en méditer l'esprit, quoiqu'il soit aujourd'hui impossible de nous élever au même degré de sagesse. Ce ne sera point sans fruit que vous découvrirez les vices des lois de Solon. La prospérité de Lacédémone vous prouvera que le plus petit état peut être très-puissant, quand les lois ne tendent qu'à donner de la force et de l'énergie à nos ames.

Athènes, illustrée par des efforts momentanés de courage et de magnanimité, et par son amour de la liberté et de la patrie, mais malheureuse parce qu'elle navoit aucune retenue dans sa conduite, vous donnera les leçons les plus utiles, en vous montrant que des vertus et des talens mal dirigés n'ont servi qu'à la perdre. Dans les divisions des Grecs, dans les malheurs que leur causa leur ambition, vous apprendrez à connoître les erreurs de l'Europe moderne, qui se lasse, qui s'épuise, qui se déshonore par des guerres continuelles, dans lesquelles le vainqueur trouve toujours la fin de sa prospérité et le commencement de sa décadence.

Remarquez-le avec soin; les mêmes lois, les mêmes passions, les mêmes mœurs, les mêmes vertus, les mêmes vices ont constamment produit les mêmes effets; le sort des états tient donc à des principes fixes, immuables et certains. Découvrez ces principes, monseigneur, et je prends la liberté de vous le répéter, la politique n'aura plus de secrets pour vous. Plein de l'expérience de tous les siècles, vous saurez par quelle route les hommes doivent aller au bonheur. Sans être la dupe de ce fatras de misères, de ruses, de subtilités et

d'ineptie qu'on voudroit nous faire respecter, vous apprendrez à ne pas confondre les vrais biens avec ceux qui n'en ont que l'apparence. Vous distinguerez les remèdes véritables des palliatifs trompeurs. Vous ressemblerez à ce pilote qui navigue sans crainte et sans dangers, parce qu'il connoît tous les écueils et tous les ports de la mer qu'il parcourt ; il lit sa route dans un ciel serein, et est instruit des signes qui annoncent le calme et la tempête.

CHAPITRE II.

Des vérités fondamentales auxquelles il faut s'attacher en étudiant l'histoire.

PREMIÈRE VÉRITÉ.

De la nécessité des lois et des magistrats.

RIEN n'est plus aisé, en lisant l'histoire, que d'extraire des maximes pour le gouvernement des états; mais si on fait ce travail sans observer une certaine méthode, on croira amasser des vérités et on ne se chargera que d'erreurs. Gardez-vous, monseigneur, de vous laisser tromper par des historiens qui, pour la plupart, ne connoissent ni la société, ni le cœur humain, ni la fin que la politique doit se proposer. Leur vanité est toujours prête à tourner leurs petites observations en axiomes généraux. Ils confondent tout, et ils attribuent la prospérité ou les malheurs d'un état à des minuties qu'on peut négliger sans danger, ou dont on s'occupera sans fruit. Toutes les vérités ne sont pas du même ordre,

et si vous ne les arrangez soigneusement en différentes classes, suivant leur importance; si vous n'assignez pas à chacune d'elle le rang qui lui convient; ces principes fondamentaux qui sont vrais dans tous les temps et dans tous les lieux, parce qu'ils tiennent à la nature de notre cœur et de la société; si vous les confondez avec ces maximes moins importantes, qui ne sont vraies que dans quelques circonstances particulières, et relativement à telle ou telle forme de gouvernement, soyez sûr qu'avec cet amas de demi-vérités ou de vérités en désordre, vos opérations, toujours incertaines et louches, ne réussiront que par hasard et pour peu de temps.

Pendant plusieurs années j'ai étudié l'histoire sans méthode et sans guide, et ce n'est qu'en échouant contre plusieurs écueils, que j'ai appris à les connoître. J'ai perdu beaucoup de temps; mais il n'appartenoit à personne, et mes erreurs n'ont fait aucun mal dans le monde. Qui n'est rien peut se tromper sans péril. Il n'en est pas de même pour vous, monseigneur; on est en droit de vous demander compte de tous vos momens. Les princes ont tant de devoirs à remplir, qu'ils n'ont pas un instant à perdre. Peut-être que

le temps que vous mettriez à chercher la route que vous devez tenir seroit un temps perdu, et vos sujets souffriroient un jour des fautes que vous auriez commises en cherchant la vérité où elle n'est pas. Agréez donc l'hommage que je vous fais de quelques réflexions. Je ne vous les présenterois qu'en tremblant, si les personnes qui les mettront sous vos yeux ne devoient pas vous faire remarquer les erreurs dans lesquelles je pourrois tomber.

La première vérité politique, et d'où découlent toutes les autres, c'est que la société ne peut exister sans lois et sans magistrats. Détruisez ce double lien qui unit les hommes, et ils rentrent sur le champ dans l'état de la nature. Vous vous rappelez, monseigneur, que vous n'avez vu dans aucune histoire que des peuples policés se soient passés de lois et de magistrats; bien loin de-là, vous avez remarqué que les Sauvages d'Afrique et d'Amérique, malgré leur ignorance et leur barbarie, ont senti la nécessité d'avoir des chefs et quelques coutumes qu'ils respectassent.

Pour vous convaincre de la vérité que je mets sous vos yeux, il suffit de vous étudier vous-même. Avec une médiocre attention, vous jugerez que vous n'êtes qu'un composé

bizarre de passions et de raison, entre lesquelles il subsiste une guerre éternelle. Chaque passion ne voit, n'ecoute, ne consulte que ses seuls intérêts, parce qu'elle est assez stupide pour espérer de trouver son bonheur en elle-même. Comme un tyran, elle s'indigne des obstacles qu'elle rencontre. Tandis que chacune de vos passions ne cherche à vous occuper que de vous-même, et voudroit vous sacrifier l'univers entier : votre raison vous dit quelquefois que vous devez être juste, c'est-à-dire, ne pas exiger des autres ce que vous ne voudriez pas qu'ils exigeassent de vous. Elle vous apprend que tous les hommes ont les mêmes besoins, et qu'étant égaux par leur nature, et destinés à se donner des secours mutuels, chaque individu doit ménager les intérêts de ses pareils, en travaillant à son bonheur particulier. Ce n'est pas tout, convenez que votre raison souvent assoupie, et comme étrangère en vous-même, n'ose presque pas vous parler. Avouez, cet aveu vous fera honneur; avouez que dans les momens où vous êtes le plus maître de vous, elle ne vous parle que d'une manière timide et en bégayant; au lieu que les passions tou-

jours adroites, vives et éloquentes semblent exercer sur vous un empire magique.

Tempérez ici, monseigneur, la vivacité de votre esprit; marchons lentement. Ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire n'est qu'un texte que vous devez méditer avec soin. Je me suis contenté de vous mettre sur la voie; étudiez par vous-même les mouvemens de vos passions: dans les momens où votre cœur sera le plus calme, interrogez votre raison, recueillez les oracles qu'elle prononcera, et comparez-les aux saillies imprudentes de votre cœur. Il faut que l'étude vous donne une certaine peine, et vous ne saurez bien que ce que vous aurez appris par vos propres méditations.

Dès que vous vous connoîtrez vous-même, vous serez bien avancé pour connoître tous les hommes; car il n'y a personne qui n'éprouve comme vous l'empire de quelque passion et les misères de l'humanité. Le levain est par-tout le même, quoique la fermentation ne soit pas par-tout égale. Nous sommes si accoutumés à nous préférer à tout, l'attrait du plaisir est si puissant sur nous, que ce n'est point sans des combats que les hommes

les plus heureusement nés parviennent à se conduire par les règles de la raison, et pratiquent constamment la justice envers leurs pareils.

La première conséquence que vous tirerez de cette étude de vous-même, c'est que les hommes, toujours enfans par la foiblesse de leur raison et la force de leurs passions, et par conséquent toujours prêts à s'égarer, ont besoin d'avoir des lois. Le législateur est pour la société ce qu'ont été pour vous les personnes sages qui, en présidant à votre éducation vous ont appris à régler les mouvemens de votre cœur, à contracter des habitudes honnêtes, et à défendre votre raison contre les secousses des passions. On vous a rendu facile la pratique de quelques vertus en vous les rendant agreables ; et c'est en cela que consiste tout l'art du législateur. Il nous arrache à nos vices en leur infligeant des châtimens qui les rendent hideux, méprisables et dangereux. Il nous attache à la vertu par les récompenses dont il l'honore. C'est par cet artifice que notre raison acquiert une force égale à celle des passions, et que les passions mêmes nous encouragent à la pratique des vertus les plus difficiles.

Remarquez que l'établissement des lois en suppose nécessairement un autre : elles deviendroient inutiles, si des magistrats n'étoient chargés de les faire exécuter et de punir les coupables. En effet, que serviroit au législateur de nous prescrire les lois les plus sages, et de décerner les récompenses et les châtimens avec la plus exacte justice, si des magistrats n'étoient pas établis pour les distribuer ? Les passions conserveroient leur autorité, et les lois ne seroient que des conseils aussi inutiles que ceux de notre raison.

Erigez-vous, monseigneur, en Lycurgue ou en Solon. Avant que de poursuivre la lecture de cet écrit, amusez-vous à donner des lois à quelque peuple sauvage d'Amérique ou d'Afrique. Etablissez dans des demeures fixes ces hommes errans ; apprenez-leur à nourrir des troupeaux et à cultiver la terre. Travaillez à développer les qualités sociales que la nature a placées dans leur ame, et que l'ignorance et les préjugés y ont, pour ainsi dire, étouffées. Ordonnez-leur, en un mot, de commencer à pratiquer les devoirs de l'humanité. Sachez leur rendre leur devoir agréable et utile ; empoisonnez par des châtimens les plaisirs que promettent les passions, et vous

verrez ces barbares, à chaque article de votre législation, perdre un vice et prendre une vertu.

Ce travail, en apparence puéril, peut être pour vous de la plus grande utilité. Pour mieux sentir les vérités que je viens d'avoir l'honneur de vous proposer, essayez d'affranchir les sujets des états de votre père, des lois qui maintiennent parmi eux l'ordre, la police et la tranquillité publique. En détruisant les lois qui assurent la propriété des biens et la sûreté des personnes, ôtez aux magistrats la dignité et la force qui les font respecter; et sur le champ les passions en tumulte et soulevées les unes contre les autres ruineront de fond en comble toute espèce de règle, d'ordre et de subordination. Les mœurs deviendront atroces, et je ne désespère pas que vous ne parveniez en peu de temps à faire des Parmesans et des Plaisantins un peuple plus sauvage que les Hurons et les Iroquois.

CHAPITRE III.

SECONDE VÉRITÉ.

Que la justice ou l'injustice des lois est la première cause de tous les biens et de tous les maux de la société.

Tous les peuples ont eu des lois, mais peu d'entr'eux ont été heureux. Quelle en est la cause ? C'est que les législateurs paroissent avoir presque toujours ignoré que l'objet de la société est d'unir les familles par un intérêt commun, afin qu'au lieu de se nuire, elles se prêtent des secours mutuels dans leurs besoins journaliers, et joignent leurs forces pour repousser de concert un ennemi étranger qui voudroit les troubler. Si telle est, comme on n'en peut douter, la fin de la société, j'en conclus, monseigneur, que les lois doivent être justes ; car leur injustice, loin de prévenir les injures et les torts que les citoyens pourroient se faire, ne serviroit, au contraire, qu'à les autoriser. Les hommes, ou oppres-

seurs ou opprimés en vertu des lois, se trouveroient encore exposés dans la société aux mêmes inconvéniens qu'ils éprouvoient dans l'état de nature. Ils se haïroient, ils se défieroient les uns des autres; ils ne seroient occupés qu'à se tromper et à se venger, et leurs divisions domestiques priveroient la république des forces qui sont le fruit de l'union.

A quel signe certain jugera-t-on de la justice des lois? à leur impartialité. Je vais, monseigneur, vous dire des vérités un peu dures pour l'oreille d'un prince; mais vous êtes sans doute préparé à les entendre; et si vous voulez ne pas oublier que vous n'êtes qu'un homme, il est nécessaire que vous ne les ignoriez pas.

Puisque la nature n'a mis aucune différence entre ses enfans; puisqu'elle me donne à moi comme à vous le même droit à ses faveurs; puisque nous avons tous la même raison, les mêmes sens, les mêmes organes; puisqu'elle n'a point créé des maîtres, des sujets, des esclaves, des princes, des nobles, des roturiers, des riches, des pauvres; comment les lois politiques, qui ne doivent être que le développement des lois naturelles, pourroient-elles établir sans danger une différence choquante et cruelle entre les hommes? Pourquoi

la loi, qui doit satisfaire la raison pour produire le bien, la révolteroit-elle sans produire le mal ? Toute législation est partiale, et par conséquent injuste, qui sacrifie une partie des citoyens à l'autre. Elle n'établira qu'un faux ordre, un faux bien, une fausse paix : car de quel œil des hommes dont on blesse les intérêts ne doivent-ils pas regarder ceux qui ne sont heureux qu'à leurs dépens ? N'ayant et ne pouvant point avoir de patrie, ne forment-ils pas une troupe d'ennemis, ou du moins d'étrangers dans le sein de l'état ? Les esclaves des anciens devoient haïr leurs maîtres ; aussi se soulevèrent-ils souvent. Parmi nous autres modernes, ne seroit-il pas insensé de s'attendre à trouver des citoyens dans ces hommes à qui leur extrême pauvreté et les mépris des riches et des grands défendent d'être libres, et presque d'être hommes.

L'impartialité des lois consiste principalement en deux choses ; à établir l'égalité dans la fortune et dans la dignité des citoyens. Je ne vous invite point ici, monseigneur, à imaginer une république à laquelle vous ne donniez que des lois impartiales ; sans doute vous en verriez résulter le plus grand bonheur. A mesure que vos lois établiroient une plus grande

grande égalité, elles deviendroient plus chères à chaque citoyen. Elles seroient plus propres à tempérer les passions, à prêter des forces à la raison, et par conséquent à prévenir toute injustice. Comment l'avarice, l'ambition, la volupté, la paresse, l'oisiveté, l'envie, la haine, la jalousie, seules causes des malheurs et de la ruine des états, agiteroient-elles des hommes égaux en fortune et en dignité, et à qui les lois ne laisseroient pas même l'espérance de rompre l'égalite ? Où les fortunes sont égales, l'amour des richesses est inconnu; et où l'amour des richesses est inconnu, la tempérance et l'amour de la gloire et de la patrie doivent être des vertus communes. Où la dignité et l'honneur de l'humanité sont également respectés dans tous les hommes, il doit régner un certain goût de justice, d'honneur et d'élévation qui entretient la paix, sans engourdir l'ame des citoyens. L'émulation y développera toutes les vertus, et l'amour du bien public ne permettra jamais aux talens d'être cachés ou de devenir dangereux. S'il s'élève des maladies dans l'état, elles ne seront que passagères : il sera aisé aux magistrats d'y appliquer un remède, ou plutôt la force seule de sa constitution y rétablira l'ordre.

Voilà, monseigneur, les biens que vous verriez naître en foule dans votre république; mais, sans entreprendre ce travail, je vous prie seulement de vous rappeler ce que vous avez déjà lu dans l'histoire; et en continuant de l'étudier, d'examiner avec soin, si les peuples dont les constitutions ont été les plus impartiales n'ont pas été les plus forts, les plus florissanset les plus heureux.

Ce qu'on vous a dit de la république de Sparte doit vous donner de grandes lumières sur cette question. Aucun autre état n'a jamais eu des lois plus conformes à l'ordre de la nature ou de l'égalité; aussi voyez-vous qu'aucun autre état n'a jamais conservé si long-temps ni si religieusement sa constitution. Si les Spartiates ont quelquefois été troublés par les alarmes que leur donnèrent les Ilotes, s'ils ont enfin perdu leurs institutions et leur bonheur, il me semble que vous ne devez en accuser que ce reste d'anciens préjugés dont la sagesse de Lycurgue n'avoit pu débarrasser ses concitoyens. Violant à l'égard des Ilotes les règles de l'humanité qu'ils respectoient entr'eux, ils se virent forcés de craindre des hommes qui devoient les haïr, et leur joug devint de jour en jour plus pesant.

L'immense intervalle qu'il y avoit entre le maître et l'esclave préparoit l'esprit des Spartiates à admettre un jour des distinctions choquantes entre les citoyens mêmes. Qu'il a été malheureux pour Lacédémone, que Lycurgue ait été contraint de violer la loi de l'égalité, en laissant à deux branches de la famille d'Hercule le droit de posséder héréditairement la première magistrature ! Pouvoit-on voir sans surprise que le mérite qui faisoit les sénateurs et les éphores ne fît pas les rois qui leur étoient supérieurs ? La surprise devoit conduire au murmure, le murmure à la plainte, et la plainte à une révolution.

Remarquez, je vous prie, monseigneur, que Lysandre n'auroit pas été un ennemi de sa patrie, s'il eut pu aspirer légitimement au trône qui étoit le partage d'une autre famille. Pour occuper une place où ses talens l'appeloient, mais dont une loi partiale lui fermoit l'entrée, son ambition n'eut d'autre ressource que de renverser le gouvernement et les lois. Il remplit la république de ses intrigues ; il y introduisit des richesses, avec lesquelles l'état ne pouvoit subsister ; et bientôt Lacédémone, peuplée de citoyens mécontens de leur sort, et qui ne craignoient ni la servitude ni la tyran-

nie, commença à éprouver les malheurs qui annonçoient sa ruine.

Vous connoissez, monseigneur, la situation des Romains sous leurs rois. Vous savez que les familles étoient distinguées en patriciennes et en plébéïennes, et qu'aucune loi n'avoit mis des bornes à l'avarice ni à l'étendue des héritages. Les ames étant par conséquent ouvertes à la vanité et à l'intérêt, il n'est point surprenant que le bien public fût négligé, et que les Romains n'eussent rien qui les distinguât avantageusement de leurs voisins. En effet, leur nom seroit demeuré inconnu comme celui de mille autres peuples, si la révolution des Tarquins, en leur donnant l'espérance de l'égalité, n'eût donné à chaque citoyen les sentimens d'un héros. Si cette élévation d'ame semble disparoître dans la république naissante; s'il éclate de nouveaux désordres; si le peuple abandonne sa patrie, et se retire sur le mont-sacré, n'en accusez que la noblesse dont l'orgueil ne peut souffrir l'égalité. Si elle avoit réussi dans ses projets, Rome, infailliblement peuplée de citoyens énorgueillis par leur grandeur, ou avilis par leur bassesse, auroit été condamnée à languir dans l'esclavage et l'obscurité. C'est la noblesse qui étoit

l'ennemi de la république, et non pas le peuple. C'est en ramenant les lois à l'égalité prescrite par la nature, c'est en défendant avec constance la dignité des plébéïens, que les tribuns préparèrent et consommèrent la fortune de l'état.

Les querelles de la place publique deviennent moins vives, l'ordre s'établit, les talens se multiplient, les mœurs s'épurent, toutes les vertus et les lois prennent une nouvelle force. Remarquez, monseigneur, que cet heureux changement est l'ouvrage de cet esprit d'égalité qui dicte déjà aux Romains des lois moins partiales. Pourquoi s'élèvera-t-il enfin chez eux de nouvelles dissentions, aussi funestes que les premières avoient été avantageuses ? C'est que celles-ci avoient établi l'égalité, et que les autres la ruinèrent. La république, malheureusement emportée par son ambition et ses conquêtes, n'avoit pas aperçu qu'elle travailloit à sa perte. Elle ne sentit point que les lois agraires et somptuaires, si favorables à l'égalité des fortunes, ne pourroient se maintenir au milieu des richesses qui fondirent à Rome, quand elle eut porté ses armes victorieuses en Afrique et en Asie. Plus on s'enrichit, plus on sentit le besoin de s'en-

richir encore davantage. La république avoit pillé les vaincus ; les citoyens pillèrent la république. Tandis que les uns étoient riches comme des rois, les autres demandoient du pain et des spectacles. Plus les fortunes sont disproportionnées, plus les vices se multiplient. C'est de cette inégalité monstrueuse que découlèrent, comme de leur source, l'oubli ou plutôt le mépris des anciennes lois, les mœurs les plus infâmes, la perte de la liberté, les guerres civiles, les proscriptions publiées contre les hommes qui osoient avoir quelque mérite, et cette tyrannie stupide et sanguinaire des empereurs, qui ouvrit les provinces de l'empire à quelques hordes de barbares.

Parcourez toutes les histoires, et tous les faits vous prouveront que l'impartialité ou la partialité des lois a été la racine heureuse ou malheureuse de tous les biens, ou de tous les maux. Vous ne trouverez point de nation qui ait vu s'élever impunément au milieu d'elle des familles privilégiées par leurs droits ou par leurs richesses. Par-tout où l'égalité n'est pas respectée, la justice aura deux poids et deux mesures. Par-tout il se formera de ces patriciens orgueilleux qui trouvoient étrange que

la nature eût daigné accorder à des plébéïens des poumons pour respirer, une bouche pour parler, et des yeux pour voir.

Dès que vous en serez averti, monseigneur, vous remarquerez sans peine que la politique ne se repaît que d'espérances chimériques, tant qu'elle se flatte de produire le bien sans établir des lois impartiales. Peut-être suspendra-t-elle pour quelques momens l'activité de l'avarice et de l'ambition; peut-être les forcera-t-elle à n'oser se montrer avec leur hardiesse ordinaire; mais alors même ces passions agiront en secret. Toujours infatigables, toujours inépuisables en ressources, elles lasseront la constance de la politique, profiteront de ses distractions pour se rendre plus impérieuses que jamais. Quel peuple s'est corrigé de ses vices, si une heureuse révolution n'a commencé par lui donner le goût de l'égalité, et par abroger les lois injustes et partiales auxquelles il obéissoit?

Je n'abandonnerai pas aisément cette matière, monseigneur, elle est trop importante; et pour que l'étude de l'histoire vous soit plus utile, je dois vous avertir que les historiens n'indiquent ordinairement que les causes prochaines de la prospérité ou de l'adversité des

états. Par exemple, on vous dira que la discipline et le courage des Romains, leur patience, leur justice envers les étrangers, leur magnanimité, leur amour de la patrie, leur désintéressement, ont été les causes de leur élévation. Si vous vous en tenez là, vous ne connoîtrez, si je puis parler ainsi, que les instrumens qui ont servi à faire la fortune de la république romaine. Pour acquérir une connoissance vraiment digne d'un prince qui doit être un jour le législateur de ses sujets, vous devez remonter jusqu'à la cause qui a elle-même produit le courage, l'amour de la patrie et les autres vertus des Romains. Vous la trouverez cette cause primitive dans la justice et l'impartialité de leurs lois ; et si vous ne la regardez pas un jour comme le principe fondamental de votre politique, tous vos soins seront inutiles pour donner des vertus à vos sujets. Ces plantes, cultivées dans un terrain qui ne leur est pas favorable, auront de la peine à prendre racine ; et se flétriront en naissant.

On s'en prend à Sylla, à Marius, à César, à Pompée, à Octave et à Antoine, si la république romaine a été détruite. On a tort. Ces hommes auroient servi utilement leur patrie

qu'ils ont déchirée, si on avoit encore eu les lois et les mœurs qui firent des Camille et des Régulus.

En lisant dans l'histoire que les Grecs ont vaincu les Perses, parce qu'ils étoient aussi sages, aussi courageux, aussi habiles à la guerre que les autres étoient imprudens, lâches et peu disciplinés; recherchez les causes de cette différence, et vous apprendrez par quel art on peut faire encore de grands hommes. Les Grecs aimoient leur patrie, parce qu'ils y étoïent libres, et que la qualité d'aucun citoyen n'y étoit avilie. Ils avoient toutes les vertus et tous les talens qui leur étoient nécessaires, parce que des lois impartiales, en n'admettant des préférences que pour les vertus et les talens, les exaltoient tous, si je puis parler ainsi, et n'en perdoient aucun. Dans la Perse, au contraire, la naissance plaçoit au hasard sur le trône un homme à peine capable de remplir un emploi obscur. Cet homme ordinaire n'avoit pour instrumens de ses desseins que des courtisans, à qui leurs intrigues et leur flatterie tenoient lieu de talent, et une populace accoutumée au mépris et aux injures, et persuadée que le mérite toujours inutile nuit quelquefois à la fortune.

Pour vous convaincre de plus en plus, monseigneur, d'une vérité qui est si importante pour vous, je vous prie, quand vous trouverez dans le cours de vos lectures le règne d'un prince illustre par la félicité de sa nation ou par l'importance de ses entreprises, je vous prie d'examiner avec soin, si ce prince n'a pas constamment fait tous ses efforts pour se rapprocher dans son administration des principes de la justice et de l'impartialité. N'a-t-il pas commencé par se regarder plutôt comme l'agent que comme le maître de sa nation ? Pour élever l'ame de ses sujets, n'a-t-il pas travaillé à leur donner de sa dignité ? N'a-t-il pas cherché à leur persuader que le mérite seul mettoit de la différence entr'eux ? Il aura jugé que ces lois barbares qui avilissent l'humanité, avilissoient et affoibloissent son royaume. Il aura encouragé les vertus et les talens par les mêmes moyens qui font le bonheur des républiques bien gouvernées.

Je vous prie encore, monseigneur, de jeter les yeux sur l'Europe, et vous verrez par vous-même que chaque état est plus ou moins heureux, à mesure que les lois se rapprochent plus ou moins de l'impartialité de la nature. Le paysan suédois est citoyen ; il partage avec les autres ordres de la république la qualité

de législateur. La Suède est-elle donc exposée aux mêmes injustices, aux mêmes vexations, à la même tyrannie que la Pologne, où tout ce qui n'est pas noble est barbarement sacrifié à la noblesse. L'Anglais, soumis à des rois qui respectent les droits de l'humanité dans le dernier des hommes, porte-t-il l'ame abjecte et abrutie de ce Turc qui, ne sachant jamais quel sera le caprice du sultan et de son visir, ignore s'il est destiné à faire un bacha ou un palefrenier ? Il doit y avoir autant de zèle en Angleterre pour le bien public, et par conséquent de talens, qu'il y a de découragement et d'ineptie dans les états du grand-seigneur. La Hollande, cultivée par des citoyens, et gouvernée par des lois encore plus impartiales, nourrit un peuple nombreux, et donne des bornes à la mer suspendue sur ses côtes. Dans les provinces d'un despote, ne cherchez que des friches et des hommes couverts de haillons qui abandonneroient leurs déserts, s'ils savoient qu'il y a des terres qui ne dévorent pas leurs habitans.

Il y a certainement un plus grand nombre d'hommes heureux dans la Suisse que dans tout le reste de l'Europe. Pourquoi ? parce que les lois, plus impartiales que par-tout

ailleurs, y rapprochent davantage les hommes de l'égalité naturelle. Un citoyen n'est point là plus qu'un autre citoyen. On n'y craint que les lois, et on les aime, parce qu'on en est protégé. Est-on puissant ? c'est parce qu'on est magistrat, et la puissance du magistrat a ses bornes. Des fortunes ni trop grandes ni trop petites n'inspirent ni l'esprit de tyrannie, ni l'esprit de servitude. De sages lois somptuaires, en rendant inutiles de grandes richesses, empêchent de les désirer, et tempèrent toutes les passions. C'est cette sage économie qui entretient l'union et la paix entre des cantons inégaux en force, et qui ont des gouvernemens différens. Ils sont voisins, et cependant ils sont sans jalousie, sans rivalité et sans haine. L'aristocratie même de quelques cantons n'a pas les vices naturels à ce gouvernement. Les sujets obéissent sans chagrin et sans humiliation à des souverains qui, se contentant d'être des bourgeois simples, peu riches et économes comme eux, cachent qu'ils forment un ordre privilégié.

Puisqu'on ne peut attendre un avantage solide, réel et durable que des lois qui sont conformes aux règles de la nature ; puisque tout gouvernement qui les offense détruit

l'ordre social, et y substitue le trouble et la division des citoyens, faut-il, monseigneur, vous dépouiller de votre qualité de prince; faut-il anéantir les prérogatives de la noblesse, et rendre au peuple les droits imprescriptibles que la nature lui a donnés; faut-il détruire les grandes fortunes, et par un nouveau partage des terres, donner un patrimoine aux pauvres ? Non. Mais modérez votre impatience, et contentez-vous de connoître actuellement les lois que la politique n'a pu violer impunement. Nous rechercherons dans la suite de cet ouvrage les moyens par lesquels elle peut réparer ses injustices, et malgré la corruption générale, se rapprocher du bonheur.

CHAPITRE IV.

TROISIÈME VÉRITÉ.

Que le citoyen doit obéir aux magistrats, et les magistrats aux lois.

LA société a-t-elle des lois impartiales ? c'est certainement un grand bonheur. Mais, prés les réflexions que vous avez faites, monseigneur, sur la force et les erreurs de nos passions, et sur le besoin qu'ont les lois d'être défendues et protégées par les magistrats, vous jugerez que ce bonheur sera bien court, si les lois n'ont pas pour défenseurs des magistrats assez forts pour contraindre le citoyen d'y obéir, et en même temps assez foibles pour ne point oser eux-mêmes en secouer le joug. La politique n'a point d'opération aussi délicate et aussi difficile que l'établissement des magistratures. N'ayant que des hommes pour les revêtir d'une autorité qui peut devenir aussi funeste qu'elle peut être salutaire, et qui exigeroit la sagesse d'un Dieu, dans quelles balances pèsera-t-on ce pouvoir qu'on doit confier aux magistrats ?

Si le citoyen peut désobéir impunément

aux magistrats, ne doutez point qu'il ne viole bientôt les lois mêmes qui lui paroîtront les plus sages. Quelques ames privilégiées, immobiles dans le choc des passions, que la règle ne gêne jamais, et pénétrées de respect pour la justice, n'empêcheront pas par leur exemple le mal public; et l'état plus ou moins troublé, suivant que la licence des citoyens sera plus ou moins grande, penchera plus ou moins vers l'anarchie. Si les passions des magistrats ne sont pas, au contraire, elles-mêmes réprimées avec soin, pendant qu'ils répriment celles des citoyens, on n'a fui un écueil que pour échouer contre un autre; de Charibde on est tombé dans Scylla. Les passions de la multitude gouvernoient la république; celles des magistrats vont décider de son sort. La licence des particuliers commettoit des désordres dont ils se seroient peut-être lassés; car le peuple entend quelquefois raison; la licence des magistrats en commettra qu'ils seront intéressés à maintenir. Quelque grand que soit leur pouvoir, ils le trouveront toujours trop petit dès qu'ils commenceront d'en abuser. Il s'établira une tyrannie sourde, et d'autant plus dangereuse qu'elle sera soutenue par la dignité même des lois.

C'est de la difficulté de saisir avec force et précision ce point politique où les citoyens seront obligés d'obéir aux magistrats, tandis que les magistrats demeureront eux-mêmes soumis aux lois, que sont nées ces dissentions domestiques, ces querelles et ces révoltes que vous avez rencontrées dans toutes les histoires ? La plupart des historiens vous ont dit, monseigneur, que c'est inconstance, emportement et légèreté de la part de la multitude : cet animal qu'on n'apprivoise point court toujours après les nouveautés. Mais dans la vérité, cette agitation des peuples n'est que l'inquiétude d'un malade qui prend sans cesse de nouvelles attitudes, parce qu'il n'en trouve aucune qui le soulage. Le peuple ne se plaint qu'à la dernière extrémité ; il pardonne plus aisément qu'il ne se venge, il n'est ni volage ni emporté quand il est heureux. Le bonheur le rend presqu'aussi immobile que la crainte inspirée par un despote qui joint l'adresse à la dureté.

Les sociétés en se formant ne donnèrent certainement pas un pouvoir arbitraire à leurs magistrats; et si vous vouliez vous arrêter un moment, monseigneur, à considérer comment les hommes se sont réunis pour former des républiques,

républiques, vous jugerez de l'injustice des reproches qu'on fait au peuple.

Il seroit trop absurde de penser que des hommes qui n'avoient pas encore une idée claire et précise du bien qu'ils cherchoient en se réunissant, et gouvernés par des passions brutales, aient passé brusquement de la plus grande indépendance à la soumission la plus entière. Croira-t-on que dans ces sociétés naissantes, il y ait eu des contrats ou des conventions entre les citoyens et les magistrats? non, sans doute. Des hommes égaux et qui avoient les mêmes droits se rapprochoient les uns des autres, parce que leurs qualités sociales et leur foiblesse les avertissoient du besoin de s'unir; mais ils ne faisoient point de lois pour fixer leurs droits respectifs, parce qu'ils ne pouvoient pas même soupçonner qu'ils dussent craindre de perdre leur liberté. Ils se choisissoient un chef tel qu'ils le jugeoient le plus propre à leurs besoins; et tant que ses conseils, ou si l'on veut, ses ordres leur étoient agréables, ils lui obéissoient sans se croire inférieurs à lui. Ils retiroient leur confiance et le déposoient sans trouble, dès que son autorité leur étoit inutile ou nuisible; et vraisemblablement la société n'eut point

d'autre règle de conduite pendant plusieurs siècles.

Si l'histoire nous représente les premiers rois de Babylone et d'Assyrie dont elle parle, comme des monarques absolus, dont la volonté faisoit loi, il est évident que les empires étoient déjà trop étendus, et avoient fait de trop grands progrès dans les arts même inutiles pour n'être pas déjà très-anciens.

Il ne faut pas douter que ces premiers princes que nous connoissons n'aient eu des prédécesseurs qui nous sont inconnus, et qui ne furent d'abord que les simples capitaines d'une nation libre. Ils devoient ressembler aux rois de la Grèce dans les temps héroïques, ou à ces chefs des nations germaniques qui inondèrent l'empire romain. Tels sont encore en Amérique les chefs de ces peuples sauvages qui nous retracent si bien l'image de la société naissante.

Il fallut avoir de nouveaux besoins et de nouveaux intérêts pour prendre de nouvelles idées ; et pour qu'il s'élevât des dissentions domestiques entre les magistrats et les citoyens, la société devoit avoir fait assez de progrès pour que l'avantage d'y dominer pût faire naître l'ambition. Seroit-il naturel de penser

que dans ces circonstances le peuple ait commencé à montrer de l'inquiétude et à s'agiter ? N'est-il pas plus vraisemblable que les magistrats, fiers de leur dignité, aient abusé les premiers de leur crédit ? Ils oublièrent leur destination, ils trompèrent le peuple, surprirent sa crédulité et lui proposèrent des réglemens, ou autorisèrent des usages moins propres à établir l'obéissance du citoyen à la loi qu'à la volonté du magistrat. Les sociétés, qui n'avoient eu jusqu'alors que des ennemis étrangers, eurent dans leur sein des ennemis domestiques.

Daignez vous rappeler, monseigneur, ce que vous avez vu dans le cours de vos lectures historiques. Tantôt le peuple, lassé de ses désordres, indigné de n'avoir que des lois impuissantes, et frappé de la seule idée d'arrêter les abus, croit ne pouvoir jamais accorder une assez grande autorité à ses magistrats. Tantôt choqué de l'usage injuste ou trop sévère que les ministres des lois font de leur pouvoir, toute contrainte lui paroît l'ouvrage de la tyrannie ; et pour être libre, il soumet ses magistrats à ses caprices. Ne réparant une faute que par une autre faute, les états continuèrent à être malheureux ; et

Minos fut le premier qui, voulant remédier efficacement aux désordres des Crétois, trouva dans ses méditations cette grande vérité, que le citoyen doit obéir aux magistrats, et les magistrats aux lois. Par quel art pouvoit-on la réduire en pratique ? Jamais problême politique ne fut plus difficile à résoudre, et jamais établissement ne devoit produire un plus grand bien.

Ce que Minos n'avoit qu'ébauché en Crète, Lycurgue le perfectionna à Lacédémone. Trouvant la puissance publique partagée en différentes parties, ennemies les unes des autres, et qui toutes vouloient usurper de nouveaux droits, il ne fit qu'un seul gouvernement des trois autorités, du prince, des grands et du peuple, qui formoient, si je puis parler ainsi, trois administrations, trois gouvernemens différens, d'où résultoit la plus monstrueuse anarchie. Il donna au peuple la puissance souveraine ou législative, c'est-à-dire, le pouvoir de faire des lois et de décider des affaires générales qui intéressoient le corps entier de la république, telles que la paix, la guerre et les alliances. En même temps qu'il affermissoit la démocratie, il mit les citoyens législateurs dans la nécessité d'obéir

aux lois qu'ils avoient faites. La loi acquit une force infinie sur chaque Spartiate en particulier ; parce que l'assemblée générale de la république n'avoit aucune part à la puissance exécutrice, qui étoit déposée toute entière dans les mains des deux rois et du sénat.

De son côté, la puissance exécutrice ne pouvoit rien usurper sur les droits de la puissance législative, et restoit soumise aux lois qu'elle étoit chargée de faire exécuter, parce que les magistrats avoient un juge toujours présent dans les assemblées du peuple. Ils ordonnoient en maître, et on leur obéissoit; mais ils étoient punis, si en ordonnant, ils n'avoient pas été les simples ministres de la loi. Il n'étoit pas possible qu'ils fissent une ligue entr'eux, changeassent le gouvernement en oligarchie ; car il ne leur étoit pas possible de former de concert une conjuration contre la république. Il est vrai que les deux rois étant héréditaires, devoient naturellement s'occuper de la grandeur de leur maison, et travailler à augmenter leurs prérogatives; mais remarquez, monseigneur, que Sparte étoit plus en sûreté avec ses deux rois, que si elle n'en avoit eu qu'un. La nature

qui ont eu un gouvernement mixte, vous verrez constamment que ceux qui en ont retiré le plus grand avantage, ce sont ceux qui ont abandonné la puissance législative au corps entier de la nation, et confié la puissance exécutrice à un plus grand nombre de magistrats. Si un seul ordre de la république fait les lois, doit-on espérer qu'il sera juste à l'égard des autres ? Si le nombre des magistrats est trop borné, suffiront-ils à leur emploi ? L'expérience de tous les temps vous apprendra encore qu'on ne peut séparer avec trop de soin la puissance législative de la puissance exécutrice. Par quel miracle la loi seroit-elle toute puissante, si le législateur qui la publie est lui-même le magistrat qui la fait observer ? C'est pour n'avoir pas fait cette séparation nécessaire, que toutes les républiques de la Grèce, à l'exception de Lacédémone, ne firent que de vains efforts pour former un gouvernement qui réunît les avantages du gouvernement populaire et de l'aristocratie. Dans les unes, le peuple législateur, qui s'étoit réservé le droit de juger les jugemens de ses magistrats, de réformer leurs sentences, et d'annuller leurs décrets, n'avoit en effet point de magistrats, et faisoit inu-

tilement des lois. Dans les autres, les magistrats ayant trop de part à la législation, exerçoient sur le corps entier du peuple le pouvoir qu'ils ne devoient exercer que sur chaque citoyen en particulier; et dès-lors leurs passions trop libres n'étoient plus soumises aux lois.

On peut établir une barrière de séparation entre la puissance législative et la puissance exécutrice; mais elle sera bientôt renversée, si les assemblées de la nation sont trop fréquentes ou trop rares. Les peuples de l'Europe semblent à cet égard se conduire aujourd'hui avec plus de sagesse que les anciens. Si le peuple tient des assemblées trop fréquentes, il sera nécessairement plus difficile de le conduire. Il s'accoutumera à moins respecter les magistrats, et ses passions acquerront trop de force et de crédit. Les occasions de faire de nouvelles lois étant rares, il arrivera que ce peuple désœuvré et inquiet se formera un tribunal, s'érigera lui-même en magistrat pour avoir des cliens, et dès ce moment tout est perdu. La république ne conservera aucune loi, aucune jurisprudence, aucune forme, aucun principe, aucun génie certain; et mille décrets contraires

serviront de prétexte, de titre et d'aliment à la tyrannie des peuples.

Les assemblées de la puissance législative sont-elles trop rares ? Les magistrats, éblouis de leur pouvoir, croiront ne plus avoir de juges. Ils se livreront à leur ambition; ils formeront des cabales; leurs intrigues sèmeront la corruption; et la nation assemblée n'ayant plus assez de force pour réprimer des abus et des vices qui auront acquis par l'habitude un certain empire, elle se trouvera les mains liées; et fatiguée des efforts qu'elle aura faits pour réparer une partie de ses maux, elle désespérera enfin de les guérir. S'il est possible que les assemblées législatives se tiennent régulièrement tous les ans dans des temps et des lieux marqués, mais sur-tout qu'une nation ne soit jamais séparée plus de trois ans de suite, elle s'accoutumeroit à s'oublier.

En méditant l'histoire, vous remarquerez, monseigneur, que si ces assemblées n'ont pas des magistrats particuliers et distingués des magistrats ordinaires, l'ordre naturel des choses sera renversé; et que la puissance législative, qui ne doit rien avoir de supérieur ni même d'égal, sera cependant subordonnée

à des magistrats qu'elle a droit de juger et de punir. Ne doit-il pas en résulter plusieurs inconvéniens ? Qu'il soit permis aux magistrats ordinaires de faire des représentations et des remontrances ; mais que les magistrats des comices et les représentans de la nation puissent seuls proposer des lois. Ce droit leur appartient, et ne sera pas dangereux, parce qu'ils ne sont point chargés de faire exécuter les lois, et que leur pouvoir expirant quand ils se séparent, ils sont seuls véritablement attachés à la liberté de la nation. Que les magistrats ordinaires, semblables à Valerius Publicola, qui, par respect pour la majesté du peuple romain, fit baisser ses faisceaux en entrant dans la place publique, ne paroissent aux assemblées que comme de simples citoyens qui viennent apprendre ce qu'on leur ordonne d'observer et de faire observer.

Avec quelqu'empire que les magistrats commandent aux citoyens, jamais leur autorité ne sera dangereuse, s'ils doivent rendre compte de leur administration, s'ils sont choisis par le peuple, et sur-tout s'ils ne possèdent que des magistratures courtes et passagères, qui ne leur donneront pas des

intérêts distingués de ceux de la république. Voulez-vous qu'ils aient une vigilance éclairée, courageuse et toujours égale ; que le prix du bien qu'ils auront fait soit l'espérance de pouvoir, après quelques années de repos, être encore revêtus de la même dignité. Qu'il ne soit jamais permis de continuer un magistrat dans ses fonctions, quand le temps de sa magistrature est expiré. Cette règle ne doit souffrir aucune exception : il ne faut pas même y déroger en faveur d'un Aristide, d'un Thémistocle, d'un Camille ou d'un Scipion. L'histoire vous apprendra, monseigneur, que l'intrigue, la cabale et l'esprit de parti n'ont jamais manqué de profiter des honneurs extraordinaires qu'on a accordés à quelques grands hommes.

La puissance exécutrice doit être partagée en autant de branches différentes que la société a de besoins différens. Les Romains eurent des consuls, des censeurs, des préteurs, des édiles, des questeurs, des pontifes, des tribuns, un sénat, et quelquefois un dictateur. Que le partage de la puissance entre les magistratures ne soit jamais fait avec assez peu d'art, pour que l'une soit un obstacle aux opérations de l'autre. Rien n'est

plus dangereux dans un état, que des magistrats qui ont des prétentions indécises et opposées, ou qui ne connoissent ni l'étendue ni les bornes de leur autorité et de leur devoir. Un autre mal qui n'est peut-être pas moins grand, c'est de voir dans une république des magistrats inutiles. C'est parce qu'ils n'ont rien à faire qu'ils veulent se mêler de tout; leur inquiétude n'est propre qu'à embarrasser et gêner les ressorts du gouvernement. Imitez la prudence des Romains qui, dans les affaires extraordinaires, créoient des décemvirs ou des magistrats, dont le pouvoir finissoit avec la commission dont ils étoient chargés.

Je passe rapidement, monseigneur, sur les moyens que la politique peut employer pour soumettre les magistrats à l'empire des lois. J'aurai occasion de traiter cette matière avec plus d'étendue, lorsque dans la seconde partie de cet écrit j'aurai l'honneur de mettre sous vos yeux un examen des principaux gouvernemens de l'Europe. Mais avant que de finir ce chapitre, je dois vous avertir de vous tenir en garde contre ces historiens timides qui, ne connoissant ni l'homme ni la société, ne voient la paix et l'ordre qu'où

ils voient un calme stupide. Si vous les en croyez, jamais le magistrat ne sera assez puissant, jamais le peuple ne sera assez accablé et assez soumis. Leur politique enseigne la tyrannie, et au lieu de gouverner par les lois, ils veulent étonner par des coups d'état. Défiez-vous de ces espèces de romanciers qui, pour intéresser et attacher leurs lecteurs, se plaisent à jeter l'alarme dans leur esprit, et leur présentent par-tout des précipices. Pour vous, monseigneur, ne vous laissez jamais effrayer par ces peintures puériles. Les débats ordinaires dans les gouvernemens mixtes, loin de les ébranler, en affermissent la constitution. Ils prouvent la liberté d'un état, et si je puis parler ainsi, la force de son tempérament. Un calme profond est au contraire l'avant-coureur de sa décadence. C'est la preuve que les mœurs se corrompent, que la patrie, la liberté et le bien public ne sont plus des objets assez intéressans pour remuer les esprits, et que les citoyens sont enchaînés par la crainte, ou vendus à la faveur et à l'avarice.

CHAPITRE V.

QUATRIÈME VÉRITÉ.

Qu'il faut se précautionner contre les passions des étrangers.

Si chaque nation, séparée de toutes les autres, ne devoit être occupée que d'elle-même; si des mers impraticables ou de vastes déserts coupoient toute communication entr'elles, la politique presque toute entière se borneroit à ce que je viens de dire de l'impartialité des lois et de l'autorité des magistrats. Mais il n'en a pas été ordonné ainsi, monseigneur; et sans parler de l'art des navigateurs qui semble, au contraire, avoir rapproché tous les peuples pour multiplier, mêler, confondre et embrouiller leurs intérêts et leurs affaires, les continens des deux mondes sont trop vastes pour ne renfermer qu'une seule société. Des peuples libres, indépendans et liés entr'eux par les seuls devoirs de l'humanité et les droits des nations, sont voisins, se touchent, et semblent se confondre sur leurs frontières. Vous

devez conclure de-là qu'il ne suffit pas à un état de se précautionner contre ses propres passions, il ne doit pas moins se défier de celles des étrangers.

Les nations, dit Cicéron, devroient ne se regarder que comme les différens quartiers d'une même cité. La nature a établi une société générale entre tous les hommes; les états se doivent les mêmes devoirs que les familles réunies sous un même gouvernement. Notre raison nous tient ce langage; mais nos passions en tiennent un tout différent; et il n'est que trop vrai que tous les peuples tendent à se corrompre et à se ruiner mutuellement. Le commerce qui les unit ne sert qu'à rendre plus facile la communication de leurs vices; une rivalité odieuse les divise, et souvent ils se déchirent par des guerres cruelles. Tel est le tableau que présente l'histoire; et il n'aura rien d'étonnant pour vous, monseigneur, si vous ne perdez pas de vue cet empire absolu avec lequel les passions gouvernent les hommes.

Il est évident que l'avarice, l'ambition et la haine ont allumé toutes les guerres qui ont déjà fait périr tant de peuples, et qui changeront encore mille fois la face du monde. C'est donc contre ces passions que la politique doit se prémunir;

munir; et l'histoire lui en apprendra les moyens les plus sûrs.

Voulez-vous ne pas craindre l'avarice des étrangers? commencez-vous même par ne pas croire que vous ne serez heureux qu'autant que vous serez riche. Suivez le conseil que Lycurgue donnoit aux Spartiates, et que Platon a répété dans ses écrits. Que vos richesses ne soient pas capables de tenter la cupidité de vos voisins. On craindra toujours d'offenser un peuple pauvre, et qui est content de sa pauvreté. Je vous supplie, monseigneur, de suspendre un moment votre lecture, et de rechercher par quelles causes les nations riches ont toujours été vaincues et subjuguées par les nations pauvres. Les cantons Suisses sont beaucoup moins riches que les Provinces-Unies, et voilà pourquoi ils ont beaucoup moins d'envieux, de rivaux et d'ennemis. Les bourgeois de Berne ont-ils bien songé à ce qu'ils faisoient, s'il est vrai qu'ils amassent un trésor dans leur ville; c'est la boîte de Pandore apportée parmi eux. Il n'est pas question d'examiner ici les ravages que cet or accumulé produiroit chez eux, si des mains infidelles le pilloient; que ces richesses, si elles existent, soient toujours enfouies. Mais il peut arriver une circonstance où l'espérance

de les piller exaltera assez les passions pour déranger l'heureuse harmonie qui règne entre les familles souveraines et les familles sujettes. Ce trésor, en excitant l'envie et l'avarice, peut exposer les Bernois à devenir la proie d'un ravisseur étranger, ou du moins à soutenir une guerre dangereuse.

Qu'un état se garde d'acheter la paix, comme ont fait les empereurs romains et tant d'autres princes aussi lâches qu'eux. Donner de l'or à ses ennemis pour les éloigner de ses frontières, c'est les appeler dans le cœur de ses provinces. Je ne vois pas que les peuples qui ont médité et exécuté de grandes choses aient payé à prix d'argent les services de leurs alliés. Ce commerce, commun aujourd'hui en Europe, est une preuve de foiblesse, d'avarice et de mauvais gouvernement: pourquoi ne faire qu'un vil trafic de l'amitié, qui ne doit pas être entre les états moins sacrée ni moins fondée sur l'estime qu'entre les particuliers? Qui sait se faire respecter par sa fidélité, sa justice, sa prudence et son courage, n'aura jamais besoin d'acheter des amis. L'état qui manque de ces qualités n'y suppléera point par sa libéralité. En achetant des alliés, il leur apprendra à mettre leurs services à l'enchère, ils le rançonne-

ront, ils le serviront mal, ils le trahiront même si quelque puissance les paie pour être des traîtres. Les Romains n'ont eu notre politique que quand leur décadence annonçoit leur ruine.

Pour imposer à l'ambition, il faut l'intimider. Doit-on donc affecter de l'orgueil, vouloir dominer chez ses voisins, prendre des airs insolens et menaçans de hauteur, se faire un point d'honneur de ne point reculer quand on a tort, et se targuer de ses forces? Non. L'expérience de tous les siècles vous apprend que par cette conduite on révolte plus qu'on n'intimide, et que pour contenir l'ambition on allumeroit la haine; passion par sa nature plus inconsidérée, plus aveugle, plus hardie et plus entreprenante que l'autre. Il faut avoir des forces; mais pour les rendre plus considérables, il ne faut offenser ni menacer personne; il faut montrer qu'on peut attaquer, mais se tenir sur la défensive. C'est par cette conduite savante et moderée que la politique évite la haine des étrangers, et s'en fait respecter en contenant leur ambition. Si vous voulez conserver la paix, soyez toujours prêt à faire la guerre avec avantage: maxime usée dans les livres, et inconnue dans la pratique.

Que la paix ne vous plaise pas parce qu'elle est compagne de la mollesse, des plaisirs et de l'oisiveté, car vos citoyens ne seroient que des lâches; mais parce qu'elle est l'état naturel de l'homme, et le seul conforme à la justice et à la nature d'un être raisonnable; et vous aurez l'ame élevée. Si un peuple s'accoutume à juger des forces par le nombre de ses bras et de ses forteresses, c'est une preuve qu'il néglige la discipline, qu'il n'en connoît pas le prix, et qu'il a peu de vertus militaires. Pour suppléer à ce qui lui manque, il assemblera bientôt des armées innombrables, mais ce seront les armées de Xercès et de Darius, destinées à être battues par des poignées de Grecs ou de Macédoniens disciplinés.

Il faut qu'on ne puisse attaquer un état sans craindre de s'exposer au ressentiment de ses alliés; il doit donc leur être sincèrement et fidellement attaché. Si vous voulez que vos alliances soient solides, commencez par penser que les intérêts de vos alliés sont les vôtres, et n'en attendez jamais que ce que vous devez en attendre. Etudiez le caractère, le génie, les mœurs, les vertus, les vices, les forces, la foiblesse des peuples qui peuvent vous servir, ou que vous devez craindre. Connoissez la

nature, les caprices et les erreurs des passions humaines pour vous mettre en état de les ménager ou de vous en servir. Ne confondez jamais vos alliés et vos ennemis naturels; ne craignez jamais de trop bien servir les premiers, et ménagez les seconds, mais sans bassesse et sans cesser de vous en défier. Dans toute l'Europe, les traités ne sont depuis long-temps qu'un jeu : on diroit que les peuples ne se rapprochent que pour se tendre des piéges; et il est rare que des alliés ne se reprochent pas des négligences et même des perfidies. Pourquoi ? C'est que l'on contracte presque toujours sans savoir précisément ce qu'on veut; c'est qu'une ambition puérile, des espérances frivoles ou une haine aveugle dressent souvent les articles des alliances; c'est qu'on ne veut que sortir d'un mauvais pas, et qu'au lieu de porter sa vue dans l'avenir et d'être occupé de ses intérêts généraux qui ne changent jamais, on ne songe qu'au moment présent : que le principe et la fin de toute alliance soit donc la seule conservation des alliés. Je ne m'arrête pas monseigneur, sur ces objets importans; je les ai traités ailleurs, et je vous prie de me permettre de vous renvoyer aux

Entretiens de Phocion et aux principes des Négociations.

La haine n'est qu'une passion destructive des états, quand, étant convertie en habitude par une longue suite d'injures faites ou reçues, deux nations se sont fait un principe de se regarder comme ennemies. Alors la politique ne juge plus de ses intérêts que par ses préjugés ; elle fait la double faute de se livrer à ses passions et de s'exposer à celle des étrangers. Il est aisé à la naissance des premiers différens de prévenir la haine. Pourquoi ne pas consulter alors la justice ? J'aurai tort, si on peut me citer un peuple qui se soit mal trouvé d'avoir été juste. Quand la haine est une fois formée, pourquoi la nourrir, au lieu de l'éteindre ? Est-il si doux de faire du mal à ses ennemis, qu'il doive paroître avantageux d'ébranler sa constitution et de s'exposer à périr, en les rendant plus entreprenans, plus audacieux et plus implacables ? Cessez de haïr par un effort de politique, et vous parviendrez enfin à vous faire aimer.

L'histoire prouve par mille exemples, qu'un peuple ne mérite point la haine d'un autre peuple, sans se rendre suspect à tous ses voisins;

et bientôt il excitera une indignation générale. Par combien d'actes de justice, de modération et de générosité les Spartiates ne furent-ils pas obligés de faire oublier la cruauté avec laquelle ils traitèrent les Messéniens ? La haine envenimée qu'ils montrèrent contre Athènes, à la fin de la guerre du Péloponèse, ne souleva-t-elle pas toute la Grèce contr'eux ; et cette haine ne ruina-t-elle pas leur république ? L'histoire de la grandeur et de la décadence des Romains met encore cette vérité dans un plus grand jour. Tant que ce peuple, attaché aux règles de la justice, fit la guerre avec générosité et la paix sans abuser de ses avantages, une foule d'alliés s'empressa de contribuer à ses succès. Ses ennemis, réduits à leurs seules forces, n'avoient point cette confiance, cet acharnement ou ce désespoir que la haine inspire, et qui étoient nécessaires pour suspendre et arrêter la fortune des Romains. A peine la république corrompue par une trop grande prospérité commence-t-elle à se rendre suspecte, qu'elle paroît moins puissante, quoiqu'elle ait entre les mains toutes les forces de l'univers. Son avarice et sa cruauté la rendent odieuse, et son empire est ébranlé. Les nations consternées et à moitié assujetties trouvent des res-

sources dans leur haine, et parviennent à ruiner leurs vainqueurs.

Ce n'est pas contre ces trois passions seulement que la politique doit se précautionner. Ce ne sont pas toujours des ennemis armés qu'un état doit le plus redouter; c'est souvent ses propres amis qu'il est plus sage de craindre. Lycurgue ne l'ignoroit pas : aussi sa loi, appelée la *xénélasie*, ne permettoit-elle aux Lacédémoniens de sortir de chez eux que pour exécuter quelque commission de la république. Quand ils étoient obligés de recevoir quelqu'étranger, cette loi ordonnoit de lui donner un *proxène*; sorte d'inspecteur, qui éclairoit sa conduite, et l'obligeoit à cacher ses vices.

Des voisins qui par leur commerce nous communiquent leur oisiveté, leur mollesse, leur faste, leur luxe et leur avarice, sont plus redoutables que des armées qui ravagent nos campagnes. Des soldats qui nous pillent donnent de l'indignation, et l'indignation tend les ressorts de notre ame; mais des amis qui nous corrompent, nous anéantissent en effet. Une armée étrangère dans le cœur de la Suisse, lui feroit-elle plus de mal que les mœurs de leurs voisins? Cynéas, avec la doctrine empoison-

née d'Epicure, étoit plus dangereux pour les Romains que Pyrrhus.

Quoique j'aie déjà pris la liberté de vous conseiller, monseigneur, la lecture des Entretiens de Phocion, et qu'ainsi je puisse me dispenser de faire voir ici par quels liens étroits la morale et la politique sont unies, je ne puis m'empêcher de remettre encore sous vos yeux quelques vérités qu'on ne peut trop répéter aux princes, et que la politique moderne s'obstine à regarder comme des erreurs.

Les anciens pensoient que la morale est la base de la politique; que sans les mœurs, c'est-à-dire, sans le mépris des richesses, la tempérance, l'amour du travail et de la médiocrité, les lois s'écroulent, et le bonheur fuit loin des républiques. Cette doctrine est consignée dans tous leurs écrits. Que disent, au contraire, les institutions de la plupart des peuples de l'Europe? Lisez, si vous le pouvez, ces ouvrages sans nombre que l'ignorance et l'avarice nous ont dictés sur le commerce et les finances; vous y trouverez par-tout des principes opposés à ceux des anciens. Qui se trompe d'eux ou de nous? Il est du moins évident que les philosophes anciens vouloient faire d'honnêtes gens, et que les nôtres, qui ne paroissent que des

talens, en un mot, et sur-tout la justice qui doit être l'ame de toutes leurs pensées et la fin de toutes leurs entreprises. Si la société achète aujourd'hui à prix modique les actions qui sont nécessaires, demain elle ne remuera les ames qu'en donnant de plus grandes récompenses; et bientôt, au milieu de toutes les richesses de l'univers, elle sera trop pauvre pour contenter une avidité à laquelle on aura appris à ne mettre aucune borne. Les richesses ne sont qu'un ressort qui s'use en peu de temps. Les rois de Perse et les empereurs romains étoient riches : à quoi leur ont servi leurs richesses ? Je suis long, monseigneur, mais j'écris dans un siècle où toutes les ames sont vénales : je combats des préjugés qu'il est presqu'impossible de détruire; et les écrivains qui louent l'argent, le luxe et nos passions, sont bien plus longs que moi. Je ne dis plus qu'un mot. Si la Perse a dû être subjuguée par les Macédoniens; si Carthage a dû être vaincue par les Romains, la providence n'a donc pas voulu que les richesses fussent un moyen dans les mains de la politique pour faire fleurir une société.

CHAPITRE VI.

CINQUIÈME VÉRITÉ.

Que les états ne doivent pas se proposer un autre bonheur que celui auquel ils sont appelés par la nature.

UN ancien a cru que les états, sujets aux mêmes vicissitudes que l'homme, ont leur enfance, leur jeunesse, leur virilité et que la vieillesse enfin leur annonce la mort. Cette idée peu approfondie a été adoptée comme une vérité. On est assez généralement persuadé que le corps de la société est soumis, ainsi que les citoyens qui le composent, aux lois inévitables de la mort. L'écrivain le plus éloquent de nos jours a soutenu ce paradoxe : « Si Sparte et Rome, dit-il dans son contrat social, ont péri, quel état peut espérer de durer toujours ? Si nous voulons former un établissement durable, ne songeons point à le rendre éternel. Pour réussir, il ne faut pas tenter l'impossible, ni se flatter de donner à l'ouvrage des hommes une solidité que les choses humaines ne comportent pas.

Je dois mourir, parce que le temps seul

flétrit, use et détruit en moi tous les organes et les ressorts de la vie, et que je ne puis m'en créer de nouveaux. Il n'en est pas de même du corps de la société, dont toutes les parties se renouvellent incessamment par de nouvelles générations. Elle a toujours des vieillards pour délibérer, et des jeunes hommes pour exécuter. Je sais que nous naissons tous avec des passions qui nous inclinent vers le vice, et que par conséquent tout état a une tendance à la corruption et à sa fin. Je sais qu'aucun peuple jusqu'à présent n'a pu y résister; mais est-il permis d'en conclure qu'aucun peuple ne pourra faire ce qu'aucun peuple n'a encore fait? Ce n'est point la faute de la nature, si nous détournons nos passions de l'usage et de la fin pour lesquels elles nous ont été données. Retenues dans de certaines bornes, elles donnent de l'activité à la vertu, et nous conduiront au bonheur. Au lieu de les retenir, pourquoi les irritons-nous? au lieu de les diriger, pourquoi leur permettons-nous de nous conduire? C'est la faute du législateur, si les lois nous égarent; c'est sa faute, si son gouvernement ne conserve pas toujours sa première force et sa première intégrité.

Sparte, en sortant des mains de Lycurgue,

étoit faite pour vivre éternellement. Pourquoi, après six siècles de prospérité, se relâche-t-elle de l'attention qu'elle devoit avoir sur elle-même? Pourquoi n'épie-t-elle pas continuellement les ruses et les artifices des passions pour les prévenir ? Quand elles ont fait une plaie légère aux mœurs et aux lois, pourquoi les Spartiates la négligent-ils ? Pourquoi la déchirent-ils ? Pourquoi la laissent-ils s'envenimer ? S'il ne tenoit qu'à eux d'y appliquer un remède efficace, s'il étoit aisé d'étouffer le germe d'avarice que leur donnèrent les dépouilles de Mardonius, s'ils pouvoient sans peine reprendre leur première vertu, pourquoi dira-t-on que le terme fatal pour Lacédémone étoit arrivé et que rien ne pouvoit le retarder ? Après la guerre du Péloponèse même, temps où les Spartiates commençoient à avoir tous les vices des autres Grecs, étoit-il impossible que ce peuple s'aperçût qu'il renonçoit aux institutions de son législateur, et qu'il sacrifiât à sa sûreté sa vengeance, son avarice et son ambition ? Pourquoi ne pouvoit-il pas avoir un second Lycurgue qui l'arrachât une seconde fois à ses vices ? Il est certain que, loin d'affoiblir les lois, le temps, au contraire, les rend plus précieuses et plus respectables aux citoyens. Sparte a péri, non

pas parce qu'il est de l'essence de tout état de mourir, mais parce que de mauvais magistrats et de mauvais politiques l'ont immolée à leur avarice et à leur ambition quand ils pouvoient la sauver.

C'est l'impartialité de la législation ; c'est l'obéissance des magistrats aux lois, et des citoyens aux magistrats ; c'est la conduite prudente et courageuse d'un peuple à l'égard des étrangers, qui le rendent heureux et florissant; mais c'est la manière dont il use de ces instrumens du bonheur, qui décide de la durée plus ou moins longue de son existence. Cet état heureux, pour subsister éternellement, n'a qu'à ne pas abuser de la sagesse de ses lois, c'est-à-dire, qu'il ne doit rechercher que la prospérité à laquelle la nature lui permet, ou plutôt lui ordonne d'aspirer. C'est-là ce qui consolide de jour en jour son gouvernement. S'il viole l'ordre prescrit par la nature, s'il s'égare, s'il fait un mauvais emploi de ses forces, de sa sagesse et de son bonheur, ses lois s'affoibliront, ses mœurs se dégraderont, et au milieu de sa prospérité même, on découvrira la cause de sa ruine.

Quel est donc ce bonheur que la politique doit se proposer ? C'est, monseigneur, la médiocrité.

diocrité. Pour s'en convaincre, il suffiroit peut-être de faire quelques réflexions sur notre foiblesse, et de voir qu'une trop grande prospérité est un fardeau que nous ne pouvons supporter. Qu'une république gouvernée par les principes que j'ai établis aspire à ce qu'on appelle communément une grande fortune, il n'est pas douteux qu'elle n'y parvienne. Elle trouvera en elle-même les forces et les ressources dont elle aura besoin. Elle prendra naturellement les moyens les plus propres pour réussir; elle aura sans effort la fermeté, le courage et la patience nécessaires pour vaincre les plus grands obstacles. Mais quel est le terme où ces malheureux avantages la conduiront? Ouvrez l'histoire, monseigneur; elle vous en instruira.

Le gouvernement de Carthage, dit Aristote, fut établi à-peu-près sur les mêmes principes que celui de Lacédémone : le partage de la puissance publique étoit tel qu'on ne devoit craindre ni la tyrannie ni l'anarchie. Les citoyens étoient unis, et leur union les faisoit respecter : le travail de leurs mains et la récolte de leurs champs suffisoient à leurs besoins. Que faut-il davantage aux hommes ? Malheureusement cette république, qui n'étoit pas

entièrement dégagée des préjugés et des passions de Tyr, se dégoûta du bonheur solide, mais peu brillant, dont elle jouissoit. Elle ne put résister à l'attrait d'une grande fortune que lui offroit sa situation; elle ouvrit son port au commerce, acquit des richesses qui lui donnèrent de l'orgueil; et se sentant une sorte de supériorité sur ses voisins, elle en abusa, elle fit des conquêtes. Dès ce moment, Carthage, déchirée par tous les vices qui marchent à la suite de l'avarice et de l'ambition, vit anéantir l'autorité des lois. Les cabales, les factions, les partis y décidèrent de tout; et ne pouvant plus se corriger, elle trouva sa ruine au milieu de ses richesses et de ses triomphes.

N'est-ce pas l'ambition de Sésostris qui a perdu l'Egypte, si heureuse et si florissante tant qu'elle s'est sagement tenue dans ses limites? Cyrus a été le Sésostris des Perses; il a conquis de vastes provinces; mais dès que ce peuple a été le maître de l'Asie, n'a-t-il pas été accablé sous le poids de sa fortune? N'est-il pas devenu aussi esclave et aussi lâche qu'il avoit été libre et courageux? Mettez-vous, monseigneur, à la place de Cyrus; examinez sa situation après ses conquêtes, et imaginez par

quels moyens vous auriez pu empêcher que vos lois, votre gouvernement, vos successeurs et vos sujets ne se corrompissent. Faites, je vous prie ce travail, vous ne trouverez pas ce que vous chercherez; mais vous vous convaincrez parfaitement de la vérité de mes réflexions. En lisant l'histoire de la république romaine, on voit avec douleur qu'elle ne se sert de la sagesse de ses lois et de ses institutions que pour se détruire. On voit avec chagrin que chacun de ses triomphes est un pas qu'elle fait vers sa décadence; on est irrité qu'elle ne se serve de ses vertus que pour acquérir des vices.

J'ai tort, monseigneur, si Carthage, l'Egypte, la Perse et Rome pouvoient former de grands empires, subjuguer leurs voisins, avoir de grandes richesses, et conserver les mœurs, les lois et le gouvernement qui les avoient rendues capables de faire des choses si difficiles. J'ai tort si ces puissances avoient quelque moyen de ne pas se laisser enivrer par le poison de leur prospérité; s'il leur étoit possible de vaincre des peuples riches sans s'enrichir de leurs dépouilles, et d'acquérir des richesses sans préférer l'argent, le luxe et la mollesse à la pauvrete, à la simplicité et à la tempérance.

Après ce que j'ai dit sur la corruption qui accompagne les richesses, il est inutile de m'étendre davantage sur cette matière. D'ailleurs, vous avez, monseigneur, l'âme trop élevée et trop noble, et vous êtes encore trop jeune pour que l'amour de l'argent soit un motif capable de vous remuer. Il suffit de vous avertir, et je l'ai déjà fait bien des fois, que notre politique moderne est dans l'erreur la plus dangereuse quand elle regarde l'argent comme le nerf de la guerre et de la paix, et le principe du bonheur.

Mais ce n'est jamais trop tôt qu'on peut prémunir un prince contre l'ambition : tout ce qui vous entoure n'est malheureusement que trop propre à vous faire regarder cette passion comme la vertu des grandes ames. Mille bouches s'ouvrent continuellement pour louer les conquérans ; on vous crie que de grandes provinces, des millions de sujets et des revenus immenses font un grand prince. Xercès et Claude, élevés sur les deux trônes les plus puissans qu'il y ait eu dans le monde, n'étoient-ils pas les derniers des hommes ? Plus l'empire est grand, plus le prince paroît petit et incapable de gouverner.

Ayez toujours présent à l'esprit, monseigneur, que sans la justice, il n'est ni véritable gloire, ni grandeur solide, ni bonheur durable, et que les hommes ne sont pas grands par leurs passions, mais par leur raison. Les particuliers sont obligés de se lier entr'eux par les conventions de la société, et d'y obéir pour être heureux; soyez convaincu que les sociétés, sous peine d'être malheureuses, doivent de même observer entre elles les lois de bienveillance qui unissent les citoyens. Il leur est ordonné de s'aider et de se secourir : le droit des gens est un droit sacré; c'est la nature qui nous l'a donné, et nous sommes punis pour y avoir substitué les maximes barbares que nos passions nous ont dictées. C'est une proposition plus absurde encore qu'impie, que la providence ait condamné les hommes à déchirer et tourmenter leurs pareils pour se rendre heureux. Si une nation ambitieuse n'a pas les qualités nécessaires pour réussir dans ses entreprises, l'histoire vous apprendra qu'elle s'affoiblit d'abord par les efforts inutiles qu'elle fait pour s'élever. Elle épuise ses forces en se faisant haïr; et déchue de ses espérances, finit infailliblement par éprouver la vengeance

de ses ennemis qui la méprisent. Si ses institutions lui donnent des succès, l'histoire vous apprendra encore qu'elle se dégrade par ses triomphes, parce que sa prospérité lui ôte nécessairement l'art d'employer ses forces et la plupart de ses vertus. Quel terrible exemple pour les ambitieux que la république romaine qui tombe sous le joug de quelques-uns de ses citoyens, parce qu'elle a étendu son empire sur le monde entier !

La plupart des hommes ne sont malheureux, que parce qu'ils dédaignent avec stupidité le bonheur que la nature a mis sous leur main, pour courir après les chimères que leur présentent leurs passions. Ils cherchent avec peine et loin d'eux ce qu'ils trouveroient sûrement au-dedans d'eux-mêmes s'ils vouloient connoître le prix de la médiocrité. La nature qui veut unir les hommes, et dont l'objet est certainement de les rendre heureux les uns par les autres, pouvoit-elle attacher le bonheur à une autre condition que la médiocrité, dont la vertu propre est de tempérer et de régler les passions qui troublent le monde, de nous satisfaire à peu de frais, et par-là même, de ne point rendre un homme incommode et suspect à un autre homme.

Un état qui est assez sage pour se contenter de la médiocrité de sa fortune, est un état, monseigneur, qui peut et doit vivre éternellement, si d'ailleurs il se conforme aux règles dont je viens d'avoir l'honneur de vous entretenir.

CHAPITRE VII.

Application des vérités précédentes aux événemens généraux rapportés dans l'histoire ancienne.

ON l'a dit cent fois, monseigneur, et il faudra encore le dire mille, et peut-être inutilement : dans les états où un despote possède toute la puissance publique, les sujets esclaves n'ont ni patrie, ni amour du bien public. Conduits comme de vils troupeaux, et toujours sacrifiés à quelque passion du maître ou de ses favoris, je ne sais quelle indifférence stupide engourdit les ressorts de l'ame, et dégrade l'humanité. Sous ce gouvernement, les mœurs publiques sont nécessairement mauvaises. Les richesses doivent

par principe être préférées à tout le reste ; parce que le prince, qui possède de grands trésors ou de grands revenus, doit faire estimer l'avarice, le luxe et la prodigalité. Les lois seront partiales, parce que le prince est homme, et qu'il n'aura jamais la sagesse et le courage de ne pas sacrifier la nation à ses courtisans et à ses valets. On n'obéira pas aux lois, parce qu'on y craint et respecte plus la faveur et le crédit que les lois.

Ne cherchez dans le despotisme aucune suite dans les vues, dans les projets, dans les entreprises : à chaque prince qui se succède ou à chaque ministre qu'il choisit, il se succède une nouvelle politique, ou plutôt une nouvelle passion. La fortune place les monarques sur le trône; mais elle les place au hasard. La nature ne les fait pas plus intelligens que les autres hommes, et leur éducation ordinairement dégrade encore les dons de la nature. L'état avoit besoin d'un homme ferme et courageux, et il obéit à un homme indolent, timide et paresseux. Le poids énorme du despotisme écrase les talens dans le despote comme dans les esclaves. Tel prince est justement méprisé, qui eût été estimé dans un rang inférieur, et

peut-être un excellent magistrat dans une république. Le gouvernement de ses prédécesseurs ayant humilié et corrompu toutes les ames, il ne trouve plus les instrumens nécessaires pour faire le bien, et son embarras le jette dans l'inaction. Enfin la nature fait-elle un effort? Place-t-elle sur le trône un homme dont le génie et les talens, développés par quelques circonstances heureuses, rompent tous les obstacles qui les arrêtent? C'est un beau jour, mais court, et la nuit qui succède paroîtra plus obscure. Ce prince paroît grand, parce qu'on le compare à ses pareils; il seroit petit, si on comparoit ses actions aux devoirs indispensables d'un homme qui s'est imprudemment chargé de faire seul le bonheur de ses sujets.

Ce gouvernement éprouve des agitations à sa naissance; car des hommes accoutumés à être libres n'obéissent pas sans peine à un maître; mais ces agitations même, si elles ne rétablissent pas promptement la liberté, sont bientôt traitées d'attentats contre la tranquillité publique, et servent ordinairement de prétexte pour hâter et affermir la puissance du prince. On ne doit pas être étonné des délations, dirai-je, infâmes ou ridicules,

qui effrayèrent sous les premiers empereurs romains. Les actions les plus indifférentes devinrent des crimes. Plus les citoyens avoient été libres, plus il falloit se hâter d'étouffer dans les esclaves le sentiment de l'ancienne liberté. Après quelques efforts, le peuple se lasse par paresse, par inconsidération et par ignorance de défendre les anciennes lois. Content de la plus légère satisfaction, après les plus grandes injures, il ne demande pas mieux que d'espérer un avenir heureux, pour se consoler du présent qui l'afflige : on diroit qu'il aime à se tromper, et les plus légères promesses suffisent pour le tranquilliser.

Quand le prince, en divisant les ordres de l'état, et les menaçant les uns par les autres, est enfin parvenu à s'emparer de toute la puissance publique, et ne plus craindre ses sujets, les citoyens les plus considérables se précipitent au-devant du joug par bassesse, par flatterie, par ambition et par avarice. Le peuple, accoutumé par la crainte et par l'exemple des grands, à obéir machinalement, ne sait plus s'il est de la même espèce qu'eux, et croit enfin que sa situation déplorable est son état naturel. Il parvient

à regarder sa stupidité comme le fondement et le gage de son repos et de la sûreté publique : il se croiroit malheureux s'il lui étoit permis de se remuer. Si par hasard on lui laisse la liberté de respirer un moment dans sa misère, il croit recevoir une grâce, et, emporté par l'enjouement de sa reconnoissance, il ne manquera pas de se charger de nouvelles chaînes. Dès-lors on ne distingue plus les intérêts de la nation des passions et des caprices de son maître. La vérité proscrite est condamnée au silence. Chaque sujet, aussi indifférent sur l'avenir que sur le passé, blâme et loue tout. Il y a une assemblée d'hommes, mais il n'y a plus de société, parce que le propre de l'esclave est de ne penser qu'à lui. Si l'état subsiste, c'est qu'il n'a pas la force de se dissoudre lui-même; mais qu'il s'élève contre lui un ennemi qui n'ait pas les mêmes vices, et rien ne pourra empêcher sa ruine.

L'aristocratie qui confère le pouvoir souverain à des familles privilégiées se conduit avec plus d'ordre, de suite et de méthode que le gouvernement dont je viens de parler, à moins que l'état ne soit partagé par deux factions qui cherchent mutuellement à se

perdre pour dominer. Ses sujets compteront davantage sur la stabilité des lois que les sujets d'un despote. Ses alliés lui sont plus attachés, parce que ses alliances seront moins incertaines. Cependant la république ne sera pas florissante, si les familles patriciennes, par une espèce de prodige, ne tempèrent la rigueur naturelle de leur joug, et n'invitent leurs sujets à croire qu'ils ont une patrie.

On n'a point vu l'aristocratie se porter à de certains excès de violence et de barbarie qui ont déshonoré quelques princes ; mais les hommes ont-ils besoin d'un Caligula ou d'un Néron pour être malheureux ? Elle est toujours plus défiante, plus jalouse, plus soupçonneuse, plus timide que le gouvernement d'un seul, et par conséquent plus injuste. Des patriciens qui ne sont pas séparés de leurs sujets par un long intervalle, souffriront-ils patiemment que des plébéïens, faits pour obéir, osent avoir des vertus, des talens, du crédit et de la considération ? La société fleurira-t-elle sous une tyrannie sourde, et d'autant plus accablante, qu'elle s'exerce par le ministère même des lois, ou du moins des formes juridiques ?

Si les institutions particulières de ce gou-

vernement autorisent les patriciens à avoir des talens, et donnent l'essor à leur génie, les passions seront plus libres ; et l'état, continuellement vexé par les cabales, les intrigues et les partis des grands, sera dans le trouble, jusqu'à ce qu'enfin l'oligarchie ou la tyrannie de plusieurs fasse place à la tyrannie d'un seul. Si l'aristocratie a pris des mesures efficaces pour prévenir l'ascendant qu'une famille patricienne pourroit prendre sur les autres par ses services, ses richesses et son mérite, l'état n'évitera les désordres d'une révolution domestique, que pour tomber dans la langueur, et préparer à ses ennemis une conquête plus aisée. On ne conservera cette égalité nécessaire à l'aristocratie, qu'en gênant tellement les nobles, qu'ils ne puissent avoir ni montrer impunément des talens supérieurs. Les voies sourdes et détournées de l'intrigue seront seules en honneur. Personne n'osera se montrer tel qu'il est. Dès-lors, tout doit s'affaisser, se dégrader, s'anéantir, et au premier orage qui s'élèvera, la république, qui a craint les talens, manquera de pilotes pour la conduire.

Dans la démocratie, le citoyen, toujours disposé à confondre la licence et la liberté,

craint de s'imposer un joug trop dur par ses propres lois, et ne regarde ses magistrats que comme les ministres de ses passions. Le peuple sait qu'il est véritablement souverain; il aura des complaisans, des flatteurs, et par conséquent tous les préjugés et tous les vices d'un despote. Dans les deux gouvernemens dont j'ai d'abord parlé, on manque de mouvement : dans la démocratie, il est continuel, et devient souvent convulsif. Elle offre des citoyens prêts à se dévouer au bien public, elle donne à l'ame les ressorts qui produisent l'héroïsme; mais, faute de règles et de lumières, ces ressorts ne sont mis en mouvement que par les préjugés et les passions. Ne demandez point à ce peuple prince d'avoir un caractère, il ne sera que volage et inconsidéré. Il n'est jamais heureux, parce qu'il est toujours dans un excès. Sa liberté ne peut se soutenir que par des révolutions continuelles. Tous les établissemens, toutes les lois qu'il imagine pour la conserver, sont autant de fautes par lesquelles il répare d'autres fautes, et par-là il est toujours exposé à devenir la dupe d'un tyran adroit, ou à succomber sous l'autorité d'un sénat qui établira l'aristocratie.

Si la démocratie est plus sujette que les deux gouvernemens dont je viens de parler, à éprouver des troubles et des révolutions domestiques, elle est aussi plus propre à résister aux entreprises de ses ennemis. Tant que les citoyens préfèrent leur liberté aux richesses et aux voluptés, ils ne se laissent point accabler par les plus grands malheurs. Le danger suspend leurs dissentions et réunit leurs forces. Chaque homme ayant tout à perdre, si la patrie est vaincue, devient un héros pour sa défense. Aucun bras n'est inutile, aucun talent n'est perdu. Les ressources se multiplient, et l'amour de la patrie tient lieu des lois qui manquent, et supplée au pouvoir trop foible des magistrats. A mesure que le gouvernement incline davantage vers la démocratie, la république a plus de défenseurs. L'aristocratie, n'ayant pour citoyens que ses nobles, se défendra avec beaucoup moins de fermeté que le gouvernement populaire, mais avec beaucoup plus de courage que le despotisme, où une seule personne est intéressée à la conservation de l'état.

Voilà, monseigneur, un tableau fidèlle des trois gouvernemens les plus ordinaires; et puisque vous les avez rencontrés chez presque

tous les peuples de l'antiquité, devez-vous être surpris de cette longue suite de calamités dont l'histoire ancienne vous offre le tableau tragique ? Puisque les passions ont été l'ame du monde, les peuples ont dû éprouver au-dedans les révolutions les plus effrayantes, et se dévorer mutuellement par les guerres les plus cruelles. Par-tout la servitude a dû s'établir sur les débris de la liberté ruinée; par-tout vous devez rencontrer des empires envahis, subjugués et détruits.

Mais gardez-vous de croire que la différence des climats exige de la part des peuples une politique différente. Il est faux que le despotisme convienne aux pays chauds, la barbarie aux pays froids, et la bonne police aux régions intermédiaires. Il n'est pas vrai que les rayons du soleil, plus ou moins perpendiculaires, plus ou moins obliques, décident du gouvernement que chaque peuple doit avoir, et le portent à l'établir sans qu'il s'en aperçoive. Il n'est pas vrai que la forme de gouvernement qui seroit la meilleure dans un pays, fût la pire dans un autre. Ces erreurs sont combattues par des faits dont il est impossible de douter. Est-il arrivé des révolutions dans l'ordre des corps célestes ou

sur

sur le globe que nous habitons, quand les hommes ont vu la servitude s'établir dans les provinces où la liberté avoit régné avec le plus de gloire, et des républiques se former dans le sein même de la tyrannie ?

Par-tout où les hommes seront hommes, par-tout où ils auront une raison et un cœur capable de s'ouvrir à l'avarice, à l'ambition et aux voluptés, le même gouvernement leur conviendra; parce qu'ils ont par-tout le même intérêt de se défendre contre ces passions, et d'affermir l'empire de la raison. Je conviens que la différence des climats, influant sur nos organes, donne aux passions plus ou moins d'énergie ou d'activité; mais faut-il conclure de-là que l'Asie, par exemple, est destinée à l'esclavage et l'Europe à la liberté ? Non; mais que la politique en Asie et en Europe doit employer les mêmes moyens, avec différentes proportions, pour affermir le bonheur des peuples et prévenir les désordres et les ravages des passions. Les passions des Asiatiques sont enveloppées, et pour ainsi dire, engourdies par la paresse. J'en conclurai qu'on a besoin de beaucoup moins d'institutions chez eux que chez les Européens, pour former et conserver une répu-

blique. Mais les uns et les autres, quelles que soient leurs passions, ont un égal besoin que leurs lois soient impartiales, et que les magistrats y soient soumis en commandant aux citoyens. Sous l'équateur comme sous le pôle, si on veut être constamment heureux, il ne faut pas moins se tenir en garde contre les passions de ses voisins que contre les siennes propres. Quelques pays qu'habitent les hommes, toute société est placée entre deux écueils, le despotisme et l'anarchie. Les passions des magistrats conduisent à l'un, les passions des citoyens conduisent à l'autre: il n'y a, par conséquent, et il ne peut y avoir de bonne forme de gouvernement, que celle qui me garantit tout à la fois des deux dangers dont je suis menacé.

Les peuples les plus célèbres et les mieux constitués de l'antiquité ont dû voir renverser leur république, parce qu'il n'y en a aucun qui n'ait négligé quelqu'une des règles les plus essentielles à la conservation politique. Mais au milieu de cette chûte des états qui se succèdent les uns aux autres, je vous prie de remarquer avec quelle facilité sont subjugués les peuples qui ne sont pas libres, tandis qu'une ville qui se gouverne par ses

lois arrête et rend vains quelquefois les projets des conquérans les plus redoutables. Dès qu'il paroîtra un Sésostris en Egypte, l'Orient consterné doit le reconnoître pour son vainqueur et pour son maître. Ces peuples sont incapables de résister, et il ne faut, pour ainsi dire, qu'un instant de sagesse et de courage de la part de leurs ennemis pour les ruiner. Dès qu'il naîtra un Cyrus, l'Asie doit être soumise à la domination des Perses. Dès qu'un Alexandre succédera en Macédoine à un Philippe, la monarchie de Cyrus doit être renversée. Dès qu'il se formera une république romaine, les rois doivent être humiliés et les nations assujetties. Tous ces peuples vaincus n'avoient subsisté pendant long-temps, que parce qu'ils n'avoient été attaqués jusqu'alors que par des ennemis qui n'avoient ni plus de valeur ni plus de prudence qu'eux.

Avec quelle noble et fière constance les états libres ne défendent-ils pas au contraire leur liberté ? La Macédoine a eu plus de peine à soumettre quelques villes de la Grèce que l'Asie entière. L'Asie une fois vaincue a été soumise pour toujours : la Grèce vaincue ne s'est point laissée accabler par ses disgraces.

Tandis qu'Alexandre effrayoit l'Asie, la Grèce, indocile sous le joug, tentoit de le secouer. Elle retrouve encore en elle-même assez de courage pour résister à ses propres vices, et à des princes puissans qui avoient l'art de la diviser. Le désir d'être libre subsiste quand la liberté paroît perdue sans retour, et il produit encore la ligue ou la confédération des Achéens, qui ne peut être détruite que par une autre république destinée à tout vaincre.

Avec combien de peine le seul peuple qui ait su être conquérant par principe et avec méthode, ne triompha-t-il pas de l'Italie? Eques, Volsques, Toscans, Samnites, ces peuples toujours défaits n'étoient jamais domptés. Enfin rappelez-vous, monseigneur, la fin de Carthage. Cette ville si humiliée par la bataille de Zama et par les conditions de la paix qui termina la seconde guerre punique; cette ville, dont les mœurs étoient si corrompues et les lois si vicieuses, que ne fit-elle pas encore de grand et d'héroïque, quand se voyant sur le bord du précipice, elle osa tenter de résister au génie de la république romaine?

CHAPITRE VIII.

Application des vérités précédentes à quelques objets importans de l'histoire des peuples modernes de l'Europe.

APRÈS ce que je viens de dire sur l'histoire ancienne, mon objet n'est pas, monseigneur, de mettre sous vos yeux un abrégé de l'histoire moderne de l'Europe; et en vous présentant un tableau de la fortune heureuse ou malheureuse de tant d'états, de vous faire voir que tous les faits concourent constamment à prouver la vérité des principes politiques que vous avez étudiés. Ce travail est réservé à vos méditations, et j'espère que vous le ferez avec succès.

Je me borne à l'examen de quelques questions qui me paroissent les plus importantes. La ruine de l'empire romain fit prendre à l'Europe une face nouvelle, et des peuples, souverainement jaloux de leur indépendance, s'étant établis dans des provinces où régnoit auparavant le despotisme le plus dur, pour-

quoi, sur les ruines de la liberté germanique, le gouvernement monarchique est-il devenu général en Europe ? Cependant, par quelle raison le despotisme, si commun et si barbare chez les anciens, et qui déshonore encore l'Asie, est-il aujourd'hui inconnu dans la chrétienté ? Quelles lois, quelles mœurs, quels usages ont élevé une barrière entre les souverains et les abus monstrueux de ce pouvoir qui dégrade l'humanité ? Pourquoi les états libres qui se sont formés parmi nous, n'ont-ils joui de presqu'aucune considération ? L'Europe ayant été déchirée par des guerres continuelles, que l'ambition a fait naître, aucun peuple moderne n'est cependant parvenu à ce point de grandeur et de puissance qui rend si célèbres quelques peuples anciens; quelle en est la cause ? Enfin pourquoi tant d'états modernes dont la constitution est presque toujours si vicieuse, ont-ils une plus longue durée que les états anciens dont nous admirons la sagesse ? En répondant à ces questions, il me semble, monseigneur, que j'embrasserai tout ce que l'histoire moderne renferme de plus intéressant, de plus curieux et de plus utile.

Vous avez remarqué, dans le cours de vos

études, que les barbares dont descendent toutes les nations de l'Europe, avoient dans la Germanie le gouvernement le plus libre. Sans lois écrites, ils ne se gouvernoient que par des coutumes grossières, dont le père instruisoit ses enfans. La licence de ne consulter que ses forces, de tout oser et de tout faire, c'étoit leur liberté. Leurs rois n'étoient que leurs capitaines; leurs magistrats n'avoient qu'une autorité précaire. Mais ces peuples ayant déjà appris, par le commerce et la fréquentation des Romains, à être avares et même voluptueux à leur manière, quand ils s'établirent dans les provinces de l'empire, il étoit impossible qu'ils fissent des conquêtes, eussent des demeures fixes, acquissent un patrimoine, et se mêlassent avec des hommes plus éclairés qu'eux, mais efféminés, timides et asservis depuis long-temps au despotisme le plus dur, sans que leurs mœurs et leurs coutumes ne s'altérassent promptement. Vous avez vu, monseigneur, combien les hommes doivent prendre de précautions pour être libres : comment donc les Bourguignons, les Goths, les Vandales, les Francs, &c. auroient-ils pu conserver une liberté qu'ils n'aimoient que par instinct, dont ils ne connoissoient ni

le prix, ni la fragilité, et qui ne pouvoit s'associer ni avec leurs préjugés anciens, ni avec leurs vices nouveaux ?

Quoiqu'en s'établissant sur leurs conquêtes, les barbares adoptassent quelques lois romaines qui leur paroissoient utiles, leur gouvernement ne fut encore qu'un vrai brigandage. De-là des désordres, des violences, des rapines, des injures, des plaintes dont les rois et les grands, déjà assez riches pour être ambitieux, ne tardèrent pas à profiter pour écraser le peuple et agrandir leur autorité. Je passe rapidement, monseigneur, au règne de Charlemagne, qui forme l'époque la plus remarquable de l'histoire moderne. Les vertus et les talens de ce prince furent perdus pour son empire, qui comprenoit la plus grande partie de l'Europe. Soit que les Français fussent encore trop barbares pour aimer leur gouvernement naissant, soit que les successeurs de Charlemagne fussent incapables de faire respecter des lois que le temps et l'habitude n'avoient pas consacrées, les anciens vices reparurent avec les anciennes passions, et l'état fut encore en proie aux mêmes divisions qui l'avoient troublé sous les Mérovingiens. Les princes et les grands, ennemis les uns

des autres, se disputèrent le pouvoir souverain que Charlemagne avoit voulu placer dans les mains de la nation, et le détruisirent. Tandis que le peuple, incapable de défendre ses droits, étoit sacrifié de toutes parts à l'avidité des grands, et qu'il sembloit devoir s'élever autant de principautés indépendantes qu'il y avoit de seigneurs en état de se cantonner dans leurs provinces ou dans leurs terres, on vit sortir du sein de cette anarchie une sorte de droit et de police qui tendoit à rapprocher toutes les parties désunies de l'état. Il y eut une ombre de subordination : les grands consentirent à être unis entr'eux par un hommage et un serment, et c'est ce qu'on a appelé le gouvernement féodal.

Cette révolution particulière de l'empire français qui embrassoit une partie considérable de l'Italie, la Germanie jusqu'à la mer Baltique, et quelques provinces, au-delà des Pyrénées, devint le principe d'une révolution générale en Europe. Guillaume le conquérant porta, comme tout le monde sait, la police féodale en Angleterre, et bientôt l'indépendance de ses barons tenta la vanité des grands d'Ecosse, qui voulurent jouir des mêmes prérogatives. Les seigneurs espagnols en prirent

l'idée dans les provinces que les Français possédoient dans leur voisinage, ou la reçurent des Croisés qui les venoient défendre contre les Maures. L'Italie entière ne connut point d'autres lois. Peut-être pourroit-on soupçonner que les Polonais et les Danois, par imitation de ce qu'ils voyoient en Allemagne, adoptèrent aussi quelques usages d'un gouvernement analogue à leurs mœurs et à leur politique.

Quoi qu'il en soit des progrès du gouvernement féodal, on vous a dit, monseigneur, qu'il s'étoit presqu'étendu sur toute l'Europe. Par-tout l'hommage et le serment servoient de lien entre le suzerain et le vassal; mais par-tout ils leur imposoient des devoirs différens. Si les seigneurs étoient foibles, leurs conventions étoient mieux observées; s'ils étoient puissans, tous les droits étoient équivoques, tous les devoirs étoient incertains, parce qu'on vidoit les querelles les armes à la main, et que le sort des armes n'est jamais constant. Le despotisme le plus dur étoit établi, si on ne considère que le pouvoir que les seigneurs exerçoient sur les sujets de leurs terres; mais la liberté la plus anarchique régnoit entre les seigneurs.

Cependant il étoit impossible que les hommes, toujours conduits par le désir d'être heureux, ne sentissent pas la nécessité de remédier à des désordres dont ils étoient tous les jours les victimes. Les esprits furent forcés par l'excès des malheurs à se rapprocher. On fit des traités et de nouvelles conventions qui servirent à donner une sorte de frein aux passions. En faisant quelques progrès, on sentit la nécessité d'établir une subordination encore plus exacte; et ne sachant comment s'y prendre, on affranchit le peuple, on augmenta les devoirs des vassaux à l'égard de leurs suzerains, on permit à ceux-ci d'affecter de nouvelles prérogatives; et les rois, comme seigneurs suzerains de leur nation, se trouvèrent revêtus d'une nouvelle autorité qui les mit en état de se faire de nouvelles prétentions: déjà je vois la monarchie s'élever sur les ruines du gouvernement féodal.

Il seroit trop long de développer ici les différentes causes qui favorisèrent à la fois cette révolution. Vous observerez seulement, monseigneur, que plus un gouvernement est vicieux, moins il a de moyens pour subsister. Suzerains, vassaux, sujets, tous avoient également à se plaindre de la police barbare des

fiefs, tous conjuroient sa ruine; et elle n'auroit point subsisté en Allemagne si l'empire n'eut été électif, et que ses diètes, en conservant un reste de puissance publique, n'eussent donné à tous les princes un intérêt commun, et fourni des moyens de pallier les maux dont ils se plaignoient. Par-tout ailleurs les rois héréditaires jouissoient d'une considération favorable aux progrès de leur autorité. Tandis que, pour abaisser la noblesse, ils fomentoient ses divisions et travailloient à donner du crédit au tiers-état, le clergé, vexé par les seigneurs, et persuadé que le gouvernement monarchique des Juifs est le modèle de la plus sage administration, ne cessoit de contribuer aux progrès de la monarchie. En faisant des lois agréables et dont tout le monde sentoit l'utilité, les princes essayoient à devenir législateurs. Ils formèrent des tribunaux où leur volonté fut bientôt regardée comme la loi de l'état. Ils entretinrent des troupes réglées; et en exigeant avec moins de rigueur le service des fiefs, ils amollirent les seigneurs, et se mirent en état de les traiter comme des rebelles, s'ils troubloient encore la paix publique par leurs guerres privées. Ils assemblèrent quelquefois leur nation pour feindre

de la consulter, et leur véritable intention étoit de ne la pas effaroucher par une autorité trop ouvertement arbitraire.

Bientôt les guerres étrangères succédèrent aux guerres domestiques, et de nouveaux intérêts donnèrent une nouvelle façon de penser. Les nations se lièrent par des négociations et des traités ; elles formèrent des ligues, et chacune d'elles fut moins occupée de ses propres affaires que des événemens étrangers. Cependant les mœurs s'adoucirent : avec de nouveaux besoins, les arts se perfectionnoient. Le commerce fit des progrès rapides, le nouveau monde répandit des richesses immenses dans l'Europe, tandis que des navigateurs hardis nous apportoient le luxe et les superfluités des provinces les plus reculées de l'Asie. Parmi des hommes pleins d'idées de chevalerie, d'ambition, de richesses et de plaisirs, il fut facile aux princes de donner au gouvernement la forme qu'ils désiroient.

Les peuples, en effet, s'abandonnèrent avec tant de docilité et de sécurité aux cours des événemens, que sans la fermentation que les querelles de religion causèrent dans les esprits, jamais ils n'auroient eu assez de courage pour oser tenter de secouer le joug dont ils étoient

déjà accablés. Le pouvoir arbitraire avoit fait insensiblement ses progrès, et ses abus les plus excessifs n'auroient excité que des émeutes inutiles, parce qu'on haïssoit la tyrannie sans aimer la liberté, et qu'on se seroit contenté ridiculement de repousser l'une sans établir l'autre.

Jamais, dit un historien célèbre, sans les nouveautés de Luther et de Calvin, sans le zèle enthousiaste des Puritains et l'opiniâtreté du clergé à vouloir conserver des cérémonies indifférentes à la religion, l'Angleterre ne seroit venue à bout d'établir la forme de gouvernement dont elle se glorifie aujourd'hui. En effet, lasse de toujours combattre pour une liberté mal affermie, elle s'étoit enfin accoutumée à voir violer la *grande charte*, et à se contenter des vaines promesses qu'on lui faisoit de ne la plus violer. Le règne de Henri VIII avoit été tyrannique sans porter à la révolte. Edouard et Marie avoient gouverné avec empire et dureté, et on s'étoit contenté de les haïr sans éclater. Elisabeth, en éblouissant les Anglais par sa prudence et son courage, leur avoit inspiré une sécurité dangereuse, et les Stuarts, ses successeurs, auroient profité, sans peine et sans beaucoup d'art, de cette dispo-

sition pour établir un vrai despotisme, si le zèle de la religion ne fût venu au secours de l'état. Dans la situation où se trouvoit l'Angleterre, il n'y avoit plus que le fanatisme qui fait mépriser les richesses, les plaisirs, les commodités de la vie et aimer le martyre et la mort, qui pût faire braver les dangers qui accompagnent la révolte, et former le projet de détruire un gouvernement établi.

La réflexion de M. Hume est très-juste, et ce qu'il dit de l'Angleterre, il faut l'appliquer aux Provinces-Unies. Jamais elles n'auroient tenté de secouer le joug de l'Espagne, si elles n'avoient craint que le gouvernement sévère et rigoureux de Philippe II, et qu'on n'eût attaqué que leurs franchises et leurs priviléges politiques. On se seroit contenté de murmurer, de se plaindre et de faire des remontrances. Il y auroit eu tout au plus quelques séditions imprudemment commencées et mal soutenues. Les séditieux se seroient bientôt lassés de s'exposer à des châtimens sévères sans produire aucun bien; et pour éviter de plus grands maux, on n'auroit cherché qu'à apprivoiser son maître par des complaisances. Mais aucune considération humaine ne fut capable d'arrêter les mécontens, quand ils

furent menacés de l'inquisition, et crurent leur salut éternel en danger. Ils ne songèrent sérieusement à former une république, qu'après s'être convaincus qu'il ne leur restoit que ce seul moyen de conserver leur nouvelle doctrine, et de se débarrasser pour toujours de ce qu'ils appeloient les superstitions et la tyrannie de l'église romaine.

C'est le luthéranisme qui a mis les Suédois en état d'abaisser le clergé, dont le despotisme avoit causé tant de maux, et de fermer pour toujours l'entrée de leur pays aux Danois. Tant qu'en Bohême et en Hongrie les esprits ont été échauffés et irrités par les querelles de religion, ces deux royaumes ont pu se vanter d'être libres; dès qu'ils n'ont plus eu de fanatisme, ils n'ont plus eu de liberté. Il est très-vraisemblable que sans les différends élevés dans l'empire au sujet de la religion, l'Allemagne n'auroit pas conservé son gouvernement. La maison d'Autriche, assez puissante et assez riche pour regarder la couronne impériale comme son patrimoine, auroit intimidé, séduit, acheté et corrompu les princes et les diètes de l'empire. La politique est presque toujours la dupe d'un avantage présent dont elle peut jouir, et il est infiniment

rare

rare qu'un état ait la sagesse de prévoir et de prévenir les maux qu'il ne sent pas encore. Des vues d'ambition pouvoient faire agir les princes qui s'opposoient à Charles-Quint et à ses successeurs; mais il falloit un intérêt supérieur à celui de la politique pour qu'ils trouvassent des forces toujours nouvelles, et que les Allemands montrassent une fermeté capable de résister à l'ambition autrichienne, et d'en triompher.

Quelque vicieux que soit le gouvernement féodal, quelques maux qu'il ait causés à nos pères, il est vraisemblable que quelques peuples lui doivent l'avantage de vivre aujourd'hui sous un gouvernement tempéré, où ils ne sont ni libres ni opprimés. Plusieurs princes, nés avec les passions de Tibère et de Néron, ont commis des violences, et auroient été des tyrans comme ces princes, si les mêmes conjonctures leur avoient donné les mêmes espérances et les mêmes craintes. Mais on étoit accoutumé à les respecter; on reconnoissoit leur supériorité; ils n'ont jamais été obligés de répandre des torrens de sang: ils étoient sûrs de réussir en ne voulant faire que des progrès lents et insensibles. Ainsi, malgré la méchanceté de quelques princes, la monarchie

s'est prêtée à des tempéramens de douceur et de conciliation, et s'est fait un caractère particulier qu'on ne trouve point chez les anciens. Le passage de la liberté à la servitude fut trop prompt chez les Romains. Pour affermir son empire, Auguste se vit dans la nécessité de faire périr les citoyens les plus jaloux de leur liberté, et qui avoient un mérite distingué. Ses successeurs crurent toujours avoir des ennemis qu'il falloit perdre, et voilà ce qui rendit leur politique oppressive et sanguinaire.

Mais le gouvernement féodal ayant donné aux grands de la force, du crédit, de la considération et des droits qu'on ne pouvoit détruire que successivement, les princes s'étoient accoutumés à marcher pas à pas, et même à reculer quand ils s'étoient trop avancés. Avant que de proscrire une coutume qui leur étoit contraire, ils sentirent qu'il falloit l'affoiblir et l'ébranler à plusieurs reprises. En la détruisant, on ne détruisoit point la fierté et le courage qu'elle avoit inspirés. Les seigneurs avoient déjà perdu la souveraineté de leurs justices; ils n'étoient plus les maîtres de faire de nouveaux fiefs, d'affranchir leurs sujets, ou de les soumettre à de nouvelles redevances; déjà ils ne pouvoient plus se faire la guerre, sans

être regardés comme des perturbateurs du repos public ; et cependant le prince étoit encore contraint de respecter leur fierté et de craindre leur courage. Dans ce flux et reflux d'autorité et d'indépendance, il se forma des mœurs publiques qui tempérèrent l'âcreté du pouvoir et la bassesse de l'obéissance. Ces mœurs publiques avoient d'autant plus de crédit, que loin de combattre les passions, elles en étoient l'ouvrage. D'ailleurs, l'Europe professoit une religion réprimante qui nous enseigne que devant Dieu, le monarque le plus puissant n'est que l'égal du plus vil de ses esclaves. Les chrétiens n'élèvent point des autels à leurs rois ; après leur mort, ils n'en font point des dieux.

Au milieu de cette barbarie des fiefs, il se réveilla cependant, monseigneur, quelques idées de liberté. La plupart des villes affranchies par les chartes de commune, que leur vendirent leurs seigneurs, commencèrent à avoir leurs magistrats et leurs conseils ; mais elles portoient encore la marque de leur servitude, et elles étoient plongées dans une ignorance trop profonde pour jeter les fondemens solides d'un gouvernement libre. Les villes qui, par leur situation sur la mer ou sur

quelque grande rivière, se trouvèrent à portée de faire le commerce, furent seules florissantes. Elles jouirent de la considération que donnent les richesses; elles se liguèrent ensemble, quelquefois se firent craindre de leurs voisins, et n'eurent cependant qu'une existence précaire. La fortune de ces villes tenta l'avarice de leurs anciens seigneurs, et à mesure que le gouvernement féodal tomboit en décadence, et que la monarchie faisoit des progrès, la Hanse Teutonique s'affoiblissoit; et cette confédération, répandue dans toute l'Europe, ne subsista plus qu'entre cinq ou six villes.

Quelques-unes de ces républiques, en proie à leurs divisions domestiques, se défendirent avec succès contre les étrangers, et virent expirer leur liberté sous la tyrannie d'un de leurs citoyens, telle fut Florence. Gênes, toujours agitée par des passions qui ressembloient plus à l'ambition qu'à l'amour de la liberté, ne continua à être une république, que parce qu'elle ne pouvoit se fixer à aucun gouvernement; et une révolution lui rendoit l'indépendance qu'une révolution lui avoit ôtée. Riche, avare, séditieuse, elle est enfin gouvernée par des maîtres qui seroient,

sans beaucoup de peine, des courtisans dans une monarchie. Venise parvint à donner des bornes à l'autorité absolue de ses doges. Le peuple se fit des tribuns, qui tous les ans élurent les sénateurs qui devoient former le conseil du premier magistrat de la république. Mais cet heureux gouvernement ne jeta pas de profondes racines. Les vénitiens, tranquilles et occupés de leur commerce, préféroient les richesses à la liberté. Ils furent punis de leur négligence à veiller sur la chose publique; et dans le treizième siècle, il s'éleva parmi eux une aristocratie rigoureuse qui éteignit la liberté au-dedans, et ne fut puissante et respectée au-dehors que par la barbarie et la foiblesse où les autres états languissoient.

C'est dans les montagnes de Suisse que la liberté, fruit du courage, de la grandeur d'ame et de l'amour de la patrie, a eu les succès les plus heureux. Les cantons d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, opprimés par leurs seigneurs, levèrent l'étendart de la révolte au commencement du quatorzième siècle, et huit ans après, la célèbre bataille de Morgarten apprit à leur ancien maître à les respecter. Lucerne et Zurich se joignirent aux confédérés, et cet exemple fut bientôt suivi par ceux

de Glaris, de Zug et de Berne. Ces braves républicains, dont j'aurai l'honneur de vous parler, monseigneur, avec plus d'étendue dans la seconde partie de cet ouvrage, étoient guerriers sans être ambitieux. Ils vouloient associer leurs voisins à leur bonheur et non pas en faire des sujets. Je crois voir Aratus; je crois voir se former la ligue des Achéens; et ce n'est pas sans plaisir qu'on retrouve chez les modernes la sagesse des anciens. Fribourg, Soleure, Bâle et Schaffouse désirèrent enfin d'être libres; et leur union au Corps helvétique le rendit plus considérable. Cette république fédérative, emportée par le courage qui l'avoit formée, eut le malheur de trop s'intéresser aux querelles de ses voisins; mais l'erreur fut courte; et bientôt elle eut la sagesse de ne point se laisser éblouir par les avantages qu'elle avoit eus sur des princes puissans, ni par leurs négociations trompeuses. Elle ne se servit de sa puissance que pour être heureuse. Moins sage qu'elle ne l'a été, elle auroit pu se faire craindre; elle se contente de se faire estimer.

Après le tableau que j'ai mis sous vos yeux de la situation des différents états que les barbares du nord ont fondés, il vous sera aisé,

monseigneur, de deviner par quelles raisons aucune de ces puissances n'est parvenue à dominer les autres, et à jouer dans l'Europe moderne le rôle que les Mèdes, les Perses et les Macédoniens ont fait dans l'Asie, les Spartiates dans la Grèce, et les Romains dans le monde entier. Vous avez dû voir que le gouvernement féodal, qui réunissoit tous les vices politiques, affoiblissoit prodigieusement les royaumes en apparence les plus forts et les tenoit dans l'impuissance d'agir au-dehors avec succès par la voie de la force, ou de s'y faire estimer et respecter par la sagesse uniforme et constante de leur conduite.

Les nations, concentrées en elles-mêmes par leurs propres divisions, et dont toutes les parties étoient ennemies les unes des autres, étoient continuellement occupées des guerres domestiques que faisoit naître l'absurdité des lois; et avant que de se rendre redoutables au-dehors, il falloit qu'elles détruisissent leur police féodale. Les rois, dont la suzeraineté s'étendoit sur un grand pays, n'avoient que l'avantage d'avoir des vassaux plus puissans et par conséquent plus indociles. Les princes les plus considérables n'avoient que leurs domaines pour subsister; ils n'étoient suivis à la

guerre que par leurs vassaux immédiats dont le service étoit souvent incertain et toujours très-court : ainsi les entreprises à peine ébauchées ne pouvoient jamais avoir des suites importantes. Faute de discipline et d'art, la fortune décidoit des succès, et la fortune n'est jamais constante. De-là ces trèves ridicules que le vainqueur, toujours épuisé, étoit obligé d'accorder au vaincu qui avoit le temps de réparer ses pertes pour recommencer encore une guerre inutile. Toutes les villes, tous les bourgs, tous les villages étoient fortifiés; et avec les batailles qui soumirent l'Asie aux Perses et aux Macédoniens, Cyrus et Alexandre auroient à peine conquis une province en France et en Allemagne.

Rappelez-vous, monseigneur, l'histoire d'Espagne depuis cette époque célèbre où le comte Julien, pour se venger du roi Rodrigue qui avoit déshonoré sa fille, appela les Sarrasins dans sa patrie, jusqu'au temps que Ferdinand le catholique réunit sous son pouvoir toutes les provinces qui composent aujourd'hui la monarchie espagnole. Si, pendant cette longue suite de guerres qui durèrent près de huit siècles, on n'examine que la conduite des chrétiens, on est étonné que les Arabes ne les

subjuguent pas promptement. Si on ne fait attention qu'à celle des Arabes, on est surpris qu'ils ne soient pas repoussés en Afrique après quelques campagnes. C'est que les uns ni les autres n'avoient dans leur gouvernement le principe d'une prospérité constante. Leurs lois étoient également barbares et vicieuses. Les succès, tenant à des causes particulières et momentanées, disparoissoient avec elles. Tantôt les états du Miramolin sont déchirés par des guerres civiles, et tantôt ce sont les chrétiens qui sont divisés entr'eux. Alphonse IV, surnommé le Grand, remplit l'Espagne de la terreur de son nom; chaque jour est marqué par quelque avantage, et il est prêt à accabler ses ennemis. Mais il meurt, et Almanzor, qui monte sur le trône chancelant de Cordoue, repousse les chrétiens consternés dans les montagnes des Asturies. Il leur enlève le royaume de Léon, la Galice, la Vieille-Castille et une grande partie du Portugal; mais son successeur, qui n'a pas ses talens, n'aura pas ses succès. Rien n'est décisif, rien ne finit, et l'Espagne est toujours partagée entre des peuples ennemis qui ont à peu près les mêmes vices, ou des vices qui leur sont également nuisibles.

Mais pourquoi m'arrêterois-je plus longtemps à parler des malheurs d'un pays qui vous est cher ? Les mêmes causes qui, pendant plusieurs siècles, ont entretenu une rivalité impuissante entre les chrétiens et les Arabes d'Espagne, ont nourri des haines ambitieuses et inutiles en Europe depuis trois siècles. Ce n'est plus par notre vertu et notre force, disoit Cicéron, que nous subsistons aujourd'hui; c'est par l'ignorante stupidité de nos ennemis, qui ne savent pas profiter de nos vices et de nos fautes pour hâter notre ruine où nous nous précipitons nous-mêmes. Il n'y avoit point d'état en Europe qui, dans le moment même qu'il formoit des projets ambitieux d'agrandissement, n'eût dû dire de lui-même ce que Cicéron disoit de la république romaine. En effet, la France avoit-elle sous Charles VIII les choses nécessaires pour établir son empire sur l'Italie ? Charles-Quint avoit de rares talens; mais s'il vouloit faire de grandes choses, pourquoi formoit-il des entreprises au-dessus de ses forces ? Pourquoi laissoit-il dans sa maison un projet d'élévation qu'il seroit impossible d'exécuter? A quoi ont abouti les forces dont Louis XIV a étonné l'Europe ? Quel fruit les

Anglais retireront-ils des entreprises qui les épuisent?

Les mêmes vices, monseigneur, les mêmes fautes politiques qui ont entretenu en Espagne une sorte d'équilibre entre les peuples qui vouloient y dominer, ont fait échouer en Europe les princes qui ont aspiré à la monarchie universelle; et les ambitieux qui voudront les imiter ne doivent pas s'attendre à un sort plus heureux. A peine s'élève-t-il une grande puissance en Europe, qu'elle doit s'affoiblir par l'abus qu'elle fait de ses forces et de sa fortune. On a de l'inquiétude et de la vanité, mais on n'a point une véritable ambition. C'est précisément parce que les états sont trop grands et trop étendus, que la politique est incapable de les agrandir encore. Les intrigues des cours, les intérêts particuliers de quelques courtisans accrédités décident de tout; et ne voyons-nous pas que la république romaine perdit ses forces quand les mêmes vices infestèrent la place publique? Quand les princes auront du courage et de l'élévation dans l'esprit, la flatterie en abusera pour leur faire concevoir des espérances chimériques. A peine auront-ils commencé à agir, qu'ils seront obligés de recourir à des expédiens; et ce n'est point

en imaginant des expédiens, qu'un état élève sa fortune.

Ne cherchez en Europe aucune vue systématique, aucune prévoyance, aucune tenue, aucune suite ; vous y trouverez, au contraire, des contradictions ridicules, de grands projets et de petits moyens. Vous verrez des princes qui veulent être conquérans et qui éteignent dans leur nation le génie militaire. Vous verrez de grandes armées, et des soldats mercénaires ramassés dans la lie du peuple. On médite la monarchie universelle, et on regarde la prise d'une bicoque comme une conquête importante. Le même prince qui veut avoir une nation militaire, lui inspire le goût du commerce et du luxe pour augmenter le produit de ses douanes. On montre beaucoup d'ambition et peu de forces, et il faudroit montrer beaucoup de forces et peu d'ambition. Avec une pareille politique, une puissance doit échouer au moindre revers, s'affoiblir par ses succès mêmes, et ne point accabler un état plus foible qu'elle. L'Europe a employé plus de sang, plus d'argent, plus de stratagêmes, plus d'intrigues et de fourberies, qu'il n'en faudroit pour conquérir le monde entier, et cependant aucun état n'a en effet augmenté

sa fortune. Quand je vois nos guerriers, il me semble voir des convalescens exténués et qui ne peuvent se soutenir, joûter ou lutter les uns contre les autres, et après le plus léger effort se demander grâce et la permission de se reposer.

Avec la politique dure, avare et ambitieuse qui fit perdre aux Spartiates l'empire de la Grèce, pourquoi un état moderne prétend-il acquérir l'empire de l'Europe ? C'est bien par un autre art que le nôtre que les Romains conquirent le monde. Lois impartiales, magistrats puissans, mais esclaves des lois; citoyens libres, mais qui savoient qu'il n'y a point de liberté pour qui n'aime pas les lois; vertus civiles, vertus politiques, amour de la gloire, amour de la patrie, discipline austère et savante, ils avoient tout ce qui est nécessaire pour rendre un peuple puissant. Ils pouvoient inspirer de la terreur, et en se conciliant des alliés par leur générosité, ils ne vouloient pas même réduire leurs ennemis au désespoir. Nos états modernes, dont les vertus et les vices sont à peu près les mêmes, et qui n'ont que l'ambition ruineuse que les Romains montrèrent dans leur décadence, pourquoi ont-ils l'audace d'aspirer ouvertement à la même fortune ?

Comparez, monseigneur, la conduite des

princes de l'Europe qui ont été les plus ambitieux à celle de Cyrus et de Philippe de Macédoine, et vous ne serez point étonné des succès différens qu'ils ont eus. Ceux-ci devoient causer une révolution extraordinaire dans le monde, et porter pour un instant leur royaume au plus haut point de grandeur et de puissance, parce qu'ils commencèrent par se former à la plupart des règles que la nature prescrit pour le bonheur des états. Avant que de faire de grandes entreprises, ils corrigèrent les vices de leur nation, ils réprimèrent les abus, ils ne parurent armés que de l'autorité des lois, ils feignirent d'en supporter le joug pour le faire aimer à leurs sujets. Ils ne partoient point d'une cour oisive et voluptueuse pour aller battre leurs ennemis. Tandis qu'ils se comportoient plutôt en administrateurs qu'en maîtres de l'état, les Perses et les Macédoniens, animés par ces exemples, se crurent citoyens sous un gouvernement libre, et en eurent les vertus. Par une espèce de prodige, comme le dit Tacite, la majesté de l'empire étoit unie à la liberté publique : grâces à la prudence du prince, c'étoit un gouvernement mixte. Il fut alors aisé, en inspirant aux sujets l'amour de la patrie et de la gloire, de les

former à la discipline la plus sévère, de leur donner le plus grand courage et la plus grande patience et d'en faire ainsi des instrumens propres aux plus grandes choses.

Xénophon vous apprendra, monseigneur, combien Cyrus étoit attaché aux règles de la justice à l'égard de ses sujets, et craignoit d'effaroucher les passions de ses voisins. L'histoire vous dira que Philippe, conduit par un génie aussi grand que son ambition, faisoit mille efforts pour la cacher, et tâchoit de paroître juste en commençant ses entreprises, modéré et même bienfaisant après la victoire.

En vous exposant, monseigneur, les raisons qui ont empêché les états modernes de paroître avec le même éclat que quelques nations célébres de l'antiquité, je vous ai développé, si je ne me trompe, les causes qui, malgré leur foiblesse, les font subsister depuis si long-temps. C'est de cette impuissance même où ils sont de se ruiner les uns les autres, qu'est venue leur longue durée. Livrés à leurs vices depuis que l'argent est le nerf de la guerre et de la paix, et se faisant par inquiétude des blessures qui ne sont pas mortelles, ils sont tombés dans un affaissement qui empêche toujours le vainqueur de porter le

dernier coup au vaincu. Chaque état est sur le penchant du précipice ; mais aucun de ses ennemis n'a l'habileté ou la force de l'y faire tomber.

Quel seroit aujourd'hui le sort de la France, si les successeurs de Louis XI, au lieu de se livrer à l'ambition de faire des conquêtes, avoient cultivé la paix avec leurs voisins, porté la fécondité et l'abondance dans leurs provinces, et fait régner dans leur royaume ces lois salutaires et saintes qui ne les auroient fait craindre qu'en les faisant aimer et respecter ! A quel degré de gloire, d'élévation et de puissance ne seroit pas parvenue la maison d'Autriche, si Charles-Quint, aussi habile qu'ambitieux, loin de tourmenter l'Europe et de se fatiguer inutilement lui-même, se fût rapproché, autant que les circonstances pouvoient le permettre, des lois par lesquelles la nature ordonne aux états d'être heureux ! Je serois tenté de suivre cette idée ; mais je me borne, monseigneur, à vous prier de faire vous-même cet ouvrage. Comparez ce qu'un siècle de justice, de sagesse et de modération auroit valu aux princes autrichiens, à ce que deux siècles d'intrigues, de guerre et d'ambition leur ont fait perdre.

Cherchez encore à pénétrer quel auroit été le

le sort de l'Europe, si la révolution par laquelle les Vénitiens dépouillèrent leur doge de son autorité, avoit eu chez eux les mêmes suites que la révolution des Tarquins eut chez les Romains. Supposez que les tribuns du peuple de Venise eussent établi solidement la liberté; que les lois fussent devenues impartiales, et qu'elles eussent acquis un empire absolu sur les citoyens et les magistrats; supposez à Venise les mêmes mœurs, la même discipline et la même modération qu'eut Lacédémone, ou les mêmes mœurs, la même discipline et la même ambition qu'eut la république Romaine, et vous verrez, si je ne me trompe, que les Vénitiens auroient acquis en Europe la même considération que les Spartiates eurent autrefois dans la Grèce, ou l'empire que les Romains exercèrent sur le monde entier. Ce travail, tout chimérique qu'il paroît, ne vous ne sera pas inutile; il servira à graver plus profondément dans votre esprit les vérités politiques que je vous ai présentées; et ce qui vaut encore mieux, monseigneur, il servira à vous les faire aimer.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

OBJET DE CETTE SECONDE PARTIE.

Réflexions générales sur quelques états de l'Europe où le prince possède toute la puissance publique.

Les cinq vérités, monseigneur, que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer dans la première partie de cet ouvrage, sont les résultats généraux de l'étude de l'histoire. Voilà, quoi qu'on en puisse dire, à quoi se réduit toute la science de rendre les sociétés heureuses et florissantes; le reste n'est qu'une pure charlatanerie dont les intrigans et les ambitieux couvrent leur ignorance ou leurs mauvaises intentions. Cette charlatanerie qu'on ose appeler politique, n'est propre qu'à tromper les peuples et à pallier leurs maux. Marchant à tâtons, toujours subordonnée aux circons-

tances, aux passions et aux événemens, elle est tour à tour heureuse ou malheureuse, comme il plaît à la fortune. Elle échoue aujourd'hui par les mêmes moyens qui la firent réussir hier; et on ne peut extraire de ses disgraces ou de ses succès aucun principe fixe ni aucune règle certaine.

Je suis persuadé qu'en vous rappelant la suite et l'enchaînement des faits historiques que je vous ai indiqués, vous vous convaincrez chaque jour davantage que le bonheur est le fruit de la sagesse. Mais vous ne devez pas, monseigneur, vous en tenir là. La théorie n'est rien, si elle n'est suivie de la pratique; et la vérité ne doit pas être stérile entre les mains d'un prince. Puisque vous connoissez les sources où la politique va puiser le bonheur, commencez par vous servir de cette connoissance pour votre propre avantage. Dites-vous tous les jours que vous rendrez vos sujets heureux; dites-vous tous les jours que c'est votre devoir, et qu'en le remplissant, vous goûterez la satisfaction la plus pure. Avant que de faire l'examen du gouvernement des duchés de Parme et de Plaisance, avant que d'en méditer la réforme, commencez par étudier les gouvernemens actuels de l'Europe, et jugez lesquels

d'entr'eux s'approchent ou s'éloignent davantage des règles prescrites par la nature. En voyant les différentes formes que la société a prises en Europe, vous sentirez en quelque sorte les ressources de votre esprit s'étendre et se multiplier. Ce tableau, peut-être plus intéressant pour vous que l'histoire des siècles, vous rendra plus sensibles les vérités que vous aimez. D'ailleurs, cette étude est absolument nécessaire à un prince; sa sûreté en dépend. Comment se comporteroit-il avec prudence à l'égard des étrangers, s'il ignoroit ce que le gouvernement de chaque peuple lui ordonne d'en espérer ou d'en craindre?

Je ne m'étendrai pas sur les différens pays où le gouvernement est purement monarchique, c'est-à-dire, où le prince possède toute l'autorité publique. Quoiqu'il y ait de grands rois qui méritent l'amour, l'estime et la confiance de leurs sujets, il est à craindre que les réflexions que j'ai faites sur le despotisme en général ne puissent toujours s'appliquer à chaque état où la volonté seule du prince fait la loi. En effet, quand on supposeroit le plus vaste génie à la tête d'un royaume, quand le monarque possèderoit toutes les vertus d'Aristide et de Socrate, je suis sûr que ses états seront

exposés à plusieurs injustices et à plusieurs abus. Ne pouvant ni tout voir ni tout faire par lui-même, il sentira au milieu de ses opérations, qu'il est accablé d'un poids trop pesant pour les forces d'un homme. Je consens qu'on soit heureux ; mais qu'est-ce qu'un bonheur attaché à la vie d'un prince, et qui peut vous échapper à chaque instant ? La crainte de l'avenir ne permet pas de jouir du présent; les sujets peuvent donner leur confiance au prince ; mais ils la refuseront à son gouvernement.

Je sens, monseigneur, combien est délicate la matière que je traite dans la seconde partie de mon ouvrage. Je connois assez les préjugés et les passions qui gouvernent la plupart des hommes, pour ne pas ignorer qu'en osant faire quelques remarques critiques sur les gouvernemens actuels de l'Europe, je m'expose à une sorte de censure. Mais, monseigneur, vous répondrez pour moi à ces censeurs ; vous leur imposerez silence, en disant que vous aimez la vérité et que je vous la dois. Vous leur direz que si mes réflexions sont vraies, il faut en profiter, et que si je me suis trompé, on doit encore quelque reconnoissance à la peine que j'ai prise. Vous ajouterez enfin que la maxime qui

défend d'apercevoir les défauts et les erreurs du gouvernement, est une maxime pernicieuse, inventée par les ennemis de la société, et qui ne peut être défendue que par ceux qui profitent des mauvais établissemens, et qui craignent les bonnes lois.

Si je vous faisois, monseigneur, un tableau fidèle de la situation actuelle de la plupart des monarchies de l'Europe, ce que je vous dirois aujourd'hui ne seroit peut-être pas vrai demain, car le vice fondamental de ces gouvernemens, c'est de n'avoir que des règles flottantes, incertaines et mobiles. Dans les états libres, la république donne son caractère aux magistrats; dans les monarchies, le prince imprime le sien aux lois et aux affaires. Par un plus grand malheur encore, il n'est que trop ordinaire que les ministres et les personnes chargées d'une administration importante n'aient aucun caractère, parce qu'elles se sont accoutumées à se laisser conduire par la faveur qui leur donne chaque jour des intérêts opposés. On est gouverné par les évènemens qu'on devroit diriger, et les caprices de la fortune décident par conséquent de tout.

Quoique le prince, dans toutes les monarchies de l'Europe, possède seul la puissance

souveraine, l'exercice de cette puissance n'est pas le même par-tout. Les peuples ont un caractère qui assigne des bornes à un pouvoir qui n'en reconnoît aucune. D'anciennes traditions, de vieilles lois, des préjugés, des passions, forment dans chaque état des mœurs publiques et une sorte de routine et d'allure, qui se font respecter jusqu'à un certain point par le souverain même. Le monarque le plus absolu a beau se dire qu'il peut tout, il sent qu'il n'est qu'un homme, et que s'il choque et révolte tous ses sujets, il ne pourra leur opposer que les forces d'un seul homme.

Les Français et les Russes conviennent également que le prince est suprême législateur : en France cependant la monarchie n'est pas la même qu'en Russie. Dans le premier royaume, des corps entiers de magistrats aimés, considérés et respectés, disent qu'ils sont les dépositaires, les gardiens et les conservateurs des lois. En accordant tout au prince, ils attachent à leur enregistrement je ne sais quelle force qu'on ne peut définir, et on est convenu de dire, peut-être sans se trop entendre, que le législateur doit gouverner conformément aux lois. Le sénat de Russie, au contraire, loin d'oser modifier ou rejeter une loi, se croiroit

coupable de lèse-majesté, s'il osoit l'examiner; il croit qu'il est de l'essence de la puissance législative de ne connoître aucune borne, et de pouvoir à son gré changer, annuller et abroger toutes les lois. Le czar est le chef de son église; et la religion, qui est en quelque sorte soumise au gouvernement, en augmente beaucoup l'autorité. Le clergé de France, libre et indépendant dans les choses ecclésiastiques ou spirituelles, exerce une sorte d'empire sur le gouvernement qui sait qu'il ne doit point porter la main à l'encensoir. Tandis que la noblesse russe, qui s'est formée sans avoir jamais eu de pouvoir et de crédit, pense sans orgueil d'elle-même, et ne porte qu'un vain nom, la haute noblesse de France, qui n'a pas perdu le souvenir de ses anciens fiefs, en voit encore subsister quelques traces dont elle se glorifie. Elle a conservé ses mœurs particulières qu'elle a communiquées à une noblesse inférieure qui se fait une gloire de l'imiter. Tous obéissent au gouvernement, et prétendent aussi obéir à ce qu'ils appellent leur honneur. La nation française cultive les arts et les sciences; vaine, frivole, dissipée, spirituelle, glorieuse, légère, inconstante, elle s'est fait un goût fin et délicat sur les bienséances et les procédés qu'il seroit

dangereux d'offenser. Rien de tout cela n'est en Russie. A force d'ignorance, d'injustice et de barbarie, les hommes, distribués ailleurs en différentes classes, y sont tous mis dans la dernière. Remarquez, je vous prie, monseigneur, que l'égalité qui assure la liberté des citoyens dans les états libres, n'est propre dans les autres pays qu'à rendre le joug du despotisme plus accablant. Le czar parle, voilà la loi : pourvu qu'il ne choque point les préjugés ou les passions de sa garde, il est le maître absolu, tant qu'elle le laisse sur le trône.

Veut-on connoître la force de l'empire que le génie d'une nation exerce sur elle-même ? Il suffit de faire un retour sur son propre cœur, d'examiner avec quelle confiance on s'abandonne aux absurdités au milieu desquelles on est né ; combien il en coûte à la raison pour déranger les habitudes qu'on a contractées. Quel doit donc être le sort des nations entières qui sont emportées rapidement par le préjugé général qui les gouverne, et qui leur tient lieu de raison, de sagesse et de réflexion ?

Il y a un siècle que le Danemarck avoit encore une couronne élective et des états-généraux qui ne vouloient confier au roi et au sénat que

le pouvoir nécessaire pour faire exécuter les loix. Les mesures capables d'affermir cette forme du gouvernement avoient été mal prises : le sénat en abusa pour usurper des droits qui ne lui appartenoient pas. Il éluda la force des lois ; et sous prétexte de les faire exécuter ou de produire un plus grand bien, il ne faisoit en effet exécuter que ses ordres. Favorisé dans son usurpation par la noblesse dont il protégeoit les injustices, il s'étoit rendu également odieux et redoutable au roi, au clergé et au peuple. L'oppression réunit les opprimés ; et les états de 1660, en détruisant l'autorité du sénat et de la noblesse, conférèrent au roi la puissance la plus despotique.

Ne consultez que l'acte par lequel les états-généraux se sont démis de leur pouvoir pour le conférer au prince, et vous croirez que le roi de Danemarck est à Coppenhague un véritable sultan. Les Danois semblent avoir rafiné l'art de la servitude ; on diroit qu'ils ont regardé l'ombre même où l'espérance de la liberté comme la source de tous les maux de leur nation. Pourquoi ces redoutables monarques ont-ils cependant continué à gouverner avec autant de modération que quelques autres

princes moins puissans qu'eux ? c'est qu'ils ont été gênés par les mœurs de la nation qui, en se faisant esclave, a conservé quelques qualités d'un peuple libre. Ce ne furent ni la crainte ni l'esprit de servitude qui produisirent la révolution de 1660 ; c'est parce que les Danois avoient du courage et ne pouvoient s'accoutumer à la domination de la noblesse, que leur orgueil se souleva contre la tyrannie du sénat. Ils se livrèrent avec emportement à une haine aveugle. La nation ne crut pouvoir jamais trop humilier ses ennemis : pour les perdre sans retour, elle se chargea elle-même de fers, et s'ôta avec soin tous les moyens de pouvoir recouvrer sa liberté. Ce triomphe bizarre et ridicule lui cacha sa servitude, et lui donna de la fierté. « Vous vouliez nous accabler, disoient les Danois au sénat et à la noblesse, et c'est nous qui vous opprimons. » Ils se persuadèrent qu'après le bienfait qu'ils avoient accordé au prince, il seroit leur ami et leur protecteur. Ces étranges idées entretinrent, au milieu du despotisme, des mœurs libres et indépendantes. Le germe n'en a pas été étouffé, l'habitude les conserve encore ; et tant qu'elles subsisteront, les rois de Danemarck, avant

que d'agir, les consulteront avec plus de soin que les lois qui leur permettent de tout faire impunément.

Etudiez avec soin, monseigneur, le caractère de chaque nation, et vous verrez que chaque état est plus ou moins avancé dans le despotisme, suivant que les esprits osent plus ou moins penser par eux-mêmes, ou n'ont que les idées qu'on leur donne. Il y a des peuples qui ne peuvent souffrir ni une entière servitude, ni une entière liberté; et les passions des sujets contiennent alors celles du prince. Dans ce mélange de fierté et d'abaissement, une nation peut encore se faire respecter; elle porte encore en elle-même un ressort capable de la mouvoir et de la faire agir; elle peut encore espérer des succès et des lueurs de prospérité. Combien de conséquences ne pourrez-vous pas tirer de ces réflexions? Vous penserez que plus la monarchie employe d'art et de politique, si je puis parler ainsi, à se despotiser, plus elle travaille contre les vrais intérêts du monarque. Ce qu'elle regarde comme un avantage est une véritable dégradation. Plus le prince appesantira son autorité sur ses sujets, moins il se fera craindre et respecter par ses voisins et ses ennemis; à mesure qu'il

paroîtra plus puissant au-dedans, son peuple paroîtra plus foible au-dehors.

Je vous prie d'examiner quelles sont les passions et les qualités les plus propres à retenir la monarchie dans de certaines bornes, et vous vous en instruirez dans l'histoire des peuples qui ont défendu pendant long-temps leur liberté, et dans l'histoire des peuples qui se sont trouvés esclaves avant même que de soupçonner qu'ils pussent cesser d'être libres. Une nation est-elle accusée d'inconstance et de légèreté? Se livre-t-elle aux nouveautés? Fait-elle peu de cas de ses anciens établissemens? Vous devez être sûr que son inconsidération n'est pas d'un bon augure pour l'avenir. Mais sans m'arrêter à ces détails, je me contenterai de remarquer que trois causes contribuent principalement aux progrès du despotisme, la crainte, le luxe et la pauvreté.

La promptitude avec laquelle les Romains, c'est-à-dire, le peuple de l'antiquité qui a eu le plus en horreur la tyrannie, passèrent de la plus grande liberté à la servitude la plus accablante, prouve toute l'étendue du pouvoir que la crainte a sur nos esprits. Les proscriptions d'Octave, d'Antoine et de Lépidus glacèrent à un tel point l'ame de leurs concitoyens, qu'ils

adorèrent leur tyran, parce qu'il voulut bien paroître humain, quand il n'eut plus besoin de répandre du sang pour régner tranquillement. Sous Tibère, ils se portèrent si avidement au-devant du joug, que ce prince, le plus timide et le plus soupçonneux des hommes, s'en plaignoit quelquefois, et auroit voulu retrouver quelques traces d'une liberté qu'il redoutoit. Ne soyons point étonnés de ce changement dans un peuple qui venoit de voir des Brutus et des Cassius. Quand l'innocent ne peut plus compter sur son innocence; quand il n'est plus de sûreté pour l'homme de bien; quand les dangers qui nous menaçent sont assez grands pour ne nous occuper que de nous-mêmes, la terreur anéantit en quelque sorte toutes les facultés de notre ame, et la politique n'a plus de ressources pour nous délivrer de cette passion impérieuse. Vous l'avez vu. Marc-Aurèle tenta inutilement de se dépouiller d'une partie de sa puissance, et de rendre au sénat et à la ville de Rome une sorte de dignité; la crainte avoit trop accablé les esprits, et la servitude avoit déjà fait naître l'amour de la servitude.

Les ames ne se dégradent peut-être pas moins par le luxe que par la crainte; et le despotisme

l'a souvent employé avec succès. Chaque besoin superflu que donne le luxe est une chaîne qui servira à nous garotter. Le propre du luxe est d'avilir les esprits, au point de n'estimer et de ne considérer que le luxe : dès-lors nous ne sommes gouvernés que par les passions les plus méprisables. Une fortune médiocre nous paroît le plus grand des maux; et la fortune la plus immense ne nous paroîtra qu'une fortune médiocre. Nous vendrons notre liberté à vil prix, parce que nous sommes incapables d'en connoître la valeur.

Il est une pauvreté que donnent les bonnes mœurs, qui est l'ame de la justice, et qui fera de grandes choses; c'est la pauvreté qui se contente du nécessaire et qui méprise les richesses. Mais cette pauvreté, qui est une suite du luxe et des rapines du gouvernement, ne fait que des séditieux qui veulent troubler l'état pour le piller, ou des mercenaires qui ne demandent que des salaires. Le mal est parvenu à son comble, quand les sujets ne vivent plus que des bienfaits du gouvernement, ou que, n'attendant rien de leur économie ni de leur industrie, ils se sont accoutumés à leur misère, et regardent leur paresse comme le plus grand bien.

CHAPITRE II.

Du gouvernement des Cantons Suisses, de la Pologne, de Venise et de Gênes.

LA Suisse vous présente, monseigneur, une image de la république fédérative des anciens Grecs. Si cet heureux pays n'a pas une Lacédémone, tous ses cantons, il le faut avouer, sont bien plus sages que ne l'ont été les autres villes de la Grèce. Liés entr'eux à-peu-près par les mêmes alliances qui unissoient les Grecs, aucune rivalité ne les divise. Il faut que le fondement sur lequel porte la sagesse des Suisses soit bien solide, pour que des états libres, indépendans, inégaux en force, et qui n'ont pas la même constitution, n'aient cependant ni ambition, ni crainte, ni jalousie les uns des autres. Les querelles même de religion, qui ont allumé tant de guerres et excité des haines éternelles par-tout ailleurs, n'ont causé parmi eux que de légères commotions. Le fanatisme et la vengeance ont fait dans leur ame des traces si peu profondes, qu'une paix sincère a promptement rétabli l'harmonie : les divisions des Suisses ont

ont laissé voir qu'ils étoient hommes, et les suites ont prouvé qu'ils étoient de tous les hommes les plus sages.

C'est dans la Suisse que se sont conservées les idées les plus vraies et les plus naturelles de la société ; on n'y croit point qu'un homme doive être sacrifié à un autre homme. Un paysan du pays allemand dans le canton de Berne, est persuadé sans orgueil que les magistrats ne sont que ses gens d'affaires. Vous verrez des citoyens qui obéissent avec respect et sans terreur à des lois impartiales. Le magistrat sans faste, sans décoration extérieure, et tiré du corps des métiers, ne paroît point armé de ce pouvoir imposant dont on voit ailleurs que les lois ont besoin pour soutenir leur majesté presque toujours violée. La simplicité du gouvernement helvétique est admirable, et toute la machine est mue par un petit nombre de ressorts. Pourquoi les mouvemens en sont-ils exacts, réguliers et prompts ? Pourquoi ne voit-on point dans la Suisse de ces brigues, de ces factions, de ces intrigues, de ces révolutions si communes dans les pays libres ? Pourquoi les cantons ne se fatiguent-ils point par des négociations continuelles, des craintes et des soupçons réciproques ? Après avoir recou-

vré et affermi leur liberté les armes à la main, pourquoi les Suisses, du haut de leurs montagnes, semblent-ils regarder en pitié les troubles puérils, mais cruels de l'Europe, sans y prendre part ?

C'est que les Suisses ont des mœurs, et n'ont pas nos malheureuses passions. En établissant leur république, ils ont compris cette grande vérité, que le bonheur n'est point l'ouvrage des richesses, du luxe, de la mollesse, de l'ambition et de la tyrannie, et que la probité est l'appui le plus solide du gouvernement. Vous aurez souvent occasion, monseigneur, de remarquer que les législateurs n'ont toujours accablé les peuples de lois inutiles, que parce qu'ils ont d'abord négligé de régler les mœurs. On n'a pas observé que nos vices se reproduisent et se multiplient avec une prodigieuse célérité, quand on laisse subsister le foyer qui les produit. On a augmenté le nombre des magistrats, on a étendu leur pouvoir pour donner de la force aux lois et de la dignité au gouvernement; mais il falloit prévoir que les nouvelles lois ne seroient pas plus respectées que les anciennes, et que cent magistrats corrompus n'en vaudroient pas un qui auroit de la probité.

Des lois somptuaires, en privant les Suisses de la plupart des besoins des autres nations, accoutument leur ame à la modération, à la frugalité, au travail et à l'économie, et rendent superflue une grande fortune dont ils n'oseroient ni ne sauroient jouir. Aucun citoyen n'est pauvre, parce qu'aucun citoyen n'est trop riche : ainsi la république ne connoît ni les vices que donnent les richesses, ni les vices que donne la pauvreté. De cette source découle l'impartialité des lois. Tout le monde leur obéit, parce qu'elles paroissent justes à tout le monde, et le magistrat ne peut que rarement abuser de son autorité. Il n'en abusera même que dans des choses peu importantes ; car on n'a point pour des magistrats la même complaisance que pour des princes.

Si des lois partiales offensoient une partie des citoyens pour favoriser l'autre ; si les magistrats pouvoient trouver un intérêt à être avares et ambitieux, les mêmes divisions qui perdirent la Grèce perdroient bientôt la Suisse. Au lieu de ne songer qu'à se conserver, les cantons aspireroient à s'agrandir. Ils prendroient part imprudemment aux querelles de leurs voisins, ils leur permettroient de se mêler de leurs affaires domestiques ; et de vains traités, de frivoles

garanties les exposeroient à tous les malheurs qu'ils croiroient prévenir.

Les Suisses ne s'exposant point par ambition aux périls d'une fortune hasardeuse ont toujours des magistrats assez habiles et assez expérimentés pour les gouverner. Ils ne trouvent aucun écueil sur leur route, et jamais ils ne sont obligés d'ébranler ou d'altérer les principes de leur gouvernement, en recourant à des moyens extraordinaires pour se sauver des dangers extraordinaires auxquels une nation ambitieuse est nécessairement exposée. C'est par cette double sagesse du gouvernement à l'égard des citoyens, et de la république entière envers les étrangers, que la Suisse paroît ne devoir craindre aucune révolution. Outre que, suivant le précepte de Lycurgue, elle ne possède pas des richesses capables de tenter la cupidité de ses voisins, son territoire est naturellement fortifié. En y pénétrant, un ennemi se croiroit transporté dans ces champs de la fable qui produisoient des hommes tout armés. Sans faire la guerre pour leur compte, les cantons ont la prudence de se faire des soldats aux dépens de la folie inquiète et ambitieuse des autres nations. Heureux les Suisses, si le service étranger sert à purger leurs pays

des hommes qui n'ont pas l'ame républicaine, et n'en ouvre pas l'entrée aux vices de leurs voisins !

S'ils perdent leurs mœurs, ils éprouveront une révolution subite. Les magistrats, trop foibles alors pour contenir les citoyens qui leur communiqueront leurs vices, seront cependant trop forts pour obéir aux lois. Cette exactitude scrupuleuse et même minutieuse sur les mœurs, que les peuples corrompus appelent pédanterie, et dont les sages de l'antiquité faisoient tant de cas, est plus nécessaire aux cantons helvétiques qu'à tout autre peuple de l'Europe. Leurs magistrats doivent être d'autant plus attentifs, que la corruption ne peut commencer chez eux que par des bagatelles, dont il seroit insensé de s'inquiéter de l'autre côté du lac de Genève, ou sur les terres de France.

Je vous prie, monseigneur, quittez la lecture de mon ouvrage, lisez dans Tite-Live le discours admirable que cet historien met dans la bouche de Caton en faveur de la loi Oppia. Il vous dira pourquoi le luxe et l'avarice qui le suit ont détruit tous les empires. Vous verrez que les alarmes de Caton n'étoient point de vaines alarmes. Tout ce qu'il avoit prévu arriva, dès qu'on eût permis aux dames romaines

de porter des parures enrichies d'or et de pourpre. Pour contenter leurs femmes, les maris troublèrent la république par leurs intrigues, et vendirent leurs suffrages. Ils firent la guerre pour piller, et commandèrent les provinces comme des brigands. Vous savez le mot de Jugurtha : « O ville vénale, qué tu périrois promptement, si quelque prince étoit assez riche pour t'acheter » ! La Suisse, corrompue par l'amour de l'argent; ne devroit-elle pas craindre un nouveau Philippe de Macédoine, qui faisoit précéder son armée par des mulets chargés d'or ? Qui oseroit répondre que sa confédération subsistât, et que les cantons divisés ne se détruisissent pas les uns les autres par leurs propres armes ? Que l'exemple des Grecs, qui ne périrent que quand ils eurent rompu leur alliance, soit toujours présent à leur mémoire. Que dans leurs querelles domestiques, s'il leur en survient, ils pensent que leur union est leur plus grand bien. Qu'ils ne permettent jamais aux étrangers d'être leurs auxiliaires, ni même leurs médiateurs. Puisse cet heureux pays ne posséder que des Aristide, des Phocion, et n'élever jamais à la magistrature des Périclès ni des Lysandre ?

Je vais mettre sous vos yeux, monseigneur,

un tableau bien différent de celui que je viens de vous présenter. Rappelez-vous, je vous prie, l'idée qu'on vous a donné du gouvernement des Français après le règne de Clotaire II, et vous connoîtrez, à peu de chose près, le gouvernement actuel de la Pologne. Chaque gentilhomme Polonais est une espèce de souverain dans ses possessions : il a le droit de glaive et de justice sur tous ses sujets ou ses serfs ; et ces malheureux ne jouissent de quelques droits de l'humanité, que parce qu'il est heureusement impossible de les violer tous. Paysans, bourgeois, tout ce qui n'est pas noble, se trouvent par principe ennemi d'une constitution politique qui, loin de protéger les foibles, favorise au contraire la tyrannie des plus forts. Tandis qu'une noblesse fiére s'est emparée de tout le pouvoir, et ne veut point obéir aux lois, de vastes provinces sont habitées et nonchalamment cultivées par des serfs. Ces Ilotes deviendroient redoutables à leurs maîtres, si une longue habitude ne les avoit accoutumés à tout souffrir ; ou si le malheur de leur condition ne s'opposoit à leur multiplication. N'en doutez pas, sans cet anéantissement du peuple, la Pologne auroit sa guerre de la *jacquerie*, comme la France a eu la

sienne ; et les serfs polonais iroient à la chasse des gentilshommes, comme les Spartiates alloient autrefois à celle des Ilotes qu'ils redoutoient. Les seuls nobles sont citoyens en Pologne, et tant la constitution de la république est vicieuse, ces citoyens, malgré leur amour effréné pour la liberté, sont plutôt des despotes que des républicains, et déchirent leur patrie qu'ils aiment, parce qu'ils ne savent pas être libres.

Il y a peu de princes en Europe qui aient autant de grâces à distribuer qu'un roi de Pologne. Il dispose des biens royaux appelés *starosties*, *ténutes* ou *advocaties*, dont le nombre est très-considérable ; il nomme à toutes les prélatures, aux palatinats et aux castellanies qui ouvrent l'entrée du sénat à ceux qui en sont revêtus ; il confère toutes les charges, entre lesquelles il faut distinguer celles de grand-général, de grand-chancelier, de grand-trésorier et de grand-maréchal ; magistratures importantes qui embrassent et partagent entr'elles tous les objets relatifs à l'administration. Le prince représente la majesté de l'état, il forme seul un ordre de la république, et préside le sénat chargé de la puissance exécutrice. Avec des prérogatives beaucoup moins éten-

dues, combien de rois ont réussi à se rendre absolus ! En Pologne, au contraire, tout cela n'a servi qu'à faire naître la plus parfaite anarchie. Ce phénomène politique mérite, monseigneur, que vous vous arrêtiez un moment à le considérer.

Si la couronne avoit été héréditaire, les Polonais, toujours jaloux de leur liberté, auroient sans doute pris des mesures pour se délivrer de la crainte que le pouvoir et l'ambition de leur roi en auroient inspirée. Vraisemblablement ils auroient tari dans ses mains la source de ses grâces, qui lui donnent tant de courtisans et de créatures. La diète de la nation les auroit distribuées elle-même pour attacher les citoyens à ses intérêts, et le prince, qui n'auroit eu aucun moyen pour corrompre et étendre son autorité, auroit été obligé de se soumettre aux lois, et en état de les faire observer. Malheureusement les Polonais, trop pleins de confiance en eux-mêmes, ne purent se persuader qu'un roi qu'ils avoient élu librement, qui étoit lié par les sermens les plus sacrés, et dont on observeroit sans cesse toutes les démarches, osât méditer la ruine des priviléges de la nation, et former le projet de s'en rendre le maître. Il est vrai

que la Pologne a conservé sa liberté ? mais la liberté étoit-elle le seul bien que les Polonais devoient désirer ? Si les rois n'ont pu asservir la nation, ils ont du moins réussi à rendre la liberté orageuse ; et la licence qui en a pris la place ne peut s'associer avec aucune loi raisonnable.

Il s'est formé un esprit singulier dans la république. On se défia du prince jusqu'à le haïr, parce qu'il avoit de grandes faveurs à répandre, et cependant on fut son courtisan. Pour obtenir des starosties et des charges, on fit des bassesses et des lâchetés : on reprit sa fierté naturelle après les avoir obtenues, et on n'eut aucune reconnoissance. On vit à la fois des intrigues de courtisans et des factions de républicains. Il est aisé de juger par-là des troubles qui durent agiter la Pologne. Les vices s'accumulèrent, de sorte que la république tombant dans le dernier abaissement n'eut plus d'alliés, parce qu'elle ne pouvoit leur être d'aucun secours, et fut obligée de se prêter à tous les caprices de ses voisins. On diroit que pour conserver leur indépendance, les Polonais n'ont voulu avoir aucun gouvernement. Sans l'unanimité qu'ils exigent dans leurs délibérations, sans le *veto* qui rend

chaque gentilhomme l'arbitre de la perte ou du salut de l'état, sans l'usage des confédérations qui ne sont, à proprement parler, que des conjurations, il y a long-temps qu'ils ne seroient plus libres. Ce sont des vices qui ont paré le mal que pouvoient faire d'autres vices. Mais ces remèdes monstrueux qui multiplient, aggravent et perpétuent les maux de la république, ne deviendront-ils pas à la fin mortels, si elle n'ouvre les yeux sur sa situation, et n'a le courage de faire une réforme nécessaire?

En croyant avoir une puissance législative, la Pologne, en effet, n'en a aucune; car, je vous prie, monseigneur, de remarquer que la diète générale, qui, seule est en droit de faire des lois, n'a qu'un droit dont il lui est en quelque sorte impossible de se servir. Si par hasard elle parvient à faire une loi, cette loi n'aura presque jamais aucune force; car, il est rare qu'une diète ne soit pas dissoute, et alors tout ce qu'elle a fait est annullé. L'unanimité requise par les Polonais pour porter une loi, qu'il me soit permis de le dire, est l'absurdité la plus complète qui ait jamais été imaginée en politique. Comment a-t-on pu se flatter que tous les nonces ou

députés d'un grand royaume à la diète générale verroient les intérêts publics du même œil, et qu'ils concourroient tous avec le même esprit, les mêmes lumières, le même zèle et le même amour de la patrie, à faire des lois? Chaque nonce est le maître de son suffrage; et si l'un d'eux prononce le malheureux mot *veto*, j'empêche; non-seulement l'activité de la diète est suspendue, mais tous les actes qu'elle avoit déjà passés d'une voix unanime sont détruits.

Supposons que par un prodige une diète générale parvînt à n'éprouver aucune opposition, vous verriez naître des lois auxquelles plusieurs palatinats refuseroient d'obéir. Premièrement elles ne seroient point reconnues par les provinces qui n'auroient pas envoyé leurs nonces à la diète générale; et cet événement n'est pas rare, parce que les diétines ante-comitiales qu'on tient dans chaque palatinat pour nommer ses représentans et dresser leurs instructions, sont sujettes au redoutable *veto* qui les dissout, et qu'elles se séparent souvent avant que d'avoir rien pu résoudre. En second lieu, ces lois seroient portées aux diétines post-comitiales des palatinats, dont les nonces auroient assisté à la diète

générale; et il ne faudroit encore que le *veto* d'un gentilhomme pour les détruire : car, les lois de la diète générale n'ont de force qu'autant qu'elles sont reçues unanimement par les membres qui composent les diétines post-comitiales.

N'y ayant point de puissance législative en Pologne, vous en devez conclure, monseigneur, que malgré les fonctions attribuées au roi, au sénat et aux quatre grands officiers de la couronne, il ne peut point y avoir de puissance exécutrice. En effet, si les magistrats, chargés de faire observer les lois, avoient assez de force pour contraindre la noblesse à leur obéir, il est vraisemblable qu'ils en auroient profité pour s'emparer de l'autorité qui appartient à la diète générale, et dont elle ne peut se servir. Le roi ne peut rien sans le sénat, le sénat ne peut rien sans le roi. S'ils sont divisés, la république est nécessairement sans activité, et s'ils sont unis, leur union même ne produit qu'un bien médiocre. La noblesse, qui croit toujours qu'on attente à ses prérogatives, est accoutumée à regarder le prince comme son ennemi, et les sénateurs comme des flatteurs plus occupés de leur fortune particulière que

de celle de l'état. Elle n'aime, elle ne reconnoît, elle ne protège en quelque sorte que les quatre grands officiers de la couronne qui, n'étant dans leur origine, comme les maires du palais en France, que les ministres du roi, sont devenus les ministres de la nation. Ils se sont appropriés toute l'administration; et en les regardant comme les protecteurs de la liberté, on a ouvert la porte à la licence.

Pour remplir leurs devoirs, ces quatre magistrats devroient être unis et ils sont toujours divisés. Le roi, piqué de l'ingratitude qu'ils lui marquent après leur élévation, et jaloux de l'autorité qu'ils exercent, croit devenir lui-même plus puissant, en les empêchant de remplir les fonctions de leur charge. Il leur suscite, les uns par les autres, des querelles, et ne manque jamais d'associer dans ce haut ministère, des hommes d'un caractère différent et qui ont des intérêts contraires. Les rois de Pologne pourroient s'épargner cette précaution inutile et criminelle: dans les gouvernemens les plus sages, la rivalité ne produit que trop souvent la haine entre les magistrats.

Les quatre grands officiers de la couronne,

faits pour protéger les lois, peuvent impunément n'obéir qu'à leurs passions. Il est vrai que la diète générale est en droit de leur demander compte de leur administration, et de les destituer; mais de leur côté, ils sont les maîtres de la dissoudre, si elle osoit former cette entreprise. Chacun d'eux n'a-t-il pas toujours à ses gages quelque nonce prêt à prononcer le destructif *veto*? Vous voyez par-là, monseigneur, que l'injustice, pour s'affermir, se sert de la loi même que les Polonais regardent comme le rempart et la sauve-garde de leur liberté. Je définirois leur magistrature, le privilége de faire impunément et indifféremment le bien et le mal. Ce gouvernement ne se soutient que par une certaine allure et des coutumes que l'anarchie, quelque grande qu'elle soit, ne peut jamais entièrement détruire. Ce cri de la raison et de la justice naturelle, que la mechanceté des hommes ne peut jamais étouffer, se fait entendre dans les affaires particulières des Polonais : un certain honneur qui accompagne la liberté, dicte leurs procédés, et voilà pourquoi ils subsistent encore.

Le comble du malheur pour cette nation, c'est d'avoir eu l'art malheureux de donner

à son anarchie une sorte de stabilité que rien ne peut déranger. Les gouvernemens réguliers sont toujours à la veille d'éprouver quelque changement dans leur constitution, parce qu'ils doivent continuellement combattre les passions que rien ne lasse, et qui acquièrent dans l'action une nouvelle force et une nouvelle adresse. Les passions, au contraire, sont l'ame et le ressort du gouvernement Polonais, il n'a à redouter que la raison. Mais n'avons-nous pas déjà remarqué bien des fois combien elle a peu de force; et d'ailleurs le *veto* ne lui oppose-t-il pas une barrière insurmontable? La seule espérance des bons citoyens, c'est que leurs compatriotes, lassés enfin de leurs malheurs, de leurs désordres et des vices qui les asservissent à la Russie, ouvriront les yeux, et consentiront par dépit à faire des établissemens qui leur assureront une liberté digne de leur courage.

La Pologne ne peut donc éprouver quelque révolution que de la part des étrangers. Il est vrai que son gouvernement l'expose à recevoir des injures fréquentes; et qu'étant presqu'inutile à ses alliés, elle n'en peut attendre que des secours très-médiocres. Il

est

est encore vrai que le pays, ouvert de tout côté, et qui doit l'être pour conserver sa liberté, est mal défendu par des milices sans discipline, et par une noblesse indocile qui monte tumultuairement à cheval, quand le roi commande la pospolite ou l'arrière-ban. Mais s'il est aisé à une armée ennemie de surprendre les Polonais, et parcourir leurs provinces en les ravageant, il seroit plus difficile au vainqueur de s'y établir en conquérant et en maître, que dans plusieurs autres états de l'Europe, dont j'ai parlé dans le chapitre précédent.

Faites la guerre à un monarque despotique; vous trouverez certainement, si ce n'est pas le plus imprudent des hommes, beaucoup plus d'obstacles pour pénétrer sur ses terres que pour entrer en Pologne. Mais dès que vous aurez renversé les forteresses qui couvrent ses frontières, l'intérieur du pays vous sera soumis. Adressez directement vos coups au despote, et si vous avez vaincu sa famille, votre conquête est consommée. Il ne tient qu'à vous de vous y affermir; une politique douce, humaine et bienfaisante, en vous faisant aimer de vos nouveaux sujets, vous fournira mille moyens de les engager à oublier

et même haïr leurs anciens maîtres : car, ne croyez pas, monseigneur, ce qu'on dit de l'amour extrême de toutes les nations pour leurs rois. L'amitié a ses règles, et la nature n'a pas fait le cœur humain pour aimer sans retour. C'est la flatterie qui parle tant d'amour, de dévouement, de sacrifice de sa vie et de ses biens ; mais les flatteurs ne savent ni aimer, ni se dévouer, ni sacrifier leur vie et leurs biens. Il est utile de vous dire cette vérité, afin que vous ne comptiez pas imprudemment sur un sentiment qu'on n'aura point pour vous, si vous ne tâchez de le mériter par des choses utiles et grandes. Je rentre dans mon sujet.

En Pologne, le vainqueur ne pourroit gagner que l'affection du peuple; mais le peuple est trop asservi pour avoir quelqu'élévation dans l'ame et lui être utile. La noblesse, qui croiroit tout perdre en obéissant à un maître étranger, sera vingt fois vaincue, et ne sera pas soumise. Il faudra faire autant de guerres particulières, qu'il y aura dans la république de grands seigneurs en état d'assembler des forces pour défendre leur indépendance, ou de gentilshommes jaloux de leur liberté. Dans les périls extrêmes, des hommes libres

trouvent en eux des ressources qu'ils ne connoissoient pas. Combien de fois les Polonais n'ont-ils pas déjà trouvé leur salut dans leur désespoir? Il n'y a point de nation qu'ils ne puissent lasser et épuiser. Les vices du gouvernement le plus méprisable semblent alors disparoître : la nécessité sert de législateur et de magistrat; il se forme des talens, il se forme des vertus; toutes les passions cèdent alors à la passion de la liberté, à moins que vous ne supposiez une république de Sybarites qu'une extrême mollesse a énervés, et que le moindre danger fait trembler.

Si, pour être libre, la noblesse Polonaise veut n'avoir ni lois, ni magistrats, la noblesse Vénitienne ne croit, au contraire, pouvoir conserver sa liberté, qu'en se soumettant à des lois très-dures et à des magistrats qui exercent sur elle le pouvoir le plus arbitraire. Le conseil des dix, qui favorise les espions et l'espionnage, qui met la délation en honneur, qui juge les accusés sans les confronter avec leurs accusateurs qu'ils ne connoissent pas, n'est point encore un tribunal aussi redoutable que les magistrats appelés inquisiteurs d'état, et qui peuvent condamner à mort le doge, les sénateurs, les nobles, les

étrangers et tous les sujets, sans être obligés d'en rendre compte à qui que ce soit. Leurs jugemens sont secrets, et sont exécutés avec le même mystère qui les a dictés. Les nobles, opprimés par cette politique soupçonneuse et contraire à tous les droits de l'humanité, ne savent point sur le rapport de leur conscience, s'ils sont innocens ou criminels. On les voit avec une docilité monacale s'aller confesser aux inquisiteurs de quelques fautes puériles, telles que d'avoir parlé par hasard à un ministre étranger, ou de s'être trouvé dans une maison avec un de ses gens, sans le connoître.

Seroit-il possible que de pareilles lois fussent nécessaires à la conservation de l'aristocratie? Le législateur doit croire que les hommes, en général, abandonnés à leurs passions, sont capables des plus odieuses méchancetés; mais il doit les inviter au bien en méritant leur confiance; et dans chaque cas en particulier, il doit présumer que le citoyen accusé est innocent, et lui fournir tous les moyens nécessaires pour dévoiler la calomnie. C'est en élevant l'ame et non pas en la consternant, qu'on doit nous porter au bien. J'ai quelquefois entendu dire à des magistrats, qu'il vaudroit mieux punir un innocent que de

sauver un coupable. Si jamais ce blasphême est proféré devant vous, monseigneur, armez-vous de toute votre sévérité pour venir au secours de tous les gens de bien, que le châtiment d'un innocent fait frémir. Le juge qui condamne et fait exécuter ses sentences en secret, est un assassin. La loi qui abandonne un coupable au dernier supplice, ne prétend pas réparer le crime qui a été commis, mais intimider salutairement les citoyens qui pourroient en commettre un pareil. Venise devroit aujourd'hui changer des lois qu'elle a imaginées et crues nécessaires dans un temps où l'Italie étoit infectée de l'esprit d'usurpation et de tyrannie, et où aucun gouvernement n'étoit affermi : elle n'a plus besoin des mêmes moyens pour conserver sa liberté.

Le grand conseil ou l'assemblée de tous les nobles qui ont atteint l'âge de vingt-cinq ans, se tient régulièrement tous les dimanches et les jours de fête. Il fait les lois nouvelles, abroge ou modifie les anciennes, si les circonstances l'exigent; confère toutes les magistratures, ou du moins confirme les magistrats que le sénat a droit d'élire. Cette assemblée, trop fréquente dans une république qui s'est fait un principe de conserver

religieusement ses premières lois, auroit bientôt tous les vices de la démocratie, si elle avoit un pouvoir plus étendu; mais elle ne s'est prudemment réservé aucune branche de l'administration. Tandis que le collége du doge et quelques autres tribunaux rendent la justice, et veillent à la tranquillité publique, le sénat pourvoit à tous les autres besoins de la république. Il décide souverainement de la guerre et de la paix, fait des alliances avec les étrangers, envoie des ambassadeurs, règle les impositions, élit les magistrats qui forment le collége du doge, le général de la république, les provéditeurs des armées, et tous les officiers qui ont un commandement important dans les troupes.

Avec une puissance si étendue, le sénat ne peut pas cependant se rendre le maître des lois. Cent vingt sénateurs que le grand-conseil confirme ou révoque à son gré tous les ans, ne sont jamais à portée de former des entreprises dangereuses pour le corps de la noblesse. D'ailleurs, un plus grand nombre d'autres magistrats, dont la magistrature est bornée à six mois, entre encore dans le sénat, et cette compagnie ne peut délibérer que sur les propositions qui lui

sont portées par le collége du doge, dont tout le pouvoir est entre les mains de six magistrats appelés les *sages-grands*, et dont l'autorité ne dure que six mois. La force ne peut point détruire cet équilibre de pouvoir, établi sur la différence et la relation des magistratures, parce que les nobles n'exercent que les fonctions civiles de l'état, et ne sont pas militaires. L'adresse et la ruse sont aussi impuissantes que la violence et la force contre le gouvernement; parce que l'intrigue est bannie des élections.

Par exemple, monseigneur, quand il s'agit d'élire un doge, tous les nobles qui sont présens au grand-conseil tirent chacun une balle d'une urne où il y en a trente dorées; ceux à qui elles tombent vont une seconde fois au sort; leur nombre est réduit à neuf, et ces neuf électeurs en nomment quarante qui, par un nouveau ballotage, se trouvent bornés à douze. Ces derniers nomment vingt-cinq électeurs que le sort réduit encore à neuf. Vous n'êtes pas à la fin de cette opération. Ces neuf électeurs en choisissent quarante-cinq; le sort en laisse subsister onze qui nomment enfin les quarante-un électeurs qui élisent le doge.

C'est par cette méthode de ballotage usitée dans les élections, que la république prévient les complots des magistrats pour se rendre considérables les uns aux dépens des autres, et qu'étouffant l'esprit de parti et de faction, elle les asservit aux lois, donne une force encore plus efficace à la brièveté de leur pouvoir, et détruit dans les grands toute espèce d'oligarchie. Cependant, on dit que dans ce labyrinthe de ballotage, l'intrigue, tant elle est habile, trouve encore un fil pour se conduire. Vous remarquerez même que les magistrats à vie, tels que le doge, les procurateurs de Saint-Marc et le chancelier, semblent n'être établis que pour la pompe des cérémonies, et n'ont aucun crédit réel: le dernier même n'est choisi que parmi les simples citadins de Venise.

Plus vous méditerez, monseigneur, sur les principes fondamentaux de cette république, plus vous vous convaincrez qu'elle a épuisé les mesures propres à prévenir au-dedans toute révolution. Quelque puissant que soit le corps de la magistrature, il ne peut point s'emparer de la puissance législative. Le nombre des magistrats est trop considérable pour qu'ils puissent tous être opprimés par un seul. Venise

tire d'ailleurs un grand avantage de ce nombre considérable de magistratures; elle forme assez de patriciens aux affaires, pour être sûre de ne jamais manquer de magistrats capables de remplir les emplois les plus difficiles et les plus importans. Les magistrats n'ayant point le temps d'imprimer le caractère de leur esprit au gouvernement, sont obligés de prendre le génie de la république. De-là, cette perpétuité constante de mêmes maximes, de mêmes principes qu'on admire dans Venise, et qui lui donne une vraie supériorité sur des états qu'elle redouteroit, si leur politique et leurs vues étoient moins mobiles et moins flottantes.

Il s'en faut bien que Venise soit à l'abri de toute révolution de la part des étrangers. Si elle n'a souffert aucune perte depuis que l'ambition a allumé tant de guerres dans son voisinage, c'est moins le fruit de la sagesse, que de l'imprudence des princes qui ont voulu asservir l'Italie. La république semble redouter les troupes auxquelles elle confie sa défense: pour ne pas les craindre, on diroit qu'elle veut les dégrader. Sa noblesse ne remplit que les emplois civils; ses milices ne sont composées que de mercenaires; son général, tou-

jours étranger, auroit inutilement des talens; et les provéditeurs qui l'accompagnent ne sont bons qu'à le faire battre. Quoique les podestats, contre l'usage ordinaire des aristocraties, ne fassent pas un commerce honteux de leur magistrature dans les provinces, le gouvernement Vénitien, trop dur, n'est point propre à gagner l'affection des sujets. Le peuple n'est pas opprimé; mais il n'est pas assez heureux pour penser qu'il eût beaucoup à perdre, en passant sous une autre domination. La noblesse de terre-ferme a les préjugés communs à tous les gentilshommes : elle croit valoir la noblesse de Venise; ce n'est qu'à regret qu'elle obéit, et le gouvernement qui s'en défie cherche à l'humilier. Cette noblesse sujette se croiroit moins abaissée dans une monarchie, et voudroit n'avoir qu'un maître.

Ce chapitre commence à devenir trop long; et je ne m'arrêterai pas, monseigneur, à vous parler de la république de Gênes. Si l'île de Corse avoit appartenu aux Vénitiens, il est vraisemblable qu'elle ne se seroit jamais révoltée, ou du moins une poignée de rebelles ne leur feroit pas la guerre depuis trente ans. Si Paoli n'est pas un des plus grands hommes

de notre siècle, s'il n'est pas un Sertorius, la république de Gênes, qui ne le soumet pas, doit être extrêmement foible. Je vous invite, monseigneur, à rechercher les causes de cette foiblesse. Vous êtes à portée de connoître les détails du gouvernement des Génois ; tirez leur horoscope.

CHAPITRE III.

Du gouvernement de l'empire d'Allemagne.

Jusqu'au règne de Maximilien premier, l'empire d'Allemagne fut en proie à tous les désordres que peut produire le gouvernement féodal. Pour vous en convaincre, monseigneur, il vous suffira de jeter les yeux sur la bulle d'or, publiée en 1356 par l'empereur Charles IV. Cette loi suppose dans l'empire des mœurs, des coutumes et des droits aussi barbares que ceux qui furent connus en France sous les prédécesseurs de Philippe-Auguste, et dont on vous a présenté un tableau fidelle. L'empire, il est vrai, avoit conservé l'ancien usage établi chez les Français, d'assembler

des diètes générales; mais jusqu'à celle que Maximilien premier convoqua à Worms en 1495, ces congrès tumultueux et irréguliers se séparoient avant même que d'avoir pu connoître leur situation. Un recez même de cette année défendoit encore de prolonger au-delà d'un mois la diète qui ne duroit ordinairement que dix ou douze jours. Loi ridicule! Les Allemands se flattoient-ils de débrouiller le chaos de leurs affaires dans un espace si court? ou étoient-ils tellement accoutumés aux malheurs que l'anarchie et le despotisme causoient parmi eux, qu'ils ne songeassent point à y remédier?

L'empereur Wenceslas avoit fait tous ses efforts dans la diète de Nuremberg, en 1383, pour donner une meilleure forme à l'empire. Il publia une paix générale; mais on ne lui permit de prendre aucune des mesures qu'il croyoit propres à l'affermir. Sigismond tenta la même entreprise, et échoua contre les mêmes difficultés. Albert II fut plus heureux. Soit que les tentatives inutiles de ses prédécesseurs eussent cependant préparé les esprits à une réforme, soit qu'il faille l'attribuer à quelqu'autre cause, il publia une paix générale du consentement des états, partagea l'Al-

lemagne en six cercles ou provinces qui devoient avoir leurs diètes particulières. Cet établissement ne produisit point les biens qu'on en espéroit. S'il étoit propre à rapprocher les esprits et à les unir par un intérêt commun, la barbarie des mœurs et l'indépendance des fiefs l'étoient encore plus à les diviser. Ce siècle n'étoit pas fait pour connoître le prix de la paix; les guerres privées subsistèrent avec la même fureur : l'Allemagne forma toujours un corps dont tous les membres, ennemis les uns des autres, vouloient se perdre, et ce fut beaucoup pour Frédéric III, de faire enfin consentir ses vassaux à ne commettre aucune hostilité pendant dix ans.

Maximilien premier fit enfin passer la loi de la paix publique et perpétuelle. Elle défendoit toute hostilité et voie de fait entre les états de l'empire, sous peine à l'agresseur d'être traité comme ennemi public. On établit la chambre impériale, tribunal qui devoit juger de tous les différends. On fit un nouveau partage de l'Allemagne en dix cercles; chacune de ces provinces nomma un certain nombre d'assesseurs à la chambre impériale pour y juger en son nom, et se chargea d'en

faire exécuter les décrets ou les jugemens dans l'étendue de son territoire. La diète tenue à Augsbourg en 1500 érigea même une espèce de régence qui devoit subsister sans interruption dans les interstices. On lui confia tout le pouvoir que la nation possède elle-même quand elle est assemblée, et elle devoit régler définitivement les affaires les plus importantes tant du dedans que du dehors. Le conseil, composé de vingt ministres que la diète générale nommoit, étoit présidé par l'empereur même : un électeur y siégeoit toujours en personne, et les six autres y envoyoient seulement leurs représentans.

Quoique ces établissemens donnassent une forme plus régulière à la police des fiefs, il ne faut pas penser qu'ils eussent été capables de donner une certaine force aux lois, et d'entretenir la paix de l'empire, si la maison d'Autriche n'eût acquis assez de puissance pour se maintenir sur le trône impérial, s'y faire respecter, et oser donner des ordres qu'il eût été imprudent de mépriser, comme on avoit jusqu'alors méprisé les lois. En effet, les préjugés nationaux trouvoient toujours ridicule de plaider bourgeoisement devant des juges, quand on pouvoit se faire raison

es armes à la main. Les princes les moins puissans recouroient à la chambre impériale; mais leur exemple étoit d'un poids médiocre, et donnoit peu de crédit à ce tribunal. A quoi auroient servi ses décrets contre un prince assez puissant pour n'y pas obéir, et résister au cercle chargé de les exécuter ?

Plusieurs autres causes concouroient à rendre le nouvel établissement inutile. La dignité impériale, appauvrie et dégradée par l'aliénation de tous ses domaines, dont plusieurs empereurs avoient fait un trafic honteux, ne conservoit qu'une vaine ombre de suzeraineté après avoir perdu ses forces. Les électeurs, dont les terres ne souffroient aucun partage, étoient incapables de penser qu'ils eussent besoin du secours des lois pour se soutenir, et ne voyoient, au contraire, dans leur droit de guerre que le droit de s'agrandir. La distribution de l'empire en provinces s'étoit faite sans ordre et contre toute règle. Plusieurs états n'étoient compris dans aucun des dix cercles, et d'autres étoient éloignés de celui dont ils faisoient partie. De-là une sorte d'indépendance que plusieurs princes affectèrent encore, ou le peu d'intérêt qu'ils prirent au bien commun de leur cercle. Les anciens

préjugés, à peine ébranlés, subsistèrent donc dans toute leur force, et l'empire fut encore en proie aux mêmes désordres. On ne tarda pas à se lasser de la régence établie à Augsbourg. Elle gênoit l'ambition de l'empereur et des princes les plus puissans de l'empire. Quelques états trouvèrent qu'elle leur étoit à charge, et d'autres la crurent inutile, parce qu'elle n'avoit pas corrigé en peu d'années tous les vices du gouvernement le plus vicieux.

L'avènement de Charles-Quint à l'empire forme une époque remarquable dans sa constitution. Les princes furent assez sages pour juger qu'on ne pouvoit l'élever sur le trône sans danger, et assez imprudens pour croire qu'une capitulation mettroit des bornes fixes à son autorité : il la signa, et personne n'ignore avec quelle hauteur il gouverna un pays qui vouloit avoir un chef et non pas un maître. Puissant en Espagne et dans les Pays-Bas, riche des trésors que lui prodiguoit le Nouveau-Monde, ambitieux, courageux, plein d'espérance, d'activité et de ressources, propre à se plier, suivant les circonstances, à la politique la plus favorable à ses vues, l'Allemagne le choisit pour son empereur dans

le

le temps que le gouvernement des fiefs venoit d'être détruit dans tout le reste de l'Europe. Ce prince ne fit pas attention qu'il n'auroit point, pour ruiner ses vassaux, les mêmes facilités que les rois de France avoient eues pour ruiner les leurs, et que la nouvelle politique, qui commençoit à lier tous les peuples par un commerce plus étroit et plus régulier de négociation, donneroit des alliés et des protecteurs aux princes de l'empire ; il forma le projet téméraire d'établir une vraie monarchie sur les ruines de la liberté germanique. Charles-Quint voulut profiter du fanatisme que les querelles de religion avoient allumé. Il fit la paix, il fit la guerre, tourmenta l'empire par ses intrigues, se fit haïr des uns, craindre des autres et respecter de tous. En formant trop d'entreprises à la fois, il ne put en suivre aucune avec la constance qu'elle demandoit, et les guerres qu'il fit à ses voisins furent autant de diversions qu'il fit lui-même en faveur de l'empire. S'il ne consomma pas son ouvrage, il jouit du moins d'une autorité supérieure à celle de ses prédécesseurs. Sans rendre le trône héréditaire, il y affermit sa maison, et laissa à ses successeurs un crédit

immense, son ambition et l'espérance de la satisfaire.

Ce seroit entreprendre, monseigneur, un long ouvrage, que de vouloir vous exposer ici le système politique de la maison d'Autriche, et les moyens qu'elle a employés jusqu'à la paix de Westphalie pour asservir l'empire. Je me bornerai à vous dire que les successeurs de Charles-Quint eurent sa politique, mais comme la pouvoient avoir des princes qui lui étoient très-inférieurs en talens. Quand ils ne pouvoient se faire craindre, ils répandoient la corruption; ruse, force, sermens, dons, promesses, violence, rien ne fut épargné. On ne parloit que de paix et d'affermir la tranquillité germanique quand on étoit épuisé par la guerre, et le conseil de Vienne ne songeoit qu'à réparer ses forces pour reprendre ses entreprises. Il espéroit de perdre les protestans par les catholiques : il cherchoit à les ruiner également, et c'est sur leur ruine qu'il vouloit élever l'édifice de la grandeur autrichienne.

Les empereurs auroient peut-être réussi à subjuguer l'Allemagne, sans les secours que quelques princes lui donnèrent; leur intérêt

étoit d'arrêter les progrès d'une puissance qui menaçoit tous ses voisins. Après tant de guerres, dans lesquelles l'Europe déploya et épuisa toutes ses forces, la paix de Westphalie, qui sert aujourd'hui de base au droit public de l'empire, fixa enfin les prérogatives de l'empereur et les priviléges des états. Elle donna des règles certaines à un gouvernement qui jusques-là n'en avoit presque voulu reconnoître aucunes, et qui, par sa nature, étoit incapable de les observer religieusement.

Si on considère la constitution politique de l'empire comme un gouvernement, dont l'objet soit de rendre la nation allemande heureuse et florissante en faisant des lois impartiales et en forçant les citoyens d'obéir aux magistrats, et les magistrats aux lois, on est dans une erreur grossière; car on ne peut guère voir de gouvernement qui soit plus directement opposé à cette fin.

A l'exception des villes impériales qui forment autant de républiques, et dont quelques-unes ont une police et des lois fort sages, il n'y a que fort peu de principautés dans l'empire, où les sujets aient conservé quelqu'espèce de liberté. Ces tenues d'états,

si communes en Europe dans la décadence des fiefs, et si propres à prévenir les abus du pouvoir absolu, sont presque généralement inconnues en Allemagne. Presque par-tout les sujets ne sont rien, et le prince est autorisé par les lois et par la coutume à gouverner despotiquement. Il est toujours en état d'accabler des mécontens qui tenteroient de se soulever. Si les forces lui manquoient, vous verriez tous les princes voisins venir au secours de son autorité méprisée ou violée : ils pensent que leur intérêt l'exige ; et par cette démarche ils croiroient défendre leur propre autorité. Quand vous entendrez parler de la liberté germanique, ne croyez donc pas, monseigneur, qu'il s'agisse de la liberté qui intéresse les citoyens. Il n'est question que d'une liberté qui regarde les seuls princes ; et son unique objet est de les maintenir tous dans la jouissance de leur souveraineté, et d'empêcher que les plus foibles ne soient opprimés par les plus forts, ou que les uns se fassent des droits qui nuiroient à ceux des autres.

Tous les princes de l'empire reconnoissent une puissance législative à laquelle ils sont tenus d'obéir, et cette puissance réside dans

la diète, qui a seule le droit de faire les lois générales qui intéressent le corps de l'état. Si on s'en rapporte aux publicistes allemands, la diète est ce roi des rois qui parle en maître aux souverains. C'est une digue inébranlable, contre laquelle viennent se briser les vagues courroucées de la mer. Mais je crains bien, monseigneur, que ces docteurs, épris de la beauté du gouvernement germanique, n'aient plutôt dit ce qu'il seroit à désirer qui fût, que ce qui est effectivement : je vous prie d'en juger vous-même.

Vous savez que la diète ou assemblée générale de l'empire est partagée en trois colléges, des électeurs, des princes, et des villes libres. Après que le commissaire de l'empereur a fait part de ses propositions à la diète, le collége électoral et celui des princes délibèrent séparément sur les demandes impériales. Ils se communiquent leurs avis, et quand il est uniforme, leur résolution est portée au dernier collége. Si celui-ci y accède, la résolution devient, pour parler le langage des Allemands, un *placitum* de l'empire. Si l'empereur y met son approbation, le *placitum* devient un *conclusum* commun ou universel, et on en forme une loi à laquelle tous les

états doivent obéir. Si l'empereur et la diète ne sont pas d'accord, il ne peut y avoir de *conclusum*, ni par conséquent de loi.

Il résulte de-là que la puissance législative est retardée dans ses opérations, et que souvent l'empire ne peut avoir les lois les plus convenables à sa situation, puisque l'intérêt de l'empereur n'est pas toujours le même que celui du corps germanique, et qu'il n'est, au contraire, que trop commun qu'il s'en faste d'opposés ou du moins de differens. Je ne suis pas étonné qu'à la paix de Westphalie on ait évité de régler que l'empereur ne pourroit refuser son approbation au *placitum* ou vœu de l'empire. Les puissances étrangères qui conduisirent cette négociation n'étoient pas fâchées de laisser subsister un vice capital dans le gouvernement d'Allemagne : c'étoit conserver l'espérance de s'y rendre plus nécessaires et plus importantes. Mais depuis, pourquoi les électeurs, s'ils vouloient le bien général, ont-ils négligé d'insérer dans les capitulations des empereurs une clause qui augmenteroit la dignité des trois collèges, et mettroit l'empire en état d'avoir enfin les lois les plus conformes à l'intérêt du corps entier et de ses membres ?

J'ajouterai même, pourquoi laisse-t-on à l'empereur le droit d'être le seul promoteur des lois ? Ne seroit-il pas plus dans l'ordre de la société et du bien public, que chaque membre de l'empire fût libre de proposer à son collége ce qu'il croit avantageux, et que chaque collége, après avoir formé son *placitum* particulier, pût le porter aux deux autres, pour y être approuvé ou rejeté ? je le sais ; dans les gouvernemens aristocratiques, et surtout dans les populaires, la liberté qu'auroit chaque citoyen de proposer de nouvelles lois au sénat ou au peuple, seroit le vrai moyen de n'en avoir bientôt aucune; on détruiroit aujourd'hui ce qu'on auroit fait hier, et demain on auroit encore une nouvelle jurisprudence. Mais prenez garde, monseigneur, que cette objection ne peut avoir lieu à l'égard de l'emptre, dont les diètes ne sont pas composées d'une multitude aveugle, inquiète et facile à s'agiter. Quand le ministre d'un état parviendroit, par son éloquence et ses intrigues, à subjuguer son collége et à lui inspirer ses passions ou ses caprices, il n'en résulteroit aucun inconvénient pour le corps germanique. L'avis d'un collége resteroit soumis à l'examen des deux autres : ainsi on ne craindroit point

que son étourderie, sa précipitation et son erreur dictassent jamais les lois.

En même temps que la prerogative accordée à l'empereur suspend l'action de la puissance législative, et empêche l'empire de faire les nouvelles lois qui lui seroient nécessaires, il ne tient qu'au directeur de la diète de mettre des entraves à la puissance exécutrice, et pour ainsi dire, d'imposer silence aux anciennes lois. En effet, on ne peut rien communiquer à la diète que du consentement de l'électeur, archevêque de Mayence. Il ne tient qu'à lui de refuser la dictature publique ou la communication des plaintes, griefs, droits et demandes qu'un prince veut faire au corps germanique. Il étouffe à son gré les réclamations de l'opprimé, il favorise à son gré l'injustice de l'oppresseur. Quelle est donc la puissance de la diète? Quel bien peut-elle faire, tandis que l'empereur empêche de prévenir les injustices, et l'archevêque de Mayence de les punir?

Ces deux vices sont d'autant plus considérables, qu'il ne s'agit pas en Allemagne de gouverner de simples citoyens, mais des princes qui jouissent de tous les droits de la souveraineté, qui ont des forteresses et des troupes,

à qui il est permis de contracter des alliances défensives avec les étrangers pour leur sûreté, et qui même quelquefois possèdent au-dehors des états plus puissans que ceux qu'ils ont dans l'empire. Plus il y a de causes de division, plus les lois devroient être sages, et le législateur en état d'agir. Moins la diète générale a de force pour faire exécuter ses décrets, plus toutes ses opérations devroient être dictées par la justice.

Les parties mal unies de l'empire cesseroient bientôt de faire une espèce de tout, si quelques établissemens particuliers, et des usages que le temps et l'habitude ont appris à respecter, ne suppléoient à l'impuissance du législateur et des tribunaux. Les diètes particulières de chaque cercle tendent à rapprocher les esprits, et unir des princes entre lesquels le voisinage de territoire, la différence de religion et une infinité de prétentions et de droits obscurs, équivoques et opposés, ne sont que trop propres à faire naître de la jalousie, de la défiance et de la haine. Ces diètes pourvoient à ce que la législation générale néglige ou ne peut régler; et leurs réglemens sont ordinairement mieux observés que les lois qui sont publiées au nom de

l'empereur, du consentement des trois colléges, et contre lesquels il est rare que quelques princes ne fassent des protestations. Les électeurs, les princes, les comtes, les villes libres, les catholiques et les protestans s'assemblent en diète quand leurs intérêts particuliers l'exigent, et ces différens pouvoirs se balancent, se tiennent en équilibre jusqu'à un certain point, et suspendent les animosités et les ruptures. A la moindre querelle qui s'élève, mille médiateurs se présentent pour la terminer. Au défaut de voies légales et propres à conserver la tranquillité publique, on a recours aux négociations ; et tout le gouvernement semble plutôt se conduire par une sorte d'allure et d'expédiens momentanés, que par des règles fixes de droit.

Il y a actuellement un siècle que la diète présente fut convoquée à Ratisbonne, et se tient sans interruption. Si ce corps législatif pouvoit en effet faire des lois, il seroit dangereux ou du moins inutile de le tenir toujours assemblé. Mais n'étant, ainsi que je vous l'ai dit, monseigneur, qu'une espèce de congrès où se traitent, plutôt par des négociations que par des voies de droit, toutes les affaires de l'empire, sa présence est très-

propre à donner de la majesté au corps germanique, à contenir les princes dans leurs limites, et maintenir la tranquillité publique. Si la diète cessoit d'être perpétuelle, il est réglé par la capitulation de l'empereur que dix ans au plus tard après sa dissolution, on seroit obligé d'en assembler une nouvelle. Les princes qui ont porté cette loi, connoissent-ils bien la nature de leur gouvernement ? Qui leur a répondu que la chambre impériale et le conseil aulique suffiroient pendant un si long espace de temps aux besoins du corps germanique ? Qui leur a dit que les états les plus foibles ne seroient pas opprimés, et que les troubles permettroient après un interstice de dix ans de convoquer une nouvelle diète ?

Si on ne considéroit l'empire que comme une ligue fédérative de plusieurs princes, qui, par des traités, se seroient soumis à des conventions réciproques pour leur sûreté commune, on ne pourroit s'empêcher d'admirer leur sage prévoyance, et de convenir que cette situation ne soit par elle-même beaucoup plus avantageuse que celle des autres états, qui n'ont pour tout lien que l'obligation de remplir entr'eux les devoirs généraux de

l'humanité. Il n'est pas douteux que les conventions du gouvernement germanique n'aient plus de pouvoir sur l'esprit des princes les plus ambitieux de l'empire, que les lois naturelles n'en ont ordinairement sur les princes les plus religieux, ou qui se piquent de la plus grande probité.

Graces aux subtilités des docteurs dont l'intérêt et le mensonge conduisent la plume, les vérités les plus claires et les plus simples sont devenues des objets de doute et de contestation. Ce droit naturel, qui parle avec tant d'énergie à tous les hommes qui n'ont pas le cœur gâté par l'habitude de l'injustice et de la flatterie, est abandonné à des sophistes qui ne manquent jamais de donner aux passions les réponses qu'elles demandent. Je sais que le droit germanique est souvent équivoque; je sais qu'il est presqu'impossible de désigner avec exactitude l'étendue et les bornes du pouvoir, des prérogatives, des droits et des immunités des différens états de l'empire; je sais que chaque prince tient à ses gages un publiciste qui ne pense point et qui a des argumens et des démonstrations pour tout; je sais qu'en Allemagne il n'y a presque point de titre qui ne soit combattu

et détruit par un autre titre ; je sais enfin qu'il n'y a point de droit auquel on n'oppose une prétention, et que les droits et les prétentions se choquent, se croisent, se contrarient continuellement. Cependant le droit germanique est moins violé en Allemagne que ne l'est le droit naturel dans le reste de l'Europe. Quoique la chambre impériale, le conseil aulique, la suzeraineté et la subordination des fiefs ne forment qu'une foible barrière contre l'injustice ; quoique la diète elle-même n'inspire pas une confiance entière aux foibles, ni une crainte salutaire aux forts, il est certain que les princes de l'empire sont plus unis entr'eux que les autres princes de l'Europe. Sans cette espèce de droit public qui leur persuade qu'ils ont des lois communes au-dessus d'eux et ne sont que les membres d'un même corps, concevroit-on que les villes impériales, la noblesse immédiate, et tant de princes qui n'ont qu'un territoire très-borné et sans défense, eussent conservé jusqu'à présent leur souveraineté ?

Le corps de l'empire, comme tous les états confédérés, n'a et ne peut avoir aucune ambition qui le rende odieux ou suspect à ses voisins ; on ne fait point la guerre pour faire

des conquêtes en commun, et c'est-là le seul avantage qu'il retire de sa constitution. Mais l'ambition de quelques-uns de ses membres, et leur adresse à faire entrer dans leurs querelles leurs co-états, ont souvent exposé l'Allemagne à de grands maux de la part des étrangers. C'est cette ambition qui depuis deux siècles a ouvert l'empire à des armées de Français, de Suédois, de Danois, d'Anglais, de Russes et de Hollandais. Combien de fois la maison d'Autriche, en affectant un pouvoir proscrit par les lois, n'a-t-elle pas contraint les princes de l'empire à rechercher la protection de leurs voisins ? L'Allemagne a souvent été déchirée et démembrée par des auxiliaires qui, en feignant de combattre pour sa liberté, ne songeoient qu'à se rendre ses tyrans? Combien de malheurs l'empire n'a-t-il pas éprouvés pour avoir eu la complaisance de se rendre l'instrument de l'ambition ou de la haine d'un de ses princes ?

L'empire soumis à un empereur despotique seroit moins exposé qu'il ne l'est aujourd'hui aux incursions des étrangers qui ont des alliés jusques dans le cœur de ses provinces; ses frontières seroient mieux défendues ; mais il pourroit être envahi plus aisément. L'Alle-

magne n'auroit plus cette heureuse abondance d'habitans qui fait sa force ; on y verroit bientôt des campagnes désertes et des villes dépeuplées. Il faut, monseigneur, que vous fassiez une différence entre un prince qui règne sur un grand état, et un prince qui ne possède que des domaines très-bornes. L'un néglige tout et ne ménage rien ; quelle que soit sa conduite, il se trouve toujours assez riche et assez puissant ; et parce qu'il croit ses ressources infinies, il en trouve bientôt la fin. L'autre apprend, par la médiocrité même de sa fortune, à avoir une sorte d'économie et de modération. Il peut presque tout voir par lui-même dans ses états ; il sent qu'il a besoin de se conduire avec sagesse pour faire fleurir sa province, et il se rend puissant en ménageant ses sujets.

Comparez, par exemple, monseigneur, l'intérêt que les grands d'Espagne ont à maintenir le trône du roi votre oncle, et les moyens qu'ils ont d'y réussir, avec l'intérêt que les électeurs, les princes, les comtes, la noblesse immédiate et les villes libres de l'empire ont à conserver leur gouvernement, et les ressources qu'ils trouveront en eux-mêmes dans les plus grandes disgraces. Peut-être qu'un vainqueur dans le sein de l'Espagne pourroit

enfin jouir de sa conquête : peut-être que la fidélité castillane se lasseroit. En Allemagne le vainqueur vaincroit toujours sans jamais jouir de sa fortune. Ne pouvant faire avec les vaincus des conventions qui leur rendissent leur nouvelle condition supportable, il auroit à combattre l'hydre de la fable : à une tête coupée, il en succéderoit une autre.

Pour que l'empire pût craindre d'être détruit par un vainqueur étranger, il faudroit qu'il s'élevât en Europe une puissance ambitieuse, mais ambitieuse à la manière des Romains, c'est-à-dire, qui n'affectât de faire des conquêtes que pour ses amis et ses allies; qui sût qu'il faut régner dans un pays par la réputation de ses bienfaits, de sa modération et de sa justice, avant que d'y vouloir régner directement par ses magistrats et par ses lois. Que nous sommes loin de cette conduite savante qui valut l'empire du monde aux Romains ! Notre politique, montrant à découvert une ambition imprudente, ne songe qu'à escamoter et grapiller ce qu'elle trouve sous sa main. Pardonnez-moi, monseigneur, ces expressions ; plus elles sont basses, plus elles sont propres à rendre ma pensée et le sentiment dont je suis affecté.

CHAPITRE

CHAPITRE IV.

Du gouvernement des Provinces-Unies.

BRUTUS disoit de Cicéron qu'il haïssoit moins la tyrannie que le tyran Antoine. On peut dire, monseigneur, la même chose des provinces des Pays-Bas ; elles se révoltèrent contre le gouvernement féroce de Philippe II, sans songer à se rendre libres. Etonnées de l'audace de leur entreprise, et contentes de changer de maître, elles offroient leur souveraineté à tous les princes de l'Europe. Heureusement pour elles, personne n'accepta leurs propositions ; on étoit trop effrayé de l'énorme puissance que présentoit la maison d'Autriche, pour qu'on osât espérer que leur sédition eût un heureux succès. Il n'y avoit que Guillaume I, prince d'Orange, qui sût tout ce qu'un chef prudent et courageux peut tenter et exécuter de difficile et de grand, à la tête d'un peuple animé par l'esprit de religion.

Des dix-sept provinces des Pays-Bas, sept

seulement recouvrèrent leur liberté. Les autres, conduites par le duc d'Archot, homme infiniment moins habile que le prince d'Oránge dont il étoit jaloux, se contentèrent de murmurer, de se plaindre, de montrer qu'elles pouvoient se révolter, et se flattèrent ridiculement de conserver leurs priviléges par des négociations. Un prince a trop d'avantages en négociant avec ses sujets; il n'accorde rien tant qu'il ne se met pas dans la nécessité de ne pouvoir manquer à sa parole; et rarement les négociations et les pourparlers le réduisent-ils à cette impuissance. Le conseil de Madrid confirma par un diplôme les priviléges des provinces que cette générosité satisfit, et résolut cependant de prendre des mesures pour qu'elles ne fussent plus assez téméraires pour oser réclamer leurs anciens droits.

La révolte des Pays-Bas se soutenoit depuis neuf ans, sans interruption, lorsque le duché de Gueldre, les comtés de Hollande et de Zélande, et les seigneuries d'Utrecht, de Frise, d'Over-Issel et de Groningue, connus depuis sous le nom de Provinces-Unies, s'aperçurent enfin, par leurs succès, de la foiblesse du gouvernement d'Espagne, et signèrent, le 23 janvier 1579, leur traité d'union. Cette alliance,

renouvellée en 1583, est par sa nature indissoluble. C'est le fondement sur lequel est élevé tout l'édifice de la république. Chacune des Provinces-Unies conserva ses lois, ses magistrats, son indépendance et sa souveraineté. Elles ne formoient qu'un seul corps; mais pour donner à toutes ses parties un même esprit et un même intérêt, non-seulement elles renoncèrent au droit de traiter en particulier avec les étrangers, elles formèrent même un conseil commun, chargé des affaires générales de l'union et qui devoit convoquer deux fois l'an les états-généraux, dont l'assemblée, prolongée par le nombre et l'importance des affaires, devint bientôt perpétuelle.

A proprement parler, il y a autant de républiques dans l'étendue des Provinces-Unies, qu'il y a de villes qui ont droit de députer aux états particuliers de leur province. A l'exception des objets qui ont un rapport direct à l'alliance générale, ces villes n'ont point d'autre règle de conduite que leur volonté. Elles se gouvernent par les lois qu'elles se font elles-mêmes; et toute la puissance législative, ainsi que l'exécutrice, réside dans leur sénat ou leur conseil.

Cependant toutes ces villes d'une même

province, qui paroissoient ne s'occuper que de leurs intérêts particuliers, sont convenues d'établir un conseil commun pour veiller aux affaires générales de la province, et servir de lien entre toutes ses parties. Ce conseil subsiste sans interruption, et sa vigilance continuelle est sans doute nécessaire pour prévenir les abus de l'indépendance qu'affecte chaque ville. Ce conseil propose aux assemblées ordinaires ou extraordinaires des états-provinciaux les points sur lesquels il juge à propos qu'on délibère. Alors les députés de la noblesse, ou des villes, instruisent leurs commettans des affaires qui doivent être discutées, demandent leur avis et sont obligés de le suivre comme un ordre. Tout se décide dans ces états à la pluralité des voix, à moins qu'il ne s'agisse de quelques questions majeures, telles que la paix, la guerre, les alliances, la levée des troupes, ou l'établissement d'une nouvelle imposition, qui, par leur traité d'union ou loi fondamentale de l'état, exigent un consentement unanime.

Les états-généraux, continuellement assemblés à la Haye, et composés des députés des sept provinces, sont véritablement souverains des pays conquis depuis l'union, c'est-à-dire,

du Brabant hollandais, du Limbourg hollandais, de la Flandre hollandaise et du quartier de Venlo; mais ils n'exercent et ne peuvent exercer aucun acte de souveraineté sur les sept provinces. Les membres des états-généraux doivent instruire leurs provinces des objets de leurs délibérations et sont obligés d'opiner conformément aux instructions qui leur sont données. Tout se règle et se résout dans cette assemblée à la pluralité des suffrages; et dans les affaires majeures dont je viens de parler et qui demandent le consentement unanime de toutes les parties de la république, les états-généraux n'ont pas plus d'autorité que les états-provinciaux.

En réfléchissant, monseigneur, sur cette forme de gouvernement, vous sentirez combien le goût de la liberté avoit déjà fait de progrès quand les provinces révoltées se liguèrent. Il est vrai qu'un peuple qui veut être libre, sur-tout quand il vient de secouer le joug, doit être très-économe dans la distribution du pouvoir, et se défier de ses représentans. Cependant, pour affermir sa liberté, il ne doit pas s'abandonner à une défiance outrée, et prendre des mesures qui peuvent lui nuire. Ne faut-il pas blâmer les Provinces-

Unies d'avoir refusé à leurs états, soit particuliers, soit généraux, la même autorité que la seigneurie de Frise accorde aux siens? Les députés aux états de cette province ne consultent point leurs commettans, et leurs résolutions ont force de lois. Quel inconvénient peut-il en résulter, si une province a la prudence de borner à un temps très-court la députation de ses ministres aux états, et d'empêcher, par de sages précautions, que l'intrigue, la cabale et l'esprit de parti ne décident de leur élection? En établissant un ordre différent, combien les Provinces-Unies ne se sont-elles pas mis d'entraves? En voulant éviter un mal, ne sont-elles pas tombées dans un pire? La célérité est quelquefois une grande sagesse, et cependant la république paroîtra manquer de législateur et pencher vers l'anarchie dans les circonstances les plus importantes. Tous les jours la puissance exécutrice sera arrêtée ou ralentie, quoique l'exercice en doive être aussi prompt et aussi facile que celui de la puissance législative.

Avant que les états-généraux puissent prendre une résolution décisive, il faut que les affaires à délibérer soient portées aux

états particuliers des provinces, et de-là renvoyées à l'examen de leurs commettans; c'est-à-dire, que cinquante-huit des plus nobles doivent traiter une question, la débattre et prendre un parti, pour que les états-provinciaux, par leur décision, mettent les états-généraux en liberté d'agir. Quelles longueurs, toujours fatigantes et souvent ruineuses, ne doivent pas accompagner cette politique? Ce n'est pas tout, monseigneur; et quand j'ai eu l'honneur de vous parler de cette unanimité requise pour la conclusion des affaires les plus importantes, n'avez-vous pas été surpris de retrouver cette loi polonaise chez un peuple éclairé, et qui a joué un rôle si considérable dans l'Europe? Vous devez être curieux de démêler par quels accidens ou par quelles causes particulières ces défauts essentiels n'ont pas d'abord empêché la république des Provinces-Unies de triompher de ses ennemis, et dans la suite n'ont point porté le plus grand préjudice à ses affaires.

Avec un pareil gouvernement, jamais l'union n'auroit subsisté, si en effet les provinces n'avoient eu en elles-mêmes un ressort capable de hâter leur lenteur, et de ramener à la même manière de penser des villes et une noblesse

souvent jalouses les unes des autres, qui avoient des préjugés différens, et qui, plus ou moins éloignées de Frise [illegible]nger, plus ou moins intéressées en appa[illegible]e au succès de chaque entreprise, ne pouvoient avoir le même zèle pour la cause commune, ni parconséquent les mêmes opinions. Ce ressort c'est le stathouderat que cinq provinces avoient conféré, trois ans avant le traité d'union, à Guillaume I, prince d'Orange, et que les seigneurs de Frise et de Groningue donnèrent, dans leurs provinces particulières, au comte de Nassau.

Les prérogatives ou droit du stathouder, capitaine et amiral-général, sont immenses. Il commande également les forces de terre et de mer, et dispose de tous les emplois militaires. Il accorde grâce aux criminels, préside à toutes les cours de justice, et les sentences y sont rendues en son nom. Il nomme les magistrats des villes sur la présentation qu'elles lui font d'un certain nombre de sujets. Il donne audience aux ambassadeurs et ministres étrangers, et peut avoir des agens chez leurs maîtres pour ses affaires particulières. Il est chargé de l'exécution des décrets que portent les états-provinciaux. Enfin, arbitre ou plutôt juge des différens qui surviennent entre les

provinces, entre les villes et les autres membres de l'état, il prononce, et ses jugemens sont sans appel. Etrange effet des contradictions humaines ! Des hommes, trop jaloux de leur liberté pour se confier entièrement à leurs commettans, qui n'étoient que leurs égaux, abandonnent à un prince un pouvoir et un crédit dont il lui étoit alors d'autant plus aisé d'abuser, que les affaires de la république étoient plus importantes, et qu'elle n'avoit pas encore pris une assiette assurée.

Tant de pouvoir dans les mains d'un prince qui avoit tous les talens d'un grand homme et l'ame d'un républicain, non-seulement ne fut point funeste, mais répara même tous les défauts du gouvernement, et suppléa aux établissemens qui lui manquoient. Maurice usa de cette autorité en bon citoyen et en héros comme son père. Il tint les esprits unis, et leur communiqua son activité. Son frère Frédéric-Henri qui lui succéda, se conduisit par les mêmes principes, et sa régence ne fut qu'une longue suite de prospérités et de triomphes. Son fils, Guillaume II, revêtu des mêmes dignités en 1647, se rendit suspect à la république. Soit que les Provinces-Unies, après avoir conclu à Munster une paix définitive

avec l'Espagne, eussent moins besoin du stathoudérat, et commençassent à s'effrayer du pouvoir énorme de cette magistrature, soit que de son côté Guillaume, occupé d'objets moins importans que ses prédécesseurs, parût plus jaloux de son autorité à mesure qu'elle devenoit moins nécessaire à la république, il ne régna plus la même harmonie entre les états et le stathouder. La liberté est soupçonneuse, l'ambition est inquiète, et vraisemblablement la république auroit été déchirée et peut-être détruite par les dissentions domestiques, si l'ambitieux Guillaume ne fût mort en 1650. Les alarmes des zélés républicains se dissipèrent, et plus frappés des derniers dangers auxquels le stathoudérat les avoit exposés, que des avantages qu'ils en avoient reçus, ils prirent des mesures pour empêcher que le fils posthume de Guillaume II ne pût jamais obtenir les charges de son père.

C'étoit, comme vous le voyez, monseigneur, n'éviter les maux de la tyrannie que pour s'exposer à ceux de l'anarchie. Puisque le stathoudérat avoit servi de lien entre les parties trop séparées et trop indépendantes des Provinces-Unies ; puisqu'il avoit été l'ame de leurs conseils et le principe de leur unani-

mité, il est certain que l'édit qui le proscrivoit pour toujours, sans remédier aux vices du gouvernement, condamnoit la république à une inaction mortelle. Pourquoi détruire irrévocablement cette magistrature, tandis que les provinces-Unies, accoutumées à la politique intrigante, active et tracassière de l'Europe, et occupées de toutes ses affaires auxquelles elles vouloient prendre part, avoient besoin des ressorts les plus actifs et des mouvemens les plus diligens? Quand la république auroit eu la sagesse de ne s'occuper que d'elle-même, il est évident, si je ne me trompe, qu'en laissant subsister les irrégularités de son gouvernement, elle devoit laisser subsister le stathoudérat, et se borner à en faire une magistrature extraordinaire, telle que fut la dictature chez les Romains. Il falloit que le stathoudérat, passager et créé seulement dans les temps de troubles domestiques ou de guerre étrangère, pût encore, par son autorité suprême, préserver les Provinces-Unies des périls auxquels leur gouvernement ordinaire les exposoit.

La république ne tarda pas à éprouver le besoin qu'elle avoit d'un dictateur. Voyant fondre sur elle, en 1672, les forces de la

France et de ses redoutables alliés, elle crut toucher au moment de sa ruine, et paroissoit prête à se disoudre avant que d'avoir été vaincue. Avec quelque supériorité que Jean de Wit, grand pensionnaire de Hollande, eût gouverné jusques-là, il voyoit que sa prudence, son courage, sa fermeté et ses lumières ne lui suffisoient plus; le vaisseau étoit battu par une tempête trop violente, et le gouvernail lui échappoit des mains. En effet, si ce vertueux et zélé citoyen eût réussi à ruiner les espérances du jeune Guillaume III, et à proscrire pour toujours le stathoudérat, bien loin que les Provinces-Unies eussent alors retrouvé en elles-mêmes les ressources nécessaires pour repousser les coups dont elles étoient menacées, on ne peut se déguiser que les vices de leur gouvernement et leur consternation n'eussent rendu leur perte inévitable.

A cet ancien esprit de courage et de patience qui avoit fondé la république et produit quelquefois des prodiges, la paix avoit fait succéder cet esprit de sécurité et de mollesse qui énerve ordinairement les états, quand on ignore qu'il faut se défier des douceurs de la paix. Les milices de terre avoient été négligées.

Le commerce commençoit à attacher trop fortement les citoyens à leur fortune domestique. Il n'y avoit plus, pour ainsi dire, de point de réunion entre les sept provinces ; et n'osant se fier les unes aux autres, ni à leurs magistrats ordinaires, chacune se seroit hâtée de traiter en particulier pour mériter des conditions plus avantageuses. Grotius a dit que la haine de ses compatriotes contre la maison d'Autriche les avoit empêché d'être détruits par les vices de leur gouvernement. Cette haine agissante ne subsistoit plus, et celle qu'ils devoient avoir contre la France, et qui devoit produire les mêmes effets, n'étoit pas encore formée.

Guillaume III étoit né avec de grands talens pour la guerre, et des talens encore plus grands pour ce que nous appelons communément la politique. Ses ennemis, par les obstacles qu'ils lui opposoient, et ses partisans, par leurs espérances, avoient également concouru à lui donner une ambition sans bornes. Son élévation aux charges de ses pères rendit la confiance et le courage à sa patrie. Les Hollandais trouvèrent des alliés, la France perdit les siens, la guerre prit une face nou-

velle, et le stathoudérat, en un mot, sauva encore la république qu'il avoit formée.

Dans un de ces accès de reconnoissance, qui ne sont que trop ordinaires aux peuples libres, les partisans de la maison d'Orange obtinrent, le 2 février 1674, que le stathoudérat, désormais héréditaire, passeroit aux enfans mâles et légitimes de Guillaume III. La loi, qui rendoit cette dignité perpétuelle, n'étoit pas moins funeste à la république, que la loi qui l'avoit autrefois proscrite pour toujours. Heureusement le stathouder ne laissa point de postérité, et les Provinces-Unies se trouvèrent à sa mort dans un état assez florissant pour n'avoir besoin que de leurs magistrats ordinaires. Les succès des alliés pendant la guerre de la succession espagnole, et les disgraces de la France, causèrent une telle fermentation dans la république, que les ressorts du gouvernement agirent avec autant de célérité qu'ils devoient naturellement avoir de lenteur.

Je vous prie, monseigneur, de vous rappeler les principes que vous avez vus, et de remarquer en conséquence que l'hérédité du stathoudérat étoit la faute la plus considérable

que les Provinces-Unies pussent commettre. S'il est avantageux à un peuple libre, ainsi que je l'ai déjà remarqué, d'avoir, dans des conjonctures extraordinaires, une magistrature extraordinaire qui donne au gouvernement une action et une force nouvelle, rien n'est plus inconséquent que de la rendre perpétuelle et héréditaire. Elle n'aura plus sur les esprits accoutumés à la voir le même empire ; elle ne leur inspirera plus le même zèle, la même chaleur, la même confiance. Un magistrat, dont l'autorité est bornée à un temps très-court, peut sans danger être tout puissant, parce qu'il ne se proposera que le bien public. Un magistrat à vie commence à séparer ses intérêts de ceux de la république. Il faut donc limiter son pouvoir. Un magistrat héréditaire devient en quelque sorte l'ennemi de sa nation. Quelque médiocre puissance qu'on lui confie, il faut donc s'attendre qu'elle sera bientôt trop étendue.

Si vous examinez en détail, monseigneur, les prérogatives du stathouder, vous le prendrez pour un vrai monarque ; et pour peu qu'il veuille en abuser en divisant les esprits, en flattant les passions, et sur-tout en cachant son ambition sous des manières populaires,

vous jugerez qu'il doit devenir en peu de temps un souverain absolu. Il fait grâce aux criminels ; ses flatteurs en concluront que sa personne est sacrée et inviolable, qu'il ne peut être traduit en jugement, et qu'il est par conséquent au-dessus des lois. Il est président né de toutes les cours de justice, c'est-à-dire, qu'il peut facilement les corrompre toutes, éluder la force des lois par des jugemens, et après avoir établi peu-à-peu une jurisprudence de routine favorable à ses intérêts, devenir enfin législateur. Tous les magistrats des villes doivent leur place au stathouder : s'il est adroit, il leur apprendra à devenir reconnoissans à son égard, jusqu'à devenir des traîtres envers leur patrie, et il dominera sur toute la bourgeoisie qui aspire aux magistratures. Sa prérogative de négocier directement avec les étrangers le met à portée de se faire des alliés, et de trouver au-dehors les secours nécessaires pour subjuguer son pays. Si un intrigant adroit juge sans appel les différens des provinces et des villes, que lui manque-t-il pour les diviser et devenir leur maître ? Le stathouder dispose des emplois militaires, et commande les forces de terre et de mer : je tremble. Pourquoi donc ne dira-t-il pas un jour à ses soldats mercenaires

mercenaires : « Mes amis, ces bourgeois qui vous paient sont avares, timides, riches, et n'entendent rien au gouvernement. Vous prodiguez votre sang, et ils vous refusent leur argent. Vous êtes les défenseurs de la république ; il ne suffit pas de la défendre contre les armes des étrangers, il faut la défendre contre l'avarice des citoyens » ? Guillaume III étoit roi, dit-on, des Provinces-Unies, et stathouder en Angleterre. S'il eût laissé un fils pour lui succéder, de quelle puissance ne jouiroit-il pas aujourd'hui.

La dignité du stathouder étant vacante dans les provinces de Hollande, Gueldre, Zélande, Utrecht et Over-Issel après la mort de Guillaume III, la république ne vit ni les avantages qu'elle pouvoit retirer de cette magistrature en la rendant passagère, ni combien les circontances étoient favorables pour tenter cette entreprise. En effet, il ne restoit plus de postérité de ces stathouders immortels, dont le courage et le génie avoient formé et conserve la république ; et il s'en falloit bien que les provinces fussent aussi attachées à la seconde branche de la maison de Nassau, qu'elles l'avoient été à la première. D'ailleurs, les Hollandais étoient tellement énivrés, à la fin de

la guerre de 1701, de la gloire qu'ils avoient acquise sous le gouvernement de leurs magistrats ordinaires, qu'ils auroient adopté avec joie tous les réglemens qu'on leur auroit proposés à ce sujet.

Mais, soit que les magistrats qui gouvernoient alors ne connussent pas le système de leur gouvernement, soit qu'ils ne songeassent qu'à étendre leur pouvoir, ils firent revivre les anciennes lois qui proscrivoient le stathoudérat. Qu'on me permette de le dire, cette politique étoit d'autant plus fausse dans ces circonstances, qu'il n'étoit plus possible de se déguiser que la noblesse, indignée de voir des bourgeois à la tête des affaires, feroit tous ses efforts pour avoir un stathouder, et entraîneroit le peuple à penser comme elle.

Pour comprendre l'intérêt du peuple dans cette occasion, vous remarquerez, monseigneur, qu'à la naissance de la république, les assemblées de la bourgeoisie choisissoient, à la pluralité des voix, les personnes destinées à former le sénat de chaque ville. Il se fit quelques brigues, quelques cabales dans ces élections; et de mille moyens propres à arrêter ce mal, on prit le plus mauvais et le plus dangereux : on donna au sénat même le

droit de nommer à ces places vacantes. Les sénateurs ne s'associèrent que leurs parens, et toute l'autorité devint le partage de quelques familles qui s'emparèrent de tous les emplois. Celles qui se trouvèrent exclues, murmuroient contre l'oligarchie, étoient moins affectionnées au gouvernement; et pour abaisser des magistrats dont elles vouloient se venger, devoient s'unir à la noblesse pour le rétablissement du stathoudérat.

C'est en 1722 que les états du duché de Gueldre nommèrent pour leur stathouder et capitaine-général le prince d'Orange et de Nassau, déjà stathouder héréditaire de Frise et de Groningue. La province de Hollande ouvrit les yeux sur le péril dont elle étoit menacée; mais ne prit aucune mesure capable de le prévenir. Au lieu de négocier inutilement avec la Gueldre pour empêcher une démarche à laquelle elle étoit déterminée, il falloit empêcher que cet exemple ne devînt contagieux. Il falloit examiner les causes qui avoient produit cette révolution dans la Gueldre; et si elles pouvoient avoir les mêmes suites dans les autres provinces, il falloit s'y opposer; et pour empêcher que la noblesse et le peuple ne désirassent un stathouder, il falloit qu'ils

ne pussent pas se plaindre du gouvernement actuel : en partant de tout autre principe, on ne pouvoit avoir qu'un succès malheureux.

Tandis que les ennemis du stathoudérat ne faisoient rien de ce qu'ils auroient dû faire, ses partisans, appuyés du crédit de Georges II, roi d'Angleterre, et beau-père du prince d'Orange, devenoient de jour en jour plus nombreux. Il n'attendoient qu'un prétexte pour changer la face du gouvernement, et il se présenta en 1747, lorsque le roi de France attaqua le territoire des Provinces-Unies. Toute la cabale du prince d'Orange feignit les plus grandes alarmes pour répandre la consternation et intimider les magistrats. « Nous sommes perdus sans un stathouder : donnez-nous un stathouder ». On n'entendoit que ces cris mêlés à des menaces. La province de Zélande obéit à la clameur publique, et les états de Hollande et d'Utrecht suivirent cet exemple, bientôt imité par la province d'Over-Issel.

Le premier succès encouragea les ennemis du gouvernement ; et comme si la république avoit craint de recouvrer un jour sa liberté, elle ne se contenta pas de rendre le stathoudérat héréditaire, elle voulut même que les

filles fussent appelées à cette suprême magistrature. La loi porte que cette dignité ne pourra appartenir à un prince revêtu de la dignité royale ou électorale, ou qui ne professeroit pas la religion réformée. Les stathouders, pendant leur minorité, doivent être élevés dans les Provinces-Unies. Cette suprême magistrature ne passera à la postérité des princesses de la maison d'Orange, que dans le cas où elles auront épousé, du consentement des états, un prince de la religion réformée, et qui ne soit ni roi ni électeur. Une princesse héritière du stathoudérat l'exercera sous le titre de gouvernante, et pour commander en temps de guerre proposera à la république un général qui lui soit agréable. Pendant la minorité du stathouder, la princesse-mère en exercera le pouvoir avec le titre de gouvernante; à condition, cependant, qu'elle ne se remariera pas.

CHAPITRE V.

Du gouvernement d'Angleterre.

GUILLAUME, duc de Normandie, ne pouvoit s'assurer de la fidélité des seigneurs normands qui l'avoient aidé à faire la conquête de l'Angleterre, qu'en les enrichissant des dépouilles des vaincus. Il leur donna de grandes terres; mais en portant dans son nouveau royaume les lois et le gouvernement auxquels les seigneurs de son duché étoient accoutumés, il fut trop jaloux de son pouvoir pour ne pas établir une subordination plus exacte que celle qui étoit connue en France.

Quand vous étudiez l'histoire des premiers successeurs de Hugues-Capet, on vous a fait remarquer, monseigneur, les principales causes de la foiblesse de ces princes; on vous a dit que, par la coutume, le souverain n'avoit d'autorité que sur ses vassaux immédiats, et que peu de fiefs relevant directement de la couronne, les rois n'avoient de relation directe qu'avec un petit nombre de seigneurs. On a ajouté que ces vassaux des rois de France

avoient pour la plupart des forces trop considérables pour remplir exactement les devoirs auxquels leur foi et leur hommage les obligeoient. Guillaume évita ces inconvéniens en partageant sa conquête en un très-grand nombre de baronies qui toutes relevèrent de lui. Tous les seigneurs d'Angleterre furent ainsi ses vassaux immédiats ; tous le reconnurent pour leur suzerain direct, et aucun en particulier ne fut assez puissant pour oser mesurer ses forces avec les siennes. Ce prince marqua encore dans ses chartes d'investiture les conditions auxquelles il conféroit ses fiefs, et s'y réserva même quelques droits de justice et d'inspection. Ses vassaux, ainsi gênés, pouvoient être indociles et se soulever, mais ils ne devoient pas aspirer à la même indépendance qu'affectoient les seigneurs puissans qui relevoient du roi de France. C'est pour cela que les barons d'Angleterre, faisant des remontrances à Henri III, sur ce qu'il révoquoit les deux célèbres chartes que Jean-Sans-Terre, son père, avoit données à la nation, et qu'il avoit lui-même juré d'observer, l'évêque de Winchester, ministre de ce prince, leur répondit que les pairs d'Angleterre s'en faisoient beaucoup accroire, s'ils vouloient se

mettre sur la même ligne que les pairs de France, et qu'il y avoit une extrême différence entre les uns et les autres. Les choses sont bien changées depuis, dit un Anglais; et c'est aux pairs de France, s'ils vouloient comparer leur autorité à celle des pairs d'Angleterre, qu'on pourroit dire aujourd'hui qu'ils s'en font beaucoup accroire.

Les seigneurs normands favorisèrent toutes les vexations du nouveau roi, pour le mettre en état de faire de plus grandes largesses, et s'autoriser eux-mêmes par son exemple à vexer les habitans de leurs terres. Mais il y a un terme à tout; et ne restant plus rien à piller, on sentit la nécessité de recourir aux lois, et d'établir un certain ordre pour affermir des fortunes élevées par des rapines. L'avarice, qui avoit uni les vainqueurs, ne tarda pas à les diviser. Les princes crurent avoir trop donné, et les vassaux crurent n'avoir pas assez reçu. Le mécontentement étoit égal; et les successeurs de Guillaume, voulant abuser de leurs forces, agirent avec une hauteur que la fierté des fiefs ne pouvoit souffrir, et se rendirent suspects à la nation. Les barons trop foibles, chacun en particulier, pour résister à l'autorité royale, se réunirent

pour étendre leurs droits. Ainsi, tandis que les rois de France combattoient successivement contre différens seigneurs, et pouvoient espérer de les abattre les uns par les autres en profitant de leurs divisions, les rois d'Angleterre ne pouvoient tirer aucun avantage de la politique par laquelle Guillaume avoit voulu se rendre puissant en ne faisant que des fiefs peu considérables. On peut même conjecturer que dans le cours de ces divisions, les naturels du pays favorisèrent le parti des barons, et lui donnèrent des secours. S'ils ne l'avoient pas fait, pourquoi trouveroit-on dans les chartes, que les seigneurs firent signer à Jean-Sans-Terre, des articles qui établissent les priviléges de Londres et de plusieurs autres villes, et qui tempèrent même l'empire des barons sur leurs sujets ? On sait assez que dans ces temps d'usurpation, les mœurs et les principes des grands ne les portoient pas à diminuer leurs droits par générosité.

La grande charte et la charte des forêts fixoient les droits du roi et des barons, et les immunités de la nation ; mais suivant la coutume de ce siècle d'ignorance et de barbarie, plus on avoit de raisons de ne pas compter sur les lois et les traités, moins on prenoit de

mesures pour en assurer l'exécution. Tandis que les successeurs de Jean-Sans-Terre ne songèrent qu'à violer les deux chartes que la nécessité lui avoit arrachées, la nation, toujours inquiète, ne cessa de se plaindre et de demander par ses menaces la réparation des torts qu'on lui avoit faits. C'est cet interêt opposé qui fut le principe et l'ame de tous les événemens que présente, pendant long-temps, l'histoire d'Angleterre. Je n'entrerai, monseigneur, dans aucun détail; il suffit d'observer que ce fut un flux et un reflux de guerres faites sans habileté, et de traités de paix conclus sans bonne foi. Ainsi la nation toujours agitée, parce qu'elle étoit mécontente de son gouvernement, en cherchoit un meilleur sans savoir où le trouver. Le seul avantage qu'elle ait retiré de ces premiers troubles, c'est d'avoir conçu, pour la grande charte, un respect qui s'est conservé d'âge en d'âge. Après les plus longues distractions et les plus longues erreurs, ce sentiment, si je puis parler ainsi, lui a encore servi de boussole; elle lui doit le gouvernement dont elle jouit aujourd'hui, qu'elle a raison d'aimer, mais qu'elle a tort de regarder comme le modèle et le chef-d'œuvre de la politique.

Les Anglais, toujours unis et jamais lassés de combattre pour leur liberté, devoient également s'instruire par leurs succès et par leurs disgraces, et ils n'étoient pas loin d'en recueillir le fruit, en établissant un gouvernement régulier, lorsque les prétentions opposées des maisons d'Yorck et de Lancastre, firent oublier les grandes questions de la prérogative royale, pour ne s'occuper que des droits particuliers de quelques princes qui s'emparoient du trône les armes à la main. L'esprit de parti succéda à l'esprit patriotique. Les deux factions eurent pour leurs chefs une complaisance dangereuse, et leur permirent tout pour les faire triompher de leurs ennemis, ou pour les affermir sur le trône. Les rois passèrent les bornes prescrites à leur autorité: ils se firent de nouvelles prérogatives; et sans qu'ils s'en aperçussent, les Anglais se préparoient à supporter patiemment le despotisme de Henri VIII.

D'autres causes, en empêchant qu'ils ne reprissent leurs anciens principes, contribuèrent encore à la révolution qui se fit dans leur génie sous le règne de ce prince. Telles sont, monseigneur, les grandes affaires de l'Europe auxquelles l'Angleterre prit part, et qui l'em-

pêchèrent de s'occuper de ses affaires domestiques, et sur-tout, suivant la remarque judicieuse de Rapin-Thoiras, les querelles de religion occasionnées par la nouvelle doctrine de Luther, et qui formèrent deux partis aussi animés l'un contre l'autre, que l'avoient été la Rose-blanche et la Rose-rouge, et également disposés à sacrifier la cause publique à leurs intérêts particuliers. « Comme Henri VIII, dit Rapin, tenoit une espèce de milieu entre les novateurs et ceux qui étoient attachés à l'ancienne doctrine, personne ne pouvoit se persuader qu'il pût demeurer long-temps dans cette situation. Ceux qui souhaitoient la réformation, croyoient ne pouvoir mieux faire que de lui complaire en toutes choses, afin de pouvoir le porter par degrés à la pousser plus avant. Tout de même les partisans de l'ancienne religion, voyant de tels commencemens, craignoient qu'il n'allât plus loin, et que leur résistance ne lui fît plutôt achever son ouvrage. Ainsi chacun des deux partis s'efforçant de le mettre dans ses intérêts, il en résultoit pour lui une autorité dont aucun de ses prédécesseurs n'avoit joui, et qu'il n'auroit pu usurper dans d'autres circonstances sans courir risque de se perdre. »

Les mêmes causes favorisèrent Edouard et la reine Marie qui, en défendant avec chaleur la religion qu'ils professoient, étoient sûrs d'avoir pour eux un parti considérable qui les protégeoit, et leur permettoit de faire des entreprises nouvelles ou contraires aux lois. Les mœurs anciennes ne subsistoient plus, et les soins de la liberté et du gouvernement étoient d'autant plus négligés, que les Anglais commençoient à s'occuper sérieusement du commerce et des établissemens qu'ils faisoient dans le Nouveau-Monde. Après les règnes trop durs qu'on avoit éprouvés, et contre lesquels on s'étoit contenté de murmurer, on se crut trop heureux d'obéir à Elisabeth, princesse aussi jalouse de son autorité qu'un tyran, mais assez éclairée pour savoir que la puissance se perd elle-même, si elle ne s'établit pas avec d'extrêmes ménagemens. La prudence et le courage d'Elisabeth la firent respecter. Les Anglais ne virent pas qu'elle affectoit de certaines prérogatives dont ses successeurs abuseroient, ou s'ils le virent, ils ne le trouvèrent pas mauvais, parce que ces prérogatives paroissoient nécessaires pour affermir la tranquillité publique, dans un temps où l'Angleterre, pleine de citoyens fanatiques

qui ne demandoient que le trouble, avoit au-dehors des ennemis puissans.

Jacques Ier, prince foible, et qui craignoit par conséquent de voir échapper de ses mains son autorité, s'étoit persuadé dans la lecture de quelques théologiens dont il faisoit ses délices, qu'il ne tenoit que de Dieu sa dignité; il s'en croyoit le vicaire, et c'étoit de la meilleure foi du monde qu'il pensoit qu'on ne pouvoit mettre de bornes à sa puissance sans commettre un sacrilége. Il ne subsistoit presqu'aucun reste de l'ancien esprit national; les Anglais, distraits par les querelles des prêtres, par de nouveaux plaisirs et le luxe, parloient de leur liberté sans chaleur et sans inquiétude pour l'avenir. N'ayant encore aucune idée nette sur les principes du droit naturel et la nature des lois, peu instruits même de leurs antiquités, ils se laissoient mollement gouverner par des exemples, et ne trouvoient point étrange que l'injustice et l'audace des derniers princes devinssent, sous le nom de prérogative, des titres pour leurs successeurs. Dans cette disposition des esprits, la foiblesse même et la timidité de Jacques Ier favorisèrent les progrès du despotisme : elles l'empêchoient de faire de ces

entreprises hardies et tranchantes qui auroient peut-être retiré les Anglais de leur assoupissement.

Si les querelles de religion avoient beaucoup contribué à étendre la prérogative royale, elles ne tardèrent pas à réparer tous les torts qu'elles avoient faits à la liberté. Il s'étoit formé une secte d'hommes austères et rigides, qui voyoit avec indignation dans l'église d'Angleterre un reste de la hiérarchie et des cérémonies de la religion romaine que la reine Elisabeth y avoit conservées. Les presbytériens, en ne songeant qu'à se venger de la haine que le roi leur marquoit, firent naître un nouvel esprit dans la nation. Ils joignirent des questions de politique à des questions de théologie, examinèrent la conduite du prince, demandèrent quel étoit le titre de ses droits, et les discutèrent. Mais ils n'auroient jamais réussi à lever le voile mystérieux sous lequel la majesté royale se cachoit, ni à faire aimer la liberté, s'ils n'avoient retiré de la poussière des archives cette grande charte qu'on ne connoissoit que de nom, et qui avoit été pendant si long-temps la loi fondamentale des Anglais. Des raisonnemens n'auroient frappé que foiblement les esprits;

mais on fut indigné en voyant combien tous les ordres de l'état avoient dégénéré. On regarda le prince comme un ennemi domestique qui s'étoit agrandi aux dépens de tous les citoyens. La grande charte reprit son ancienne autorité, et chacun y apprit ce qu'il devoit être.

Les communes qui depuis long-temps avoient tellement ignoré leur pouvoir, que quand les parlemens étoient prolongés au-delà d'une session, le chancelier y appeloit par ses lettres de nouveaux membres à la place de ceux qu'il jugeoit arbitrairement hors d'état de s'y rendre, forcèrent la cour à renoncer à cette prérogative. Elles s'établirent seules juges de la validité des élections, et s'arrogèrent encore le droit de punir ceux à la poursuite desquels on arrêteroit un de leurs membres, et les officiers mêmes qui se seroient chargés de l'exécution. On commença à voir de mauvais œil la cour de *haute-commission* établie par Elisabeth, et dont les juges nommés par le roi décidoient arbitrairement de toutes les affaires ecclésiastiques. On murmura contre une autre juridiction appelée la *chambre étoilée*, composée de juges tirés du conseil du prince, et qui exerçoit un pouvoir arbitraire

arbitraire dans les matières civiles. On crut voir la tyrannie s'introduire ou plutôt s'exercer sous le masque dangereux de la justice, et ce tribunal odieux fut détruit. En s'éclairant sur le passé, on devint plus soupçonneux, plus précautionné et plus circonspect sur l'avenir. On n'accorda plus les subsides avec la même complaisance qu'auparavant; enfin le parlement passa, en 1624, un bill, par lequel chaque citoyen avoit une entière liberté de faire tout ce qu'il jugeroit à propos, pourvu qu'il ne fît tort à personne. Il ne devoit répondre de sa conduite qu'à la loi, et la loi n'étoit plus soumise ni à la prérogative royale, ni à aucune autre autorité.

Je serois trop long, monseigneur, si je voulois vous rappeler en détail tous les établissemens, toutes les lois et tous les règlemens que firent les Anglais pour rapprocher leur constitution des principes de la grande charte; mais je dois vous faire remarquer que, sans le zèle des presbytériens à prêcher et étendre leurs opinions théologiques, il est vraisemblable que cet esprit de liberté qu'ils avoient inspiré pour se venger d'un gouvernement qui leur étoit opposé, n'auroit produit qu'une effervescence passagère. Sans leurs principes

politiques, il est vraisemblable aussi que leur haine contre l'épiscopat et les cérémonies superstitieuses de l'église anglicane n'auroient allumé que des guerres inutiles, et que la nation n'auroit point enfin été dédommagée par un sage gouvernement de tout le sang que le fanatisme auroit fait répandre.

S'il est vrai que dans les révolutions il est nécessaire d'avoir des enthousiastes qui aillent au-delà du but, pour que les personnes sages et prudentes puissent y parvenir, les Anglais doivent de la reconnoissance aux puritains, secte formée des plus ardens presbytériens, et qui, sans ménagement pour les évêques et le roi, vouloient également détruire l'épiscopat et la royauté. Suivez avec une certaine attention l'histoire de la maison de Stuart par M. Hume, et vous verrez que le fanatisme et l'amour de la liberté se prêtent toujours une force mutuelle. L'un se soutient par l'autre, et sans leur double secours, jamais les Anglais ne seroient parvenus à se rendre libres.

Vous connoissez, monseigneur, les événemens de cette guerre mémorable qui ne fut terminée que par la mort tragique de Charles premier, et la tyrannie de Cromwel. Que de réflexions importantes doivent se présenter à votre esprit ! Quelle leçon pour

les princes qui se laissent enivrer par leur fortune ! Quelle leçon pour les peuples qui sont presque toujours opprimés par ceux qui prennent leur défense ! Quoi qu'il en soit, l'amour de la liberté avoit fait de tels progrès, que ni les malheurs de la guerre, ni la tyrannie de Cromwel, ni le rappel de la maison de Stuart, fait au milieu des acclamations du peuple, ne furent pas capables de l'étouffer. Le premier parlement que convoqua Charles II eut beau, en son nom et au nom de toute la nation, se déclarer coupable de révolte et de lèse-majesté ; il eut beau déclarer que nuire au roi, le déposer ou prendre les armes défensivement contre lui, c'étoit un crime de haute trahison ; il eut beau reconnoître qu'aucune des deux chambres, ni les deux réunies ne possédoient aucune autorité indépendamment du roi, l'autorité arbitraire étoit frappée dans ses fondemens. Quoique la nation n'osât avouer ni désavouer ses représentans, les républicains, forcés de se taire, mais qui ne pouvoient plus souffrir que des lois conformes à la grande charte, frémissoient de colère en secret, et attendoient le moment d'oser se montrer.

A l'exception des catholiques, toutes les

sectes répandues en Angleterre voyoient avec chagrin sur le trône un prince qu'on soupçonnoit d'avoir embrassé la religion romaine, et avec désespoir que le duc d'Yorck, son héritier présomptif, eût l'audace d'en faire publiquement profession. Les mœurs se dégradoient ; Charles II avoit mis à la mode des vices qui ne sont propres qu'à faire des esclaves, et les partisans de l'ancienne liberté ne s'en consoloient que dans l'espérance que la religion causeroit encore une révolution. On ne parloit que de cette intolérance cruelle qu'on reprochoit depuis plus d'un siècle à l'église romaine. Les indépendans, les presbytériens et les épiscopaux avoient le même intérêt de ne point obéir à un roi catholique ; mais, heureusement pour le prince, leurs anciennes haines les divisoient, et ils n'osoient point se fier les uns aux autres. Tandis que la cour négligeoit de les tenir séparés, la politique plus adroite des républicains les réunit, ou plutôt sut les engager chacun en particulier à favoriser la révolution qu'elle méditoit. Jacques II, entouré d'amis imprudens et de catholiques emportés, ne voyoit pas qu'on ne souffroit avec une patience simulée ses premières injustices, que pour l'encourager à en commettre de plus grandes, le rendre odieux

et hâter sa perte. Il croyoit toucher au pouvoir absolu, et le prince d'Orange, à qui on avoit promis la couronne, descendoit en Angleterre pour l'en chasser.

Après tant de révolutions, dont il n'est pas inutile de rechercher la cause et l'esprit, voici enfin l'époque de l'établissement d'une liberté moins agitée. Le parlement assemblé le 22 janvier 1689, déclara que le prétendu pouvoir de dispenser des lois ou d'en suspendre l'exécution par l'autorité royale, sans le consentement du parlement, étoit contraire aux lois et à la constitution d'Angleterre. On ôta à la couronne le droit qu'elle s'étoit attribué de créer des commissions ou des cours de justice; et il fut ordonné que dans les procès même de haute trahison, les jurés ne seroient pris que parmi les membres des communautés. Toute levée d'argent pour l'usage de la couronne, sous prétexte de quelque prérogative royale et que le parlement n'auroit pas accordé, fut proscrite; et le roi ne peut la faire que pendant le temps et de la manière que le parlement l'aura ordonnée. Tout Anglais fut autorisé à présenter des pétitions au roi, et toute poursuite ou tout emprisonnement pour ce sujet, déclaré

contraire aux lois, de même que la levée ou l'entretien d'une armée dans le royaume en temps de paix sans le consentement de la nation. On assura la libre élection des membres du parlement. On ordonna que les discours et les débats du parlement ne seroient recherchés ou examinés dans aucune cour ni dans aucun autre lieu que le parlement même. Il fut défendu d'exiger des cautionnemens excessifs, d'imposer des amendes exorbitantes, et d'infliger des peines trop dures.

Voilà, monseigneur, ce que l'Angleterre appelle sa loi fondamentale. Vous voyez des bornes très-clairement prescrites à l'autorité royale, et si le prince les respecte, la nation sera certainement libre : mais quel garant à la nation que le prince ob éra à la loi ? Plusieurs écrivains et l'auteur de l'Esprit des Lois, dont l'autorité est si grande, ont prodigué les éloges à cette constitution; mais peut-on l'examiner attentivement, et ne pas voir que l'ouvrage de la liberté n'est qu'ébauché ? Trois puissances, dit-on, le roi, la chambre haute et les communes se tiennent en équilibre, se tempèrent mutuellement, et aucune ne peut abuser de ses forces. Mais je le nie; et quelles mesures efficaces les Anglais

en effet ont-ils prises pour mettre le gouvernement à l'abri de toute atteinte de la part du roi ? On diroit, au contraire, qu'ils ont voulu rendre le prince assez puissant pour qu'il puisse se flatter de le devenir encore davantage. On diroit qu'ils ne gênent ses passions que pour les irriter. Si l'équilibre des différens pouvoirs est établi sur de justes proportions, pourquoi ces alarmes toujours renaissantes de la nation ? Pourquoi ces plaintes continuelles contre le ministère qu'on accuse toujours de trahir son devoir ?

C'est un principe en Angleterre que le roi est toujours innocent, qu'on ne peut le citer devant aucun tribunal, et que la loi n'a point de jugement à prononcer contre lui : il falloit donc le mettre dans l'heureuse impuissance d'être coupable ; il falloit donc, pour ne pas ouvrir la porte à tous les abus qu'entraîne l'impunité, diriger toutes ses passions vers le bien public, écarter les tentations, et empêcher qu'il n'eût des intérêts différens de ceux de ses sujets. Mais, me dira-t-on, les ministres répondent de sa conduite sur leur tête ; ils le contiendront dans le devoir. Quelle misérable ressource ! et peut-on y compter ? Quand le prince ne connoît point de juge,

combien ne lui reste-t-il pas de moyens pour sauver ses complices et les instrumens de son ambition ? Ses ministres serviront toutes ses passions, parce qu'ils en attendent leur fortune. En un mot, monseigneur, quelle force ou quel crédit ne doit pas avoir un roi qui a sous ses ordres une milice toujours subsistante dont il dispose, sur-tout s'il possède des revenus immenses, avec lesquels il achètera des amis, et s'il distribue des charges, des honneurs, des dignités, avec lesquels il corrompra la vertu, les lois et la justice ?

Quand l'Angleterre n'auroit aucun de ces vices qui ramènent la principale autorité dans les mains du roi, ne suffit-il pas qu'il convoque, ajourne, sépare et casse à son gré le parlement, pour qu'il n'y ait aucun équilibre réel entre lui, la chambre haute et les communes ? Le roi peut beaucoup de choses sans le parlement; le parlement, au contraire, ne peut rien sans le roi : où donc est cette balance à laquelle on attribue des effets si salutaires ? Le roi peut suspendre l'action du parlement, et le parlement ne peut contraindre le roi à donner son consentement aux bills qu'on lui propose : qu'elle est donc leur égalité ? Et dès que ces puissances sont

inégales, la plus considérable ne doit-elle pas tous les jours augmenter ses droits ? Il est vrai que par la forme de leur gouvernement on ne peut contraindre les Anglais d'obéir à une loi qu'ils n'auroient pas faite ; mais il faut avouer aussi qu'ils ne sont pas les maîtres d'avoir la loi qu'ils voudroient avoir, et c'est ne jouir que d'une demi-liberté. Je voudrois que les personnes qui donnent de si grands éloges à la constitution anglaise, m'expliquassent comment il peut n'être pas pernicieux à un état que la puissance législative, qui en doit être l'ame, soit subordonnée à la puissance exécutrice ? Enfin, si je suppose que le roi mette la liberté publique en danger, soit en ne convoquant pas le parlement, soit en l'achetant pour en faire le ministre de ses volontés, je demande par quelle voie légale on pourra s'opposer à ses entreprises ? Si les Anglais n'en ont point d'autre que des pétitions, des adresses ou des prières, c'est un vice énorme dans leur gouvernement, qui en causera tôt ou tard la ruine. Sils n'emploient pas la force, ils seront à la fin subjugués par un prince opiniâtre, courageux, et qui n'aura que le malheureux talent de ne point entendre raison. On se familiarisera avec les

abus, et on n'est pas loin de tolérer de grands maux quand on en souffre de petits. Pour avoir recours à la force, il faudra exciter une sédition, une révolte, une guerre civile; c'est-à-dire, que pour venir au secours du gouvernement, il faudra violer une des lois les plus sacrées de la société, armer les citoyens les uns contre les autres, et abandonner témérairement l'état au sort toujours incertain des armes.

N'est-il pas surprenant, monseigneur, que les Anglais, qui reprochoient depuis si long-temps et si souvent à leurs rois d'avoir des intérêts contraires à ceux de la nation, leur aient abandonné une partie de la puissance législative ? N'est-il pas surprenant qu'ils n'aient pris aucune mesure efficace pour contenir la puissance exécutrice dans les bornes qui lui sont prescrites, c'est-à-dire, pour l'obliger à obéir aux lois avec la même docilité que les citoyens ?

Jacques Ir, en 1624, avoit offert aux communes que les subsides qui lui seroient accordés fussent remis à des commissaires du parlement qui seroient chargés d'en faire l'emploi, sans qu'ils passassent par ses mains. Pourquoi cette offre de Jacques Ir n'est-elle

pas devenue une loi constante et perpétuelle quand on réforma le gouvernement après la révolution de 1686 ? Les Anglais, sur la fin du dernier siècle, ignoroient-ils le pouvoir de l'or et de l'argent sur les hommes ? Ne savoient-ils pas que les citoyens que le roi paie se croient ses serviteurs, et qu'ils se regarderoient comme les serviteurs de la nation, si la nation leur payoit leur salaire par les mains d'un membre des communes ?

En 1640, le parlement porta un bill pour se rendre triennal. Il ordonna que tous les trois ans le chancelier, sous peine d'amende, enverroit, le 3 septembre, des lettres de convocation ; qu'à son défaut, douze pairs pourroient y suppléer ; qu'en cas de silence de leur part, les schérifs, les maires et les baillis donneroient des ordres pour l'élection ; et que si ces officiers manquoient à leur devoir, les électeurs s'assembleroient et procéderoient au choix de leurs députés. Par le même bill, le parlement, lorsqu'il seroit assemblé, ne pouvoit être ajourné, prorogé et dissous, pendant l'espace de quinze jours, sans le consentement de ses membres. Je sais les reproches qu'on peut faire à ces lois ; je sais qu'on en pouvoit publier de plus sages pour assurer l'indépen-

dance de la nation. Mais, sans m'étendre là-dessus, je me borne à demander par quelle raison le parlement de 1689 négligea de rétablir une loi qui étoit dans ses archives, et qui, sans être aussi parfaite qu'elle pouvoit l'être, auroit cependant favorisé la liberté, et rendu la puissance exécutrice moins entreprenante?

Sans doute que les Anglais ont découvert qu'il leur étoit plus avantageux d'avoir un parlement septennaire que triennal; mais j'avoue que je ne devine point leurs raisons. Sans doute que leur philosophie a découvert de nouveaux principes dans le droit naturel, et jugé raisonnable qu'une nation qui se vante de disposer du trône à son gré, de faire ses lois et de n'avoir point de maître, ne doit pas avoir la liberté de se tenir assemblée quand elle le juge à propos. En 1641, le parlement avoit demandé que le roi ne fît plus de nouveaux pairs sans le consentement des deux chambres. N'étoit-ce pas un moyen sûr pour tempérer la prérogative royale, l'empêcher de se faire des partisans en flattant l'ambition des citoyens, et rendre utiles à la nation des dignités qui n'avoient été avantageuses qu'au roi? Pourquoi donc les réformateurs du gouvernement ne

daignèrent-ils rien prononcer sur cet article important ?

Vous penserez, peut-être, monseigneur, que la prudence modère leur zèle; vous direz qu'il falloit ne pas déplaire au prince d'Orange, accompagné d'une armée étrangère, et qui pouvoit devenir un Cromwel, si on l'eût réduit à ne porter qu'un vain nom. J'y consens pour ne point entrer dans une discussion qui m'éloigneroit trop de mon objet. Mais quand il fut certain que Guillaume III n'auroit point de postérité, quand le parlement régla l'ordre de la succession, quand, après la mort de la reine Anne, il plaça sur le trône la maison de Hanovre, et put établir à son gré la forme du gouvernement, pourquoi négligea-t-il de réparer ses fautes et de porter les lois les plus favorables à sa liberté ? Est-ce ignorance ? on ne peut le penser. Est-ce infidélité ? Quelques hommes trahirent-ils leur patrie pour faire leur cour à la maison qui devoit régner ? Je n'oserois le dire ?

S'il faut s'en rapporter au témoignage de quelques Anglais qui connoissent leur pays et ne se laissent point éblouir par ce que les hommes ordinaires appellent la prospérité de l'état, le plus grand ennemi qu'ait aujourd'hui

leur constitution, c'est la vénalité que les richesses, le luxe et l'avarice y ont introduite. Ce n'est point par des coups d'éclat et de violence que cette corruption des mœurs domestiques prépare une révolution; elle ne rompra pas avec effort les ressorts du gouvernement; elle les rouille seulement, si je puis parler ainsi, et les carie. Elle agit insensiblement; elle intimide la raison; elle flatte toutes les passions; elle rend insensible au bien public; et des citoyens qui ont l'ame avilie, ont beau avoir des lois pour être libres, ils veulent être esclaves. La cause de ce mal, monseigneur, c'est que les Anglais ont négligé une vérité importante que j'ai pris la liberté de mettre sous vos yeux dans la première partie de cet ouvrage. Ils se sont proposé un autre bonheur que celui auquel nous sommes appelés par la nature. A force de vouloir augmenter leurs richesses et étendre leur domination, ils sont parvenus à ne consulter que leur avarice et leur ambition; et vous savez quels conseils on doit attendre de ces deux passions qui donnent des espérances trompeuses et des maux certains.

Avec l'autorité que les lois donnent au roi d'Angleterre, ou dont il sait s'emparer avec

adresse, il faut convenir que ses défauts, ses goûts, ses passions, son caractère en un mot, ont trop d'influence dans les affaires. Tantôt ont voit de la mollesse, et tantôt de la force. Relativement à ses intérêts envers les étrangers, l'Angleterre semble n'avoir ni système, ni vue suivie. Le prince, qui choisit à son gré ses ministres, et les disgracie à son gré, les oblige trop à penser comme lui.

Cependant il faut convenir que ce défaut, quelque grand qu'il soit en Angleterre, y est moins considérable que chez plusieurs autres peuples. Sans doute que l'intrigue est nécessaire à Londres et à Saint-James pour venir à la faveur et aux grandes places; mais les intrigans s'y donnent la peine d'avoir quelque mérite. Ils ont à faire à une nation éclairée, inquiète, jalouse de ses droits et de sa réputation, et toujours prête à blâmer hautement ce qu'elle n'approuve pas. Ailleurs on garde un profond silence sur le gouvernement; c'est une prérogative de la grandeur de faire des sottises sans craindre des satyres; et si les gens en place entendent quelques voix autour d'eux, ce sont les voix de la flatterie qui a cent bouches comme la renommée. On ne déplaît pas impunément au peuple anglais; il peut arriver que les plaintes

et les murmures du public fassent violence au goût du prince, et placent dans son conseil l'ami de la nation.

L'Angleterre, maîtresse de la mer, n'a rien à craindre de la part des étrangers. Sa trop grande puissance au-dehors, des colonies trop vastes, un commerce trop étendu, voilà ce qu'elle doit le plus redouter. Peut-être auroit-elle besoin de quelques disgraces pour conserver le plus grand de ses biens, je veux dire sa liberté ; mais qui oseroit assurer qu'elle sût profiter d'une disgrace qui choqueroit son avarice et son ambition ?

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

Du gouvernement de Suède.

C'EST des provinces de Suède, appelée autrefois Scandinavie, que sont sorties, monseigneur, la plupart des nations qui ont détruit l'empire romain. Les peuples de ce royaume ont conservé long-temps les mœurs de ces Goths et de ces Vandales, dont l'histoire ne perdra jamais le souvenir. La Suède s'est policée, sans prendre les vices des nations polies, et de nos jours elle vient d'établir le gouvernement le plus digne des éloges et de l'admiration des politiques.

Les Suédois ont toujours été extrêmement jaloux de leur liberté. Ils regardoient, disent les historiens, leur roi comme un ennemi domestique, et plus dangereux que les ennemis étrangers. Mille monumens attestent que dans les temps les plus reculés, les grands avoient des châteaux fortifiés, y tenoient garnison, avoient des guerres particulières entr'eux, et la faisoient même au souverain; mais je suis persuadé que ce n'étoit point en vertu des fiefs

et du gouvernement féodal. Ces désordres avoient un autre principe ; c'étoit ou l'amour de l'indépendance, ou le défaut d'une magistrature assez puissante pour forcer les citoyens à respecter la tranquillité publique. Nous voyons en effet que tous les autres peuples du Nord qui s'établirent sur les terres de l'empire, se conduisoient par les mêmes maximes avant que de connoître le gouvernement des fiefs. On n'avoit en Suède aucune idée de nos seigneuries patrimoniales ; les titres de comtes et de barons y sont modernes ; ils sont personnels, et non pas attachés à des possessions. D'ailleurs, les villes et l'ordre des paysans ont toujours envoyé leurs députés aux assemblés de la nation; privilége qui ne peut s'associer avec les coutumes des seigneuries féodales.

Le célèbre Gustave-Vasa, ayant délivré sa patrie de la tyrannie des Danois et du clergé, fut élevé sur le trône, et la nation, par reconnoissance, rendit la couronne héréditaire dans sa maison. Ce prince laissa à ses successeurs son courage, ses talens, sa grandeur d'ame ; et par cette espèce d'ascendant que donnent des qualités sublimes et brillantes, ces héros furent tout-puissans en gouvernant une nation libre. Cette heureuse harmonie fut enfin troublée.

Il s'éleva quelques différens entre Charles XI et le sénat qui, séparant trop ses intérêts de ceux de la nation, s'étoit rendu odieux. La diète en 1680, déféra la souveraineté au roi, en déclarant qu'il pouvoit écouter les avis et les représentations du sénat; mais que sa majesté auroit le droit de décider. C'étoit l'affranchir du pouvoir des lois; et la diète, aveuglée par son ressentiment, ne s'aperçut pas qu'elle devoit, en quelque sorte, perdre toute son autorité, dès qu'elle auroit rendu le prince assez puissant pour soumettre le sénat à ses volontés.

Les Suédois ne tardèrent pas en effet à éprouver les inconvéniens du pouvoir le plus arbitraire. Charles XI avoit, dit-on, des talens pour régner; mais ses talens devinrent inutiles à ses sujets, dès qu'il fut assez puissant pour avoir des courtisans et des flatteurs. La Suède éprouva au-dedans les vexations les plus criantes, et perdit au-dehors une partie de sa réputation. Dans ces circonstances Charles XII monta sur le trône. Ce héros, le plus extraordinaire que les hommes aient vu depuis Alexandre, rendit son royaume malheureux, en outrant toutes les qualités les plus propres à faire un grand roi. Les Suédois étoient trop

braves pour ne pas l'idolâtrer ; mais à sa mort, ils eurent la sagesse de se dire : « Si un prince qu'on ne peut s'empêcher d'admirer, qui a l'ame grande, noble et magnanime, ne tient à l'humanité par aucune passion basse, fait cependant tant de mal quand il n'a d'autre règle que sa volonté, que ne doit-on pas attendre de ces ames communes, de ces hommes sans caractère, qui se laissent enivrer des vapeurs du pouvoir arbitraire, et qui gouvernent en obéissant aux passions de leurs favoris et de leurs flatteurs ? »

La Suède, rentra par la mort de Charles XII, dans le droit de se choisir un roi et de former un nouveau gouvernement: Ce seroit une espèce de prodige qu'elle eût établi une république, si le despotisme extraordinaire de ce prince n'eût été aussi propre à donner de l'élévation aux esprits, que le despotisme ordinaire est capable de les avilir. En faisant de grandes choses sous Charles XII, les Suédois sentirent qu'ils n'étoient pas faits pour être des esclaves. Tandis que la nation regrettoit sa liberté, quelques citoyens éclairés et vertueux s'occupèrent à chercher les lois auxquelles leur patrie devoit obéir : ainsi, à la mort inattendue de Charles, tout se trouva

préparé pour une révolution : « Nous remercions très-humblement sa majesté, (la princesse Ulrique-Eléonore), dirent les ordres de l'état assemblés en diète, de l'aversion juste et raisonnable qu'il lui a plu de témoigner contre le pouvoir arbitraire et absolu dont nous avons éprouvé que les suites ont fort préjudicié au royaume, et l'ont grandement affoibli; de sorte que nous, les conseillers et états du royaume assemblés, ayant fait une triste expérience, avons résolu sérieusement, et d'une voix unanime, d'abolir entièrement ce pouvoir arbitraire si préjudiciable.

« Notre principal but, dit la diète de 1720, a été de faire en sorte que, par nos fidelles soins, notre sincère affection, notre zèle et nos résolutions, la majesté du roi restât inviolable, que le sénat fût maintenu dans l'autorité qui lui appartient, et que les droits et les libertés des quatre ordres de citoyens leur fussent conservés, afin que le commandement et l'obéissance se correspondent suivant un ordre certain et constant, et que la tête et les membres soient unis pour ne former qu'un corps inséparable. »

Voilà certainement l'objet que doit se proposer toute société, et la fin à laquelle elle doit

aspirer. Il n'est question, monseigneur, que de mettre sous vos yeux les moyens que les Suédois ont employés pour n'obéir qu'aux lois qu'ils auront faites, et donner à leurs magistrats cette sage autorité qui les élève au-dessus des citoyens, et les tient soumis aux lois. C'est par cette heureuse harmonie que se forme un gouvernement aussi favorable au tout qu'à chacune de ses parties.

La diète de Suède, plus sage que le parlement d'Angleterre, s'est attribué toute la puissance législative. Ce n'est point le consentement du prince qu'elle demande; toutes ses résolutions sont des ordres pour lui. Le roi convient lui-même dans son assurance, que les états du royaume ont le pouvoir le plus entier de faire présentement et à l'avenir des décrets, des réglemens et des ordonnances sur ce qui les regarde et sur ce qui concerne le royaume, tels qu'ils les jugeront convenables pour le bien public, et pour leur liberté, félicité et sûreté. Dans la crainte de voir échapper de leurs mains cette autorité, les Suédois se sont bien gardés de confier au roi seul la puissance exécutrice. Il doit faire observer les lois, mais en consultant les sénateurs, et en se conformant à leur avis. « Le roi, dit l'ordonnance

du 17 octobre 1724, maintient et fait exécuter tout ce que les états ont résolu et ordonné, et c'est l'affaire du sénat que d'aider et avertir le roi à cet égard. Si le roi n'est pas présent, ce qui doit être expédié au nom du roi, le sera avec le seing du sénat. La même chose doit se faire après avoir fait des remontrances au roi lorsque sa signature est attendue plus longtemps que la nature des affaires dont il s'agit ne le comporte; en sorte qu'aucune des affaires que les états remettent très-humblement au roi pour être expédiée par sa majesté ne soit exposée à rester sans exécution. ,,

Vous voyez, monseigneur, que si la diète n'avoit pas pris une sage précaution pour se passer de la signature du roi, il auroit eu, avec un peu d'opiniâtreté, la même prérogative que le roi d'Angleterre, de rendre inutile l'action de la puissance législative, d'éluder la force des lois qui ne lui seroient pas favorables, de les faire tomber dans l'oubli ou dans le mépris, et de se rendre ainsi de jour en jour plus puissant. La diète ne s'en est pas tenue-là pour s'assurer de la fidélité de son premier magistrat. Elle lui apprend qu'il a un juge, et qu'il ne peut violer ses assurances sans être soumis à la rigueur des lois : « Nous déclarons par ces pré-

sentes, dit la diète, que celui qui, par des pratiques secrètes ou à force ouverte, cherchera à se revêtir du pouvoir arbitraire, doit être exclu du trône, et regardé comme un ennemi du royaume. »

En chargeant un roi héréditaire de la manutention des lois et de toute l'administration au-dedans et au-dehors, la Suède avoit à craindre de voir monter sur le trône un prince foible ou violent, sans caractère, ou opiniâtre, d'un esprit louche ou trop borné; tantôt les ressorts de la puissance exécutrice auroient été trop relâchés ou trop tendus; tantôt l'esprit des lois n'auroit pas été saisi, ou auroit été mal interprété. En remédiant à ces abus inévitables en Angleterre, la Suède a encore mis de nouvelles entraves à l'ambition de son roi. La diète lui a donné pour conseil un sénat composé de seize sénateurs, qui partagent tous avec lui son autorité. Tout se règle, tout s'administre par ce sénat, mais à la pluralité des voix, et le roi n'en est que le président. Sa prérogative se borne à avoir, dans certaines occasions, une voix prépondérante. Je m'explique : s'il y a dans le sénat deux avis, dont l'un soit soutenu par six ou sept sénateurs, et l'autre par huit, le roi, en décidant pour la première opi-

nion, la rend l'opinion dominante ; mais dès qu'un avis est prépondérant de trois voix sur l'autre, il n'est plus libre au roi d'adopter celui-ci, ou, s'il le fait, c'est inutilement. On a vu le roi régnant refuser, dans ces occasions, de signer les décrets du sénat, sous prétexte que sa conscience ne lui permettoit pas de signer une chose qu'il jugeoit injuste ou dangereuse. Cette contestation du sénat et du roi fut portée à la diète de 1755, et les états décidèrent que la conscience éclairée d'un roi de Suède lui ordonnoit de signer ce qui avoit été arrêté dans le sénat à la pluralité des suffrages, parce qu'il doit gouverner par l'avis du sénat; que la signature n'est point une marque d'approbation; et que si sa conscience servoit de règle à la loi, le despotisme seroit établi. Cependant, par condescendance pour la délicatesse timorée du roi, il fut ordonné qu'en cas de refus de sa part, on suppléeroit à sa signature par une estampille qui l'imiteroit.

En dernière analyse, le nom du roi fait tout; la personne du roi ou sa volonté particulière ne fait rien. Il n'est rien qu'un homme privé quand il n'est pas l'organe du sénat dont la conduite est soumise à l'examen et au jugement de la diète. Il n'a aucun ordre à donner,

parce qu'il n'est pas alors le ministre de la loi. On ne se justifieroit point en alléguant pour sa défense un pareil ordre, parce que c'est un principe sacré et fondamental en Suède, que la volonté du roi ne peut jamais être, qu'il se fasse quelque chose contre la teneur des assurances qu'il a données, et contre la forme du gouvernement.

Tous les emplois considérables, depuis celui de colonel jusqu'au grade de feld-maréchal, l'un et l'autre inclusivement, et tous ceux qui leur répondent en dignité dans l'ordre civil, sont conférés par le roi dans l'assemblée du sénat, qui lui présente trois sujets, et il choisit à son gré la personne qui lui est la plus agréable. Quand il vaque un emploi inférieur à ceux-ci, le collège d'administration auquel il ressortit, présente trois personnes au roi, qui choisit celle qu'il veut. A l'égard de la nomination aux prélatures ou surintendances du clergé, le consistoire présente au roi les trois sujets qui ont réuni le plus de voix en leur faveur dans l'assemblée du diocèse; et par l'avis du sénat il confère la dignité épiscopale. Il n'y a que fort peu de charges que le roi confère sans présentation; telles sont celles du gouverneur de Stockholm, de capitaine des gardes et des

colonels des gardes et de l'artillerie. Il nomme encore à son gré son aide-de-camp général et tous les officiers domestiques de sa maison. Cependant il faut observer que la charge de maréchal de la cour, qui est plus importante que toutes les autres, ne peut être donnée qu'à un sénateur.

Quand il vaque une place de sénateur, la diète y nomme elle-même, en présentant au roi trois sujets dont il en choisit un. Il ne peut y avoir dans le sénat plus de deux personnes d'une même famille. Le principal objet des sénateurs est de conserver, protéger et défendre la forme du gouvernement; de veiller à ce que la justice soit administrée entre les citoyens suivant les lois; de prendre les mesures nécessaires pour empêcher qu'il ne soit fait aucun préjudice au corps de la nation, ni à aucun des ordres qui la composent. Si dans l'intervalle des diètes, il survient quelqu'événement qui exige une ordonnance, le sénat la publie au nom du roi, et ce réglement provisoire n'a de force que jusqu'à la prochaine diète, qui l'examine, la modifie, l'adopte ou la rejete, suivant l'exigence des cas. Chaque sénateur est responsable de sa conduite aux états, et doit leur en rendre compte quand ils l'exigent.

Le sénat est aidé dans l'administration des affaires par différens colléges ou conseils indépendans les uns des autres, et dont les départemens sont distingués et réglés par la nature même des affaires dont ils sont chargés. Justice, chancellerie du royaume, guerre, amirauté, finances, mines, commerce, ce sont autant d'objets qui forment des colléges à part. Un sénateur préside à chacun d'eux; ils préparent les matières qui doivent se traiter et se résoudre au sénat, et chacun met en exécution dans son département les ordres qui lui sont donnés.

Quand la diète est assemblée, le roi et le sénat ne peuvent conclure ni paix, ni trève, ni alliance sans son consentement. Pendant son absence, cette partie de l'administration les regarde, et ils doivent faire connoître à la prochaine assemblée des états les engagemens qu'ils ont contractés. Le roi et le sénat, deux noms indivisibles, ne peuvent déclarer la guerre sans le consentement de la diète; mais si le royaume est attaqué par un ennemi domestique ou étranger, on doit repousser la violence par la force, et convoquer en même-temps une diète extraordinaire.

La diète ordinaire doit s'assembler tous les

trois ans, au milieu du mois de janvier. S'il arrivoit que ni le roi ni le sénat ne convoquassent pas les états pour cette assemblée ordinaire, ou pour une diète extraordinaire que les états précédens auroient ordonnée, tout ce que le roi et le sénat auront fait pendant cet intervalle sera nul et de nul effet. Les lettres de convocation doivent être publiées à la mi-septembre. Lorsqu'elles n'auront pas paru le 15 novembre, le grand-gouverneur de Stockholm et les baillis des provinces en doivent aussi-tôt donner avis dans l'étendue de leur ressort, afin que les députés des quatre ordres puissent d'eux-mêmes se rendre à Stockholm pour y ouvrir la diète vers le milieu du mois de janvier suivant. Avant l'examen de toute autre affaire, on recherchera les motifs qui ont pu porter le roi et le sénat à négliger de convoquer les états.

Chaque famille noble a son représentant à la diète, et il doit avoir vingt-quatre ans accomplis. Chaque diocèse y envoie son député général, et chaque prévôté son délégué particulier. Toutes les villes jouissent du même avantage, et les communes élisent dans chaque territoire ou district un député qui doit être de l'ordre des paysans. Ce représentant doit être domicilié

et établi dans le territoire dont il tient ses pouvoirs ; il ne doit avoir possédé auparavant aucun emploi public, ni avoir appartenu à un autre ordre. Il est libre à plusieurs prévôtés de se réunir pour n'avoir qu'un même député. Deux ou trois villes, quand elles ne sont pas considérables, peuvent de même confier leurs intérêts et leur suffrage au même représentant. L'ordre des paysans a la même liberté. Chaque député doit être muni des pleins-pouvoirs de ses commettans qui, en l'autorisant pour discuter et résoudre les affaires mises en délibération, lui ordonneront spécialement de se conformer à la loi fondamentale du royaume, et de ne permettre, sous aucun prétexte, qu'on y porte atteinte. La personne des députés à la diète est inviolable. Les maltraiter, soit de parole, soit d'effet, pendant la tenue des états, quand ils s'y rendent ou qu'ils en reviennent, c'est un crime capital. On ne peut arrêter un député, à moins qu'il ne soit surpris dans des crimes très-graves; et en ce cas, on en donnera aussi-tôt connoissance à la diète.

Après que le roi a fait l'ouverture de la diète, et exposé ses propositions ou demandes, on le reconduit chez lui, et chaque ordre se rendant dans la salle qui lui est destinée, entend la lec-

ture de l'édit nommé *forme du gouvernement*, des assurances que le roi a juré d'observer, et de l'ordonnance qui concerne l'ordre, la discipline et le régime de la diète.

Je ne puis mieux vous donner, monseigneur, une idée exacte de la puissance et de l'administration de cette assemblée, qu'en copiant ici le treizième article de la loi fondamentale. « On traite dans la diète, non-seulement de ce que le roi a fait représenter par ses propositions ou autres écrits expédiés et contre-signés de l'avis du sénat; mais encore tout ce que les états jugent eux-mêmes pouvoir intéresser le bien général du royaume. On y recherche comment l'édit de la forme du gouvernement, les assurances royales et la loi fondamentale du royaume ont été observés; et s'il s'est passé quelque chose de contraire à ces lois, on ne doit les tolérer sous aucun prétexte, mais le redresser et en punir les auteurs. On y examine les délibérations du sénat et sa gestion depuis la dernière diète, soit dans l'intérieur du royaume, soit dans les affaires étrangères. S'il se présente des affaires de nature à ne pouvoir être rendues publiques, on en traite dans le comité secret, ou dans quelqu'autre députation, ou dans une commission particulière

que les états jugeront à propos d'établir pour cet effet. Les états doivent aussi rechercher comment la justice a été rendue, et comment ce qu'on nomme la révision de justice s'est acquittée de ses fonctions. De plus, les états doivent prendre connoissance de l'emploi qui a été fait des deniers publics; s'informer comment les joyaux et autres effets précieux de la couronne sont conservés, soit dans la chambre du trésor, soit ailleurs; en quel état se trouve l'économie du pays, l'armée de terre et de mer, la flotte, les forteresses, comment on doit dresser l'état des dépenses, si les ordonnances ou déclarations publiées depuis la diète précédente doivent être adoptées et recevoir force deloi; en un mot, et sans exception, tout ce dont ils jugent nécessaire de prendre connoissance. Les colléges et consistoires doivent aussi leur rendre compte de leur administration. De plus, c'est dans la diète qu'on entend les griefs, plaintes et propositions de chaque ordre, autant du moins qu'elles ne renferment rien de contraire aux lois fondamentales; mais il ne sera pris sur ce sujet-là aucune résolution qui n'ait été unanimement approuvée par les états. Les particuliers peuvent aussi porter leurs plaintes devant les états, mais seulement

seulement dans le cas où ils ne peuvent trouver ailleurs le redressement de leurs griefs, et au risque d'être punis, s'ils ne peuvent prouver qu'il leur ait été fait injustice contre le sens clair et formel d'une loi ou d'une ordonnance. De plus, dans ces sortes de plaintes contre le sénat, les colléges, consistoires, officiers, juges, etc. on doit toujours observer de ne point blesser les égards qui sont dus à de tels corps ou à de telles personnes, mais de s'exprimer avec retenue et honnêteté ».

Je n'entrerai pas, monseigneur, dans les détails sur le régime, la police, les comités et les commissions de la diète; je craindrois d'être trop long. Je n'aurai point l'honneur de vous parler de sa manière de délibérer, de traiter les affaires et de faire des lois. Je vous invite, monseigneur, à méditer l'ordonnance dont je viens de mettre sous vos yeux un important article, et de rechercher les raisons qui ont dicté les sages établissemens que vous lirez. Plus vous étudierez les lois fondamentales de la Suède, plus vous serez pénétré de respect pour le sens auguste et profond qui les a inspirées. C'est le chef-d'œuvre de la législation moderne, et les législateurs les plus célèbres de l'antiquité ne désavoueroient pas

cette constitution où les droits de l'humanité et de l'égalité sont beaucoup plus respectés qu'on auroit dû l'espérer dans les temps malheureux où nous vivons. Dans cette législation, tout concourt ordinairement au même but, tout s'y soutient et s'y étaie mutuellement. Toutes les autorités ont leurs bornes qui les séparent, et jamais elles ne peuvent se nuire. Tout contribue à rendre la loi supérieure aux magistrats, en même temps qu'elle les arme d'une force assez considérable pour faire obéir des citoyens libres. Cependant aucun ouvrage des hommes n'est parfait; vous trouverez dans les lois Suédoises quelques articles que vous voudriez en retrancher, et que l'expérience et le temps feront changer.

Admirez, monseigneur, comment les Suédois, ayant compris, au milieu des vices dont l'Europe entière est infectée, que les bonnes mœurs sont la seule base inébranlable des lois, cherchent à faire estimer la modestie, le travail, la simplicité et la frugalité. Ils ont pris des précautions contre la pompe, le luxe, le faste et les intempérances naturelles des princes et des magistrats; ils savent que la corruption des chefs se communique promptement au dernier ordre des citoyens. Vous lirez dans les

lois suédoises ces paroles remarquables : « La pompe et la représentation ordonnées à l'occasion de certaines solennités, plus pour la dignité du royaume, que pour la personne qui représente, plus par rapport aux étrangers, que pour les sujets, ont été jusqu'ici un abus introduit par l'orgueil et la politique, afin d'inspirer plus de respect et de crainte, d'abord pour la personne du roi, ensuite pour ses volontés. Par ce moyen, les sujets ont contracté un génie servile, et se sont accoutumés au joug. » Vous lirez encore, monseigneur, ces paroles que vous ne devez jamais oublier : « Que les rois n'ont aucun droit d'enfreindre et de violer les droits des sujets ; qu'ils ne sont pas faits d'une autre matière que le reste des hommes ; qu'ils leur sont égaux en foiblesse dès leur entrée dans ce monde, égaux en infirmités pendant tout le cours de leur vie, égaux à l'égard du sort commun des mortels, vils comme eux devant Dieu au jour du jugement, condamnables tout comme eux pour leurs vices et pour leurs crimes ; que le choix du peuple est la base de leur grandeur, et un moyen nécessaire pour leur conservation ; qu'en un mot, l'être suprême n'a point créé

le genre humain pour le plaisir particulier de quelque douzaine de familles. »

Vous verrez que la Suède veut que ses princes soient élevés dans la pratique des vertus qui ornent l'homme, et que la religion, la morale et l'histoire nous commandent. Elle se charge elle-même de leur éducation, et nomme les personnes qui doivent la conduire et la diriger : « Qu'on éloigne les princes, dit la loi, des écueils dangereux pour la vertu, et qui ne sont que trop communs à la cour. Qu'ils soient entretenus médiocrement en habits et en nourriture, afin que leur propre économie serve d'exemple aux sujets ; ce qui est une chose très-utile chez une nation qui est pauvre, mais libre. » Puissent les Suédois être toujours fiers de cette pauvreté qui est l'ame de leur liberté ! puissent-ils toujours mépriser les richesses que convoitent les autres puissances ! Que les diètes n'oublient jamais que l'avarice ne rend point les peuples heureux, et que le bonheur n'est point une denrée qui s'achète à prix d'argent. Qu'elles aient une attention extrême à prévenir et réprimer les moindres abus ; ils entraîneroient à leur suite les plus grands malheurs. Qu'elles recherchent un autre

ressort que l'argent pour remuer et faire agir les citoyens. Plus les fortunes se rapprocheront de l'égalité, plus il y aura de vertus dans la république, et l'égalité sera plus agréable, à mesure qu'on trouvera plus de moyens pour rendre les richesses moins nécessaires. Que les Suédois, sachant combien les lois somptuaires leur sont nécessaires; parviennent à les aimer, et se glorifient de n'avoir pas ces besoins ridicules qui nous avilissent : « Que les princes, continue la loi, fassent souvent des voyages à la campagne; qu'ils entrent dans les cabanes des paysans pour voir par eux-mêmes la situation des pauvres, et que par-là ils apprennent à se persuader que le peuple n'est pas riche, quoique l'abondance règne à la cour, et que les dépenses superflues de celle-ci diminuent les biens et augmentent la misère du pauvre paysan et de ses enfans affamés. » Ce n'est pas moi, monseigneur, qui vous tient ce langage, c'est une nation entière, c'est un peuple des plus illustres de l'Europe, et aujourd'hui le plus sage. Je voudrois que les paroles que je viens de vous rapporter eussent excité dans votre cœur une sorte de frémissement et d'attendrissement.

Plus vous approfondirez la constitution sué-

doise, plus vous serez convaincu que la justice de ses lois attache tous les citoyens à la patrie. La noblesse, par-tout ailleurs si impérieuse, et qui regarde comme une de ses prérogatives de mépriser les autres ordres, de les gouverner et de s'en faire haïr, a cru en Suède que l'esprit de servitude ou de tyrannie est la plus grande des dérogeances, et que sa grandeur consiste à être à la tête d'une nation libre, où le dernier des citoyens sait qu'il est homme. Que cette noblesse seroit grande, si elle pouvoit renoncer à quelques prérogatives particulières que les autres ordres ne partagent pas avec elle ! Peut-être que ces prérogatives l'inclinent, malgré elle, vers l'aristocratie ; peut-être que ces distinctions dérangeront un jour les principes du gouvernement, en troublant l'harmonie qui doit régner entre les quatre ordres. Les vertus et les talens de cette noblesse se développeroient sans doute avec plus d'éclat, si elle craignoit la concurrence des autres ordres, et étoit obligée de faire des efforts pour obtenir, à force de mérite, des dignités qui lui seroient disputées. Il est du moins certain que la république romaine dut beaucoup de grands hommes à la loi qui permit aux plébéïens d'aspirer aux magistratures curules.

Le clergé, autrefois tyran, a appris des lois politiques ce qu'il lisoit inutilement dans l'évangile, que son royaume n'est point de ce monde. Il a renoncé à ces prétentions qui l'avoient rendu odieux, qui sont contraires aux droits des nations, et qui ne tendent qu'à établir le despotisme sacerdotal, en substituant la superstition au véritable esprit de la religion. Il aime la patrie qu'il vexoit, parce qu'il est devenu citoyen. L'ordre des bourgeois et celui des paysans jouissent dans les diètes des droits de la législation, et leur autorité rend les lois presque aussi impartiales qu'elles peuvent l'être dans un pays où les préjugés ont établi plusieurs classes d'hommes : l'égalité n'est pas établie, mais l'oppression est bannie. Ils obéissent avec plaisir à la loi; ils la chérissent, parce qu'ils ont contribué à la porter, qu'elle est leur ouvrage, qu'elle les protége et assure leur état.

Tout n'a pas été fait par les grands hommes qui réformèrent le gouvernement à la mort de Charles XII. Soit qu'ils aient été arrêtés dans leur entreprise par quelqu'un de ces préjugés que le législateur n'est que trop souvent obligé de respecter, soit que le moment de la révolution arrivât avant qu'ils eussent arrangé tout

leur système politique, ils négligèrent quelques parties de l'administration, ne portèrent point toutes les lois nécessaires pour affermir le gouvernement, et se contentèrent de rendre la nation libre, espérant que sa liberté et son amour de la patrie lui dicteroient toutes les lois dont elle auroit besoin. C'est de-là qu'est née en Suède une certaine incertitude sur son sort. On a douté pendant quelque temps si elle retourneroit à ses anciennes lois, ou si elle s'attacheroit plus fortement aux nouvelles.

Quelque vertueuse que fût la princesse Ulrique, elle n'étoit pas assez éclairée sur ses vrais intérêts pour préférer la liberté des Suédois au pouvoir dont son père et son frère avoient joui. Son mari, associé au trône, étoit né en Allemagne; il avoit été accoutumé dans la Hesse au pouvoir le plus absolu; il avoit par lui-même une grande fortune; il regardoit comme une injustice criante, que les Suédois ne lui eussent pas du moins accordé le même pouvoir que les Anglais ont abandonné à leur roi, et il désiroit cette autorité, sans se douter que, placé sur le trône d'Angleterre, il n'auroit pas été content de son sort. Assez riche pour se faire des amis et des créatures aux dépens de la patrie, il a retardé les progrès du gou-

vernement. Mais que peut désormais produire une ambition qui se consumeroit en regrets, et qui n'a aucun moyens de se satisfaire ?

Le roi de Suède ne peut corrompre ses sujets, ni par des bienfaits, ni par l'espérance, ni par la crainte. La nation doit tous les jours augmenter son crédit, parce qu'elle dispose de toutes les grâces ; le prince, au contraire, doit perdre tous les jours les partisans que l'habitude de la cour lui avoit attachés. Il est vrai qu'il s'est formé, il y a quelques années, une conjuration en faveur de la puissance royale, mais ce sera vraisemblablement la dernière. Quels en ont été les auteurs ? Des hommes obscurs et vils, qui n'ont, pour ainsi dire, point de patrie. A l'exception des comtes de Brahé et de Hard et du baron de Horn, maréchal de la cour, les conjurés n'étoient que des soldats de la garde, des matelots et quelques artisans. Quand cette poignée d'esclaves révoltés auroit intimidé le sénat, et remis au roi l'autorité souveraine, la nation se seroit-elle crue vaincue et subjuguée ? Ne lui restoit-il pas mille ressources pour reprendre le pouvoir dont on auroit voulu la dépouiller ? Une conjuration qui échoue est une faveur de la fortune : elle rend un peuple plus attentif à sa

liberté, et l'empêche de tomber dans une sorte de nonchalance qu'inspire quelquefois une trop grande sécurité, et contre laquelle les Suédois, dit-on, ne sont pas assez précautionnés. Bientôt la famille royale, prenant les mœurs de sa nouvelle patrie, jugera de la royauté par les principes suédois, et non par les préjugés répandus en Europe. Ces princes mettront leur gloire à être les ministres et les premiers magistrats d'une nation libre. Ils comprendront que qui veut être vertueux n'a pas besoin d'une autorité plus étendue, et qu'il vaut mieux être gouverné par sa nation que par quelques favoris comme un despote. Rentrez en vous-même, monseigneur, sondez les replis de votre cœur, et si vous désirez d'être tout-puissant, vous verrez que ce n'est que pour satisfaire quelque passion injuste.

Vous penserez peut-être, monseigneur, que la royauté est une pièce tout à fait hors d'œuvre dans le gouvernement de Suède, et que l'estampille de cuivre dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler, pourroit fort bien toute seule servir de roi. Vous en conclurez peut-être que la nation ne devroit être gouvernée que par des sénateurs. Mais je vous prie de faire attention qu'un roi, même héré-

ditaire, ne peut donner presque aucune crainte aux Suédois; vous avez déjà vu combien ils ont pris de mesures pour qu'il ne puisse faire violence aux lois, et s'emparer de la législation. En second lieu, la royauté héréditaire est même un avantage pour la nation; car elle contribue à conserver l'égalité entre les familles nobles, et les tient dans la subordination. Si la couronne n'étoit pas héréditaire, on ne verroit, comme en Pologne, que des brigues, des factions, des partis continuels, et jamais elle ne seroit la récompense du mérite. Sans un roi, la noblesse voudroit infailliblement former une aristocratie, et du sein de ce gouvernement, il s'élèveroit bientôt un tyran. Le gentilhomme le plus ambitieux et qui auroit le plus de talens, trouvant toujours le trône rempli par un prince qui ne peut ni se faire craindre ni se faire haïr, ne songera jamais à usurper sa place. En devenant sénateur, il devient en quelque sorte son égal, et son ambition se trouve rassasiée.

Dès que la Suède avoit admis des distinctions de rang, de grade et d'honneur entre les familles, il devenoit avantageux pour elle qu'il y eût une maison privilégiée qui portât la couronne. Je le répète, dans la constitu-

tion présente, un seigneur suédois ne peut point abuser de la faveur de ses citoyens ou de la considération due à ses services pour devenir un Sylla ou un César. Dès que l'ambition des particuliers est réprimée, le corps même entier de la noblesse doit être plus porté à la modération, et moins tenté de profiter de ses prérogatives particulières pour les accroître et faire des lois partiales. Vous voyez par-là, monseigneur, qu'un roi de Suède est lui-même un obstacle à la tyrannie par laquelle la plupart des républiques ont été détruites. Ne craignez point l'hérédité, puisqu'après le règne le plus long, un prince, dont il est aisé d'éclairer les démarches, de pénétrer les vues et d'arrêter les projets, ne laissera point à son successeur une plus grande autorité que celle qu'il avoit reçue. La Suède ne craint ni les inconvéniens des minorités, ni l'incapacité du prince. Il n'imprimera point son caractère au gouvernement, et l'inaction d'une vieillesse languissante ne fera point languir l'état : un roi qui ne peut rien par lui-même peut être méchant, foible ou sans caractère : ses sujets ne seront pas les victimes de ses vices.

Je ne dissimulerai pas quelques reproches qu'on peut faire au gouvernement de Suède;

il n'est pas inutile, monseigneur, que vous en soyez instruit. On blâme, peut-être avec raison, la prérogative accordée au roi, de faire à son gré des comtes et des barons. Ces dignités ne confèrent aucune autorité réelle; ce n'est qu'une décoration dans l'ordre de la noblesse; mais puisque cette décoration flatte la vanité, elle peut devenir un moyen de corrompre; pourquoi donc n'en fait-on pas un moyen pour encourager le mérite ? Je puis dire la même chose de ces différens ordres de chevalerie dont le roi distribue les marques sans consulter la diète ou le sénat. Cette institution n'est point analogue à l'esprit d'une république. La récompense d'un homme libre doit être une magistrature, et dans un état libre, les récompenses ne doivent être données que par le public, si on veut que le public soit considéré.

Un reproche plus grave qu'on peut faire au gouvernement de Suède, c'est l'autorité à vie qui est donnée aux sénateurs. Les magistratures à vie s'exercent toujours avec une sorte de nonchalance peu favorable au bien public, et ne donnent que trop souvent à ceux qui les possèdent un orgueil qui choque la liberté publique. Je crois avoir remarqué dans l'his-

toire, que des magistrats qui ne rentrent plus dans l'ordre des simples citoyens, sont tentés de se croire les maîtres des lois dont ils ne sont que les ministres. Il ne les violeront pas peut-être avec assez d'impudence pour mériter d'être punis d'une manière exemplaire; mais le mal, alors sans remède, n'en sera que plus dangereux. Il s'établira dans le corps de la magistrature une fausse politique et une corruption sourde, qui peu à peu dérangeront tous les principes du gouvernement. A mesure que les lois s'affoibliront, les passions acquerront plus de force; elles se montreront enfin avec audace, et les magistrats subjugueront sans peine des citoyens qu'ils auront corrompus.

Les Suédois l'éprouvèrent dans le dernier siècle : c'est parce que le sénat s'étoit relâché dans ses devoirs, et fait craindre par sa hauteur et quelques injustices, qu'ils conférèrent à Charles XI un pouvoir absolu. Au lieu de faire des sénateurs à vie, ne seroit-il pas avantageux qu'à chaque diète ordinaire un certain nombre de nouveaux sénateurs remplaçât les plus anciens, qui rentreroient dans l'ordre des simples citoyens, en espérant d'être élevés une seconde fois à la même dignité?

Par cet arrangement, le sénat, si je ne me trompe, seroit un dépositaire plus fidelle des lois, et n'auroit qu'un même intérêt avec la nation.

Si la Suède n'a pas fait les progrès qu'on devoit en attendre; si les lois ont de la peine à prendre une certaine consistance; si une diète détruit souvent ce que la diète précédente avoit établi, c'est vraisemblablement la magistrature perpétuelle des sénateurs qu'il en faut accuser. Pour entrer dans ce sénat où il y a si rarement des places vacantes, les ambitieux et les intrigans doivent former des cabales continuelles. Ce sont eux, sans doute, qui ont fait statuer, par la diète de 1739, que pour dépouiller un sénateur de sa dignité, il suffiroit, sans lui faire son procès dans les règles, de lui déclarer simplement que la nation ne peut lui accorder plus long-temps sa confiance. Il est dangereux, je crois, que des hommes, chargés de toutes les parties de l'administration, dépendent d'un caprice ou d'une intrigue. Il me semble que la puissance exécutrice ne doit pas être moins solidement affermie que la puissance législative : si l'une chancelle, l'autre doit perdre de son crédit. Je vous prie d'examiner, monseigneur, s'il

est possible de remédier à ce mal, sans limiter le temps de la magistrature des sénateurs. Je suis persuadé que les diètes seroient moins agitées, et le gouvernement plus affermi, si on ne vouloit perdre personne, et que ces deux partis de chapeaux et de bonnets, qui divisent la république, se rapprocheroient insensiblement.

Il y a encore une autre cause de l'instabilité qu'on remarque dans les principes et la conduite des diètes, c'est qu'elles n'ont point voulu se borner à n'exercer que l'autorité qui leur appartient. Au lieu de ne faire que des lois générales, elles entrent dans des affaires particulières qui doivent être abandonnées à la puissance exécutrice. Je crois que vous avez vu, monseigneur, dans tout cet ouvrage, que les législateurs et les magistrats ne peuvent se confondre et empiéter sur les droits les uns des autres, sans affoiblir réciproquement leur autorité, et préparer par conséquent de grands maux aux citoyens.

Les Suédois, fiers, libres, courageux et faits pour la guerre, doivent se précautionner contre leur génie militaire. En faisant tout ce qui est nécessaire pour ne pas craindre leurs voisins, ils doivent ne jamais songer à faire des

des conquêtes. On lit avec plaisir, dans l'instruction que les états ont faite en 1756, pour l'éducation des princes, que « chez un prince souverain, le désir de faire des conquêtes passe pour une vertu; mais que ce n'en est point une chez une nation libre : car les conquêtes inutiles s'accordent moins avec les principes d'un gouvernement libre qu'avec ceux de la souveraineté. » Si les Suédois veulent affermir leur liberté et perpétuer leur bonheur, ils donneront à leurs milices la forme, les mœurs et la discipline que doivent avoir les troupes d'un état libre. La défense de la patrie sera confiée aux citoyens, et non pas à des soldats mercenaires. Ils apprendront qu'il n'y a point de conquête utile; ils se renfermeront dans leurs provinces qu'ils peuvent aisément rendre impénétrables aux armes des étrangers. Ils penseront que la Poméranie peut devenir pour eux ce que la possession des Pays-Bas et de l'Italie a été pour l'Espagne, c'est-à-dire, une source d'ambition, de querelles et d'inconvéniens. Puissent les Suédois respecter toujours dans leurs voisins les droits de l'humanité, comme ils les respectent entre eux, et ne chercher le bonheur qu'en se conformant aux vœux de la nature sur la prospérité des états.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des causes générales qui entretiennent les gouvernemens dans leurs vices, et s'opposent à une réforme.

DANS l'ingénieuse satyre que Xénophon a faite du gouvernement de sa patrie, il avertit les frondeurs de son temps de ne pas blâmer légérement les Athéniens, s'ils aiment mieux donner leur confiance à des hommes obscurs et décriés, qu'à des citoyens distingués par leur mérite. Il fait voir que ce qu'on seroit d'abord tenté de prendre pour une sottise, est le fruit d'une politique raffinée. Il est vrai, dit-il, que la multitude, en liant les mains aux magistrats, et se jouant de leurs sentences et de leurs décrets, rend leur ministère et les lois inutiles; mais sans cet art, que deviendroit l'empire souverain qu'elle affecte dans la république ? que deviendroit cette licence

qui lui est plus chère que tout le reste ? Pour conserver la démocratie dans toute sa perfection, il est prudent d'aimer le désordre et de ne pas réprimer l'insolence des affranchis et de la canaille. N'est-ce pas, ajoute-t-il, une grande et rare sagesse de la part de la multitude, de savoir s'amuser des mauvaises déclamations de quelques criailleurs, pour empêcher les honnêtes gens de s'emparer de la tribune aux harangues, et se mettre à la tête du gouvernement ?

Il y a peu de peuples qui n'aient mérité les mêmes éloges qu'Athènes; et en se servant aujourd'hui de l'ironie de Xénophon, ne pourroit-on pas faire une apologie assez plaisante de la politique admirable de plusieurs états de l'Europe ? Gardez-vous, dirois-je, de désapprouver tel établissement, telle coutume, telle loi; une profonde sagesse est cachée sous je ne sais quelle apparence de folie qui révolte au premier coup d'œil. Cette sottise, si vous y réfléchissez bien, n'est pas aussi sotte que vous le pensez d'abord : une partie de l'état s'en trouve, il est vrai, assez mal; mais voyez l'avantage que l'autre en retire. Voyez ce prince, ce ministre, ce grand, cet intrigant, n'est-il pas heureux aux dépens

du public ? et de combien d'adresse n'a-t-il pas besoin pour réussir ?

Je me rappelle à ce propos, monseigneur, qu'un bon Espagnol, qui ne connoissoit guère comment le monde est gouverné, fut fort scandalisé, en apprenant qu'un de ses anciens amis, ministre de votre aïeul, sacrifioit le royaume à ses fantaisies. Il crut devoir des représentations à sa patrie et à son ami : il quitte sa retraite, vient à la cour, et ne doute point que les affaires ne prennent une face nouvelle, dès qu'il aura prouvé à son ami qu'il perdoit l'Espagne. On écoute l'homme de bien avec une bonté mêlée de dédain; et Patigno, aussi habile que la multitude d'Athènes, pria son ami, en souriant, de ne se point inquiéter, et l'assura que l'Espagne dureroit plus long-temps que lui. Sa politique profonde avoit tout calculé : en effet, l'Espagne subsiste encore, et Patigno est mort depuis long-temps. Grâces aux excellens arrangemens que les hommes ont pris pour se rendre heureux, le monde ne doit être plein que de Patigno ; et quand chacun n'obéit qu'à son intérêt particulier, que peut-on espérer de ces lois sans nombre dont on accable les états ? En verra-t-on résulter le bien public ?

Vous avez sans doute remarqué, monseigneur, dans le cours de vos études, que tous les peuples ont été agités par de longues dissentions domestiques, avant que de pouvoir fixer les principes de leur gouvernement. On sent les inconvéniens d'une mauvaise législation, personne ne veut être opprimé, tout le monde veut être oppresseur; l'autorité souveraine est comme suspendue entre le prince, les magistrats et les différens ordres des citoyens, et chacun fait ses efforts pour s'en rendre le maître et en abuser. Tant que les états sont dans cette fermentation, combien de causes à la fois ne s'opposent-elles pas à une réforme avantageuse ? Les passions dictent alors les lois qui devroient être l'ouvrage de la raison. Aussi le monde entier offre-t-il bien peu de ces gouvernemens heureux, où, par le partage et la distribution du pouvoir en différentes branches, les intérêts des citoyens sont conciliés et unis. Bien loin de se rapprocher de ces vérités fondamentales dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir dans la première partie de cet ouvrage, on se précipite dans des excès; et comme si la liberté étoit ennemie de l'ordre, jamais le commandement n'est trop dur, ni l'obéissance trop servile.

Les hommes, lassés de leurs dissentions, s'accoutument-ils enfin au gouvernement qui les a subjugués, vous les verrez moins disposés que jamais à se corriger de leurs vices. L'habitude du mal les a, pour ainsi dire, engourdis. Dès qu'ils cesseront de se plaindre, ils cesseront de penser. Il va s'établir un préjugé national qui passera bientôt pour une vérité constante. On publiera, comme autant de principes incontestables, les absurdités les plus ridicules; les pères en instruiront leurs enfans. C'est ainsi que les nations de l'Asie, traitées à la fin comme de vils troupeaux, sont tombées peu à peu dans des erreurs si grossières et dans un abrutissement si profond, qu'elles aiment leurs vices et craindroient de les perdre.

Je n'exagère rien, monseigneur; car vous vous rappellerez sans doute ce roi des Indes qui prit les Hollandais pour des insensés, quand ils lui dirent qu'ils n'avoient point de roi, et qu'ils se gouvernoient par des lois qu'ils faisoient eux-mêmes dans des assemblées qui représentoient la nation entière. Il éclatoit de rire au récit des états-généraux, des états particuliers, des prérogatives de la noblesse, des priviléges des villes, &c. C'étoit de la meilleure foi du monde qu'il admiroit

avec ses ministres et ses courtisans, que des hommes attaqués d'un vertige aussi terrible que celui que les Hollandais appelloient liberté, pussent subsister pendant huit jours sans bouleverser l'état et le détruire. Pourquoi seriez-vous surpris qu'un prince, gâté par les bassesses de sa cour, et enivré des vapeurs du despotisme, crût sérieusement qu'il est un grand homme, qu'il est digne de commander, et qu'il importe au bien de ses états que ses fantaisies soient autant de lois sacrées, puisque les sujets eux-mêmes sont des esclaves assez familiarisés avec la servitude pour le penser ?

Sans aller jusqu'aux grandes Indes, demandez à ce Turc quelle est la meilleure forme de gouvernement ? il vous répondra, sans hésiter, que c'est la monarchie la plus absolue et la plus arbitraire. Pourquoi ? C'est, vous dira-t-il, que les hommes sont faits pour aimer la paix, qu'ils ne se sont mis en société que pour en jouir, et qu'ils ne peuvent être parfaitement tranquilles que sous ce gouvernement. Selon lui, ce qu'il a entendu appeler la liberté par quelques commerçans chrétiens, rend les esprits trop inquiets, trop intraitables et trop farouches. Comment ne la craindroit-

il pas ? Comment ne la confondroit-il pas avec la discorde et la guerre civile, puisqu'il a été consterné au seul récit que quelques Anglais lui ont fait des débats quelquefois un peu bruyans du parlement ?

Si ce Turc a quelque connoissance, car tous ne sont pas ignorans, pressez-le par quelque raisonnement ; montrez-lui par quelle cause le despotisme produit beaucoup de mal, et il croira vous avoir répondu, en vous rapportant d'un air effrayé les désordres arrivés dans vingt mauvaises républiques où la liberté étoit dégénérée en anarchie. Sous un gouvernement libre, poursuivra-t-il, le bien ne peut se faire que par le concours de plusieurs personnes qui, conduites par des intérêts différens, ne se proposeront jamais le même objet. Ce Turc, qui ne sent en lui ni amour de la patrie, ni amour de la justice, ni amour de la gloire, ne voit pas que ces trois sentimens serviront de lien entre les citoyens, si des lois justes ont établi une liberté sur un fondement solide. Dans le despotisme, tout, ajoutera-t-il, dépend d'une seule volonté. Que le prince ordonne, qu'il parle, qu'il fasse un signe, et le bien est fait. Le pauvre Turc ne s'aperçoit pas que son sultan a quelquefois dix, vingt,

trente, cent volontés, et ne veut rien à force de tout vouloir. Il ne conçoit pas qu'il est infiniment plus difficile de réunir en un seul homme les vertns et les talens nécessaires pour bien gouverner un état, que d'inspirer à une assemblée aussi nombreuse que le parlement d'Angleterre ou la diète de Suède l'envie de faire le bien, et les moyens de l'exécuter. Il ne comprendra jamais que de cinquante princes qui naîtront dans le sérail, quarante-neuf sont destinés à ne faire que des hommes ordinaires; que leur éducation rabaissera leur esprit et leur cœur, et qu'enfin l'exercice du souverain pouvoir corrompra encore le prince privilégié que la nature avoit doué de quelques talens. Ce malheureux Turc ne devine point pourquoi ce sultan, qui a une raison moins exercée par la contradiction, et cependant des passions plus libres que les autres hommes, jugera du bonheur public par son bonheur particulier, ou pourquoi il croiroit avoir quelque chose à désirer comme prince, quand ses besoins comme homme sont satisfaits ou plutôt rassasiés. Cette manière de penser est si profondément gravée dans l'esprit des Turcs, que dans le moment même où, las de souffrir, ils sont assez audacieux pour

déposer le grand-seigneur ou étrangler son visir, ils n'imaginent point de profiter de leur avantage, et d'arranger de telle sorte le gouvernement, que le nouveau sultan et son ministre ne puissent plus commettre les mêmes injustices et les mêmes violences. Par une espèce de prodige, ils associent ainsi l'amour de la tyrannie et la haine du tyran.

Il ne faut pas penser que ce ne soit que dans le despotisme seul qui énerve les ames lorsqu'il est porté à son dernier terme, qu'on trouve des obstacles insurmontables à la réforme du gouvernement et des lois. L'histoire ancienne et moderne n'est pleine, monseigneur, que des tentatives inutiles que les peuples ont faites pour corriger un gouvernement dont les abus étoient intolérables : ne soyez pas étonné de les voir retomber dans l'abîme dont ils essaient de sortir. Quand on murmure, quand on s'irrite contre les injustices les plus cruelles, on aime encore par habitude et sans qu'on s'en aperçoive le principe qui les produit. Examinez ces plébéïens de Rome qui se retirent sur le Mont-Sacré. Quelles plaintes n'avoient-ils pas à faire contre l'avarice, l'ambition et la dureté des patriciens ? Cependant ils respectent encore les préroga-

tives d'une grande naissance : ils ne veulent point être les égaux de ceux dont ils ont été les cliens, et ils ne demandent qu'à n'être pas opprimés. Ils laissent au sénat tout le pouvoir d'une aristocratie ; et s'ils avoient pu prévoir que leurs magistrats leur feroient enfin accorder cette autorité qui fit la grandeur de la république, jamais ils n'auroient osé aspirer à avoir des tribuns, ou ils auroient cru détruire tous les fondemens de la sûreté publique.

Au milieu des plus grands emportemens et des agitations même de la guerre civile, vous verrez toujours, si je puis parler ainsi, surnager les préjugés nationaux. Vous trouverez dans un peuple qui se révolte et qui semble avoir pris de nouvelles mœurs, le caractère que lui a donné son ancien gouvernement. Je pourrois vous citer cent exemples, et je me borne à vous rappeler ce que vous avez vu dans les Provinces-Unies quand elles secouèrent le joug de Philippe II. Elles n'établirent une république que par désespoir, et parce que personne ne voulut être leur maître. Qui ne croiroit pas que sous Charles Ier. les Anglais aspirent à un gouvernement populaire ? La royauté et les prérogatives des grands paroissent leur être également odieuses. Ce ne sont

point là leurs véritables sentimens. Laissez à leur colère le temps de se calmer, et ils reprendront leur gouvernement, leurs lois, leurs mœurs et leurs préjugés. Dans le moment que les Corses ne peuvent plus supporter la domination des Génois, ils se soulèvent comme des hommes accoutumés à obéir, et sont longtemps à imaginer qu'ils puissent être libres. Je me rappelle, monseigneur, un fait bien propre à prouver ce que j'ai l'honneur de vous dire. Les esclaves des Scythes, si je ne me trompe, se révoltent, et leurs maîtres, en paroissant l'épée à la main pour les combattre, leur auroient donné assez de courage pour se défendre; mais ils ne viennent qu'armés du fouet avec lequel ils avoient coutume de les châtier, et ces esclaves consternés fuient et se dissipent.

Pourquoi les hommes tiennent-ils si fortement à leurs premiers préjugés et à leurs premières habitudes ? C'est que dans le point où l'on est quand on commence à s'agiter, on est toujours mal placé pour apercevoir le point où il faudroit arriver. Quelque vicieux que soit un gouvernement, chacun de nous est accoutumé à le craindre et à feindre de le respecter, et ce sentiment agit encore en nous,

malgré nous, quand nous nous abandonnons à notre indignation. Le mépris, la colère et l'emportement sont des mouvemens toujours combattus par la crainte, la paresse et l'amour du repos, et par conséquent peu durables. Il est vrai qu'il n'y a point de vice dans la constitution et les lois d'un état qui ne tienne un grand nombre de citoyens dans une situation pénible et gênée. Chacun de ces malheureux est intéressé à faire une révolution : il le désire, mais le désir n'est rien et s'éteint promptement quand il n'est pas soutenu par l'espérance. Si un vice de la constitution offensoit également tous les citoyens, il seroit bientôt détruit. Mais remarquez, je vous prie, monseigneur, que ce qui nuit aux uns est favorable aux autres. Ceux qui profitent des abus les protégent et les défendent : ainsi nous sommes condamnés à ne nous point corriger.

Il n'arrive jamais de révolution subite, parce que nous ne changeons point en un jour notre manière de voir, de sentir et de penser; et je vous prouverois cette vérité, si vous n'aviez pas été élevé par un philosophe profond qui vous a fait connoître la nature de notre entendement. Si un peuple paroît changer brusquement de mœurs, de génie et

de lois, soyez sûr, monseigneur, que cette révolution a été préparée pendant long-temps par une longue suite d'événemens et par une longue fermentation des passions. Ce n'est point l'injure faite à Lucrèce par le jeune Tarquin qui donne aux Romains l'amour de la liberté. Ils étoient las depuis long-temps des tyrannies de son père; ils rougissoient de leur honte; ils s'indignoient d'être assez patiens pour la souffrir, la mesure étoit comblée. Sans Lucrèce et Tarquin, la tyrannie auroit été détruite, et un autre événement auroit amené la révolution.

Ce n'est point le génie de Gustave-Vasa qui établit un nouvel ordre de choses en Suède, et contraignit à changer de gouvernement et de religion. Il ne fit que profiter en grand homme des circonstances qu'un autre n'auroit peut-être pas vues, ou n'auroit pas saisies avec la même habileté. Quand il se réfugia chez les Dalécarliens pour chercher des vengeurs à sa patrie, les Suédois, également las d'une liberté dont ils avoient voulu inutilement jouir, et des violences atroces qu'ils avoient souffertes, sentirent enfin la nécessité de changer leur administration; et depuis le massacre de Stockholm, où l'on

avoit vu périr les chefs des principales maisons, il n'y avoit plus entre les grands cette haine et cette rivalité qui empêchoient d'affermir le trône, et ouvroient le pays aux Danois. Gustave parut dans ces circonstances comme l'ange tutélaire de ses concitoyens. Par-tout ses armes sont victorieuses, ses intérêts deviennent ceux de la nation entière; et au lieu de rien exiger de sa reconnoissance, il semble se refuser à son empressement. On ne craint point d'avoir pour roi un homme qui n'avoit combattu que pour la liberté; et plus on affermit la grandeur de sa maison, plus on croit assurer le bonheur public. Cependant il n'auroit pas détruit la tyrannie du clergé, et la Suède, toujours déchirée par l'ambition des évêques, auroit eu dans son sein des amis, des partisans et des alliés puissans des Danois, si les nouvelles opinions de Luther n'y avoient fait des progrès considérables. Pour que Gustave pût faire cette révolution que nous admirons, il falloit qu'un moine d'Allemagne osât se soulever contre une puissance qui faisoit trembler les rois, et en rendant le clergé odieux et méprisable, lui fît perdre la confiance des peuples, qui faisoit toute sa force. Il falloit que la nouvelle doc-

trine fût portée en Suède, et y eût les mêmes succès qu'en Allemagne, pour pouvoir forcer les ecclésiastiques à être des citoyens tranquilles et soumis aux lois.

A tant de causes qui perpétuent les désordres des nations, se joint une sorte de vanité, une sorte d'amour-propre bizarre qui fait que les peuples s'applaudissent des vices mêmes de leur constitution. Ils veulent avoir des flatteurs, et je ne connois presque point d'états assez sages pour permettre de relever quelqu'une de leurs principales erreurs ? N'est-ce pas une preuve qu'ils y sont attachés et craignent de se corriger ? Jamais un Anglais ne conviendra que son gouvernement ne soit pas le plus parfait que les hommes aient imaginé. Plein de son idée d'équilibre entre le roi, la chambre haute et les communes, c'est en vain qu'il sent à tout moment que cet équilibre se perd, et que la balance penche trop d'un côté. Dans tous les écrits publics on déclame contre le pouvoir des ministres, contre leurs brigues, contre la corruption qu'ils établissent dans le parlement, et qui de-là se répand dans toutes les provinces; et cependant au lieu de remonter à la cause de ce mal, on ne veut pas même convenir qu'il y en

en ait une. On ne veut pas par orgueil avouer qu'il manque quelque chose à la liberté; les Anglais aiment mieux s'exposer à la perdre, que de croire qu'elle est mal affermie.

On vient de voir un exemple singulier de cette bizarrerie. George II avoit prodigué la pairie pendant son règne; et cet abus a paru si considérable, qu'il a été question, il n'y a que quelques mois, de supprimer plusieurs titres accordés à des hommes qui avoient prostitué leurs talens à la faveur. On a consulté les jurisconsultes sur cette opération, et s'il en faut croire les papiers publics, ils ont répondu qu'elle ne pouvoit se faire sans porter atteinte à la prérogative royale, et déranger la forme du gouvernement. Sur le champ les plaintes ont cessé, et on a vu sans scandale les pairs de George II revêtus de leur dignité. On a découvert un vice, et parce qu'il tient à la constitution de l'état, on l'a respecté.

Permettez-moi, monseigneur, de faire quelques réflexions sur cet événement. Si les jurisconsultes d'Angleterre n'avoient pas été aussi routiniers que ceux des autres pays, il me semble qu'ils auroient dû répondre qu'il n'est jamais permis de détruire ou de déclarer nul ce qui a été fait en vertu d'un droit ac-

cordé par les lois. Ils devoient ajouter que, donner à une réforme un effet rétroactif, c'est ébranler la confiance que le citoyen doit avoir au gouvernement ; c'est rendre sa fortune et son état douteux ; c'est lui donner des alarmes inutiles ou des espérances trompeuses. Le pire en effet de tous les abus dans la société, c'est de les réformer sans règle, et cent expériences ont démontré la vérité de cette maxime. On verroit bientôt succéder un pouvoir arbitraire au pouvoir des lois anéanties. Combien de fois déjà et dans combien de nations, des intrigans ambitieux n'ont-ils pas introduit de grands abus sous prétexte d'en corriger de petits ? La nation, devoient dire les jurisconsultes d'Angleterre, ne peut, sans se faire tort à elle-même, refuser de reconnoître les pairs qui ont mérité la pairie par des moyens indignes, mais à qui elle a été conférée par une autorité légitime. Le mal dont nous nous plaignons est un châtiment que mérite notre imprudence à abandonner au roi une autorité dont il est impossible qu'il n'abuse pas. Il falloit ajouter : le bien public exige qu'on ne touche point à ce qui a été fait, et cependant qu'on empêche que ce qui a été fait ne se fasse encore. La prérogative royale doit être une

source de bien; si elle produit le mal, qu'elle soit soumise à de nouvelles règles.

CHAPITRE II.

Réflexions sur les causes particulières qui empêchent que les états de l'Europe ne fassent une réforme avantageuse dans leur gouvernement et leurs lois.

Je ne vous ai présenté jusqu'ici, monseigneur, qu'une partie des obstacles qui s'opposent à la réforme des nations : si vous voulez les connoître tous, je vous prie d'examiner attentivement les mœurs, les lois, les coutumes et les usages de la plupart des états de l'Europe. Une des choses qui étonneroit davantage un ancien, s'il renaissoit parmi nous, ce seroit cette distribution des citoyens en différentes classes, qui n'ont rien de commun entr'elles, et dont les mœurs, les principes et les préjugés sont opposés. Par cette politique, nous avons donné des bornes étroites au génie. Un Grec ou un Romain étoit un grand homme d'état, parce qu'il embrassoit toutes les connoissances utiles à la république, et que ces connoissances se prêtent un secours

mutuel. Nous ne devons produire que des hommes médiocres, parce que nous nous bornons à un seul objet. Qui n'étudie qu'une partie de l'état, ne la connoît qu'imparfaitement, parce qu'il ignore ses relations et ses rapports avec les autres parties.

Quoi qu'il en soit de nos talens, il résulte de notre arrangement, que chaque citoyen, militaire, ecclésiastique, homme de loi, financier ou commerçant, s'habitue à ne considérer la société que par les intérêts particuliers de son ordre. Au lieu de lois générales et impartiales, chacun ne pense donc qu'à des lois particulières partiales. Tant qu'on n'embrasse point le corps entier de la république, on ne corrige un abus que pour en faire naître un autre. Après les plus grands changemens, la réforme n'est pas même commencée. Peut-être n'avons-nous plus les mêmes défauts; mais le nombre de nos vices n'est point diminué.

Je crains presque, monseigneur, que vous ne désespériez du salut de l'Europe, en connoissant ses mœurs. Des millions d'artisans sont occupés à irriter nos passions, et à nous rendre nécessaires des choses que nous serions trop heureux de ne pas connoître. Nos pro-

vinces sont inondées des superfluités du reste de l'univers. L'oisiveté, le goût des arts inutiles et le luxe nous ont jetés dans un engourdissement d'où il n'y a que l'amour des richesses qui puisse nous retirer. Si nous agissons, c'est pour être vils, bas, rampans et mercenaires. Honneur, vice, vertu, courage, lâcheté, tout se vend à prix d'argent. Cet esprit qui anime les particuliers conduit les gouvernemens, qui regardent l'or comme le nerf de la guerre et de la paix. A quels législateurs sommes-nous donc livrés !

Dans quelque mépris cependant que soit tombée la vertu, j'aime à croire, pour l'honneur de l'humanité, que nous ne sommes point encore parvenus à étouffer entièrement dans nos cœurs les qualités sociales que la nature y a placées. Les hommes aiment le bien par un instinct naturel, et ils le feroient, si les lois qui invitent au mal ne les avoient jetés dans l'ignorance la plus profonde de leurs devoirs. Il est encore des ames pures et généreuses, n'en doutez pas, monseigneur; elles feroient le bien, si elles le connoissoient. Nous cherchons le bonheur, mais nous le cherchons à tâtons. La doctrine que j'ai soumise à vos yeux devroit être triviale; mais les

méchans ont condamné la vérité à se taire : il leur est commode de se servir de notre ignorance pour nous tromper.

Que le droit naturel, sans lequel il n'y a ni saine morale, ni vraie politique, ne soit pas ignoré ; que les sociétés connoissent le bonheur auquel elles sont appelées par la nature ; que les principes fondamentaux sur ces matières soient communs, et vous verrez prendre à l'Europe une face nouvelle. N'y a-t-il pas quelqu'apparence que des princes et des magistrats qui font le mal avec sécurité, en croyant faire le bien, changeroient de conduite, si la vérité parvenoit à les éclairer ? N'est-il pas vraisemblable que ceux qui ne travaillent qu'à satisfaire quelque passion déréglée, auroient quelque pudeur, et en cherchant à déguiser leurs injustices, commenceroient à être moins méchans ? Des citoyens instruits sont moins lâches que des citoyens ignorans, et on les ménage, parce qu'il faut les respecter. Dans les pays même les plus despotiques, où les sujets sont accablés par la crainte, l'opinion publique ne laisse pas de donner un frein aux passions. Il y a des caprices que le despote le plus absolu n'ose se permettre ; et le grand-seigneur, dans la crainte d'exciter

une sédition à Constantinople, daigne encore consulter, et ne pas offenser les préjugés de ses sujets.

Pourquoi naîtroit-il aujourd'hui dans la pensée des grands et des magistrats d'une aristocratie de diminuer leurs droits, et de ne se regarder que comme les administrateurs de l'état, tandis qu'ils seront persuadés de la meilleure foi du monde, que la société est faite pour eux, et qu'ils sont destinés à être heureux aux dépens de leurs sujets ? Tant que le peuple confondra la liberté et la licence, la subordination et la servitude, tant qu'il ignorera sa dignité, pourquoi désireroit-il d'obéir à des lois impartiales ? Vous le verriez toujours dans un excès, ou travailler lui-même à ruiner les fondemens de sa liberté par l'audace de ses entreprises et de ses emportemens, ou voler au-devant du joug, et croire qu'il est d'une autre espèce que les grands. Pourquoi un prince, qui ne connoît pas sa destination, au lieu de se soumettre aux règles difficiles de la justice, ne tenteroit-il pas de tout soumettre à sa volonté ? Pourquoi ses courtisans cesseroient-ils de le tromper et d'abuser de ses passions pour régner à sa place, si ses sujets n'ont pas l'esprit de connoître et de désirer

le bien, et qu'ils pensent au contraire qu'il leur importe qu'on les gouverne arbitrairement?

Je le répète encore, monseigneur, que les différens ordres de la société soient instruits de leurs devoirs et de leurs droits, que les lumières se multiplient, et la justice et la vérité s approcheront peu à peu des assemblées du peuple, du sénat, des grands et du palais des princes. Dans les anciennes républiques de la Grèce, combien de fois le peuple ne parut-il pas aussi juste et aussi sage que l'aréopage même? Parmi la noblesse, aujourd'hui la plus jalouse de ses prérogatives et de ses distinctions, et la moins occupée à les mériter, il se formera des Valérius Publicola, qui oseront avouer qu'ils ne sont qu'une partie de la société, à laquelle ils sont d'autant plus redevables, qu'elle les honore davantage. Cette noblesse, si prompte à mépriser ses concitoyens, apprendra qu'elle sera plus grande et plus puissante, à mesure que le peuple, qui lui est inférieur, sera plus respecté. Il renaîtra des Théopompe. Ce roi de Sparte diminua lui-même son autorité, en étendant celle des éphores. J'affermis ma fortune, disoit-il à sa femme, qui lui reprochoit de se dégrader;

tout pouvoir trop grand s'écroule sous son propre poids. Puisque je suis homme, ne dois-je pas me précautionner contre les foiblesses de l'humanité ? J'ennoblis ma dignité, en la soumettant aux règles de la justice. N'est-il pas plus beau de commander des hommes libres, qui voleront avec confiance au-devant de moi, que des esclaves qui m'obéiront en tremblant ? C'est par-là que je multiplierai les forces de Sparte, et que je ferai respecter son nom et le mien dans toute la Grèce et chez les Barbares.

Je vous prie de remarquer, monseigneur, que les mal-aises que nous éprouvons dans la société sont autant d'avertissemens qui nous instruisent de nos fautes et nous invitent à les réparer. Nous voudrions nous corriger; mais notre ignorance perd tout, et nous n'avons qu'une inquiétude qui nous rend plus sensibles à nos maux. L'histoire est pleine des efforts que les peuples ont faits pour changer leur malheureuse situation; mais ne sachant quelle route les conduiroit à un bien dont ils n'avoient que des idées vagues et confuses, ils n'ont pu avoir ni fermeté, ni constance, ni patience dans leurs entreprises; leur sort reste le même, et on ne voit aucune révolu-

tion. Combien de princes ont désiré sincèrement le bien de leurs sujets ? Ils avoient les talens nécessaires pour faire de grandes choses. Pourquoi leur règne a-t-il été perdu pour leurs états ? C'est qu'ils n'étoient instruits ni de leurs devoirs, ni de la manière de les remplir.

En finissant ce chapitre, je vous rapporterai, monseigneur, ce qui s'est passé en Russie sur la fin du dernier siècle, et cet exemple vous convaincra à la fois combien les lumières sont utiles, et l'ignorance pernicieuse.

Il n'y a que quatre-vingts ans que la Russie étoit encore plongée dans la plus profonde barbarie. La plupart des provinces de ce vaste empire étoient désertes ou n'étoient habitées que par des hommes qui en méritoient à peine le nom. A la tête de la nation étoient deux hommes destinés à la rendre malheureuse. Un czar despote, que ses stupides sujets regardoient comme une intelligence supérieure, et un patriarche qui parloit toujours au nom de Dieu et de Saint-Nicolas, dont il n'avoit que des idées grossières et superstitieuses, se faisoient également respecter. Courbés sous le joug de ces deux maîtres, le clergé et la

noblesse exerçoient sur les serfs de leurs domaines la tyrannie rigoureuse dont sont capables les esclaves avares et insolens, qui s'aperçoivent qu'ils peuvent être méchans avec impunité. Sans mœurs, sans lois, sans industrie, sans désir même d'un meilleur sort, la crainte et l'ignorance engourdissoient tous les esprits. Les Russes auroient à peine eu quelque sentiment de leur existence civile et politique, si une milice indocile et mal disciplinée n'eut causé de fréquentes révolutions et placé subitement sur le trône des princes qui avoient des caprices, des passions et des vices différens.

Cependant la fortune destinoit à régner sur ce peuple un prince d'une vaste conception, et dont la patience et la fermeté, encore supérieures, devoient vaincre tous les obstacles. Ce génie pouvoit être étouffé, et vraisemblament il l'auroit été par l'ignorance stupide et les plaisirs grossiers qui l'entouroient de toutes parts, sans le secours d'un Genevois qui alla chercher fortune à Moscow, et que le hasard fit pénétrer auprès du jeune monarque.

Le Fort, c'est le nom de ce Genevois, étoit homme d'esprit, mais plein de préjugés, et accoutumé à voir avec une sorte d'admira-

tion superstitieuse la politique de l'Europe et ses établissemens. Trouvant dans Pierre Ier. une curiosité qui décéloit ses talens, il l'entretint des différens pays qu'il avoit parcourus. Il lui peignit des campagnes cultivées, où l'industrie et le travail font régner l'abondance; des villes embellies par les arts qui les illustrent et les enrichissent; un luxe commode et élégant qui annonce le goût recherché et délicat des sujets, la puissance du prince et les ressources de l'état. Il lui parle de la politique qui lie toutes les puissances de l'Europe par des négociations continuelles, qui remue toutes leurs passions, qui développe leurs talens, et qui, réparant la foiblesse des unes ou tempérant la force des autres, les tient toutes, malgré leur ambition, dans un équilibre qui fait leur sûreté. L'ame de Pierre se montre toute entière. Frappé des récits qu'il entend, et croyant connoître tout ce que la sagesse humaine peut produire de plus sublime, il brûle d'être compté au nombre des princes qui intriguent dans l'Europe; se flatte d'être bientôt assez adroit ou assez puissant pour les tromper ou les dominer, et s'enivre de la gloire dont il va se couvrir en nous imitant.

Le Fort détaille les avantages du commerce qui apporte en Europe les voluptés et les richesses des trois autres parties du monde, et qui est dans chaque état la source de ces revenus publics, sans lesquels la politique ne feroit que des efforts impuissans. Le Genevois triomphe en rapportant tout ce que l'Angleterre et la Hollande doivent de gloire et de réputation à l'industrie de leurs commerçans, et se garde bien de prévoir quel sera le sort d'une puissance établie sur le fondement fragile des richesses. Il apprend à Pierre que les mers qui séparent les différens pays, et que les Russes regardoient comme les barrières de leur empire, ne servent qu'à rapprocher les nations. Il lui dit qu'un peuple qui cultive la navigation et qui couvre la mer de ses vaisseaux, n'est plus renfermé dans les bornes étroites de ses domaines, que sa gloire s'étend dans tout l'univers, et qu'il rend tous les autres peuples tributaires de son industrie. S'il le veut, toutes les nations sont ses alliées; il les châtie si elles osent être ses ennemies, et en les bloquant dans leurs ports, les condamne à être prisonnières dans leurs terres. Le Fort ne manque pas de chatouiller la cupi-

dité du jeune czar, en lui apprenant que les princes ne sont puissans qu'autant qu'ils sont riches. Il entre dans les détails des manœuvres subtiles et compliquées par lesquelles la plupart des états régissent leurs finances : il montre les avantages des banques qui multiplient les richesses par la confiance que donne le crédit ; mais il ne remarque pas qu'on est déjà bien loin de la fin qu'on se propose quand un prince ne gouverne pas ses revenus par les moyens simples avec lesquels un père de famille administre les siens. Il ne voit pas que, puisque les richesses ne suffisent jamais et qu'il faut y suppléer par des banques, il seroit plus facile et plus sage à la politique d'apprendre à s'en passer. Enfin le Fort parle de la discipline militaire qui, en rendant ses soldats dociles et affectionnés au gouvernement, les prépare à la victoire et sert l'ambition du prince.

Les discours du Genevois furent un trait de lumière pour Pierre; il se sentit humilié de ne régner que sur un peuple abruti qui pouvoit être puissant, et qui n'étoit compté pour rien dans le monde. Sur le champ il forma le projet de faire des Russes des hommes nou-

veaux, et ne fut lui-même occupé qu'à s'instruire des moyens par lesquels il pourroit produire ce grand changement.

On ne vous a pas laissé ignorer, monseigneur, l'histoire d'un prince de nos jours qui a été le créateur de sa nation ; qui a fait paroître dans ses états étonnés les sciences et les arts, dont les vaisseaux ont couvert la Baltique, la mer Noire et la mer Caspienne; qui s'est fait des plus lâches des hommes, des armées capables de triompher de Charles XII; qui a formé des ministres et des négociateurs, et dont la politique étoit également crainte et respectée dans l'Europe et dans l'Asie. Rien ne pouvoit modérer la passion qu'il avoit de s'instruire. Un trait seul peint la grandeur et la force de son caractère, et on ne sauroit le mettre trop souvent sous les yeux des princes qui, naturellement portés à croupir dans le faste, la mollesse et l'oisiveté des plaisirs et de l'ennui, croient que la gloire s'acquiert aussi aisément que le prétendent leurs flatteurs. Pierre comprit que des relations ne lui suffisoient pas ; il voulut tout voir par lui-même ; et pour se rendre digne du trône, il abdiqua en quelque sorte la royauté. Il va s'instruire dans les chantiers de Hollande;

il y veut être charpentier pour apprendre la construction, comme il a voulu commencer par être matelot sur ses vaisseaux et tambour dans ses troupes de terre pour apprendre à devenir général. Par-tout il amasse des connoissances : il voyage chez les nations les plus célèbres de l'Europe, l'Allemagne, l'Angleterre et la France. Par-tout il s'instruit des établissemens dont il pourra enrichir son pays. En ne voulant qu'imiter les autres princes, il corrige et perfectionne leurs institutions; il les surpasse tous, et leur offre un modèle qui ne peut être imité que par ceux qui auront l'ame aussi grande et aussi forte que lui.

On est justement étonné en voyant tout ce que le czar a fait. Que d'obstacles n'a-t-il pas fallu vaincre ? Quelles vues étendues n'a-t-il pas fallu réunir ? Cependant, quand la Russie prenoit une forme nouvelle sous ses mains créatrices, un second le Fort n'auroit-il pas pu lui apprendre qu'il y a une politique supérieure à celle qui enfantoit des prodiges à Pétersbourg, et qu'en faisant de grandes choses, il n'avoit fait que des fautes ?

« Sire, auroit-il pu lui dire, vous avez acquis une gloire immortelle : les hommes, témoins de vos entreprises, ont de la peine à croire

croire ce que vous avez exécuté. Vous égalez ces enfans des dieux qui ont autrefois rassemblé les hommes errans dans les forêts, et bâti des cités. Vous ressemblez à ce Prométhée qui déroba le feu du ciel pour animer une argile grossière. Vous avez élevé un édifice immense; mais permettez-moi de vous demander quels en sont les fondemens : peut-être les avez-vous négligés pour ne vous occuper que de la décoration extérieure. Cette grandeur magique, qui est votre ouvrage, disparoîtra peut-être avec vous. Peut-être, sire, qu'en vous admirant, la postérité vous reprochera de n'avoir pas affermi la fortune de votre empire; peut-être trouvera-t-elle dans les principes même de votre administration les causes de sa décadence et de sa ruine.

Peut-être avez-vous fait trop d'honneur à l'Europe, en la prenant pour votre modèle. Peut-être que le Fort, dupe d'une fausse sagesse, dont l'éclat l'a séduit, n'a parlé qu'à vos passions. Il est doux de posséder de grandes richesses et de faire des conquêtes; mais par quels miracles l'avarice et l'ambition, qui ont perdu tant d'états, seroient-elles destinées à faire la prospérité de la Russie ? Deux vices

que vous lui avez donnés contribueront-ils à vous faire la réputation d'un grand législateur? Peut-être que cette politique que vous imitez n'est qu'un délire aux yeux de la raison. Est-il sûr que vous ayez commencé votre réforme par les points les plus nécessaires à réformer? Si vous ne l'avez pas fait, les vices que vous laissez subsister ne détruiront-ils pas vos établissemens? Vous avez créé des matelots, des constructeurs, des soldats, des commerçans, des artistes; mais si vous ne leur avez pas d'abord appris à être citoyens, quel avantage durable la Russie retirera-t-elle de vos travaux, de leurs connoissances et de vos talens? Ce n'est point par ses chantiers, ses canaux et ses digues que la Hollande est admirable, c'est par cet esprit qui l'a formée, c'est par les lois qui ont établi sa liberté. Ce n'est plus au monarque despotique que je parle, c'est au grand homme qui aime à connoître ses erreurs et la vérité.

En vous ensevelissant dans un chantier pour y étudier la construction, vous avez offert à l'Europe un spectacle prodigieux; mais on n'attendoit pas de vous les connoissances d'un charpentier, on vouloit un législateur. Ce n'étoit pas la coupe d'un vaisseau qu'il

falloit connoître, mais les passions du cœur humain, puisque vous deviez conduire et gouverner un grand empire. Vous n'avez rien appris de véritablement utile en Hollande, si vous n'y avez pas démêlé les causes par lesquelles les Provinces-Unies se sont affoiblies, en faisant tous leurs efforts pour se rendre plus recommandables. L'Angleterre auroit pu vous instruire d'objets plus importans que les moyens dont elle se sert pour étendre et faire fleurir son commerce. Peut-être auriez-vous remarqué que les richesses qui en sont le fruit ébranlent déjà sa constitution, et ruineront peut-être son commerce et sa liberté. De quelle utilité cette étude n'auroit-elle pas été pour un législateur ? L'élégance, le goût, la facilité des mœurs que vous avez voulu rencontrer en France, et que vous auriez voulu pouvoir transporter en Russie, ce ne sont peut-être que des vices agréables, et aussi opposés à la vraie politique, que les vices grossiers et barbares que vous avez voulu bannir de la Russie. Daignez-y réfléchir : si le bonheur n'est pas une chose frivole, croyez-vous que les hommes soient destinés à le trouver au milieu des frivolités ?

Vous avez eu l'art de vous faire des soldats

qui ont vaincu et dissipé vos ennemis à Pultava; j'admire les moyens par lesquels vous avez préparé vos victoires, et sur-tout cette audace sublime qui, au milieu des revers, vous a fait espérer que vous pourriez vaincre. Vous n'avez manqué à aucun des devoirs d'un grand capitaine; mais comme législateur qui doit travailler pour l'avenir, quelles mesures avez-vous prises pour que cette milice conserve le génie et la discipline que vous lui avez donnés ? Bientôt aussi indocile et aussi insolente que ces Strelitz que vous avez eu l'habileté de détruire, ne craignez-vous point qu'elle ne gouverne encore vos successeurs en les intimidant, et ne se joue de leur trône ? Vos flottes vous rendent le maître de la Baltique, et dans Constantinople le grand-seigneur est inquiet des forces que vous avez sur la mer Noire : jouissez de votre ouvrage; jouissez de votre gloire; je ne veux point, sire, troubler votre satisfaction. Cependant, permettez-moi de vous demander ce que la Russie peut gagner par cette ambition qui effarouche vos voisins, et qui vous rend déjà suspect à toute l'Europe ? Que vous servira d'avoir augmenté vos forces, si vous avez augmenté le nombre de vos ennemis ? Pourquoi des

conquêtes, tandis que vous avez des provinces désertes que vous pouvez peupler ? Que vous importe ce que font vos voisins, tandis que vous avez tant de choses à faire chez vous ? Je vois par-tout le capitaine et le conquérant qui veut inspirer de la terreur; mais je voudrois voir le législateur profond qui jette les fondemens d'un bonheur éternel; qui recherche des alliés par sa modération et la justice de ses lois, et qui forme ses citoyens aux exercices de la guerre, après leur avoir appris qu'ils ont une patrie qu'ils doivent aimer et défendre au prix de tout leur sang.

Ne voyez-vous point, sire, avec quelqu'inquiétude, que vous êtes trop nécessaire à votre empire, que vous en êtes l'ame, et que la puissance de la Russie disparoîtra avec vous? Tout est perdu, si vos sujets ont besoin d'avoir des czars qui vous ressemblent. Le législateur doit établir de telle sorte le gouvernement, que l'état puisse se passer d'hommes extraordinaires pour le gouverner, et ne craigne ni la médiocrité, ni même les vices de ses conducteurs. Vos ports sont ouverts; déjà vous avez établi quelques manufactures; le commerce commence à fleurir; votre trésor est riche; vos revenus sont augmentés : mais s'il

est vrai que le commerce ne donne qu'une prospérité fausse et passagère ; s'il est vrai qu'il amène la pauvreté après les richesses, et que la pauvreté qui paroît alors intolérable détruit nécessairement un état; s il étoit vrai que vos nouvelles richesses ne fussent propres qu'à faire germer de nouveaux vices dans la Russie; si vos successeurs doivent abuser de votre industrie pour se livrer au luxe et au faste; si vous devez craindre également et leur dissipation et leur avarice, que de choses il resteroit à faire à votre politique ? Votre législation est à peine ébauchée.

Pardonnez, sire, ma hardiesse; je vous propose librement mes doutes, parce que vous êtes trop grand pour vous en offenser. Avant que de rendre la Russie guerrière, il falloit la rendre heureuse. Il falloit étudier et connoître le bonheur auquel la nature destine les hommes. Il falloit commencer par inspirer à vos sujets l'amour des lois, de l'ordre et du bien public. Qu'avez-vous fait pour diminuer cette terreur accablante qui accompagne votre pouvoir, et qui ne peut faire que des mercenaires et des esclaves ? Vous avez toujours ordonné impérieusement le bien et même des bagatelles; jamais vous n'avez dai-

gné y inviter avec adresse. Je vois par-tout la vigilance, la fermeté, le courage, les talens de Pierre-le-Grand; mais je ne vois point encore un bon gouvernement. Les lois sont-elles assez sages pour que l'émulation multiplie les talens et les vertus, et que le mérite vienne naturellement occuper les places les plus importantes?

Si l'Europe n'a que de faux principes de politique, si elle est trompée par son avarice et son ambition, je prévois que votre empire, qui n'a pris que ces vices brillans, sera à peu près tel que les autres états, dès que le mouvement que vous avez imprimé aux esprits sera ralenti et suspendu. La plupart des nations de l'Europe ont besoin d'une grande réforme, tout le monde en convient; et cependant vous les avez imitées. Les Russes croupissoient dans des vices barbares; ils vont croupir dans des vices polis, et n'en seront pas plus heureux. Je crains que la Russie n'ait point encore d'autres lois que les caprices et les passions de vos successeurs. Quels instrumens pour faire le bien, qu'un prince qui tremblera peut-être devant sa garde, et des sujets qui n'oseront jamais être citoyens! Vous avez formé un sénat qui ne peut avoir aucune autorité,

et qui ne sera par conséquent d'aucun secours à vos successeurs. Vous avez vu, en différens pays, des diètes ou des assemblées nationales : au lieu d'en transporter l'usage dans vos états pour y jetter quelque semence de liberté, d'élévation, de grandeur, de bien public et d'amour de la patrie, vous vous êtes contenté d'appeler des étrangers qui ont abandonné leur patrie pour s'attacher à vous : c'est avec eux et non pas avec vos sujets que vous avez fait de grandes choses. Espérez-vous qu'avec ces étrangers vous ferez fleurir vos provinces ? Vaine espérance ! Ils ne donneront à vos sujets aucune émulation, parce qu'ils leur sont trop supérieurs : en méritant des récompenses et des distinctions, ils se feront haïr, et rendront le gouvernement odieux. Vous n'êtes riche que des richesses étrangères, et vous auriez dû vous en faire qui vous appartinssent. Qu'attendre d'ailleurs de ces hommes qui s'exilent de leur patrie pour faire fortune ? Vous les contenez par votre vigilance, votre discipline et votre fermeté; ce ne sont aujourd'hui que des flatteurs et des mercenaires qui vous servent utilement ; mais sous des princes moins habiles et moins attentifs que vous, ce seront des traîtres.

Voulez-vous, sire, élever un monument éternel à votre nom? Que le bonheur et la gloire des générations à venir vous appartiennent. Donnez à votre nation l'empreinte de ce génie noble et élevé qui vous dirige, et empêchez que vos successeurs ne lui donnent leur caractère. Pour réformer utilement la Russie, rendre vos lois durables, et créer en effet un peuple nouveau, commencez par réformer votre puissance. Si vous ne savez pas borner vos droits, on vous soupçonnera d'avoir eu la foiblesse de ne vous croire jamais assez puissant, et votre timidité vous laissera confondu dans la foule des princes. Le citoyen doit obéir au magistrat; mais le magistrat doit obéir aux lois. Voilà le principe de tout gouvernement raisonnable; et c'est suivant qu'on s'en rapproche ou qu'on s'en éloigne, qu'on est plus ou moins près de la perfection. Dès que cette règle fondamentale est violée, il ne subsiste plus d'ordre dans la société. Dès qu'à la place des lois les hommes commandent, il n'y a plus dans une nation que des oppresseurs et des opprimés. Que les empereurs de Russie laissent aux lois l'autorité qu'ils affectent; qu'ils se mettent dans l'heureuse nécessité d'y obéir; qu'ils respectent

assez leur nation pour ne pas oser paroître vicieux, et sur le champ vos esclaves, devenus citoyens, acquerront sans effort les talens et les vertus propres à faire fleurir votre empire. »

Les changemens prodigieux que Pierre premier a faits dans son pays, les obstacles qu'il a vaincus, tout permet de conjecturer ce qu'il auroit pu faire, s'il eût formé sa politique sur de meilleurs modèles que ceux que lui présenta le Fort. C'est son ignorance des principes sur lesquels la société doit établir son bonheur, qui a égaré son génie. Quelle leçon pour vous, monseigneur, et qu'elle doit vous inviter puissamment à vous instruire de vos devoirs, et de la manière dont vous devez les remplir ! Pour fruit de tant de peines, de tant de travaux, de tant de réformes, les Russes sont parvenus à prendre quelques-uns de nos vices. Leur gouvernement, qui a conservé les siens, les fait retomber dans leur ancienne barbarie : ils seront encore malheureux, et ne peuvent espérer quelque prospérité passagère, qu'autant qu'un heureux hasard placera quelques talens sur le trône.

CHAPITRE III.

Que les sociétés sont plus ou moins capables d'une réforme. Par quels moyens on doit y arriver.

L'HISTOIRE vous a fait connoître, monseigneur, par une longue suite de faits ou d'expériences, en quoi consiste le bonheur des états; mais ce n'est point là le seul avantage que vous en retirerez : elle vous apprendra encore par quels moyens et avec quel art on peut établir les bons principes chez un peuple qui les a toujours ignorés, ou qui les a abandonnés. Vous verrez que tous les temps et toutes les circonstances ne sont pas propres à une réforme. Il y a dans la politique comme dans la médecine des remèdes préparatoires qui, par leur nature, ne sont pas destinés à guérir, mais qui préparent seulement le bon effet de ceux qu'on emploiera ensuite, et qui attaqueront le siége du mal. Au lieu de contraindre, le législateur éclairé se contente quelque fois d'inviter et de solliciter. Dans la crainte de révolter imprudemment les mœurs

et les opinions publiques, souvent il ne prend point le chemin le plus court pour arriver au bien qu'il se propose. Tantôt il donne de la confiance et de l'audace, tantôt il inspire de la crainte : il ne cherche qu'à faire aimer les lois qu'il veut publier, et sait que si elles sont haïes, elles seront bientôt méprisées.

L'histoire vous offrira, monseigneur, l'exemple de plusieurs grands hommes : elle vous fera même connoître des coutumes et des usages qui n'ont point été établis par des lois, et qui ne sont que l'ouvrage du hasard, des évènemens et des circonstances. Ce que la fortune a fait, pourquoi la politique ne pourroit-elle pas le faire ? En étudiant ces révolutions, pourquoi les réformateurs d'un état, en se ménageant les mêmes évènemens, ne pourroient-ils pas avoir le même succès.

Tant qu'une nation conserve un gouvernement libre, c'est dire, n'obéit qu'aux lois qu'elle se fait elle-même, il est très-aisé, s'il lui reste des mœurs, de corriger une législation qui n'aura pas été établie sur des principes assez sages, et de lier toutes les parties de la république par une harmonie et des rapports qui en rendront l'administration plus salutaire. Des citoyens qui ne vendent pas leur

suffrage, et qui regardent leur liberté comme leur plus grand bien, ne demandent qu'à être éclairés : montrez-leur le chemin de la vérité, ils y entreront sans répugnance. C'est ainsi que dans les beaux temps de la Grèce, vous avez vu plusieurs républiques s'abandonner avec joie aux conseils d'un magistrat. Les intérêts particuliers étoient sacrifiés aux intérêts publics, et l'avantage qu'une partie des citoyens retiroit de quelques abus n'étoit point une raison pour les conserver.

Si les désordres n'ont point d'autre origine que cette espèce de lassitude et de paresse, à laquelle les hommes ne sont que trop sujets, qui affoiblit quelquefois les lois et relâche les ressorts du gouvernement, un rien suffit souvent pour y remédier. Cherchez à faire naître de l'émulation entre les citoyens pour retirer leur ame de sa léthargie. Il n'est que trop ordinaire que tout le mal ne tienne qu'à la négligence avec laquelle les magistrats se seroient acquittés de leurs fonctions; rendez donc leurs devoirs plus faciles, afin qu'ils n'aient aucune raison de les négliger. Les consuls romains servirent plus utilement la république, après que les censeurs et les préteurs les eurent délivrés d'une partie du fardeau

dont ils étoient chargés. Quelquefois il sera utile de créer une magistrature nouvelle ; quelquefois il suffira d'avertir les anciennes que les lois languissent, et que l'état est menacé d'un danger.

Mais quand le gouvernement tombera en décadence, parce que les mœurs se seront corrompues ; quand de nouvelles passions ne peuvent plus souffrir les anciennes lois, quand la république est infectée par l'avarice, la prodigalité et le luxe ; quand les esprits sont occupés à la recherche des voluptés ; quand l'argent est plus précieux que la vertu et la liberté, toute réforme, monseigneur, est alors impraticable. Il faudroit commencer par réformer les mœurs ; et il est impossible que quelques honnêtes gens luttent avec succès contre les préjugés et les passions agréables qui règnent impérieusement sur la multitude. Ferez-vous des lois ? Les magistrats corrompus en éluderont eux-mêmes la force. Caton aura beau crier : *O temps ! ô mœurs !* il fatiguera par ses conseils qu'on ne veut pas écouter. Peut-être se moquera-t-on de la bonne foi avec laquelle il espérera le bien. Il est sûr du moins qu'il n'aura jamais assez de crédit pour persuader à ses concitoyens de faire un effort sur eux-

mêmes, et de remonter au point dont ils sont déchus.

Cette république énervée, qui n'a plus la force de résister à ses vices et de se rapprocher des lois de la nature, deviendra la proie d'un ennemi étranger, ou verra naître un tyran dans son sein. Je ne sais si, dans de pareilles circonstances, un Lycurgue même pourroit conjurer contre les vices de ses concitoyens, leur faire une sainte violence, et les rendre justes et heureux malgré eux : je craindrois qu'il n'éprouvât le sort d'Agis. Les désordres d'un peuple excitent ordinairement l'ambition de ses voisins ; on le méprise, on lui fait des insultes, on lui déclare enfin la guerre, parce qu'on espère de le vaincre ou de l'asservir. Si par hasard les étrangers l'épargnent, il succombera sous un ennemi domestique. Les succès des intrigans, pour obtenir des magistratures dont ils ne veulent pas remplir les fonctions formeront bientôt des ambitieux qui aspireront ouvertement à la puissance souveraine. On n'a pas encore un tyran, et cependant la tyrannie est déjà établie. Fatigué du mouvement, de l'agitation, des peines et de l'inquiétude qui accompagnent une liberté expirante, on désire le repos, et pour se

délivrer des caprices et des violences d'une oligarchie agitée et tumultueuse, on se donnera un maître.

Quand le gouvernement n'est dérangé que par des cabales, des factions et des partis jaloux de dominer, et qui ne peuvent convenir entr'eux du partage de l'autorité, la république est en danger; mais elle ne court cependant pas à une perte inévitable. Remarquez, monseigneur, que l'ambition est une passion moins dangereuse que l'avarice. Celle-ci est toujours basse, elle avilit l'ame, elle n'est susceptible d'aucun conseil généreux; l'autre peut s'associer avec quelques vertus, telles que l'amour de la gloire, le désintéressement et l'amour de la patrie : aussi les querelles excitées par l'avarice ont-elles toujours perdu les états, et les ambitieux, au contraire, se sont quelquefois réconciliés. On a vu même quelquefois que quand ces deux passions unies ont excité des troubles, l'une est venue au secours de l'autre. Les Athéniens vous en offrent un exemple mémorable. Si on n'avoit demandé qu'un nouveau partage des terres et l'abolition des dettes, la république auroit été perdue. Heureusement les citoyens de la côte, de la plaine, et de la montagne furent divisés sur l'autorité. L'avarice auroit

auroit porté aux dernières violences les riches, les pauvres, les créanciers et les débiteurs ; l'ambition plus conciliante offrit de prendre Solon pour arbitre.

Pour une réforme utile dans un pareil état, gardez-vous d'employer la ruse et l'adresse : vous ne calmeriez les esprits que pour un instant : après avoir été la dupe d'un mensonge, on refuseroit de se fier à la vérité, et le mal deviendroit incurable. Gardez-vous de vouloir amener les citoyens au but que vous vous proposez, en flattant comme Solon leur avarice et leur ambition ; vous seriez obligé de leur donner des espérances : si ces espérances ne sont pas vaines, vous ne faites que donner plus d'énergie à deux passions qui ont fait tout le mal, et que vous voulez réprimer. Si ces espérances sont fausses, le calme sera court : les passions sont impatientes et clairvoyantes ; elles se vengeront en causant de plus grands désordres.

C'est moins le sentiment de la liberté que l'amour des lois qu'il faut rendre vif. Dans un état divisé par des partis, et où l'on cherche à s'éloigner des règles de l'égalité, les ames ne manquent pas de force, ce sont les esprits qui manquent de lumière ; éclairez-les donc,

et que par toutes vos lois le citoyen soit porté à préférer le bien public à ses avantages particuliers. Si vous favorisez les hommes déjà les plus puissans et les plus riches, ils en abuseront pour être plus audacieux et plus entreprenans. Rendez le corps de la république plus puissant, afin que les particuliers soient plus foibles. Multipliez les magistrats, partagez leurs fonctions, afin que dépendant les uns des autres, ils s'imposent et se contiennent mutuellement. Confier dans ces circonstances une autorité plus considérable à un magistrat unique pour le mettre en état de rétablir l'ordre, c'est l'exposer à une tentation dangereuse. Il profiteroit peut-être des divisions pour asservir la république; peut-être se persuaderoit-il qu'il importe à ses concitoyens qu'il se rende leur maître.

Je dois encore vous faire observer, monseigneur, que les états libres sont plus ou moins capables de prévenir leur décadence ou de se réformer après être déchus, suivant qu'ils occupent un territoire plus ou moins étendu, et que leurs affaires sont dans une situation plus ou moins florissante. Quand tous les citoyens sont renfermés dans les murs d'une même ville, et ne composent pour ainsi dire

qu'une même famille, qui ne voit pas que les lois, les mœurs et les coutumes doivent se conserver plus religieusement que dans une grande province qui ne formeroit qu'une république ? Ici, la vigilance des magistrats est souvent trompée ; là, des citoyens qui se connoissent tous sont les uns pour les autres des magistrats infatigables. Par la même raison que l'ordre se conserve aisément dans une petite république, il est facile de l'y rétablir quand la corruption s'y est introduite. Il suffit à Lycurgue de trouver trente bons citoyens pour faire une révolution. Si Sparte eut régné sur tout le Péloponèse, qu'auroit-il pu entreprendre en faveur de sa patrie ? Quand elle se seroit soumise à ses lois, les autres villes auroient-elles eu la même complaisance ? Il auroit donc fallu former des conjurations dans chaque ville, les faire toutes éclater dans le même instant : entreprise difficile, et que mille accidens imprévus pouvoient déranger.

Je le dirai en passant, monseigneur, c'est un grand mal pour les hommes que de grands états. Quoi qu'en pensent les ambitieux, les sociétés ne peuvent s'étendre au-delà de certaines bornes sans s'affoiblir. Je ne vous dirai point que la nature a placé des rivières et des

montagnes pour servir de barrières entre les états : elle nous a avertis bien plus clairement de ses intentions, en nous créant avec tant de foiblesse. Faits pour ne voir que ce qui se passe autour de nous, n'est-il pas ridicule que nous voulions gouverner de grandes provinces?

Mais je rentre dans mon sujet, monseigneur, et je vous prie de remarquer que l'histoire ne vous a peut-être pas offert l'exemple d'un peuple qui ait songé, dans la prospérité, à se corriger de ses vices. Vous verrez, au contraire, par-tout que cette prospérité affoiblit, altère et corrompt les principes du gouvernement. Le bonheur nous inspire de la confiance ; et c'est dans le bonheur cependant que nous devrions nous défier davantage de nous. Le moment où l'on est le plus heureux n'est pas un moment favorable au législateur, à moins qu'il ne porte quelque loi qui favorise les opinions du public. C'eût été un prodige, si les efforts que fit Caton pour défendre la loi Oppia avoient réussi, pendant que les Romains, vainqueurs de tous leurs ennemis, et chargés de leurs dépouilles, recueilloient le prix de leurs victoires. Pouvoient-ils prévoir les inconvéniens du luxe dont ils ne sentoient encore que les douceurs? Pouvoient-ils soupçonner

que leur prospérité alloit les perdre? Cet effort de raison est au-dessus de nos forces; que le législateur ne l'exige donc pas. C'est quand on éprouve ou qu'on craint quelque malheur, que les esprits seront plus dociles à sa voix: voilà le moment favorable pour faire une réforme avantageuse; si vous le laissez échapper, les citoyens se familiariseront peut-être avec leurs vices, peut-être parviendront-ils à les aimer.

Si les peuples libres se corrigent si difficilement; s'il est si rare qu'ils perfectionnent leurs lois, et semblent prendre un nouveau caractère, l'histoire des monarchies, monseigneur, quand elles ne sont pas encore dégénérées en ce despotisme extrême qui étouffe tout sentiment de vertu, de patrie et de bien public, fournit au contraire plusieurs exemples de ces heureuses révolutions. Les sujets ayant encore quelque chaleur dans l'ame sont cependant accoutumés à recevoir les impressions que leur donne leur maître. Un prince qui sait profiter de ces avantages se crée quand il veut une nation nouvelle. Le peuple sort de son assoupissement, il quitte ses vices, et sans qu'il s'en aperçoive prend de nouvelles mœurs et la vertu qu'on veut lui donner. Vous êtes trop

instruit pour douter de cette vérité, et vous avez vu cent fois dans le cours de vos études, que des nations peu considérées ont fait encore de grandes choses sous la conduite d'un prince qui avoit eu l'art de ranimer le germe des vertus et des talens que ses prédécesseurs avoient étouffé. Vous citerai-je les Perses conduits par Cyrus, et les Macédoniens sous les règnes de Philippe et d'Alexandre ? Sans remonter si haut, sans sortir de l'histoire moderne de l'Europe, je pourrois vous parler de quelques princes qui ont été en effet les bienfaiteurs de leur nation, si vous ne les connoissiez par tous.

Mais, monseigneur, permettez-moi de vous demander, si après le despotisme le plus long et le plus accablant, il ne seroit pas encore possible de faire des hommes de ces esclaves qui paroissent abrutis. On me dira que Marc-Aurèle, le plus sage et le plus juste des princes, ne put rendre aucune élévation aux Romains. Il ne se regarda pas comme le maître, mais comme l'administrateur de l'empire ; il dit que tout et lui-même appartenoient à l'état. En remettant l'épée au préfet du prétoire, il lui ordonna de s'en servir pour le punir s'il étoit injuste ; il étoit l'ami et le frère de tous

les hommes. Tant de vertus cependant n'excitèrent qu'une admiration froide et stérile à des sénateurs accoutumés à ne s'assembler dans le sénat qu'en tremblant. Aucun sentiment d'honneur ni de liberté ne se réveilla dans l'ame des Romains. J'en conviens, et toutefois je serois porté à croire que Marc-Aurèle auroit pu faire ce qu'il n'a pas fait.

Ce prince, qui pensoit que la vertu est la récompense de la vertu, et l'aimoit pour elle-même, crut que des ames avilies étoient capables du même sentiment, et il se trompa. Pour rendre les Romains dignes d'aimer de bonnes lois, et de recevoir un sage gouvernement, il auroit fallu les secouer avec force, et frapper leur imagination; à des passions lâches et timides qui dégradent, il auroit fallu substituer des passions fortes et vigoureuses; pour arriver au but, il auroit fallu en effet se proposer d'aller au-delà. Les Romains n'étoient pas capables d'admirer Marc-Aurèle; ils jouirent de sa sagesse avec inquiétude et une sorte de terreur. Je crois voir des matelots, à peine échappés au naufrage, qui goûtent un moment de repos en voyant se former une nouvelle tempête.

En effet, pourquoi les Romains auroient-

ils repris quelques sentimens de liberté et d'élévation, tandis qu'aucun nouvel établissement, aucun nouvel ordre dans l'administration de la chose publique ne pouvoient leur donner de la confiance ? Que leur auroit servi de se réveiller au spectacle des vertus du prince, puisqu'ils continuoient à ne voir aucune sureté dans le gouvernement, et que le successeur de Marc-Aurèle pouvoit être encore un monstre et un tyran ? Il ne s'agissoit pas de vouloir rendre au sénat, aux grands et au peuple quelque dignité : par un trop long usage des injures et des violences, ils étoient trop accoutumés à leur anéantissement pour penser qu'ils en pussent sortir. Si on vouloit donner un nouvel esprit national aux Romains, il ne falloit laisser subsister aucun des anciens établissemens. Pourquoi auriez-vous de la peine à croire, monseigneur, que Marc-Aurèle eût réussi à faire revivre quelques sentimens de liberté et d'élévation, s'il eût eu recours à ces lois, à ces assemblées nationales et à ces coutumes par lesquelles quelques modernes ont élevé des barrières contre le despotisme, et dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans la seconde partie de cet ouvrage ? C'est en s'emparant de

toute l'autorité, que ses prédécesseurs avoient anéanti les Romains ; et c'est en la recouvrant que la nation auroit repris une nouvelle vie.

Il le faut avouer à notre honte ; il est des qualités plus propres que la vertu même de Marc-Aurèle à remuer, échauffer et subjuguer nos esprits ; et ce sont ces qualités brillantes des héros qui, jointes à des talens éminens pour la guerre, portent jusques dans les ames les plus languissantes une sorte d'orgueil, de confiance et d'activité, qui les prépare à faire de grandes choses. Trajan, qui avoit rétabli la gloire du nom romain chez les étrangers, et reculé les frontières de l'empire par des victoires signalées, auroit, selon les apparences, exécuté plus facilement que Marc-Aurèle le projet de rendre à Rome ses anciennes vertus. Rien n'étoit impossible à Alexandre, et il auroit pu donner aux Perses mêmes le goût de la liberté, s'il eût été capable d'en concevoir le dessein. On peut reprocher au czar Pierre premier de n'avoir pas profité de ses succès et de ses victoires pour établir un nouveau gouvernement dans son pays. C'est pour ne l'avoir pas du moins tenté, qu'il sera confondu avec les princes qui ont un règne glorieux, mais il ne sera jamais placé au rang des

législateurs et des bienfaiteurs de leur nation.

L'Europe voit aujourd'hui un prince qui possède assez de ces qualités brillantes pour faire deux ou trois hommes illustres. Supérieur dans toutes les parties de l'administration politique, plus habile à manier ses intérêts dans ses nègociations, plus grand encore à la tête de ses armées; ses disgraces même n'ont servi qu'à faire connoître les ressources de son génie. Sa gloire et sa réputation lui ont acquis un tel empire sur ses sujets, qu'il peut les faire penser comme il voudra, et la paix lui laisse le loisir d'affermir sur une base solide la grandeur de sa couronne et de sa nation. Mais cette grandeur ne disparoîtra-t-elle pas avec lui, s'il veut qu'elle n'ait d'autre appui que les talens de ses successeurs? Après avoir étonné son siècle, que tarde-t-il à préparer le bonheur de la postérité?

Par quelle fatalité faut-il, monseigneur, que ces qualités héroïques qu'on trouve dans tant de princes n'aient presque jamais été utiles aux états qu'elles ont illustrés. Ces hommes, qu'on appelle des héros, ne paroissent occupés que deux-mêmes, puisqu'ils ont oublié nos intérêts; nous devrions au moins nous en venger en ne les louant pas. On diroit,

qu'inspirés par cette politique odieuse que Tacite reproche à Auguste, ils prévoient avec plaisir la décadence de leur état après leur mort, et croient que leur gloire sera plus grande, si leur successeur est incapable de soutenir leur ouvrage. Ils aspirent à se faire un grand nom. Les aveugles ! Que ne songent-ils donc à se faire aimer de la postérité ? Que ne travaillent-ils pour elle ? Elle sera reconnoissante, si les bienfaits s'étendent jusqu'à elle. Pendant six cents ans il n'y eut point de Spartiate qui ne crût devoir son bonheur à Lycurgue, et qui ne le regardât comme le plus grand et le plus sage des hommes. Qu'à l'exemple de ce législateur, un prince capable de guider et d'entraîner ses sujets après lui forme le projet d'en faire des citoyens ; qu'il fasse des lois sages, qu'il en affermisse l'empire, en établissant un gouvernement conforme aux règles et aux principes de la nation, et je vous reponds que toute la gloire que ses successeurs et ses sujets acquerront lui appartiendra.

CHAPITRE IV.

De la méthode avec laquelle un prince doit procéder dans la réforme du gouvernement et des lois.

CERTAINEMENT je veux rendre justice à un prince qui, après avoir étudié avec soin les pays soumis à sa domination, forme le projet d'en réformer les abus : cependant s'il se borne à établir un nouvel ordre dans les différentes parties de l'administration, sans rien changer à la forme même du gouvernement, je louerai ses bonnes intentions ; mais il faudra avouer qu'il ne remplit que les devoirs les moins importans qu'on attend d'un législateur.

En effet, monseigneur, n'avez-vous pas remarqué dans toutes vos lectures, que les princes qui se sont bornés à se faire des lois sur des objets particuliers, n'ont produit qu'un bien passager et très-court ? Vous avez pu observer que s'ils ont vieilli sur le trône, ils ont vu quelquefois eux-mêmes leurs établissemens tomber en décadence. La sagesse d'un

règne ne sert jamais de leçon au règne qui lui succède. Soit qu'un prince en montant sur le trône se croie plus sage que son prédécesseur, soit qu'il ait un caractère différent, il est rare qu'il ne se conduise pas par des vues et des principes opposés. Suivez l'histoire d'une monarchie, et vous verrez que la plupart des souverains ne portent une attention particulière sur rien, tandis que quelques autres ne songent qu'à la partie pour laquelle ils ont quelque goût. L'un corrigera les milices, et l'autre les tribunaux de justice; celui-ci s'occupe de la marine ou de ses finances, et celui-là des arts, du commerce ou de l'agriculture. On croiroit qu'après un certain temps, toutes les parties de l'état doivent être enfin corrigées et bien administrées par cette conduite différente des souverains : cependant l'ouvrage de la réforme n'est jamais qu'ébauché, parce qu'on n'a aucune confiance aux lois; on est accoutumé à les voir tour-à-tour négligées sous un gouvernement qui n'a aucune suite ni aucune tenue. A force de se multiplier et de se contredire, les lois forment enfin un chaos où les citoyens ne comprennent rien; et les jurisconsultes eux-mêmes se forment une routine qui leur tient lieu de jurisprudence.

Charlemagne, dont on vous a fait connoître et admirer le vaste et le puissant génie, avoit compris que tant que la puissance législative sera déposée dans les mains d'un seul homme, la législation doit être vicieuse. Plus il étoit grand, plus il connoissoit l'étendue des devoirs d'un législateur; et plus il les connoissoit, plus il étoit persuadé qu'il lui étoit impossible de les remplir. Comment, se disoit-il sans doute, pourrois-je entrer par moi-même dans tous les détails qui me seroient nécessaires pour faire de bonnes lois? Si je néglige quelque partie, n'est-ce point par-là que la corruption se glissera dans l'état? Si je veux juger sur les rapports des personnes à qui je donnerai ma confiance, qui me répondra, qu'ayant un si grand intérêt à me flatter et à me tromper, ils me rendront un compte fidelle? Qui me répondra qu'ils n'auront pas vu la situation du peuple au travers de leurs préjugés et de leurs passions? Je me charge donc d'un fardeau que je ne puis porter, et j'encours nécessairement la haine d'une partie de mes sujets, si je veux avec mon conseil faire le bonheur public. Tous les ordres des citoyens ont des passions, des besoins, des préjugés et des intérêts différens; ce n'est donc que dans une assemblée

générale de la nation, qu'ils pourront, comme dans un grand congrès, discuter leurs droits, leurs prérogatives, leurs prétentions réciproques, se rapprocher et se concilier pour être tous heureux.

Mais, devoit-il ajouter, quand je pourrois acquérir toutes les connoissances dont un législateur ne peut se passer, quelle seroit ma présomption, si j'osois me flatter que je serois assez supérieur aux foiblesses de l'humanité pour que mes goûts, mes préventions et mes intérêts particuliers ne me fassent jamais illusion? Ne présumerai-je pas trop de moi si je crois que je tiendrai la balance égale entre tous les ordres des citoyens? Suis-je bien sûr que les intérêts des hommes qui m'approchent ne me seront pas plus chers que ceux de cette multitude que je ne connois pas? Il n'y a que la nation elle-même qui puisse connoître ce qui lui convient. Si elle fait elle-même ses lois, elle en supportera plus patiemment le joug; elle aimera ses lois comme son ouvrage. Si je veux gouverner à ma volonté, mon pouvoir deviendra suspect. Si je fais les lois, on les regardera comme une contrainte qu'on voudra secouer. Avec une autorité despotique, je

serai en effet peu puissant. Que m'importe d'avoir des esclaves ? Des hommes libres ne me serviront-ils pas plus utilement ?

Voilà sans doute, monseigneur, les réflexions qui portèrent Charlemagne à rétablir le gouvernement sur les anciens principes des lois saliques, tandis qu'il lui étoit si aisé de s'emparer d'un pouvoir absolu. Cette conduite étonne ; mais ce qui doit véritablement étonner, c'est que parmi tant de princes si jaloux d'exercer une puissance sans bornes, aucun n'ait eu assez de lumières pour juger qu'en imitant Charlemagne il se rendroit plus puissant que le despote le plus arbitraire. Je ne prouve point cette vérité, elle est évidente ; et je ne doute point qu'elle n'eût produit plusieurs révolutions heureuses dans les gouvernemens, si les princes n'avoient été trompés par les personnes qui manient leur pouvoir et qui en abusent.

Je vous prie, monseigneur, de vous rappeler que la puissance législative n'est autre chose que le droit de faire des lois, de changer, modifier, abroger et annuller les anciennes. Si ce droit appartient purement et simplement à un prince, tremblez ; vous avez fait un despote qui vous perdra. Si vous avez accordé ce droit

droit à de certaines conditions sans avoir un garant que ces conditions seront observées, vous obéissez encore à un despote. Si, en effet, vous avez établi un garant qui vous réponde de la fidélité du législateur à remplir les conditions qui lui sont imposées, je dis que vous avez formé dans l'état une puissance supérieure à la puissance législative, ce qui est contraire aux notions les plus simples de la société. Je dis que vous avez mis des entraves à la puissance législative qui, par sa nature, doit être maîtresse de tout. Je dis encore que vos lois seront mauvaises, que vous n'aurez aucun droit public, et que vous éprouverez par conséquent tous les malheurs qui en doivent résulter.

Quand la nation n'a pas elle-même le pouvoir de faire ses lois, on est obligé, pour ne pas tomber dans le despotisme, d'établir comme autant de maximes, que le prince est obligé de gouverner conformément aux lois, qu'il y a des lois fondamentales qu'il ne peut abroger, et que les nouvelles lois doivent être dictées par l'esprit des anciennes. Voilà de beaux mots qui sont dans la bouche de tout le monde, et que personne ne comprend. Si on entend que le législateur doit se conformer

aux lois tant qu'il les laisse subsister, rien n'est plus vrai ; mais si on prétend qu'il n'est pas le maître de les abroger pour en substituer d'autres, c'est avancer une absurdité ; et je vous prie de me dire de quel nom vous appellerez la puissance qui s'y opposera. Je voudrois qu'on me dit pourquoi ces lois qu'on appelle fondamentales auroient le privilége de ne pouvoir être annullées. Elles sont l'ouvrage du législateur ; pourquoi donc ne lui seroient-elles pas toujours soumises. N'est-il pas de la nature de la puissance législative de ne pouvoir se prescrire des bornes à elle-même ? Il seroit ridicule, de penser que les lois nouvelles ne doivent jamais être contraires aux anciennes ; car des circonstances toutes différentes exigeront des lois dont l'esprit sera entièrement différent. D'ailleurs, les anciennes lois peuvent être vicieuses ; elles peuvent avoir été portées par un législateur ignorant et injuste ; pourquoi donc ne seroit-il pas permis à un législateur éclairé et juste de les corriger ?

Je pourrois ajouter ici, monseigneur, mille autres raisonnemens pour vous prouver qu'on ne peut faire une réforme véritablement avantageuse, qu'autant qu'on donne à la na-

tion la faculté de faire elle-même ses lois ; mais pourquoi m'arrêterois-je plus long-temps sur une vérité dont je vous crois convaincu ? J'ajouterai que pour faire une réforme durable, la puissance législative doit prendre les mesures les plus propres à lui conserver son indépendance. Qu'elle se défie continuellement de l'ambition des magistrats qu'elle charge du soin de faire exécuter ses ordres. On voit dans tous les états libres une rivalité éternelle entre la nation et les magistrats. La puissance législative, toujours attaquée, succombera donc enfin si elle ne se conserve pas des forces supérieures à celles qu'elle est obligée d'abandonner à la puissance exécutrice pour la mettre en état de veiller utilement à l'observation des lois.

Avant que de vous dire, monseigneur, en quoi consiste cette politique qui tiendra toujours les magistrats soumis à la nation, permettez-moi de faire quelques remarques sur ce qui se passe dans plusieurs états de l'Europe ; elles répandront un grand jour sur cette matière.

Si la Suisse, en secouant le joug de ses seigneurs, n'avoit pas continué à former une nation militaire, si chacun de ses habitans

n'étoit pas destiné à défendre la patrie comme soldat, j'ose vous assurer qu'elle n'auroit pas conservé sa liberté. Si par hasard elle venoit à ne plus compter sur la bravoure de ses citoyens; ou que les magistrats, sous prétexte de favoriser leur paresse, prissent le parti d'avoir des milices soudoyées et toujours subsistantes, vous comprenez facilement que cet heureux pays verroit bientôt disparoître l'impartialité des lois et la douceur du gouvernement qui font sa prospérité. Dans les cantons démocratiques, les magistrats acquerroient un pouvoir dangereux, et dans les autres l'aristocratie deviendroit de jour en jour plus rigoureuse. Il seroit impossible qu'en se sentant plus puissant, les magistrats n'eussent pas plus de confiance en leurs propres forces, et dès-lors ils seroient plus entreprenans et moins attentifs à leurs devoirs. De-là, au violement des lois et à l'usurpation de la souveraineté le chemin est court. Après avoir tâté la patience du peuple, après s'être essayé peu à peu à commettre de légères injustices, il faudroit tout oser et se rendre le maître pour s'assurer de l'impunité.

Telle est la marche des passions humaines, et vous n'en douterez pas, si vous vous rappelez

la révolution qui suivit l'établissement de ces milices toujours subsistantes qui sont aujourd'hui connues de toute l'Europe. A peine les suzerains eurent-ils permis à leurs vassaux et à leurs sujets de se racheter du service militaire, en payant un subside ou une contribution, qu'ils ne sentirent plus comme auparavant la nécessité de ménager des hommes armés qui pouvoient se défendre. Des citoyens qui n'étoient plus soldats, et livrés aux soins de leurs affaires domestiques, ne tardèrent pas à s'apercevoir de leur faute. Ils sentirent qu'on est soumis quand on cesse de se faire craindre, et qu'on a perdu les moyens de repousser une injustice. Las de se plaindre inutilement des rapines et des violences des soldats, ils consentirent enfin à se taire; les esprits perdirent leur énergie, et une carrière plus libre fut ouverte à la licence.

Si les princes de l'Empire n'ont pas succombé sous la puissance de la maison d'Autriche, si Charles-Quint et ses successeurs, dont les armées étoient si considérables, n'ont pu ruiner le gouvernement féodal et faire oublier les anciennes lois et les anciennes coutumes, c'est qu'on a opposé la force à la force, des soldats à des soldats. Sans cette ressource tous

les établissemens, qui ont d'ailleurs contribué à conserver la liberté germanique, auroient été perdus pour l'Empire. Si les princes eussent été désarmés, ils n'auroient trouvé ni alliés ni protecteurs assez courageux pour les défendre. En vain auroit-on fait des remontrances ; en vain auroit-on imploré le secours des tribunaux; les lois se taisent devant la force ; l'esprit national auroit appris à céder à la nécessité. Aujourd'hui on auroit renoncé à une prérogative ; et demain à une autre. A force de traités et de négociations aucun droit n'auroit enfin subsisté. On se seroit fait de nouveaux principes à Munich, à Berlin, à Brunswick, &c. et les princes qui y règnent aujourd'hui, réduits à la condition de simples gentilshommes, n'auroient que la frivole consolation de penser qu'ils ont une origine aussi illustre que leur maître.

Après les règnes de Henri VIII et de ses enfans, jamais l'Angleterre n'auroit pu en revenir aux principes établis par la grande charte, si les Stuarts, en montant sur le trône, avoient trouvé les milices sur le même pied où elles sont aujourd'hui. Mais, dit M. Hume, Charles premier, qui se glorifioit d'être absolu, et de ne tenir son pouvoir que

de Dieu, n'avoit pas une garde de six cents hommes pour faire valoir ses hautes prétentions. Quand les esprits s'aigrirent à la cour et à Londres, et que la nation s'aperçut que le prince vouloit défendre ses prérogatives par la force, elle ne fut point prise au dépourvu ; elle pouvoit, sans imprudence, ne pas recourir à de vaines négociations, parce qu'il lui étoit aisé de lever une armée contre un prince qui ne lui opposoit que six cents hommes. Tant que les Anglais continueront à avoir sur pied dix-huit ou vingt mille hommes de troupes réglées en temps de paix, il leur sera impossible de corriger les vices que j'ai reproché à leur gouvernement. Le roi, qui n'a déjà que trop de flatteurs de sa trop grande fortune, aura malgré lui une trop haute idée de sa puissance. Sans qu'on s'en aperçoive, il a intimidé les esprits. En voyant de si grandes forces entre les mains du prince, les partisans de la liberté sont naturellement moins fiers ; ils ne s'en rendent pas raison, mais ils sentent qu'il faut avoir des complaisances. Ils s'accoutument ainsi à une certaine mollesse, tandis qu'il n'est que trop naturel qu'un nouveau Charles premier prenne le parti de se porter aux dernières extrémités, et de

tout hasarder pour augmenter son pouvoir.

Que l'Angleterre se rappelle quel auroit été son sort sous le règne de Jacques II, si le prince d'Orange n'y eût fait une descente avec une armée étrangère, qui servit de point de ralliement et de retraite aux mécontens. Sans cette protection, leur courage n'auroit osé se montrer devant l'armée du roi qui campoit aux environs de Londres, où après un vain éclat, il auroit bientôt fait place à la crainte et aux négociations. Si la nouvelle milice que les Anglais ont imaginée dans la guerre qui vient de finir est aux ordres de la cour, leur liberté n'est-elle pas exposée aux plus grands dangers? Si cette milice au contraire obéit au parlement; si elle lui doit sa paie, ses honneurs et ses distinctions, la nation sera libre, parce qu'ayant toujours sous la main des forces égales à celles du roi, elle se retrouvera dans la même situation où elle étoit à l'avénement des Stuarts au trône. Le prince n'usera de ses forces qu'avec prudence. L'équilibre qui penche aujourd'hui du côté de la cour, sera mieux établi entre le prince et la nation; peut-être viendra-t-il à pencher du côté de la liberté.

La Suède a le gouvernement d'une république

et la milice d'une monarchie. Pourquoi les citoyens ne sont-ils pas soldats chez une nation jalouse de ses droits, et qui n'abandonne au roi et au sénat que la puissance exécutrice ? Si le prince et les sénateurs ont l'art de se faire aimer et respecter des soldats, j'ai peur qu'ils ne se fassent bientôt craindre des citoyens. L'histoire, monseigneur, a dû vous faire connoître le caractère de ces mercenaires qui font la guerre comme un métier. Ils portent dans la vie civile cette obéissance aveugle que la discipline rend nécessaire dans une armée. Accoutumés aux voies de fait, et jugeant du droit par la force, ils oppriment leurs maîtres s'ils le peuvent ; ou s'ils ne sont ni des soldats prétoriens, ni de janissaires, ni des strélitz, ils servent sans remords d'instrumens à la violence.

Si je ne me trompe, monseigneur, les réflexions que je viens de faire suffisent pour vous convaincre qu'un peuple à qui l'on rend le droit de faire ses lois ne le conservera pas long-temps, si les citoyens achètent des soldats pour se défendre et ne se croient pas destinés à repousser l'ennemi de la patrie les armes à la main. La république Romaine fut invincible, parce que ses citoyens étoient soldats,

et qu'il falloit avoir fait la guerre pour parvenir aux magistratures. C'est parce qu'elle n'admettoit dans ses légions que des hommes intéressés à la gloire et au salut de la patrie, qu'elle put établir cette discipline rigide et savante qui fut l'ame de ses succès et de ses triomphes. C'est parce que les plébéïens défendoient leur patrie, qu'ils surent défendre, affermir et conserver leur liberté. L'histoire ne nous apprend-elle pas que la Grèce ne commença à déchoir et éprouver les désordres de l'anarchie ou de la tyrannie que quand les citoyens riches, amollis par les richesses, le luxe et l'oisiveté, distinguèrent les fonctions civiles des fonctions militaires, ne portèrent plus les armes et ne contribuèrent qu'aux frais de la guerre. Enfin, monseigneur, ne pourrois-je pas vous dire que la république de Pologne ne subsiste que par le génie militaire de sa noblesse ? Il y a long-temps que les vices de son gouvernement l'auroient perdue, si ses braves citoyens n'avoient tous été soldats pour défendre leur liberté.

Si les mœurs actuelles de l'Europe ne permettent pas de former des nations militaires, peut-être ne faut-il l'attribuer qu'au médiocre intérêt qu'ont la plupart des peuples à défendre

une patrie qui ne les rend pas heureux. Mais dans une révolution, dont la liberté seroit l'objet, et qui donneroit aux esprits un nouveau mouvement et de nouvelles idées, il est vraisemblable qu'on pourroit obliger les citoyens à ne point regarder la guerre comme une corvée, pourvu cependant qu'ils ne fussent pas corrompus par le luxe et cet esprit de commerce et d'agiotage qui n'estime que les richesses, ou que le législateur ne fût pas assez déraisonnable pour exiger des efforts de courage et de générosité, en regardant l'argent comme le nerf de la guerre et de la paix. Dans le moment où les Suédois réformèrent leur gouvernement après la mort de Charles XII, je suis persuadé qu'il auroit été possible de réduire les troupes réglées au nombre suffisant pour servir de garnison à quelques forteresses nécessaires sur les frontières, et de former dans les provinces une milice nationale toujours prête à s'assembler, et qui auroit été brave et même bien disciplinée. Les personnes qui doutent de cette vérité ne connoissent pas toutes les ressources de la liberté; elles ignorent ce qu'ont fait autrefois des républiques militaires, et qu'avec des récompenses ou des distinctions sagement établies, rien n'est

impossible à des hommes qui aiment leur patrie.

Quoi qu'il en soit, si les citoyens ne sont pas destinés à être soldats, gardez-vous d'avilir les troupes mercenaires que vous achetez; il vous en coûteroit beaucoup d'argent pour n'avoir que de misérables défenseurs. Moins vos soldats auroient d'honneur, plus il seroit aisé de les employer contre les citoyens; et sûrement ils intimideront des bourgeois assez lâches eux-mêmes pour avoir craint de défendre leur patrie. Accoutumez vos milices mercenaires à la discipline la plus sévère et la plus exacte. Ne craignez jamais de leur inspirer trop de courage et d'intrépidité, mais soumettez leur conduite à un conseil dont les membres n'auront qu'une autorité courte et passagère. Tous les ans nommez les généraux qui doivent les commander, afin qu'ils n'aient jamais le temps d'acquérir un crédit dangereux.

En prenant les mesures les plus sages contre l'ambition des milices mercenaires, en faisant tous ses efforts pour empêcher que les magistrats n'abusent de la force qui leur est confiée, le législateur n'a rien fait pour la sûreté pu-

blique, s'il néglige de leur ôter l'administration des finances. Des hommes qui disposeroient du trésor public, acquerroient une autorité d'autant plus funeste, qu'ils corromproient les citoyens par des grâces, des dons et des largesses. N'espérez point de prévenir leurs fraudes, et de les obliger à vous rendre un compte fidelle de leur administration. Ces magistrats trouveront le secret d'éluder la force de vos lois; leurs complices les rendront redoutables; et après avoir balancé pendant quelque temps le crédit de la nation entière, ils finiront par l'asservir. Que tout ce qui se lève de subside et tout ce qui se paie pour le service du public soit levé et payé par la nation même. Elle sera plus économe, ses bienfaits ne corrompront jamais; et si ses trésoriers la trompent, leurs fraudes n'auront jamais des suites aussi dangereuses que celles des magistrats.

Avec quelque soin que le réformateur d'une nation tourne ses vues vers la sorte de bonheur que la nature destine aux hommes; quelque peine qu'il ait prise pour affermir son nouveau gouvernement, ses méditations, ses soins, ses travaux, tout sera perdu, s'il ne s'applique

d'une manière particulière à donner des mœurs à ses citoyens : c'est sur ce fondement que l'édifice politique doit s'élever.

Je ne vous répéterai point ici, monseigneur, ce que j'ai dit avec assez d'étendue dans un autre ouvrage, où j'ai eu la hardiesse de faire parler un des plus grands hommes de l'antiquité sur le rapport de la morale avec la politique. Je ne vous répéterai pas qu'il n'y a point de vertu, quelqu'obscure qu'elle soit, qui ne soit utile et nécessaire au bonheur de la société ; que les vertus domestiques décident des mœurs publiques ; qu'il est insensé d'espérer de bons magistrats, quand on n'a pas commencé par rendre les citoyens honnêtes gens dans le sein de leur famille ; que les bonnes mœurs ont souvent tenu lieu de lois, parce qu'elles portent naturellement à l'amour de l'ordre et de la justice ; mais que les lois ne suppléent jamais aux mœurs, parce que sans cet appui, elles sont continuellement attaquées, et finissent par être méprisées et violées impunément. Vous savez, monseigneur, qu'il y a quatre vertus principales, la tempérance, l'amour du travail, l'amour de la gloire et le respect pour la religion. Sans le secours de ces quatre vertus, un peuple ne fera jamais que

de vains efforts pour être juste, prudent et courageux, c'est-à-dire, pour être heureux et affermir son bonheur.

Que de réflexions ne pourrois-je pas ajouter ici sur la nature et le caractère des lois que doit porter un prince qui veut faire une réforme véritablement utile dans ses états? Mais cette matière est trop vaste et trop importante pour ne pas mériter un ouvrage à part. Si mes forces me le permettent, j'oserai peut-être un jour entreprendre cet essai pour vous occuper dans vos méditations. Qu'il me suffise aujourd'hui d'avoir l'honneur de vous dire que toute loi est plus ou moins sage, à mesure qu'elle est plus ou moins propre à réprimer l'avarice et l'ambition des citoyens, des magistrats et du gouvernement. Tout établissement qui favorise l'une de ces deux passions est pernicieux. Cette règle est générale : dans aucun lieu, dans aucun temps, dans aucune circonstance, elle n'est sujette à aucune exception, et il me seroit aisé de le prouver par l'histoire de la prospérité et de la décadence de tous les états anciens et modernes.

CHAPITRE V.

Conclusion de cet ouvrage.

Les vérités que vous venez de lire, monseigneur, vous deviendront inutiles, si vous ne vous les rendez pas propres par vos méditations. En lisant les historiens, mais sur-tout les anciens, cherchez vous-même de nouvelles preuves des vérités politiques, vous en trouverez mille ; il s'en faut bien que j'aie tout dit. Heureusement le ciel vous a donné un cœur droit et sensible, un esprit avide de connoissances et une conception prompte : que ces dons rares et précieux de la nature ne soient perdus ni pour vous, ni pour les hommes. Songez, monseigneur, qu'une grande gloire, si vous le voulez, vous attend dans un petit état. Ce ne sont point de grandes provinces qui font un grand prince. Eh ! quel homme ne paroîtra pas petit quand on le voit à la tête d'un grand empire? Ce ne sont ni de grandes richesses, ni de nombreuses armées qui rendent un prince puissant : avec ces prétendus avantages combien de rois ont perdu leurs états?

C'est

C'est par la sagesse de ses lois qu'un prince peut et doit acquérir le titre de grand, et ce n'est que par cette sagesse qu'il affermit sa fortune. Des lois sages sont en effet le présent le plus précieux qu'on puisse faire à l'humanité, et Lycurgue, qui n'a été législateur que d'une petite ville, est encore regardé comme le plus grand des hommes. Comparez Cyrus à ce sage; que l'un vous paroîtra inférieur à l'autre, lorsque vous verrez les successeurs du premier venir se briser avec toutes les forces de l'Asie contre la vertu, le courage et la discipline que Lycurgue avoit données aux Lacédémoniens!

Pensez-vous, sans une sorte de frémissement intérieur, que vous êtes appelé par votre naissance à être un jour le législateur des Parmesans et des Plaisantins; que leur bonheur ou le malheur dépendra de votre volonté, et que peut-être il y a parmi eux cent hommes plus en état que vous de commander? Il est temps dès aujourd'hui de vous préparer à l'auguste fonction à laquelle vous êtes destiné. Vous essayez-vous à vous imposer des lois à vous-même? Vous devez avoir plusieurs défauts attachés à l'humanité. Si vous les traitez avec indulgence, si vous ne travaillez pas aujour-

d'hui à les vaincre, ils acquerront de jour en jour une nouvelle force; ils se multiplieront, ils ouvriront enfin votre ame à tous les vices que les flatteurs ont intérêt de donner aux personnes de votre rang pour les dominer. Le dégoût pour le travail est l'écueil le plus terrible pour un prince : il est toujours suivi de l'ignorance, et cependant vous aurez besoin des plus grandes lumières pour connoître vos devoirs et n'être pas injuste. Aimez le travail pour ne vous être pas à charge à vous-même. Sachez vous occuper, quand ce ne seroit que pour éviter l'ennui qui vous feroit courir inutilement après tous les plaisirs qui se présenteront en foule au-devant de vous. Si vous n'apprenez pas à vous en séparer pour vous livrer à une étude utile, leur jouissance vous paroîtra bientôt insipide, votre ame rassasiée, vide, flétrie et rétrécie, deviendroit incapable de tout.

Vous venez de voir, monseigneur, comment un prince doit faire une réforme heureuse dans ses états; mais pour la préparer, pour se rendre digne d'exécuter un si grand projet, il a besoin de la confiance de ses sujets. Soyez sûr que les vôtres, malgré le respect machinal et d'étiquette qu'ils vous marqueront, vous feront

l'affront de ne compter ni sur vos ordonnances, ni sur votre parole, ni sur vos promesses, s'ils n'estiment pas vos qualités personnelles, ou s'ils soupçonnent que vous ne pensez pas par vous-même, et que vous conduisant par caprice, par boutade ou par des inspirations étrangères, vous êtes incapable de rien vouloir avec constance. On excuse les défauts d'un prince quand il a fait des efforts pour se corriger; mais peut-on lui pardonner de prendre ceux de toutes les personnes qui l'entourent? Peut-on sans rougir commander à ses sujets ce qu'on ne veut pas exécuter soi-même? De quel front puniriez-vous un citoyen qui vous imite, et que votre exemple a corrompu? Mettez-vous, monseigneur, à la place du Parmesan qui vous obéira. Ne croiriez vous pas que le prince se joue de vous, s'il vous ordonnoit d'avoir des mœurs, tandis que sa cour seroit une école de luxe, de faste, de mollesse et d'oisiveté?

Les lois que vous ferez un jour, pour être bonnes, doivent être impartiales. Accoutumez-vous donc, dès-à-présent, à ne pas croire que tout vous appartient et que tout est fait pour vous. Ne pensez pas qu'on soit trop heureux de se sacrifier à vos fantaisies. Dans le sujet

qui vous respecte, voyez votre frère, voyez un homme que vous devez aimer. Il ne doit vous obéir que parce que vous devez le protéger. Puissent ces maximes être gravées si profondément dans votre cœur et dans votre esprit, qu'elles ne soient jamais effacées par les flatteurs !

J'ai dit que vos lois doivent être impartiales, c'est-à-dire, que dans toutes vos institutions vous devez tendre à vous rapprocher, autant qu'il est posible, de cette égalité pour laquelle la nature a fait les hommes. Cependant ne croyez pas, monseigneur, que dans la situation présente des choses, je vous invite à confondre tous les rangs, ni à faire un nouveaux partage des terres pour donner à vos sujets une fortune égale. Ce que les législateurs auroient pu faire dans des temps plus heureux, nos vices et nos préjugés accumulés l'ont rendu aujourd'hui impraticable. Je sais ce que peut l'amour des richesses sur les hommes, je sais ce que peut leur vanité : il faut ménager ces passions, il faut pour ainsi dire négocier avec elles ; et jamais la politique, si elle n'est insensée, ne les révoltera pour les corriger. Je crois même que l'habitude de la bassesse et de l'humiliation est telle dans la plupart des hommes qui

végètent dans les derniers ordres de la société, que s'il étoit possible de contraindre aujourd'hui les grands et les riches à renoncer aux folles prétentions de leur vanité et de leur avarice, il ne le seroit peut-être pas de rendre quelque dignité à la multitude.

L'égalité à laquelle il est encore permis d'aspirer, et qu'il faut nécessairement établir, c'est que dans la société il n'y ait point de naissance, de titre, de privilége qui affranchisse des devoirs de citoyen, et que la qualité de citoyen soit inviolablement respectée dans le dernier homme de l'état. Puisque nous ne savons pas être frères et nous conformer aux intentions de la nature, il doit y avoir des classes de citoyens plus honorées que d'autres; mais qu'aucun homme ne soit flétri et humilié dans sa condition, à moins qu'il ne soit un malfaiteur condamné par les lois à vivre dans le mépris. Malgré les distinctions attachées aux différens ordres de l'état, ils seront égaux entr'eux autant qu'ils peuvent l'être aujourd'hui; ils ne se mépriseront point, ils ne s'opprimeront point mutuellement, si la loi a pris de sages précautions pour balancer leur pouvoir et rendre sacrés et inviolables les droits particuliers de chacun d'eux. Le

tiers-état respectera les grands sans être avili par leurs distinctions, si les grands sont obligés à leur tour de respecter dans la personne des bourgeois et des paysans les droits de l'humanité, et la qualité de citoyens libres qui concourent à faire la loi à laquelle ils doivent obéir.

A Dieu ne plaise, monseigneur, que sous prétexte de produire le plus grand bien, c'est-à-dire, de rendre les fortunes égales, je vous invite à porter une main sacrilége sur les biens de vos sujets. Mais si on ne peut pas aspirer aujourd'hui à l'égalité de Sparte, si on ne peut pas assigner un patrimoine égal à chaque citoyen, il est du moins facile de bannir d'un état la mendicité et l'excessive opulence. Il est aisé d'établir un tel ordre de choses que le travail fournisse à chaque homme une subsistance honnête, et qu'il n'y ait aucune circonstance où un père laborieux soit condamné à mourir de faim avec sa famille. Quand le prince voudra donner des bornes à ses désirs et l'exemple de la modération, il sera aisé que la nourriture du peuple ne soit pas dévorée par des favoris, des flatteurs et des traitans. Il est aisé de faire des lois somptuaires qui diminueront notre cupidité en rendant les

richesses moins nécessaires. Il est aisé de faire même des lois agraires qui empêchent que l'avarice n'engloutisse toutes les possessions, et qui fassent disparoître peu-à-peu ces fortunes scandaleuses qui sont un foyer éternel d'injustices, de vexations, de tyrannie et de servitude, et qui corrompent ceux mêmes qui n'en jouissent pas. En un mot, pour me servir d'une expression de Cicéron, quoique nous soyons dans la lie de Romulus, la politique a encore des moyens efficaces pour apprendre aux hommes qu'il y a quelque chose de plus précieux que l'or et l'argent.

Si vous vous rappelez les principes que j'ai établis dans tout le cours de cet ouvrage et que j'ai puisés dans l'histoire ancienne et moderne, vous jugerez sans peine, monseigneur, que ce bonheur auquel les peuples de l'Europe doivent encore aspirer ne peut se trouver que dans les états où les lois sont véritablement souveraines, et les magistrats réduits à l'heureuse nécessité de n'en être que les organes et les ministres. Quelque zèle que je vous suppose pour le bien public, quelque déterminé que vous soyez à y sacrifier les intérêts de vos passions, quelque peu étendus que soient vos états, si vous voulez être unique et

suprême législateur, soyez sûr que vous vous ferez illusion à vous même ; soyez sûr que vous succomberez sous le fardeau dont vous vous serez chargé. Sans que vous vous en doutiez, la flatterie vous déguisera tous les objets, vos passions vous tromperont sur vos vrais intérêts, vous verrez votre peuple de trop loin, et vos courtisans de trop près.

Mais je veux que par le plus grand des miracles vous soyez affranchi de toutes les foiblesses et de toutes les erreurs de l'humanité. Tandis que vous aurez la petitesse extrême de vouloir être tout-puissant, et l'injustice de soumettre à vos volontés des hommes que la nature a faits pour être libres comme vous, je veux que, par une contradiction singulière, vous soyez en effet le modèle des princes, et que vous rendiez vos sujets constamment heureux. Que dira-t-on de votre administration ? Le prince de Parme a fait pendant un instant le bonheur des Parmesans ; il a été juste, il a été humain ; mais par malheur, ses lumières n'étant pas égales à ses vertus, il n'a point su fixer la félicité dans sa patrie ; il n'a point su donner aux lois cette forme admirable qui les conserve en les faisant aimer et respecter. En effet, monseigneur,

s'il est sage de vous défier de vos vertus et de vos talens, il est nécessaire que vous vous attendiez à avoir des successeurs indignes de vous ; car le mérite n'est point héréditaire comme les titres et les principautés. Quel est donc votre devoir? De vous mettre vous et vos successeurs dans la douce nécessité d'obéir aux lois, de les préserver des vices qui accompagnent une autorité arbitraire, afin que vos sujets n'aient point ceux que donne une obéissance servile. La vérité n'a qu'un conseil à vous faire entendre : assemblez, monseigneur, les états de votre pays ; mais faites pour les rendre utiles, tous les efforts que d'autres princes ont faits pour avilir, dégrader et ruiner ces augustes assemblées, connues sous les noms de diètes ou d'états-généraux.

Je ne m'étendrai point en réflexions sur la partie de l'autorité que vous devez vous réserver, ni sur celle que vous devez abandonner à la nation. La seconde partie de cet ouvrage, où j'ai fait connoître les vices et les inconvéniens de plusieurs gouvernemens, suffit pour vous instruire de votre devoir. Quelle doit être la police des diètes ? Quelles règles doivent-elles suivre en délibérant sur les affaires? Avec quelle lenteur,

avec quelle précaution les lois doivent-elles être proposées, méditées et publiées? Voilà, monseigneur, des questions très-importantes, et je vous prie de travailler vous-même à les résoudre. Faites seulement attention que les hommes, naturellement portés à trop de sévérité ou à trop d'indulgence, ne savent presque jamais saisir ce juste milieu où se trouve la vérité. Pour éviter l'anarchie, gardez-vous de gêner la liberté. Soumettez les affaires à plusieurs examens différens, afin qu'on soit forcé de les étudier avant que de les décider. Enfin, précautionnez-vous contre cet engouement subit auquel les grandes assemblées sont sujettes, et qui n'est que trop propre à faire porter des lois injustes.

Si la nation n'est pas libre dans le choix de ses députés, elle ne leur donnera pas sa confiance, et ils ne feront qu'un bien médiocre. Empêchez qu'une corruption sourde ne vienne saper les fondemens de l'édifice que vous aurez élevé. Il ne s'agit pas de faire des lois sévères, mais de disposer les choses de telle manière que personne ne trouve son avantage à vendre sa voix et sa liberté. Séparez avec soin la puissance législative et la puissance exécutrice, pour qu'au lieu de se nuire et de

se mettre l'une à l'autre des entraves, elle se prêtent un secours mutuel. Si vous voulez être un grand homme, oubliez que vous êtes prince. Aux maximes erronnées que la flatterie publie dans les cours, substituez les principes que vous dictera votre raison. Les princes sont les administrateurs et non pas les maîtres des nations. Voilà ce que dit la philosophie; et cette vérité a même échappée à des empereurs despotiques.

Vous ne perdrez rien, monseigneur, en vous tenant dans les bornes d'un pouvoir limité. Ces princes qui veulent être tout dans leurs états ne deviennent, quoiqu'ils puissent faire, que les instrumens du pouvoir de leurs favoris : qui veut tout faire, nécessairement ne fait rien. Les hommages et les respects voleront au-devant de vous. L'amour de vos sujets vous donnera plus d'autorité que vous n'eussiez voulu perdre. Vous affermirez la fortune de vos successeurs. Tacite l'a dit : un pouvoir trop étendu est toujours chancelant. Une grande réputation sera votre récompense. Tous les peuples voisins envieront le bonheur de vos sujets. Si Ferdinand de Parme, diront-ils, si Ferdinand-le-Grand, si ce nouveau Théopompe, si ce nouveau Charlemagne

avoit été notre roi ; si le ciel favorable nous eût accordé ce bienfait, nous serions heureux, et nous regarderions notre bonheur comme un héritage qui doit passer à nos enfans. Vous aurez la consolation de regarder d'avance la prospérité des générations suivantes comme votre ouvrage.

Ayez, monseigneur, le courage, la fermeté et la patience du czar Pierre I ; concevez comme lui le projet de faire une nation nouvelle; mais plus instruit de vos devoirs, des droits de l'humanité et de la politique qui fait le bonheur des citoyens, la prospérité des princes et la gloire réelle des états, ne vous contentez point d'ôter à vos sujets les vices qu'ils ont pour leur en donner d'autres également dangereux. Faites ce que n'a pas fait Pierre : par l'étendue de vos vues et la grandeur de votre ame, embrassez l'avenir, et régnez pendant plusieurs siècles sur les Parmesans. Je serai trop heureux si on dit un jour que j'ai été votre le Fort.

Fin de l'Étude de l'Histoire.

DE LA MANIERE D'ÉCRIRE L'HISTOIRE.

tant que nous ne ferons que méditer et préparer nos triomphes ; mais quand enfin nos forces et celles des Espagnols nous auront donnée l'empire de la mer par une victoire complette, et que nous réduirons l'orgueil des Anglais à reconnoître notre puissance et à ne se plus croire supérieurs aux insurgens ; je vous en avertis, je ne vous promets plus rien : il vous faudra essuyer un débordement de ma politique. Quelles lois imposerons-nous à l'Angleterre humiliée ? Nos intérêts bien entendus ne nous prescriront-ils pas de consulter une généreuse modération ? En attendant mes réflexions sur un évènement qui fera une véritable révolution dans les deux mondes, et auxquelles je n'ose encore me livrer, dans la crainte qu'un caprice de la fortune ne vienne les déranger, je ne m'occupe que de littérature.

Il n'y avoit que quelques jours que vous nous aviez quittés, lorsque me promenant seul dans cette allée que votre présence et vos entretiens m'ont rendu si chère, je vis arriver à moi Cidamon et Théodon. Nous vous rencontrons fort à propos, me dit le premier, et après les complimens ordinaires, si vous vouliez bien me seconder, ajouta-t-il, j'espère

j'espère que nous corrigerons Théodon de sa paresse, ou, si vous le voulez, de cette inconstance qui lui fait effleurer tous les genres de littérature, et lui rend ses talens inutiles. Je lui dis très-sérieusement qu'il est jeune trop long-temps, et qu'à trente ans, au lieu de s'essayer encore et de flatter les caprices de son esprit, il faut se livrer tout entier à une étude particulière. Sans ce régime, on ne sait rien à force de savoir un peu de tout. L'esprit partagé s'accoutume insensiblement à céder à toutes les répugnances, ne voit que la superficie des objets dont il se lasse trop tôt, et devient enfin incapable de ces réflexions profondes et nécessaires pour que les plus grands talens ne soient point perdus. N'être toute sa vie qu'un bel esprit qui disserte sur des riens, quelle triste condition ! Aux fleurs du printemps doivent enfin succéder les fruits de l'automne. J'ai ébranlé Théodon, ajouta Cidamon en m'adressant la parole; je lui conseille d'écrire l'histoire et d'entreprendre un ouvrage important; si vous voulez me seconder, je ne doute point qu'il ne se rende à votre invitation.

Peut-être, répondit modestement Théodon, que cette légèreté que condamne Cidamon est

une preuve que je n'ai de véritable talent pour rien. En parcourant différens genres de littérature, poésie, éloquence, histoire, j'ai eu, il est vrai, assez de plaisir pour y consacrer tous les jours quelques heures. J'ai beaucoup lu; j'ai même été tenté de prendre la plume, et j'ai succombé; mais je vous l'avouerai, je n'ai jamais éprouvé ce charme secret qui s'empare de nous malgré nous quand la nature nous a donné de vrais talens. Ne dois-je pas en conclure qu'il faut me contenter de profiter des lumières des autres, sans aspirer à l'honneur de me faire des lecteurs, et de les éclairer ou de les amuser ? Mais puisque Cidamon le veut, je vais faire un effort, et me voilà fort résolu à entreprendre, puisqu'il le faut, quelque grand morceau d'histoire, pourvu cependant que vous me donniez votre parole d'honneur que vous critiquerez les premiers cahiers de mon essai avec la plus grande sévérité, que vous détromperez mon amour-propre, et que vous ne me permettrez pas de grossir le nombre de ces historiens dont parle Juvenal, qui entassent volumes sur volumes, et ne sont que d'insipides compilateurs. Où irai-je donc prendre des héros ? Quelle est la nation malheureuse que je suis peut-être

condamné à barbouiller ? L'histoire ancienne me plairoit beaucoup ; les hommes y ont je ne sais quel air de noblesse et de grandeur qu'on ne trouve point chez les peuples modernes; mais outre qu'elle a été traitée par de si grands génies, qu'il seroit de la dernière témérité de retoucher les mêmes sujets ; me répondriez-vous qu'en voulant peindre de tels personnages, je ne leur donnerois point une attitude forcée, ou que je ne les rendrois pas platement ? Serois-je plus heureux que les peintres qui viennent d'exposer au louvre Hector et Popilius ? Il faut donc me jeter dans l'histoire moderne, qui, ne présentant que des hommes fort inférieurs aux Grecs et aux Romains, ne demande pas dans un écrivain cette touche mâle, hardie et vigoureuse qui étoit nécessaire à Thucydide et à Tite-Live. Me conseillez-vous de me borner à quelqu'évènement mémorable ou à un règne particulier? Je tâcherai de dévorer l'ennui de nos chroniques; s'il le faut, je feuilleterai des manuscrits poudreux ; je chercherai la vérité à travers les ténèbres où elle se cache. Prononcez, je suivrai vos conseils ; ils sont des ordres pour moi.

Mon cher Théodon, lui répondis-je, vous

m'embarrassez beaucoup. Donner des conseils généraux, rien n'est plus aisé ; mais prendre un parti et se décider pour un sujet préférablement à tout autre, voilà la difficulté ; et Cidamon, qui veut absolument vous faire historien, hésiteroit sans doute à vous dire quelle est l'histoire qu'il attend de vous. Vous nous avez demandé notre parole d'honneur de vous critiquer avec la plus grande sévérité ; je vous la donne ; et pour commencer à vous dire franchement ma pensée, je vous avouerai dès ce moment que malgré tout l'esprit que j'admire en vous, je ne sais point de quel côté vous porte votre goût. On naît historien, comme on naît poëte, orateur, &c. Si vous n'avez point été frappé d'une sorte d'émulation en lisant les grands historiens ; si les peintures de Tite-live, de Salluste et de Tacite n'ont pas excité en vous une sorte d'enthousiasme, j'en demande pardon à Cidamon ; je vous conseillerois de ne point vous jeter dans l'histoire ; car malgré votre talent pour écrire avec grâce et même avec force, vous seriez incapable de lui donner cette ame qui la rend également utile et agréable.

En supposant que vous soyez né historien, personne n'est plus capable que vous-même

de juger de l'histoire que vous devez entreprendre. Rappelez-vous quelles sont les idées auxquelles vous avez été le plus sensible en lisant nos grands modèles. Par exemple, si naturellement et par une sorte d'instinct, vous vous êtes arrêté dans Tite-Live aux détails particuliers qui servent à développer et former le génie des Romains; si les lois ont eu un attrait marqué pour vous; si les révolutions arrivées dans le gouvernement de la république vous ont porté à faire des réflexions; n'en doutez point, vous pouvez entreprendre une histoire générale. Mais avez-vous été plus frappé des guerres des Romains, de leur discipline militaire et des exploits des consuls, que de tout le reste? Bornez-vous à écrire l'histoire de quelque guerre mémorable et qui ait causé un changement dans la fortune des états. Si la partie des mœurs vous a intéressé; si vous aimez à réfléchir sur les passions, les vices, les vertus des hommes célèbres dont on vous a conté les exploits ou l'administration; marchez sur les traces de Plutarque, et tâchez de nous éclairer et de nous rendre meilleurs, en nous présentant le portrait des hommes dont les talens ont honoré l'humanité, et dont la vie doit être pour nous une leçon éternelle.

Il y a différens genres d'histoire qui exigent des lumières et des talens différens. Etudiez vos forces, ont dit Horace et Despréaux aux jeunes poëtes, pour ne pas vous charger d'un fardeau sous lequel vous succomberiez. Ce précepte s'adresse à tous les écrivains, et il faut bien se garder de juger de l'ouvrage qu'on veut entreprendre, par son importance et sa dignité; ne consultez que vos talens, et croyez toujours que votre amour-propre vous les exagère. Si Anacréon et Catulle, par un orgueil mal-entendu, avoient dédaigné les bagatelles agréables qui les abusoient et les ont couverts de gloire, pour emboucher la trompette de Calliope ou s'armer du poignard de Melpomène, ils se seroient rendus ridicules. J'en dis autant des historiens. De combien de connoissances et de talens Tite-Live n'avoit-il pas besoin, qui n'étoient nécessaires ni à Salluste ni à Tacite? Il offre une suite immense de tableaux dont les caractères demandent une touche et des couleurs différentes. Suivant les Romains dans tous leurs progrès et leurs révolutions, il faut qu'il en développe les causes et l'enchaînement. Pour attacher le lecteur, il doit peindre toutes les passions et successivement les vertus et les vices qui

ont fait et détruit la grandeur des Romains. Vous sentez, mon cher Théodon, que ce vaste génie qui embrasse tout n'étoit pas nécessaire à Salluste pour rendre parfaitement la conjuration de Catilina et la guerre de Jugurtha. J'en dis autant de Tacite, qui ayant excellé à peindre les passions ténébreuses de Tibère, l'imbécillité de Claudius, la scélératesse de Néron, les intrigues des affranchis qui gouvernoient, la bassesse d'un sénat qui cédoit à la crainte ou se prostituoit à la faveur, n'auroit peut-être pas démêlé les ressorts de la fortune de Rome, puisqu'il semble ne pas prévoir sa ruine que prépare et annonce le despotisme des successeurs d'Auguste. Je vous parlerai plus affirmativement de Plutarque, qui est un modèle parfait quand il n'est question que d'écrire la vie d'un homme illustre. Il peint toujours à la fois l'homme et le héros, il le met sous nos yeux; il nous ouvre son ame toute entière, démêle tous les ressorts qui la font agir et allume en nous l'amour de l'honnête et du beau. Cependant cet historien, que peut-être on n'égalera jamais, n'auroit sûrement pas été capable de faire l'histoire générale de la Grèce. Les passions ont dans le corps entier de la société

un jeu, une marche et des caprices plus difficiles à suivre, et qu'il ne démêle pas toujours avec la même sagacité. Il y a grande apparence que faute de certains principes de droit naturel et de politique, il n'auroit pas été en état de rendre avec la même supériorité que Thucydide la guerre du Péloponèse ou tel autre événement particulier de cette nature.

Mais je m'arrête, mon cher Théodon, et avant que de vous parler des différens genres d'histoire qui exigent des talens différens, et sont soumis à des lois différentes, permettez-moi de vous demander si vous avez fait certaines études que j'appelerois préparatoires, et dont un historien ne peut se passer. Avez-vous étudié le droit naturel ? Si vous ne connoissez pas l'origine de la puissance publique dans la société, les devoirs de l'homme comme citoyen et comme magistrat; si vous ignorez les droits et les devoirs des nations les unes à l'égard des autres ; quelle règle, je vous prie, aurez-vous pour juger de la justice ou de l'injustice des entreprises que vous raconterez ? S'il s'élève quelque querelle domestique dans l'état entre le prince et ses sujets, vous la déciderez donc au gré des préjugés publics ; une erreur accréditée deviendra pour vous une vérité. Vous

nous direz avec le père d'Orléans, « qu'à considérer la puissance des rois d'Angleterre, nul autre n'est originairement plus absolue et plus arbitraire, puisqu'elle est fondée sur un droit de conquête. » De cette première sottise, réduite en principes, ne doit-il pas se répandre dans toute une histoire une doctrine fausse, ridicule et dangereuse : vous déplairez aux gens éclairés, soit qu'on vous prenne pour un flatteur ou pour ignorant. Vous tromperez les autres, et l'histoire, que Cicéron appelle *magistra vitæ*, nous conduira aux erreurs qu'elle doit nous apprendre à éviter. Vous serez d'autant plus pernicieux pour les personnes peu instruites, c'est-à-dire, presque pour tout le monde, que vous aurez écrit avec agrément, et semé par-ci par-là dans votre histoire quelques lieux communs d'une morale triviale et domestique; je dis triviale et domestique, parce que sans le droit naturel, on ne s'élèvera point jusqu'à connoître les devoirs du citoyen et du magistrat et les grandes vertus dont le nom nous est presqu'inconnu et que nous regardons presque comme des chimères. En vérité, mon cher Théodon, ce n'est pas la peine d'écrire l'histoire pour n'en faire qu'un poison, comme Strrada, qui sacrifiant la dignité des Pays-Bas à celle de la cour d'Espagne,

invite les sujets à la servitude, et prépare ainsi les progrès du despotisme. S'il en faut croire cet historien, il est permis à Philippe II de fouler aux pieds toutes les lois anciennes, tous les traités, tous les pactes de ses sujets, parce qu'il tient sa couronne de Dieu; et ce casuiste dangereux condamne les Pays-Bas à souffrir patiemment la ruine de leurs priviléges et l'oppression la plus cruelle pour ne pas se rendre coupable d'une désobéissance sacrilége.

Je ne sais, continuai-je, si je me trompe; mais il me semble que c'est à cette ignorance du droit naturel ou la lâcheté avec laquelle la plupart des historiens modernes trahissent par flatterie leur conscience, qu'on doit l'insipidité dégoûtante de leurs ouvrages. Pourquoi Grotius leur est-il si supérieur? C'est qu'ayant profondément médité les droits et les devoirs de la société, je retrouve en lui l'élévation et l'énergie des anciens. Je dévore son histoire de la guerre des Pays-Bas, et Strada, qui a peut-être plus de talens pour raconter, me tombe continuellement des mains. J'ai un autre exemple à vous donner du pouvoir de l'étude dont je parle; c'est Buchanan. Quand on a lu le savant morceau qu'il a fait sous le titre, *de jure regis apud Scotos*, de la souveraineté en

Ecosse, on n'est point surpris que cet écrivain, qui pensoit seul dans son temps, comme Locke a pensé depuis et sans doute d'après lui, ait composé une histoire qui respire un air de noblesse, de générosité et d'élévation qui fait facilement excuser les défauts d'ordre et de liaison qu'on peut lui reprocher.

A cette étude du droit naturel, il faut joindre celle de la politique. Mais remarquez, je vous prie, qu'il y en a deux. L'une est fondée sur les lois que la nature a établies pour procurer aux hommes le bonheur dont elle les rend susceptibles ; ces lois sont invariables comme elle, et le monde eût été heureux s'il les eût suivies. L'autre politique est l'ouvrage des passions qui ont égaré notre raison, et ne produit que quelques avantages passagers et sujets aux plus fâcheux retours. Il est nécessaire d'étudier d'abord la première ; elle nous servira de mesure pour juger quelles nations sont plus ou moins éloignées du terme qu'elles doivent se proposer : mais on n'en développera les principes qu'en entrant dans l'examen des mouvemens du cœur humain, et de la manière dont notre esprit et notre cœur sont affectés pour les objets qui nous entourent. Cette étude est trop longue et trop difficile pour

espérer d'y faire de grands progrès sans le secours des philosophes qui nous ont précédés. C'est dans leurs écrits qu'on apprendra ce que c'est que le bonheur auquel nous devons aspirer, et par quels moyens les plus savans législateurs ont voulu le fixer dans leurs républiques.

Quoi donc ! me dit Théodon en m'interrompant, il faudra s'occuper sérieusement des folies de Platon, de Thomas Morus et de je ne sais combien d'autres rêveurs qui ne parlent que d'une politique qui n'a peut-être jamais été connue, mais qui certainement ne sera d'aucun usage à un historien, qui, puisque les monumens les plus anciens de l'histoire nous représentent déjà les sociétés dans un état de dépravation auquel toute cette belle philosophie ne peut être appliquée, et dont on ne peut par conséquent tirer aucun secours.

N'importe, repartis-je froidement, je n'en rabattrai rien, et je n'exige pas seulement que l'historien connoisse ce que vous appellez des rêveries ; je le condamne à les méditer assez pour qu'elles lui paroissent autant de vérités incontestables, Je conviens que l'empire des passions est peut-être aussi ancien que le monde, et durera certainement autant que lui ;

mais, de vôtre côté, vous ne pouvez nier que les sociétés qui en éprouvoient les troubles, les désordres et les commotions, n'aient fait des efforts continuels pour établir la sûreté, l'union et la paix. De-là toutes les passions mises en mouvement, les guerres étrangères et domestiques, les partis, les factions, toutes les lois, les différentes formes de gouvernement qui se sont succédées les uns aux autres; de-là, en un mot, la ruine des empires, et de nouveaux états qui se sont élevés sur leurs débris pour éprouver le même sort. Voilà le tableau que les historiens doivent nous mettre sous les yeux, non pas pour satisfaire une vaine curiosité, mais pour suppléer à notre inexpérience, et en nous rendant prudens nous apprendre à éviter les mêmes malheurs, et nous donner une boussole sur cette mer orageuse et sans bornes. Or, je vous le demande, mon cher Théodon, comment l'historien s'acquittera-t-il de ce devoir essentiel, s'il n'a pas ce que Lucien dans sa manière d'écrire l'histoire appelle la science ou l'art de l'administration? Si je ne remonte pas jusqu'aux vues primitives de la nature, je donnerai comme autant de principes incontestables et salutaires les caprices, les préjugés et les

erreurs des passions ; et tandis que j'imiterai les magistrats et les législateurs qui ont égaré les premiers hommes, croyez-vous que j'acquerrai cette science politique que Lucien désire dans un historien ?

Si en étudiant la nature de l'homme, je ne remonte pas jusqu'à la source de notre bonheur ou de notre malheur ; si je ne démêle pas le caractère de chacune de vos vertus et de chacun de nos vices ; si je ne découvre pas dans mes méditations par quels ressorts admirables nos vertus concilient les intérêts de tous les citoyens, développent leurs talens, et multiplient les forces de la société, tandis que les vices les divisent au contraire, étouffent leurs talens, et les soumettent à tous les caprices de la fortune ; il faut nécessairement que j'égare mes lecteurs après m'être égaré moi-même. J'admirerai de bonne foi les ministres et les magistrats qui, sans s'apercevoir de l'abîme qu'ils creusoient sous leurs pieds, ont quelquefois réussi en étendant l'empire des passions ; j'accréditerai leurs erreurs ; comme eux, je prêterai un masque séduisant au vice ; et ce n'étoit pas certainement la peine de prendre la plume.

Je lis dans vos yeux, mon cher Théodon,

que vous voulez me faire une objection ; je la devine et j'y réponds. Les anciens législateurs dont nous admirons le plus la sagesse, n'ont pu dans des temps plus heureux que les nôtres ramener leurs citoyens à cette politique dont je parle ; de quelle utilité nous seroit-elle donc aujourd'hui ? J'avoue que, voyant les rivalités, les haines, les dissentions que de mauvaises lois et de mauvaises mœurs avoient fait naître dans les républiques, ces grands hommes, pour détruire quelques maux et commencer à produire quelque bien, eurent raison de céder en quelque sorte au torrent qui les emportoit. Je loue Lycurgue d'avoir laissé quelques vices aux Spartiates, parce qu'il ne seroit point parvenu à en faire les plus sages des hommes, s'il avoit voulu les rendre parfaits. A qui voulez-vous donc, me direz-vous, qu'un historien prêche votre politique, qui ne paroîtra qu'un vrai radotage ; et pourquoi, à l'exemple des plus sages législateurs, ne céderoit-il pas au torrent qui l'entraîne ? Pourquoi ? C'est, vous répondrai-je, qu'une loi à laquelle les esprits ne sont pas préparés, les révolte, et qu'un bon législateur ménage notre foiblesse pour nous corriger, et ne doit jamais avoir la conduite d'un tyran. Un historien, au contraire,

ne peut jamais nous reprocher avec trop de force nos préjugés, nos erreurs et nos vices. Jamais sa philosophie ne causera aucun trouble ni aucun désordre ; les sots ne l'apercevront pas ; les gens d'esprit corrompus la siffleront ; mais elle familiarisera peu-à-peu les bons esprits avec la vérité ; elle leur fera connoître nos besoins, et nous disposera, s'il est encore possible, à ne pas nous refuser aux remèdes qui nous sont nécessaires.

Dès que l'historien se sera instruit de cette politique de la nature, il aura un fil pour conduire sa marche et l'empêcher de s'égarer. Sans crainte de se tromper, il jugera de la fortune des états, en comptant et en mesurant les distances par lesquelles ils se sont ou plus rapprochés ou plus éloignés des vues de la nature. Il ne se laissera point tromper par une prospérité ou par un revers, comme la plupart de nos historiens qui, ne sachant point ce qui fait la grandeur, la force ou la foiblesse des nations, en admirent la prospérité quand elles touchent à leur ruine.

Voyez, au contraire, Salluste ; c'étoit sans doute un fort malhonnête homme ; il profitoit de tous les vices accrédités chez les Romains pour s'abandonner mollement aux siens ; mais s'élevant

s'élevant par les lumières de son génie au-dessus de lui-même, il ne prend point le faste, les richesses, les voluptés et la vaste étendue des provinces de la république pour des signes et des preuves de sa prospérité. Il voit que Rome, qui chancèle sous le poids de ses richesses, est prête à se vendre, si elle trouve un acheteur. Le père Rapin lui reproche d'être toujours mécontent du gouvernement, et de donner une trop mauvaise opinion de la république par ses réflexions sur le luxe dans lequel elle étoit abîmée. A ce reproche, je présume que ce critique, qui dit ailleurs qu'on ne doit pas se permettre toutes sortes de vérités, n'auroit pas été, malgré tous ses talens, un meilleur historien que Strada, d'Orléans, Daniel et ses autres confrères. A la bonne heure que le père Rapin veuille des faits sans en connoître les causes. Pour moi, j'aime une histoire qui m'instruit, étend ma raison et qui m'apprend à juger de ce qui se passe sous mes yeux, et à prévoir la fortune du peuple où je vis par celle des étrangers.

Si Tite-Live n'avoit pas connu cette politique dont je parle, il n'auroit sans doute point manqué, pour me paroître plus intéressant,

de me faire trembler par le récit des premières querelles des patriciens et du peuple : j'aurois vu à chaque instant la guerre civile prête à s'allumer ; c'est alors que triomphe l'éloquence d'un historien médiocre ; et je me serois chargé d'erreurs et de préjugés. Me montrant, au contraire, que la liberté est le fruit de ces dissentions, que la liberté produira l'égalité, et que sans cette égalité, mille citoyens qui ont été l'honneur et l'ornement de Rome n'auroient été que de vils esclaves, j'aperçois sur quels fondemens s'élève la grandeur romaine. J'acquiers sans efforts des lumières utiles à un citoyen. Je compare malgré moi les divers gouvernemens. Dès qu'on m'a prouvé que la liberté et l'égalité élèvent les ames et nous rapprochent heureusement des vues de la nature, je dois me dire que le gouvernement qui les proscrit nous en éloigne : je dois en conclure qu'il ne tolérera que des vertus obscures, et sera même assez stupide pour gêner les talens dont il aura le plus besoin.

Prenez de l'historien, mon cher Théodon, l'idée relevée que vous devez en avoir ; il doit exercer une sorte de magistrature, et vouloir le réduire à ne coudre que des faits à des faits

et les raconter avec agrément, pour amuser notre curiosité ou plaire à notre imagination, c'est l'avilir, et n'en faire qu'un insipide gazetier ou un bel esprit. Mais puisque les passions ont renversé toutes les barrières que leur avoient opposées les plus sages législateurs, puisqu'elles sont même parvenues à donner des lois aux sociétés dégénérées, c'est-à-dire, à gouverner le monde, il faut connoître les ruses, l'artifice, et si je puis parler ainsi, la politique par laquelle elles affermissent leur despotisme. Si l'historien ne l'étudie pas, il se livrera, comme le peuple, à des espérances, des craintes et des joies insensées. N'ayant point appris à se défier des promesses, des passions, il en sera la dupe. Il louera des lois ou des établissemens qui procureront un bien passager, sans s'apercevoir que ce sont les germes d'une longue suite de calamités; et ses écrits, qui devoient enseigner la vérité, ne serviront qu'à multiplier et affermir l'erreur.

Vous m'effrayez, me dit alors Théodon, en me parlant de toutes ces études préliminaires; la vie d'un homme peut à peine y suffire. Mais supposons qu'on ait acquis toutes ces connoissances, ne nuiront-elles pas à un

historien ? Possesseur de tant de richesses, son amour-propre le portera malgré lui à les prodiguer. Comment résister à la tentation d'enchasser dans son histoire tant de belles réflexions sur le droit naturel et la politique ? Qu'en arrivera-t-il ? La narration, qui veut de la rapidité, marchera lentement. Ma qualité de philosophe fera tort à ma qualité d'historien. On bâillera, on s'ennuiera, mon histoire tombera des mains, et parce que j'aurois voulu être trop savant, je n'instruirai personne.

Vous avez raison, repartis-je, si votre historien sans goût est un pédant qui ne cherche qu'à faire parade de ses connoissances, et qui ne veut rien perdre de ce qu'il pense ; ou un de ces philosophes ignorans que nous rencontrons par-tout, et qui ne laissent échapper aucune occasion de faire de longues réflexions sur les vérités les plus triviales. Mais je demande un Thucydide, un Xénophon, un Tite-Live, un Salluste, un Tacite qui connoissoient le cœur humain, la nature des passions, et qui avoient trop de génie pour abuser de leurs lumières et les employer mal à propos. Je veux que l'historien soit en état de faire un traité de morale, de politique et de droit naturel, mais je ne veux pas qu'il le

fasse : qu'il se contente d'en fournir les matériaux à un lecteur intelligent. Il n'est pas question entre nous dans ce moment de rechercher avec quelle sagesse, quelle sobriété et quel art un historien doit se servir de sa philosophie pour ne point ennuyer en voulant instruire. Nous y viendrons dans la suite si vous le désirez ; mais permettez-moi actuellement de continuer à vous parler des connoissances préliminaires dont un historien a besoin, s'il veut faire un ouvrage utile.

Pour connoître cette politique des passions dont je vous parlois, il faut étudier leur jeu, leur marche, leurs progrès, le caractère propre de chacune d'elle, et apprendre comment elles s'unissent, se servent mutuellement, s'enchaînent les unes les autres, s'usent en quelque sorte, se cachent quelquefois pour se reproduire avec une nouvelle force. C'est après cette étude qu'on voit que le présent est garant de l'avenir, et dans le plus léger abus on découvre le germe des désordres les plus pernicieux. Un historien tel que je me le représente attachera nécessairement les bons esprits. Qu'il sera loin de vous présenter de ces réflexions niaises et insipides qui décèlent un homme qui ne voyant que la superficie des

choses, est étonné d'un événement qui devoit nécessairement arriver. Par exemple, que diriez-vous, je vous cite le premier trait qui se présente à ma mémoire, quoiqu'il ne soit peut-être pas le plus ridicule, que diriez-vous d'un historien assez simple pour remarquer avec surprise « que les chrétiens se livrèrent à la vengeance, lors même que leur triomphe sous Constantin devoit leur inspirer l'esprit de paix » ? Oh l'admirable connaissance du cœur humain, s'écria Cidamon en éclatant de rire! Votre historien, ajouta-t-il, ne savoit donc pas ce que personne n'ignore, que la prospérité étend et multiplie nos espérances. Vouloit-il donc que les chrétiens, sans mémoire et sans ressentiment, oubliassent dans un instant tous les maux qu'ils avoient soufferts ? Cet homme avisé et prudent leur auroit sans doute conseillé de se venger quand l'idolâtrie étoit encore sur le trône, qu'il falloit la craindre, l'éclairer et non pas l'irriter pour se rendre dignes d'être tolérés.

On ne finiroit point, repris-je, si on vouloit entrer dans le détail de tout ce que cette réflexion contient de gauche et de puéril : mais, continuai-je, voici quelque chose de plus admirable encore. Le même historien

convient que la cour voluptueuse de Léon X pouvoit blesser les yeux; et il ajoute tout de suite « qu'on auroit dû voir aussi que cette cour même poliçoit l'Europe et rendoit les hommes plus sociables ». Voilà la première fois que j'ai entendu dire que la société se perfectionnoit par des vices et non pas par des vertus. Ce qui m'étonne davantage de la part de cet historien, le patriarche de nos philosophes, et qu'ils nous présentent comme le plus puissant génie de notre nation, c'est qu'il ne soit qu'un homme, pardonnez-moi cette expression, qui ne voyoit pas au bout de son nez. Etoit-il donc si difficile de s'apercevoir que les voluptés si indécentes de Léon X devoient avilir sa cour, son clergé, et scandaliser la chrétienté ? que de ce scandale naîtroit le mépris de la cour de Rome et même le mépris de son pontife ? De-là la tentation d'examiner sa doctrine et de la comparer à celle des premiers temps. Les esprits révoltés doivent s'échauffer. N'en résultera-t-il pas nécessairement des nouveautés dans les opinions ? De-là des disputes théologiques, des injures, des schismes, des persécutions, des partis, dont l'avarice et l'ambition des grands devoient profiter pour

allumer des guerres civiles, qui sans doute ont été bien propres à rendre nos pères plus sociables.

Velleïus Paterculus n'étoit qu'un historien bel esprit; cependant il se garde bien de tomber dans une erreur aussi grossière que celle de Voltaire au sujet de la liaison et de l'enchaînement des vices et des passions. Au contraire, voyez le commencement de son second livre; le premier Scipion, dit-il, ouvrit la plus grande carrière à la fortune des Romains, et le second aux vices qui devoient les ruiner. Après la destruction de Carthage, la république n'étant plus contenue par une puissance rivale, ce ne fut pas peu-à-peu, mais précipitamment que les vices succédèrent aux vertus. Les plaisirs, les voluptés, le luxe, suites nécessaires d'une ambition heureuse et les sources d'une avarice insatiable, énervent subitement le courage des Romains. Viriathus, un chef de voleurs, devient un ennemi redoutable; et Numance, qui ne pouvoit armer que dix mille citoyens, réduit Rome à faire des traités honteux. Une république qui appesantit son joug sur tant de vastes contrées n'est plus en état de faire parler les lois contre des citoyens séditieux qui aspirent à la tyrannie. N'en soyez

pas étonné, ajoute Paterculus; la moindre licence, quand on la tolère, conduit à un forfait; le vice qui s'essaie d'abord d'une manière timide lèvera bientôt une tête altière s'il est impuni, et cessera enfin d'être honteux dans un gouvernement assez corrompu pour le rendre utile à la fortune des citoyens.

Pardonnez-moi, mon cher Théodon, de m'arrêter si long-temps sur la connoissance des passions; mais rien à mon gré n'est plus nécessaire à un historien qui veut instruire; c'est son premier devoir, et même qui ne voudroit que plaire. S'il a bien étudié leur conduite, il verra sans effort comment elles dénaturent un gouvernement, et l'ont déjà détruit, quand une nation trompée par de fausses apparences croit encore avoir les mêmes lois, les mêmes magistrats et l'ancien mérite de ses pères. Quelles lumières utiles ne répandront pas ses profondes réflexions, s'il peint ces mêmes passions lorsque par un caprice elles remuent quelquefois un état et semblent vouloir le retirer de son engourdissement? Alors le pinceau de l'historien sera hardi, sa touche sera fière, et si ses lecteurs ne sont pas de francs imbécilles, ils s'intéresseront malgré eux aux évènemens d'une nation qui ne

subsiste plus ; ils les compareront à ce qui se passe sous leurs yeux, parce qu'une histoire écrite par un homme habile dans la connoissance des passions n'est étrangère dans aucun siècle ni dans aucun pays. Convenez-en, jamais vous n'avez lu Tite-Live, Salluste, Tacite, sans vous écrier mille fois avec plaisir : *Fabula de me narratur*, c'est nous. Pour moi, je sais bien qu'en lisant il y a peu de jours, l'histoire de Thucydide, j'ai cru voir dans les passions insensées de la Grèce la peinture de celles qui agitent aujourd'hui l'Europe, et qui nous asserviront comme elles ont asservi les républiques grecques, s'il s'élève parmi nous un Philippe de Macédoine.

Mais si on ne peut se flatter d'égaler les grands historiens que je viens de vous nommer, il faut du moins assez étudier les passions pour ne pas débiter avec emphase des sottises ; par exemple, que « l'Europe ne seroit aujourd'hui qu'un vaste cimetière si la philosophie n'avoit étouffé le fanatisme et l'enthousiasme ». Quelle ignorance du cœur humain de ne pas voir que le fanatisme s'use pour ainsi dire par les maux qu'il se fait à lui-même, et que les passions qu'il exalte doivent après de vains efforts devenir moins agissantes, plus molles

et enfin disparoître entièrement ! Il faut savoir que la nature nous a donné des passions opposées les unes aux autres, qui se combattent et dont nous nous servons pour les modérer toutes. Distinguant avec Cicéron les vices de l'homme et les vices du siècle, *non vitia hominis sed vitia sæculi*, un historien s'en seroit pris à la foiblesse du gouvernement, et l'auroit accusé des maux dont la doctrine de Luther et de Calvin n'ont été que le prétexte et l'instrument. Il auroit jugé que le jansénisme, tout métaphysique qu'il est, et par conséquent peu propre à remuer la multitude, allumeroit encore des guerres civiles à la barbe de messieurs les philosophes et de messieurs leurs cliens, si nous avions le même caractère, les mêmes passions, les mêmes préjugés, les mêmes mœurs que nos pères ambitieux et sortant de l'anarchie féodale, avoient encore sous les règnes de François premier et de son fils.

Otez à un historien la connoissance des passions, sa politique sera dès-lors aussi incertaine et chancelante que celle de certains hommes d'état qui se laissent balloter par la fortune. Dans un chapitre il sera machiaveliste, dans l'autre il louera la bonne foi. Partisan zélé du luxe, il se moquera des gouvernemens

qui font des lois somptuaires ; et ailleurs, il vous dira que les Suisses ignoroient les sciences et les arts que le luxe a fait naître, mais qu'ils étoient sages et heureux. Les maximes raisonnables qui lui échappent quelquefois ne servent qu'à prouver qu'il a peu de sens. On ne trouvera dans son ouvrage que des demi-vérités qui seront autant d'erreurs, parce qu'il leur aura donné ou trop ou trop peu d'étendue. Rien ne sera présenté dans ses justes proportions, ni peint avec des couleurs véritables.

Telle est, pour vous le dire en passant, l'histoire universelle de Voltaire. J'étois très-disposé à lui pardonner sa mauvaise politique, sa mauvaise morale, son ignorance et la hardiesse avec laquelle il tronque, défigure et altère la plupart des faits ; mais j'aurois au moins voulu trouver dans l'historien un poëte qui eût assez de sens pour ne pas faire grimacer ses personnages, et qui rendît les passions avec le caractère qu'elles doivent avoir. J'aurois désiré un écrivain qui eût assez de goût pour savoir que l'histoire ne doit jamais se permettre des bouffonneries, et qu'il est barbare et scandaleux de rire et de plaisanter des erreurs qui intéressent le bonheur des hommes. Ce

qu'il dit n'est ordinairement qu'ébauché; veut-il atteindre au but? il le passe, il est outré. Je n'en suis pas surpris depuis qu'un de ses plus zélés admirateurs nous a appris qu'il recommandoit aux jeunes gens qui le consultoient de frapper plutôt fort que juste. Précepte admirable pour plaire à la multitude; mais la multitude ne donne qu'une vogue passagère, et il me semble qu'on doit plutôt en croire Lucien. Il recommande à un historien de la mépriser, de ne pas écrire pour elle, de ne pas même se conformer au goût de son siècle, et d'avoir toujours devant les yeux le jugement de la postérité qui ne se trompe jamais.

Si l'historien n'avoit à parler que des intérêts, des querelles, des guerres des états, de leur constitution, de leurs lois et de leurs révolutions, les connoissances dont je viens de vous parler pourroient lui suffire. Mais l'objet de l'histoire n'est pas d'éclairer simplement l'esprit, elle se propose encore de diriger le cœur et le disposer à aimer le bien; tandis que les hommes supérieurs y puiseront les lumières nécessaires pour gouverner la république, il faut que les autres s'y instruisent des devoirs du citoyen. Je veux que l'historien

ait le respect le plus profond pour les mœurs ; qu'il m'apprenne à aimer le bien public, la patrie, la justice ; qu'il démasque le vice pour faire honorer la vertu. Les principes d'honnêteté que j'aurai puisés dans l'histoire me prépareront à seconder les lumières des magistrats qui sont à la tête des affaires et qui veulent le bien. Ils craindront ma censure, et si je puis parler ainsi, je les soutiendrai contre les passions violentes auxquelles ils sont plus exposés que les simples citoyens, et je les affermirai dans la pratique de la justice.

Vous voyez donc, mon cher Théodon, que l'étude la plus approfondie de la morale est absolument nécessaire pour que l'historien soit en état de remplir le double devoir dont il est chargé. C'est par cette morale que la lecture des historiens anciens, je ne parle pas de tous, car Rome a ses Cotins, est si utile et même si intéressante, qu'on les relit sans cesse, tandis qu'après avoir ri une fois des plaisanteries de Voltaire, on ne peut s'empêcher de les mépriser si on a quelque goût. La plupart de nos historiens modernes n'ont aucun principe sur l'ordre et la dignité des vertus, et les désordres plus ou moins grands

que produisent les vices. Ils n'ont pour règle que les préjugés publics ou ceux de l'état auquel ils se sont consacrés. Les uns admireront l'ambition de Charles-Quint, et la magnificence ruineuse de Louis XIV ; les autres loueront la piété barbare de Philippe II, ou Guillaume le conquérant, parce qu'il entendoit tous les jours la messe, et assistoit aux heures canoniales et même à matines. Etudions la nature des vertus, et connoissons les bornes qu'elles ne peuvent passer sans devenir des vices ou du moins des minuties ridicules.

Soyez persuadé, disoit Cicéron à Brutus, que sans le secours de la philosophie on ne s'élèvera point à cette éloquence parfaite que nous cherchons et dont nous voulons nous faire une idée. Ce n'est pas, ajoute-t-il, que la philosophie puisse fournir à l'orateur toutes les richesses dont il a besoin, mais elle lui donnera celles dont il ne peut se passer sans être maigre et décharné. J'en dis autant de l'histoire, et peut-être avec d'autant plus de fondement que l'éloquence ne veut souvent qu'éblouir et séduire, et que l'histoire se proposant constamment de nous instruire et nous rendre meilleurs, ne peut jamais se

lui-même. En vain il veut étouffer ses remords et faire taire ses craintes par les voluptés infâmes où il se plonge ; il semble me dire à chaque instant : *Discite justitiam moniti.* Malgré que j'en aie, j'apprends dans ma vie privée que les richesses et l'empire du monde entier ne peuvent rendre heureux. Si Tibère, me dis-je nécessairement, avoit imité Auguste, il auroit joui de la même tranquillité.

Vous voyez combien l'histoire s'embellit par la morale dans des mains aussi habiles que celles de Tacite. Je suis touché de la mort d'Helvidius ; mais la tranquillité avec laquelle il la reçoit me fait presqu'envier son sort, ou du moins m'élève l'ame. Aucun homme de bien ne périt par les ordres de l'empereur sans que Tacite n'en tire une leçon importante pour ses lecteurs. En effet, remarquez, je vous prie, que la morale s'associe d'autant plus naturellement à l'histoire, que par les lois éternelles de la providence il est établi que la vertu porte la paix dans le cœur de l'homme et que le vice y établit le trouble, et la crainte. L'une me rend cher à mes concitoyens ; l'autre me rend odieux. J'ajoute, et je n'ai pas besoin de le prouver, que le bonheur ou le malheur des états est soumis aux mêmes lois. Une politique injuste peut procurer une prospérité

passagère ; mais craignez un revers, car on ne se fie plus à vous, et vos ennemis se réuniront pour conjurer votre perte. Jamais vous ne verrez une nation se dégrader et tomber en décadence, qu'après avoir perdu ses mœurs, et quand ses vices ont affoibli ses lois.

Voilà la philosophie morale que doit avoir un historien ; s'il la néglige, il manque à un de ses devoirs les plus essentiels. Sous prétexte d'exciter à la vertu, en prouvant que la providence ne l'abandonne jamais, ne faites point intervenir des miracles en sa faveur. Strada emploie la vierge et Saint-Jacques en toute occasion pour procurer des succès aux catholiques contre les novateurs. Ces inepties monacales ôtent à un historien la confiance qu'il doit inspirer à ses lecteurs ; et dès qu'il est assez téméraire pour vouloir pénétrer les secrets cachés de la providence, il tombéra dans une superstition puérile, et dégradera la sagesse divine. A entendre Strada, on diroit que Dieu a sommeillé pendant quelque temps ; que Luther et Calvin ont profité de ce sommeil pour enfanter leur doctrine et se faire des sectateurs ; et que Dieu en se réveillant a besoin des armées des princes pour se venger des héréques. Combien n'est-il pas insensé de faire

partager à Dieu les injustices cruelles de Philippe II, de Grandvelle et du duc d'Albe ? Que jamais ces absurdités impies ne souillent une histoire. C'étoit bien la peine d'avoir imaginé vingt miracles pour empêcher les catholiques d'être vaincus, ou pour leur faire remporter quelque petit avantage; tandis que dans l'occasion la plus importante et la plus décisive la vierge et Saint-Jacques manquent leur coup, et permettent aux vents de détruire cette célèbre flotte dont Strada se promettoit la soumission des Pays-Bas, la conquête de l'Angleterre, et dans ces deux pays le rétablissement de l'ancienne religion.

Le merveilleux du poëme épique, si agréable pour notre amour-propre et notre imagination, en nous mettant en commerce avec des dieux qui ont nos passions, déplaît dans l'histoire qui ne parle qu'à notre raison. Je lis avec plaisir dans Homère et dans Virgile qu'Achille et Enée reçoivent du ciel des armes fabriquées par Vulcain, mais je veux qu'un historien m'apprenne qu'un grand homme et les états n'ont point d'autre bouclier que leurs talens et la sagesse des lois. Laissons agir les causes secondes, et sans recourir à des prodiges pour orner notre narration ou expliquer des évène-

mens dont nous ne découvrons pas la cause, permettons au monde d'obéir aux lois générales que Dieu a établies à la naissance des choses.

J'approuve votre pensée, me dit alors Cidamon, et tous ces historiens qui font témérairement intervenir Dieu dans nos affaires me paroissent aussi ignorans et aussi grossiers que nos pères, quand ils croyoient à l'épreuve du fer chaud, de l'eau bénite et au duel judiciaire. Mais je vous prie, comment un Tite-Live que vous regardez comme un historien parfait, et qui raconte cependant autant de prodiges que Strada, échappera-t-il à votre critique? Très-aisément, répondis-je, car écrivant l'histoire d'un peuple très-superstitieux, très-ignorant, qui croyoit voir dans des événemens naturels le signe avant-coureur de quelque calamité, ou la colère d'un dieu qu'il falloit appaiser par des sacrifices ou quelque cérémonie religieuse, l'historien auroit manqué au devoir de peindre les mœurs et la religion des Romains, s'il eût passé sous silence des faits qui occupoient très-sérieusement la prudence d'un sénat qui jette les fondemens du plus grand empire du monde. J'ose vous assurer que Tite-Live n'étoit point superstitieux. S'il avoit cru aux prodiges qu'il rapporte, il en

auroit parlé sur un autre ton; mais il ne s'en est point moqué comme nos philosophes. C'est qu'il ne pensoit point comme eux, que la superstition fût le plus grand des maux et la source de tous les autres. César, l'homme le moins superstitieux, et trop partisan d'Epicure pour croire à une providence incommode pour la paresse des dieux, ne rapporte-t-il pas lui-même les prétendus prodiges qui annonçoient sa victoire à Pharsale? Il n'y croyoit pas, mais son armée y croyoit : les prodiges qu'elle croyoit voir augmentoient sa confiance, et contribuèrent au succès de cette célèbre journée. Tite-Live écrivoit après César, et peut-on croire raisonnablement qu'il crût à tant de misères, dans un temps où la philosophie des Grecs étoit si familière aux Romains, et que les écrits philosophiques de Cicéron, sur-tout ses traités de la divination et de la nature des dieux, avoient éclairé toutes les personnes qui cultivoient leur esprit.

Voilà à-peu-près, mon cher Théodon, les connoissances par lesquelles on doit se préparer à écrire l'histoire. Et en voilà assez, me répondit-il en riant, pour me bien convaincre que Cidamon me donnoit un conseil pernicieux : je m'y rendois sur la foi de Voltaire

qui a dit quelque part, avec son bon sens ordinaire, que « l'histoire ne demande que du travail, du jugement et un esprit commun ». Me voilà détrompé : mais quoique j'espère que désormais Cidamon préférera ma paresse et mon silence à une histoire médiocre pour ne rien dire de pis, vous nous avez présenté des idées nouvelles qui m'ont fait beaucoup de plaisir. Vous avez distingué différens genres qui demandent des talens différens et sont soumis à des lois différentes. Je ne vous en tiens pas quitte. Vous avez piqué ma curiosité, et Cidamon, qui ne vous a pas écouté avec moins d'attention que moi, a le même désir. Il fait beau, nous pouvons prolonger notre promenade. Quand vous nous aurez fait part de vos réflexions, Cidamon laissera les ignorans en repos. De mon côté, je relirai les historiens anciens avec d'autant plus de plaisir que j'y remarquerai peut-être des défauts et sûrement des beautés qui m'échappoient faute de connoissances. Mon cher Théodon, lui répondis-je, je ferai très-volontiers ce que vous exigez de moi, car je compte sur votre amitié et celle de Cidamon. D'ailleurs, j'y trouverai mon avantage ; vous avez l'un et l'autre trop d'esprit et de goût pour que je ne sois

pas ravi de vous communiquer mes idées : je les réformerai si vous m'apprenez que j'ai tort; et si vous les approuvez, je m'y attacherai plus fortement.

Il ne faut que jeter les yeux sur ce que se propose Tite-Live en commençant son histoire, pour juger du plan que doit se faire l'auteur d'une histoire générale. Sans m'arrêter, dit-il, aux fables par lesquelles nos aïeux grossiers croyoient donner plus de lustre à leur origine, bornons-nous à connoître les mœurs, les lois, soit civiles soit militaires, et les hommes illustres qui ont étendu l'empire de la république sur le monde entier; et comment notre prospérité nous a trompés et conduits à ce terme fatal, où, accablés sous le poids de notre avarice et de notre ambition, nous n'avons plus même la force nécessaire pour nous corriger.

Il me semble que le plan de Tite-Live embrasse tout ce qu'un lecteur raisonnable est en droit d'attendre d'un historien. Que pourroit-il desirer au-delà ? On ne peut négliger aucun de ces objets sans que l'histoire ne perde de son intérêt, et ne devienne obscure. Si je ne suis pas instruit des mœurs publiques et des lois qui forment la constitution politique, vous me présentez en vain des événemens qui méri-

tent d'être connus; je n'en démêle point les causes, et j'en attribue les succès aux hommes qui ont commandé. Je crois que c'est le hasard seul qui les produit, comme il produisit autrefois Annibal chez les Carthaginois, et Charlemagne parmi nous, qui sont deux espèces de prodige dans leur nation. Au lieu d'un grand tableau, vous ne m'offrez, si je puis parler ainsi, qu'un portrait. Mon intérêt diminue, la vérité m'échappe, et je ne trouve point dans l'histoire l'instruction que je dois y chercher. Si vous me faites connoître, au contraire, les mœurs et le gouvernement de la république, je vois que les grands hommes qui paroissent sur la scène sont l'ouvrage des lois. Je m'attache à la république qui leur communique son génie; l'intérêt s'agrandit et ma raison s'éclaire sans effort.

Tite-Live qui a connu cette vérité, et que je n'ai découverte qu'en me rendant compte du plaisir que me fait sa lecture, suit avec soin tous les établissemens des Romains; aucune des lois qui peut apporter quelque changemens dans les intérêts et les passions des patriciens ou du peuple n'est oubliée. Je vois se former sous mes yeux les mœurs, les usages, les coutumes et le droit public de la républi-

que. J'aperçois le mélange des vertus et des vices qui se combattent avec des forces inégales. Tout citoyen qui par son exemple ébranle la constitution ou l'affermit, est mis sous mes yeux; de sorte que, pour peu que je sois capable de réfléchir sur les faits qu'on me présente, j'en vois résulter la fortune prodigieuse des Romains. Quelques vices, l'avarice, par exemple, et l'ambition que les lois n'ont pu détruire, qui obéissent ordinairement à l'amour de la gloire et de la patrie, mais qui par bouffées se présentent encore quelquefois, m'annoncent quel sera un jour leur empire : je prévois qu'elles s'empareront de la puissance publique, et feront succéder la tyrannie à la liberté.

Si une histoire générale est bien faite, on doit juger par la conduite que tient un peuple en se formant, et par les efforts qu'il fait pour parvenir à la fin qu'il se propose, de la manière dont il jouira de sa fortune. Dans cette jouissance même, l'historien doit me faire pressentir les causes de sa décadence. Alors tout se développe de soi-même ; les faits naissent naturellement les uns des autres ; et c'est en cela que consiste dans une histoire générale tout l'art de préparer les événemens. La nar-

ration qui n'est point obligée de s'interrompre pour donner des éclaircissemens nécessaires, marche avec rapidité, ne languit jamais et entraîne le lecteur. Mais, mon cher Théodon, n'attendez rien de pareil d'un écrivain qui, par les études dont je viens de vous parler, ne se sera pas préparé à écrire l'histoire. Il faut qu'il ait long-temps médité son ouvrage; qu'il en ait étudié toutes les parties, et qu'il les embrasse toutes d'un coup d'œil.

Je sais bien qu'aucune nation ne présente un aussi beau tableau que la république romaine; mais distinguons, je vous prie, la matière sur laquelle travaille un historien, de l'habileté avec laquelle il la manie et la met en œuvre. Les Barbares qui ont fondé nos états modernes valoient certainement les brigands à qui Romulus ouvrit un asile. Les uns ont vu détruire leur puissance avant qu'elle pût s'affermir; les autres ont jeté les fondemens de plusieurs états qui subsistent encore, et, par un reste de leur barbarie primitive, croient dans leur faste et leur foiblesse offrir le modèle de la politique la plus parfaite. Pourquoi ces histoires n'intéressent-elles point le lecteur? C'est qu'on a toujours négligé de m'instruire des mœurs, des lois, des coutumes et du droit public de ces

Barbares. Je marche alors à la suite d'un historien qui ne sait lui-même où il va. L'ennui me gagne au milieu de ces combats, de ces guerres, de ces victoires dont on m'entretient sans me dire où tout ce fracas me conduira. Qu'on m'ait fait connoître, par exemple, le caractère des soldats de Clovis, l'esprit de liberté qu'ils avoient apporté de Germanie, et l'esprit de servitude qu'ils trouvoient dans les Gaules, et il me semble que j'en aurois vu résulter tout ce qui est arrivé, c'est-à-dire, le progrès du despotisme dans les uns et de la servitude dans les autres. J'aurois pu faire peu de cas de la nation qu'on auroit mise sous mes yeux, mais j'aurois admiré la sagesse et l'habileté de l'historien. Je n'aurois pas approuvé, mais j'aurois plaint. Cet intérêt m'eût préservé de l'ennui. Ma raison se seroit éclairée, et peut-être n'aurois-je pas eu moins de plaisir à connoître comment un peuple reste dans une éternelle enfance, qu'à démêler les ressorts de la grandeur romaine.

Rappelez-vous Tite-Live ; voyez comment en commençant son histoire il pique la curiosité de son lecteur, et le rend attentif. *Res romana quæ ab exiguis profecta initiis eo creverit ut jam magnitudine laboret suâ.* Je me plais à con-

sidérer et à mesurer l'intervalle immense qu'il y a entre Rome naissante et Rome maîtresse du monde. Dès-lors je prends intérêt aux petites choses qu'on me raconte de Romulus et de ses successeurs. Rien ne m'annonce encore les prémices d'un grand empire; mais heureusement pour les Romains, Tarquin se rend odieux et se fait chasser. L'historien réveille mon attention et ma curiosité en m'avertissant que ce n'étoit que sous Tarquin que la liberté devoit être établie, pour que les citoyens n'en abusassent pas. Ces mots me préparent à la grandeur et à la décadence de la république. Voilà l'objet que je me propose de connoître. Je dévore avec plaisir les premières guerres des Romains contre les Eques, les Volsques, les Toscans, les Sabins, etc. et les dissentions éternelles des patriciens et des plébéïens. Pourquoi ? C'est que je vois un peuple, qui, dans des entreprises et des démêlés en apparence peu importans, acquiert de grandes vertus et de grands talens, se prépare à faire de plus grandes choses, et approche, quoique lentement, du terme où les destinées, ou plutôt ses mœurs et son gouvernement l'appellent. En voyant rassembler les materiaux immenses d'un vaste édifice, vous les considéreriez avec plaisir;

parce que votre imagination se feroit d'avance un tableau magnifique du palais qu'on va élever : il en est de même de l'histoire romaine. Quand vous rencontrerez, mon cher Théodon, quelqu'un de ces lecteurs qui prétendent que la première décade de Tite-Live est inférieure aux autres, ne balancez point à écrire que c'est un de ces lecteurs qui ne savent pas lire et ne voient pas dans l'événement qui est sous leurs yeux celui qui doit le suivre.

Cette unité d'action et d'intérêt, si recommandée au poëte épique, pour m'intéresser aux entreprises de son héros, n'est pas moins nécessaire à l'historien : car elle est fondée sur la nature même de notre esprit, qui ne peut s'occuper de plusieurs objets à la fois sans se partager, recevoir par conséquent une impression moins vive, se lasser, s'embarrasser, se dégoûter et ne tirer enfin aucun fruit de ses études. Homère m'intéresse au retour d'Ulysse à Ithaque, et Virgile à l'établissement d'Enée en Italie. Ils n'oublient jamais que c'est-là le but de leur poëme, et pour fixer mon attention, ils me le rappèlent souvent. De même l'historien doit ne point me laisser perdre de vue le terme où il a promis de me conduire. Alors l'histoire devient en quelque sorte un

poëme épique ; elle marche à son but à travers les obstacles qu'opposent les passions et les évènemens de la fortune. Les Gaulois dans Rome embrâsée, Pyrrhus et Annibal en Italie tiennent lieu du merveilleux d'Homère et de Virgile, et ne m'inquiètent pas moins sur le sort des Romains, que Junon et Neptune sur celui d'Enée et d'Ulysse.

Après Tite-Live, je puis vous citer Grotius. Son histoire des guerres qui ont donné naissance à la république des Provinces-Unies est un ouvrage qui mérite les plus grands éloges. Je ne vous dirai pas qu'il est rempli de maximes que la politique doit adopter ; que les passions y sont peintes avec autant de force que d'adresse ; ce n'est pas sous ce point de vue que je le considère actuellement. Rappelez-vous avec quel soin Grotius me fait connoître les mœurs et le génie d'un peuple qui peut souffrir un maître, mais non pas un tyran ; qui s'essaie à secouer le joug, et conserve par habitude les préjugés qu'il doit à son ancien gouvernement. Vous le voyez qui se défie de lui-même, qui doute, qui hésite, qui suit sa colère en tâtonnant ; et qui, n'ayant plus le caractère convenable à la monarchie, n'a pas cependant encore celui qui convient

à des républicains. C'est pour mieux peindre cette situation incertaine que Grotius donne aux premiers livres de son ouvrage la forme d'annales ; rapportant les évènemens par ordre de leur date, je vois les succès et les revers se balancer, je flotte entre la crainte et l'espérance. En admirant la prudence de Guillaume, prince d'Orange, je voudrois quelquefois hâter son courage ; mais bientôt je blâme moi-même mon impatience, et dans cette agitation, je m'éclaire et sens combien il est difficile d'établir la liberté sur les débris de la monarchie. Cependant Guillaume a jeté les fondemens de la république ; son fils Maurice va élever l'édifice, et Grotius donne une nouvelle forme à son ouvrage ; j'avance à plus grands pas vers le terme que l'historien m'a proposé, et je connois tous les ressorts du gouvernement. En lisant Tite-Live, je devine toute l'histoire romaine. Rien ne m'arrête ; si j'ai réfléchi sur la première décade, j'ai le dénouement de tout. Les Romains, maîtres de l'Italie, seront exposés à des guerres plus dangereuses, mais le passé m'instruit de l'avenir, et je m'attends à trouver dans les plus grandes adversités des Fabius, des Marcellus et des Scipion. De même, quoique Grotius termine

mine son histoire à la fameuse trêve de 1609 il me semble que j'y vois le germe de tous les évènemens qui sont arrivés depuis dans les Provinces-Unies, et des passions qui en ont été l'ame. L'ambition de la république et son goût pour la guerre, qui la mêlent dans toutes les affaires des potentats, ne m'étonnent pas ; mais à travers tout cet éclat, je découvre cel esprit mercantile qui doit s'accroître au milieu des dépenses et des disgraces inséparables de la guerre ; il parviendra à dominer, et la république, après son commerce, regardera la paix comme le souverain bien.

Vous l'avouerai-je ? Par la disposition générale de son ouvrage, Grotius me paroît fort supérieur à Tacite. On diroit que ce dernier historien a pris la plume avant que d'avoir bien connu toute l'étendue du projet qu'il méditoit. Rien n'est plus beau que la peinture qu'il nous fait du règne de Tibère, et Racine a eu raison de l'appeler le plus grand peintre de l'antiquité ; mais il me laisse quelque chose à désirer. En ouvrant ses annales, je ne suis point préparé à la politique ténébreuse d'un tyran qui croit n'être jamais assez puissant et craint toujours de le trop paroître. Je vois le despotisme le plus intolérable se former, et

je ne sais point à quoi cela aboutira. Je me lasse des cruautés et des injustices presqu'uniformes qu'on me rapporte, et je ne vois point qu'il soit nécessaire de multiplier ces détails pour me faire connoître Tibère, sa cour, la honteuse patience du sénat et la lâcheté du peuple.

Vous blâmez peut-être ma témérité, mon cher Théodon ; convenez cependant que si Tacite, au lieu de se borner à nous entretenir de Tibère, de Claude, de Néron et de quelques autres princes, eût fait l'histoire de l'empire et non pas des empereurs, il auroit attaché ses lecteurs par un plus grand intérêt, et répandu des lumières qui auroient instruit dans tous les siécles et tous les pays. Nos pères, pouvoit dire Tacite en commençant son ouvrage, ont vaincu le monde, parce qu'ils ont aimé la vertu et la liberté. Les dépouilles de leurs ennemis les ayant corrompus, ils n'ont plus été dignes d'être libres. Les dissentions nous ont asservis, en faisant passer la puissance publique dans les mains de quelques citoyens avares et ambitieux. Marius et Sylla avoient préparé la puissance de Jules-César, qui usurpa l'autorité souveraine et en fut puni ; mais Brutus et Cassius étoient destinés à être

les derniers Romains. Un nouvel ordre de choses s'est formé ; ayant les vices de la servitude, nous nous sommes accoutumés à porter nos chaînes : et les Barbares qui apprendront à nous mépriser, détruiront jusqu'à notre nom.

Ou je me trompe fort, ou cette exposition auroit été bien plus propre que celle de Tacite à piquer la curiosité de ses lecteurs et à les intéresser. Au lieu de quelques princes dont la cruauté et l'imbecillité font horreur, j'aurois été occupé du sort des Romains. Voilà donc, me serois-je dit, la postérité de ces hommes qui ont d'abord étonné le monde par leurs vertus et ensuite par leurs talens, condamnée à devenir la proie de quelques hordes de Barbares. Par quel venin secret, me serois-je demandé, les forces de cette puissance redoutable vont-elles s'engourdir ? Si Tacite avoit voulu développer les progrès de la monarchie comme les historiens précédens avoient fait connoître ceux de la liberté, il est sensible qu'il auroit commencé son ouvrage par le commencement, et non pas par le règne de Tibère. Au lieu de garder l'histoire d'Auguste pour occuper les dernières années de sa vie,

c'est ce prince qu'il auroit d'abord mis sous nos yeux.

Que ne donnerois-je pas pour qu'il se fût tracé ce plan ? Avec quel intérêt, avec quelle avidité n'auroit-on pas lu la vie du plus habile et du plus adroit des tyrans, écrite par l'historien qui connoissoit le mieux les ruses et l'artifice du cœur humain, et qui, d'un œil sûr, aperçoit chaque passion sous le masque dont elle se couvre. J'aurois frémi pour le sort de l'état, en voyant périr tous les citoyens dont les vertus font ombrage à l'usurpateur qui cessa d'être cruel en cessant de craindre. Quelle instruction pour moi, si Tacite m'eût fait connoître les ressorts de cette ambition qui se cachoit pour dominer plus sûrement, et qui appela à son secours toutes les passions basses qui devoient avilir les Romains et les rendre patiens. Je n'en dis pas assez, cet ambition se fit aimer et regretter. Cet Octave, qui n'auroit jamais dû naître, les Romains dégradés finirent par dire qu'il n'auroit jamais dû mourir.

Après avoir peint Auguste avec cette touche et ces couleurs qu'on ne peut trop admirer, Tacite se seroit encore surpassé lui-même dans

la vie de Tibère. Il auroit démêlé les vices que ce prince devoit à ses passions et ce que les circonstances y avoient ajouté. Auguste cachoit ses sentimens et ne vouloit pas qu'on le devinât. Tibère exigeoit qu'on le vît à travers le voile dont il cherchoit à se couvrir. De-là cette tyrannie sourde à laquelle les timides Romains ne peuvent se soustraire. Tous ces détails de délations et de supplices que Tacite s'excuse quelquefois de rapporter, parce qu'il craint de fatiguer ses lecteurs, je les lirois avec avidité, parce qu'ils me serviroient à former cette chaîne qui lie tous les événemens, et à comprendre comment les Romains, qui se servoient encore du terme de république sous des empereurs absolus, devoient tomber dans un tel excès de bassesse et de corruption qu'ils regretteroient Néron.

Permettez-moi de vous dire encore une chose que je ne vous dis qu'en tremblant; c'est que Tacite, par le plan que je propose, m'eût fait penser, m'eût éclairé, et se fût éclairé lui-même sur la situation et la fortune de l'empire. J'ai de la peine à vous comprendre, me dit Cidamon avec un ton qui me marquoit sa surprise, expliquez-vous. Est-ce que vous prétendez sérieusement, comme vous

nous l'avez déjà laissé entrevoir, que Tacite pensât que les Romains, en obéissant aux empereurs, ne marchassent pas à leur ruine ? Et vraiment oui, répondis-je le plus doucement qu'il me fut possible, je le pense : car, quoi qu'il dise dans sa Germanie que l'empire n'est plus en état de résister aux forces de ses ennemis „ *urgentibus imperii fatis, nihil jam præstare fortuna majus potest quam hostium discordiam*, je vois que c'est une vérité qui lui échappe par hasard ou par humeur, et non pas une conséquence de sa politique, puisque dans le second livre de ses annales, sous Tibère, il dit qu'Arminius attaqua la puissance romaine dans le temps qu'elle étoit la plus florissante. Je me rappelle ses expressions : *Liberator haud dubiè Germaniæ et qui non primordia populi romani, sicut alii reges ducesque, sed florentissimum imperium lacessierit.* Vous voyez par ces expressions qu'il croyoit alors la fortune de Rome plus solidement affermie que quand les Samnites, Pyrrhus et Annibal tentèrent de la renverser.

Dans l'éloge d'Agricola, il loue Nerva d'avoir concilié la puissance du prince et la liberté du peuple, *res olim dissociabiles*, dit-il ; il croyoit donc qu'après le règne de Nerva

on pouvoit les associer. Il ajoute que Trajan affermit la sûreté publique. Ce ne sont plus de simples espérances. *Nec spem modo ac votum securitas publica, sed ipsius voti fiduciam ac robur assumpserit.* Tacite, qui n'étoit pas un flatteur, se repaît de chimères agréables; et il me semble que s'il eût commencé par écrire le règne d'Auguste, et demêlé avec sa profondeur ordinaire la politique qui trompoit les Romains et les accoutumoit à la servitude, il auroit jugé que Tibère pouvoit s'épargner les ruses, les perfidies et les cruautés qu'il crut nécessaires à sa sûreté; mais qu'ayant appris aux Romains qu'il étoit dangereux d'avoir des vertus et des talens, l'empire tomboit dans une extrême foiblesse. Pour ne pas craindre les citoyens, il faudra ménager les soldats, et les corrompre pour les rendre dociles. Les armées disposèrent de l'empire après la Mort de Néron, parce qu'il n'y avoit plus dans l'état de puissance publique, En étudiant le règne d'Auguste, Tacite auroit découvert que c'est à l'abri de cette puissance ou plutôt de son image, que ce prince avoit trouvé sa sûreté, et que dès le moment que ce fantôme disparoitroit, il n'y avoit plus à attendre que les plus déplorables calamités.

En voilà trop ; car j'ai toujours présent à l'esprit le sage précepte de Quintilien, et ce n'est point sans scrupule que j'ose blâmer un homme tel que Tacite. Quoi qu'il en soit de mes réflexions, j'insiste sur la nécessité de faire connoître, en commençant une histoire générale, le terme auquel on veut la conduire, et tous les détails particuliers qui m'apprendront que tous les faits sont liés les uns aux autres, et que les dernières révolutions sont l'ouvrage des premières.

Un exemple va vous faire entendre ma pensée, et je vous citerai l'histoire des révolutions romaines par l'abbé Vertot. Je le regarde comme celui de tous nos écrivains qui a été le plus capable d'écrire l'histoire. Il a l'ame élevée et généreuse ; son imagination vive ne le domine pas, et ne lui sert qu'à donner aux objets qu'il traite les ornemens qui leur sont convenables. Ses peintures sont dessinées avec hardiesse, ses réflexions courtes. Il connoît le cœur humain et la marche des passions, et sa narration est rapide. Voilà certainement les talens les plus heureux ; mais, soit que trompé par la facilité et les grâces de son génie, il eût négligé les connoissances préliminaires dont je vous ai d'abord parlé ;

soit que content de plaire à ses lecteurs dont Paris est plein, et qui se croiroient toujours assez instruits quand ils se sont amusés, il forma le dessein de nous donner une histoire romaine degagée des détails de Tite-Live. Toutes nos femmes beaux esprits, et cette multitude innombrable d'hommes qui ne sont que des femmes, l'ont lu avec avidité; et en citant mal-à-propos des noms et des faits dont ils ont chargé leur mémoire, ils font le supplice des personnes sensées. Je l'ai souvent éprouvé par moi-même, en lisant les révolutions romaines de l'abbé Vertot; j'ai été obligé de suppléer à ce qu'il avoit passé sous silence. Si je n'avois pas été un peu au fait des affaires des Romains, il m'auroit été impossible d'y rien comprendre, parce qu'une histoire est nécessairement obscure pour un esprit raisonnable, quand elle ne développe pas les causes générales des événemens, et ne fait pas remarquer la liaison intime qu'ils ont entr'eux.

Mais quand je dis, mon cher Théodon, que les plus petits détails plaisent, instruisent et intéressent s'ils touchent aux mœurs aux lois et au gouvernement d'une nation, je n'entends pas qu'il faille les prodiguer. Que

les détails soient nécessaires ; que l'historien qui veut instruire et plaire, *omne tulit punctum qui miscuit utile dulci*, choisisse parmi tous ces détails ceux qui sont les plus propres à rendre la vérité piquante et agreable. Ne fatiguez point vos lecteurs par une surabondance d'érudition et de faits uniformes ; l'esprit rassasié les rejette à l'instant. L'abbé Fleury, je l'avoue, n'a pas quelquefois fait assez attention à ce précepte de nos maîtres. Dans son histoire ecclésiastique il fatigue les gens qui ont plus de pénétration et de goût que de piété par les détails qu'il rapporte ; ils sont entassés sans ménagement, et certainement inutiles pour faire voir comment la religion devoit triompher de la politique des princes, de l'orgueil des philosophes et de la jalousie des prêtres des faux dieux. Je me trompe peut-être ; peut-être que l'histoire ecclésiastique doit être soumise à d'autres règles que l'histoire profane. Je suis tenté de le croire, puisque l'abbé Fleury lui-même s'impose la loi de rapporter les faits comme un simple témoin, sans se permettre de porter aucun jugement, ni même de faire aucune réflexion. Quoiqu'il en soit, n'oublions point que cet écrivain est un de ces hommes de génie, qui ont fait le

plus d'honneur à notre nation. Nous lui devons des discours sur l'histoire ecclésiastique, qu'on lira toujours avec admiration, et qui prouvent que leur auteur avoit en lui-même ce riche fonds de probité, de sagesse et de lumières qui doit être l'ame d'un historien.

En se proposant le même plan, le même dessein, les mêmes vues que Tite-Live s'est proposés, il me semble que les historiens modernes, s'ils avoient eu d'ailleurs le génie et les connoissances nécessaires pour écrire l'histoire, auroient pu présenter un tableau instructif, intéressant et agréable de leur nation. La France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, &c. ont eu des mœurs extrêmement barbares, et pendant plusieurs siécles, les lois ou les coutumes qui étoient l'ouvrage de ces mœurs ont conservé dans leurs habitans, que je n'ose appeler ni citoyens ni magistrats, une grossièreté, une ignorance, mais en même temps une force et une énergie qui leur ont fait exécuter des choses très-extraordinaires et précieuses pour qui veut connoître tout ce dont l'homme est capable. De révolutions en révolutions ces peuples ont été conduits à cette politesse dont nous nous glorifions aujourd'hui, et qui, dans le fond,

n'est qu'une barbarie différente, puisque nous la devons à des mœurs efféminées, à des vices bas et lâches, et non pas à des lois sages qui nous aient rapprochés des vues de la nature. Il falloit peindre ce tumulte des passions, qui tonjours mal à leur aise se choquent continuellement ; et la fortune au milieu de ce chaos, qui décide des intérêts des rois, des grands, du peuple, et se joue du sort des nations. Avec le génie et les connoissances de Tite-Live, quel tableau intéressant ne nous eût-on pas présenté ! Ce grand historien profite des erreurs des hommes comme de leurs actions les plus sages ; et le lecteur, en s'instruisant de ce qu'il faut éviter, apprend ce qu'on doit faire.

Si vous lisez le père Daniel, vous verrez qu'il ne s'est pas même douté du plan qu'il auroit dû se proposer. Au lieu d'étudier l'ancien temps, il a trouvé plus commode d'en juger par le nôtre. Voyant la monarchie partout où il trouve le nom de roi, il ne parle jamais des coutumes, tantôt plus, tantôt moins grossières, qui formoient le seul droit public de la nation. Il vous mène de Clovis jusqu'à nos jours, sans que vous soupçonniez ces révolutions tantôt sourdes, tantôt bruyantes que

nous avons éprouvées. Mézerai n'est point flatteur comme le père Daniel, mais il manque comme lui des connoissances necessaires pour instruire. Sa morale est plus digne de l'histoire que celle de Daniel. Son style est moins languissant, mais il est dur. Ses tableaux sont grossièrement dessinés et n'ont point ce coloris qui attache le lecteur. A l'égard de l'abbé Vely, il a voulu, dit-on, prendre une autre route, rendre compte de nos lois et peindre les mœurs; mais il a tout confondu par ignorance. Il attribue à la première race des usages qui n'appartiennent visiblement qu'à la troisième. Son histoire est un chaos où tout est jeté, mêlé, confondu sans règle et sans critique. En un mot, je vois un historien qui s'est mis aux gages d'un libraire, et dont la stérile abondance fait la richesse. Ses continuateurs ont pris sans doute une autre méthode, et j'entends dire que le public les lit avec plaisir.

Je ne sais si les histoires étrangères ont été traitées plus heureusement que la nôtre. Je ne connois pas Mariana, et il seroit insensé à moi de vouloir en parler. Cependant j'oserois parier qu'un jésuite espagnol a dû composer une très-médiocre histoire d'Espagne. Un

mauvais religieux ne connoît que l'intrigue ; et celui qui pratique régulièrement sa règle ne connoît pas les vérités politiques qu'il méprise. Un chanoine de Sainte-Geneviève, dont j'ai oublié le nom, nous a donné une histoire de l'empire. Après la lecture de quelques pages, il a fallu me contenter de la parcourir, et bientôt même je me suis lassé de ce travail ingrat. Rapin de Thoyras a étudié les Anglais et leur constitution avec beaucoup plus de soin que les autres historiens : ses vues sont droites, il aime la justice, et sa politique tient aux principes du droit naturel, mais sa narration marche avec une lenteur qui fatigue ; tous les matériaux qu'il s'est donné la peine de ramasser, il veut malheureusement les faire entrer dans son ouvrage. Il est savant, mais il manque de goût. Hume raconte avec plus de rapidité ; mais il ne connoît pas sa nation, et on ne découvre point l'influence du caractère national dans les évènemens qu'il rapporte. Quand ses réflexions sont à lui, elles sont communes, et trop souvent d'une fausse politique que la morale ne peut approuver. Ayant commencé son ouvrage par la fin, et avant que d'avoir étudié et démêlé la chaîne qui lie tous les siècles et tous les évènemens

d'une nation, il n'est pas surprenant que le régne des Stuarts laisse mille choses à désirer. Il a ensuite fait remonter son histoire jusqu'aux anciens Bretons, mais on retrouve un historien qui n'a lu que les chroniques; il a ignoré les lois des Normands, et tout ce qu'il dit sur la police des fiefs est inintelligible, ou du moins je n'y ai rien compris. Le père d'Orléans a prétendu faire une histoire des révolutions d'Angleterre. Au lieu de ne parler que des guerres que se faisoient les princes, il auroit donc dû faire connoître le gouvernement des Bretons, des Anglo-Saxons, des Danois et des Normands, parce que c'est de ces différentes constitutions que sont sortis, comme de leur foyer, les intérêts différens, les querelles, les troubles et les révolutions qui ont agité l'Angleterre. Oh, le plaisant historien! qui néglige de me faire connoître la grande charte, et se contente de l'appeler l'écueil de l'autorité royale et la source des mouvemens qui agitèrent depuis les Anglais! Il en faut convenir, le père d'Orléans ne vouloit traiter que les changemens que la religion a soufferts depuis Henri VIII. Mais pourquoi ne donnoit-il pas à son ouvrage le titre qui lui convenoit? Quand il est parvenu à cette époque, il entend

mieux ce qu'il veut dire ; il marche d'un pas plus ferme et plus rapide, et on le jugeroit digne d'écrire l'histoire, si ses préjugés lui eussent permis de voir et de dire toujours la vérité.

L'histoire d'Ecosse par Buchanan ne doit point être confondue avec celle dont je viens de vous parler. Vous trouverez un écrivain d'un génie supérieur, et formé à l'école des grands historiens de l'antiquité dont il étoit plein. Sa narration est vive et animée ; il apprécie avec justesse les vertus et les vices. Ses réflexions, touours courtes, renferment un grand sens, et invitent le lecteur à méditer. Les mœurs et les passions sont peintes avec beaucoup de force et de vérité. Son histoire est courte, parce que pensant qu'elle étoit faite pour instruire la postérité, elle ne devoit point se charger de ces minuties qui peuvent amuser notre curiosité dans des mémoires qui tombent dans l'oubli, dès que de nouveaux mémoires présentent à une nouvelle génération les mêmes inepties et les mêmes sottises sous d'autres noms.

J'aurois souhaité que Buchanan eût été aussi attentif que les anciens à faire connoître le gouvernement et le droit public de sa nation.

Ce

Ce n'est pas qu'il ne dise des choses très-instructives à cet égard ; mais elles sont trop séparées les unes des autres pour produire l'effet que je désire, comme l'a fait depuis le célèbre Robertson : il falloit rassembler en une masse tout ce qui regarde la constitution féodale des Ecossois ; un historien ne peut trop se défier de la paresse et de la négligence de ses lecteurs. Il faut les frapper par de grands et longs traits de lumière qui éclairent leur esprit distrait, les forcent de remonter à la cause des évènemens, et les mettent à portée d'en suivre l'enchaînement sans peine ou plutôt avec plaisir : et c'est-là peut-être l'art le plus rare et le plus difficile de l'historien.

Je ne conseillerois à personne, mon cher Théodon, d'entreprendre une histoire générale. La plupart des états de l'Europe doivent craindre la vérité ; ils veulent des flatteurs et non pas des historiens. Une histoire qui, remontant à l'origine de leurs coutumes, de leurs mœurs, de leurs lois, de leurs droits et de leurs prétentions, dévoileroit les progrès de leur fortune ou de leur décadence, révolteroit leur amour-propre, et peut-être même passeroit pour l'ouvrage d'un mauvais citoyen. Mais indépendamment de ce premier obstacle, voyez

dans quelles sources impures nos historiens modernes sont obligés de chercher la vérité. Je sais que Tite-Live se plaint quelquefois des premiers monumens historiques des Romains, où les mêmes faits sont rapportés d'une manière différente; mais cette incertitude ne regardoit que des événemens particuliers dont les circonstances différentes ne peuvent occasionner aucune erreur sur la nature du gouvernement, des lois, des mœurs et du caractère d'une république dont les citoyens ont les mêmes connoissances et sont renfermés dans les murs d'une même ville. Il n'en est pas de même des peuples modernes; et pour se borner à ce qui nous regarde, rappelez-vous combien la Gaule comptoit dans son sein de différentes nations qui toutes avoient des coutumes, des lois, des préjugés différens et une ignorance égale. Jetez les yeux sur notre Grégoire de Tours et les chroniqueurs encore plus ignorans et plus barbares qui l'ont suivi. Aucun de ces historiens n'a connu la nature du gouvernement sous lequel il vivoit. Pour découvrir une vérité incertaine et toujours prête à nous échapper, il faudra donc se jeter dans l'étude de nos diplômes, de nos formules anciennes, de nos capitulaires, et

gémir sous ce fatras énorme de pièces propres à faire reculer d'effroi le savant le plus intrépide et le plus opiniâtre.

Après s'être desséché l'esprit dans ces études arides, comment ne composeroit-on pas une histoire barbare ? On aura acquis, j'y consens, les lumières nécessaires pour faire connoître les mœurs, le droit public et le caractère d'une nation ; mais comment conservera-t-on ce goût et cette éloquence qui attachent un lecteur ? Voltaire se vante quelque part d'avoir lu nos capitulaires, mais il n'est pas donné à tout le monde d'y puiser assez de gaieté pour être le plus frivole et le plus plaisant des historiens. Je craindrois que tout écrivain qui voudra se mettre en état d'écrire raisonnablement une histoire générale ne passât les années les plus précieuses de sa vie à débrouiller le chaos historique d'une nation. Il ne lui resteroit pour l'écrire qu'une vieillesse languissante, une imagination presqu'éteinte et incapable d'échauffer assez la raison pour présenter avec autant de grâce que d'énergie les évènemens et les hommes qu'on veut mettre sous les yeux de ses lecteurs.

En racontant les disgraces et les succès d'une nation, que l'historien m'apprenne avec soin

comment elle supporte sa bonne et sa mauvaise fortune. C'est par cette peinture, si elle est fidelle, que je démêlerai la liaison des évènemens qui tour-à-tour, comme causes et effets les uns des autres, se succèdent sans conserver le même caractère. Alors l'histoire n'a pas besoin d'emprunter la morgue ou le ton étranger de la philosophie pour m'instruire du pouvoir des circonstances sur notre esprit, nos mœurs et nos lois ; et dans les caprices de la fortune, je découvrirai la source des caprices de notre conduite.

Si un historien, pour intéresser, exagère les malheurs d'une situation, et peint mal-à-propos un état sur le penchant de sa ruine, il pourra attacher un lecteur ignorant ; mais un homme instruit rira de la bonhomie de l'auteur, et le livre lui échappera des mains. Il sait qu'un peuple ne fait des pertes véritables et essentielles, que quand il perd le caractère auquel il a dû ses succès.

La faute que je reprends est rare ; celle des historiens qui se laissent éblouir par une fausse prospérité est plus commune. Il est si doux de se flatter et de croire qu'on ne doit qu'à soi les faveurs de la fortune, qu'un peuple doit être moins attentif sur lui-même, à mesure

que la prospérité lui exagère ses forces et que sa puissance augmente ses espérances et diminue ses craintes. Voilà l'écueil de presque tous les historiens ; ils sont avec le peuple les dupes d'un état qui prépare et annonce une décadence. Ne découvrant d'abord dans cette révolution naissante qu'une vertu plus douce et plus facile, ils n'osent point prévoir, comme Caton, que les passions mises plus à leur aise introduiront bientôt une anarchie secrète dans le gouvernement, forceront les lois d'être plus indulgentes, et se porteront enfin aux excès les plus dangereux. Je voudrois de tout mon cœur qu'il me fût permis d'effacer les premières lignes du trente-quatrième livre de Tite-Live. Jusques-là la critique la plus sévère ne peut lui reprocher aucune erreur; et je suis d'autant plus étonné de lui voir traiter de bagatelle le débat qui s'élevat au sujet de la loi Oppia, qu'il fait tenir à Caton un discours digne de sa gravité et de sa prévoyante sagesse, tandis que le tribun Valérius ne favorise le luxe des femmes que par les plus foibles raisonnemens. Homère et Démosthène, selon Horace et Cicéron, ont sommeillé quelquefois ; pardonnons à Tite-Live une distraction. Je voudrois donc, mon cher Théodon, qu'une

histoire générale, en me racontant les entreprises et les succès d'une nation contre ses ennemis, me rapportât avec une égale attention les progrès de ses vices domestiques, et la décadence des mœurs qui annonce celle de l'état.

Il ne me reste qu'à vous dire un mot de la manière dont je croirois qu'une histoire générale doit être écrite, quand un peuple est parvenu à ce point de dépravation qui ne peut souffrir aucun remède. Remarquez d'abord que toutes les décadences ne sont pas égales ; les unes éclatent par des convulsions violentes, les autres sont acompagnées d'un assoupissement léthargique, ou d'une sorte de délire encore plus dangereux. Une nation qui a été libre, et dont le gouvernement, long-temps ébranlé sur ses bases, est enfin détru mérite qu'on en trace le tableau. Les mœurs, les lois et les magistrats de cette république n'ont plus, il est vrai, aucune force, mais le souvenir en subsiste. Les citoyens qui souffrent de cette anarchie réclament leurs droits, tandis que ceux qui en profitent veulent affermir leur tyrannie. L'injustice de ceux-ci rend les autres injustes. On ne voit plus que des vertus médiocres, mais il subsiste de grands talens, et histoire peut être encore aussi instructive qu'intéressante.

Pour vous faire mieux entendre ma pensée, permettez-moi de vous rappeler l'histoire de la guerre du Péloponèse par Thucydide. Cet historien, que toute l'antiquité a admiré, a fait un chef-d'œuvre en nous faisant l'histoire de la décadence de la Grèce. Ses républiques, ivres de la gloire qu'elles avoient acquises en repoussant Xercès, ne sentent plus le besoin qu'elles ont d'être unies. Thucydide me peint les Grecs prêts à oublier les lois de leur confédération. L'orgueil d'Athènes blesse l'orgueil de Lacédémone, et toute la Grèce qui se partage est portée à servir l'ambition de ces deux villes avec le même courage et la même constance qu'elle auroit servi la patrie. Des vertus égales, des talens égaux offrent un spectacle intéressant; mais je m'aperçois enfin que ces républiques s'épuisent en formant des entreprises au-dessus de leurs forces, et doivent bientôt se lasser d'un courage et d'une constance qui contrarient leurs nouveaux goûts. De cette situation d'Athènes et de Lacédémone doit naître l'anarchie de la Grèce, et de cette anarchie la grandeur de la Macédoine; et rien, comme vous voyez, n'est plus capable d'instruire et d'intéresser un lecteur pour qui le

bonheur et le malheur des sociétés ne sont pas des objets indifférens.

Permettez-moi de vous citer encore l'exemple de la république romaine. Ses richesses, fruit de ses conquêtes, ayant détruit l'équilibre des magistratures et l'autorité des lois, il ne subsistoit plus de puissance publique ; puisque Scipion Nasica, tant loué par les anciens, n'eut d'autres moyens pour s'opposer aux projets de Tibérius Gracchus, que de l'attaquer à main armée dans la place publique. L'audace généreuse de Nasica et le sang d'un tribun dont la personne étoit sacrée, voilà le germe de cette longue suite de guerres, de crimes et de malheurs toujours produits les uns par les autres. Ce tableau n'est ni moins instructif ni moins intéressant que celui des beaux siècles de Rome. Je connois, si je puis parler ainsi, toutes les extrémités de la nature humaine et dans le bien et dans le mal. Tandis que les Romains m'effraient par leurs vices, ils méritent encore mon admiration par leurs talens. Si l'historien a fait son devoir, s'il n'a pas négligé de me faire apercevoir la chaîne qui lie tous ces évènemens, il faut ou que je sois le plus stupide des lecteurs, ou que je

rapproche ces temps dont j'ai lu l'histoire, que je les compare, et que je conclue de ce rapprochement et de cette comparaison que la politique ne conduit au bonheur qu'autant qu'elle puise ses principes dans la morale.

Mais il n'en est pas de même de ces décadences qui ne se manifestent que par des signes de foiblesse, de lâcheté et de bassesse. Que l'histoire connoisse sa dignité, et laisse perdre le souvenir de ces temps méprisables. Si dans les fastes de cette nation esclave vous trouvez un prince qui n'ait pas été accablé de sa fortune, et dont la sagesse et les talens suspendent la ruine de son empire, prenez la plume; c'est un hommage que vous devez à la vertu. Si un monstre ou un imbécille d'une espèce distinguée hâte et précipite par ses vices ou ses inepties le moment fatal de sa nation, vous pouvez le retirer de son obscurité pour le punir, et apprendre aux princes qui ne peuvent pas être vertueux, qu'ils se contentent du moins d'avoir des vices obscurs et médiocres.

Hérodien, l'un des historiens les plus judicieux de l'antiquité, me paroît s'être proposé cette règle. Vous vous rappelez qu'il choisit

l'époque célèbre où les malheurs de l'empire suspendus par quelqnes bons princes depuis Trajan jusqu'à Commode, reprennent leur cours avec la violence d'un torrent dont les eaux arrêtées rompent leur digue. Vous voyez Commode qui est embarrassé de la réputation de son père. Vous diriez que ce scélérat essaie d'échapper à sa scélératesse ; mais bientôt, encouragé par les vices de sa nation, ce monstre abominable sera regretté comme Néron qu'il n'aura que trop imité. C'est alors qu'est portée au comble cette démocratie militaire qu'on pouvoit prévoir dès le règne même de Tibère; car les légions avoient dès-lors commencé à soupçonner que l'empire devoit leur appartenir, puisqu'elles en faisoient la force. Les cohortes prétoriennes, familiarisées enfin avec ces idées ambitieuses, mettent l'empire à l'encan ; à leur exemple, chaque armée veut faire et fait en effet son empereur pour n'en faire, si je puis parler ainsi, que son premier magistrat. Avec quelle heureuse briéveté Hérodien raconte des faits auxquels nos historiens donneroient aujourd'hui plusieurs volumes qui ne m'instruiroient point ! Au milieu des guerres civiles, je vois subsister quelque trace des anciennes idées et se former le germe des

révolutions qui doivent succéder aux dissentions présentes. Sévère qui craint Albin le fait César pour se donner le temps de détruire Niger, et revenir ensuite sur lui et le perdre. On imagine bientôt de mettre l'empereur en sûreté en partageant l'empire, et Antonin régna avec Géta. Macrin qui leur succéda éleva son fils à sa dignité de César, pour être sûr de deux armées. Tout devient une instruction pour moi. Je vois comment la politique des passions n'a d'autre art que de se conformer aux circonstances et d'y obéir. Je sais gré à Hérodien de m'avoir préparé à la révolution qui doit enfin donner une rivale à Rome, et faire de l'empire deux puissances séparées et indépendantes.

Un écrivain qui nous auroit donné l'histoire du règne de Constantin, et qui auroit eu autant de génie qu'Hérodien, n'auroit point manqué de nous faire connoître à quel genre de vices nouveaux on devoit s'attendre, dès que les légions auroient perdu leur courage avec leur esprit séditieux, et que les empereurs, plus tranquilles dans leur cour, s'endormiroient sur le trône. Vous ne trouverez plus que quelques princes qui méritent d'être connus, et l'histoire ne doit s'occuper alors que des

barbares qui détruiront bientôt le nom romain. Je vous l'avoue, je ne devine point par quels motifs M. le Beau, dont plusieurs personnes de mérite estiment les talens et les connoissances, a pu entreprendre une histoire générale de l'empire d'Orient ; un volume suffisoit pour en peindre la misère éternelle et toujours la même. La longueur de l'ouvrage de M. le Beau m'a effrayé. On y trouve, dit-on, beaucoup d'érudition, soit ; mais à quoi sert une érudition qui ne m'apprend que des faits dont je ne puis tirer aucune instruction utile ?

Voilà les premières idées qui se sont présentées à mon esprit au sujet des histoires générales ; j'aurois encore cent choses à vous dire ; et nous les entendrons, me dit Cidamon, avec beaucoup de plaisir. Mais j'ai eu tort, ajouta-t-il en plaisantant, de n'avoir pas conseillé à Théodon une histoire universelle. Nous rîmes de cette plaisanterie. Si j'ai bien compris, reprit Cidamon, en m'adressant la parole, la doctrine que vous venez de nous exposer, il me semble qu'on en doit conclure que le projet d'une histoire universelle est insensé. Comment seroit-il possible dans cette foule d'objets si différens, que l'historien trouvât cette unité si nécessaire dont vous

nous avez parlé? Un intérêt si partagé ne me frappera pas asssz fortement pour m'attacher. Quand je suis en train de suivre un peuple, l'historien me déplaît nécessairement toutes les fois qu'il l'abandonne pour me transporter dans une autre nation. De ces faits morcelés et hâchés, je ne puis tirer aucune instruction. Je ne vous parle pas de l'histoire universelle de Voltaire, qui n'est qu'une pasquinade digne des lecteurs qui l'admirent sur la foi de nos philosophes; mais je vous parle de M. de Thou. J'ai éprouvé en le lisant l'ennui d'un voyageur qui allant de ville en ville, de province en province, tantôt à droite, tantôt à gauche, marcheroit toujours sans savoir où il va. De sorte que pour me débarrasser de ses narrations si longues, quoique courtes, si vagues, si incohérentes, je pris enfin le parti de l'abandonner toutes les fois qu'il abandonnoit lui-même la France pour passer dans d'autres états dont je ne me soucie point, et même en Amérique et aux grandes Indes.

Mon cher Cidamon, repris-je alors, vous avez raison; un historien doit être bien plus jaloux de montrer un bon jugement qu'une érudition dont je me défie malgré moi dès qu'elle veut tout embrasser. Si M. de Thou

est répréhensible d'avoir entrepris l'histoire universelle d'un temps très-court, que penseroit-on d'un historien qui voudroit nous entretenir de tout ce qui s'est passé depuis la naissance du monde? Je ne croirois même pas qu'on pût faire un ouvrage raisonnable en se bornant à l'histoire de l'Europe depuis la ruine de l'empire romain. L'exemple de M. Robertson doit nous rendre timides et circonspects. C'est certainement un homme d'un très-grand mérite, et la manière dont il a approfondi l'histoire de son pays est digne des plus grands éloges. Trop encouragé par ce premier succès, il a osé mettre à la tête de son histoire de Charles-Quint un tableau des révolutions que les états modernes de l'Europe ont éprouvées depuis leur établissement. Avant qu'on nous eut traduit cette introduction à la vie de Charles-Quint, je l'entendois louer comme un chef-d'œuvre. J'en attendois la traduction avec la plus vive impatience. Elle parut enfin; qu'y trouvai-je? Un ouvrage croqué, rien d'approfondi, et pour m'en tenir à ce qui regarde l'histoire de France, je rencontrai tous les préjugés et toutes les erreurs de nos historiens qu'on avoit parcourus trop légèrement. Robertson

cite le président de Montesquieu, l'abbé du Bos, le comte de Boulainvilliers et moi indigne; mais il paroît qu'il n'entend aucun de ces écrivains, puisqu'il en adopte à la fois différentes opinions qui ne peuvent s'associer, et qui réunies forment un parfait galimathias historique.

Il est juste que les hommes que la misère de leur condition ne condamne pas à tout ignorer ne soient pas étrangers dans le monde qu'ils habitent. Ils doivent prendre dans leur éducation une idée générale de l'histoire universelle. Dans ces élémens destinés à instruire de jeunes gens dont la raison n'est pas encore formée, il n'est point question de développer les causes des évènemens, et d'étaler les richesses de la politique. Que l'écrivain cependant soit assez instruit pour éviter des erreurs dangereuses et ne pas corrompre l'esprit et le cœur de ses lecteurs, en leur faisant prendre des préjugés nationaux pour des vérités. Il doit se borner à former le cœur de ses lecteurs, les instruire des préceptes généraux de la morale, élever leur ame, et tâter simplement leur esprit en leur offrant quelquefois des réflexions qui piquent leur curiosité, et s'ils ont de l'esprit, les invitent à penser et étudier

plus particulièrement l'histoire de leur pays ou celle d'une nation plus illustre. Pour faciliter cette étude, je croirois qu'au lieu de suivre l'ordre des temps et de mêler et confondre des peuples qui n'ont rien de commun, il faudroit adopter la manière de Puffendorff, qui traite séparément chaque nation. Mais il faudroit ne point avoir sa sécheresse rebutante, et à son exemple, se contenter d'indiquer des faits qui, dénués de tout détail, ne laissent aucune trace dans la mémoire et rebutent par conséquent le lecteur. Cette histoire universelle dont je parle ne doit être qu'un recueil d'histoires particulières, faites à l'imitation de celle de Florus qui donne quelqu'idée des Romains.

On pourroit encore se former le plan d'une histoire universelle en ramenant tout à quelques peuples célèbres qui se sont succédés sur la scène du monde, et à quelques époques principales qui ont été autant de révolutions pour le genre humain. C'est ce qu'avoit exécuté Trogue Pompée que nous ne connoissons que par son abréviateur qu'on lit presque sans fruit. Si Justin n'a rien changé à l'ordre de l'auteur qu'il abrégeoit, on peut dire que cet historien n'avoit pas assez médité sur l'art d'arranger

d'arranger et de disposer les faits ; mais j'aime mieux penser que l'abréviateur a gâté son original, en supprimant les liaisons et les transitions par lesquelles Trogue Pompée avoit uni toutes les parties de son ouvrage. Je parle ainsi, parce qu'on rencontre quelquefois dans Justin de trop belles choses pour quelles lui appartiennent.

C'est sur ce plan que Bossuet a composé son discours sur l'histoire universelle, ouvrage inutile aux personnes peu instruites, mais qui fera éternellement les délices de celles qui sont dignes de l'entendre. Quel jugement profond dans le choix des événemens ! Quelle habileté dans la manière de les présenter ! On voit les empires se former, s'accroître, chanceler, tomber, se succéder les uns aux autres. La curiosité des lecteurs est continuellement invitée à rechercher les causes de ces événemens qui présentent à la fois toute la grandeur et toute la foiblesse des choses humaines. Dans ce trouble où je suis, je trouve un maître qui m'instruit, qui me guide, qui m'éclaire. Un mot lui suffit pour me rappeller toute une histoire. Pyrrhus, dit-il, remportoit contre les Romains des victoires qui le ruinèrent. Tout est plein de pareils traits, et

sans choix, je vous cite ceux qui se présentent les premiers à ma mémoire. Rome, accablée par Annibal, dit-il ailleurs, doit son salut à trois citoyens. Fabius, Marcellus et Scipion, Après avoir peint à grands traits la philosophie des Grecs et ses progrès, les Romains, dit-il, avoient une autre espèce de philosophie qui qui ne consistoit point en dispute ni en discours, mais dans la frugalité, dans la pauvreté, dans les travaux de la vie rustique et de la guerre, dans l'amour de la patrie et de la gloire, ce qui les rendit maîtres de l'Italie et de Carthage.

Dans sa troisième partie, Bossuet dit qu'il a passé trop vîte sur beaucoup de choses pour pouvoir faire les réflexions qu'elles méritent. Il a raison; et je vous avouerai, par exemple, que venant au règne d'Augustule, c'est-à-dire, à la ruine de l'empire d'Occident, l'historien tourne un peu trop court. Sur les débris de cette puissance autrefois si formidable, je vois s'élever de nouveaux états et un nouvel ordre de choses; et mon esprit étonné attend des réflexions qui m'aident à rapprocher le passé de l'avenir. Je me trompe peut-être; mais permettez-moi de le dire, la lecture de la première partie auroit été encore plus

agréable et plus instructive, si l'historien qui semble prêter ses aîles à son lecteur lui eût ménagé quelques lieux de repos où il se seroit arrêté avec son maître pour démêler et connoître les causes de la prospérité et de la décadence des nations. Si Bossuet avoit semé dans sa première partie ses profondes et sublimes réflexions qu'on ne lit que dans la troisième, il me semble que malgré lui, il auroit comparé aux états anciens ceux qui s'élevoient sur les ruines de l'empire. Il auroit jugé que des Barbares ignorans qui s'emparoient des vices et des richesses des Romains ne ramèneroient jamais les beaux siècles de la Grèce et de Rome.

On ne finiroit point sur cette matière, mais je ne veux pas vous ennuyer; d'ailleurs l'heure de la retraite approche, il faut nous séparer. Pas encore, me dit Théodon en me retenant par le bras, et je ne vous demande qu'un tour d'allée. Vous nous avez dit un mot de la sobriété avec laquelle un historien doit se servir de sa philosophie, et de l'art avec lequel il doit l'apprêter; *sed lateant vires, nec sis in fronte disertus.* Je sens la necessité de cette sobriété et de cet art, mais je suis embarrassé à me faire une idée claire et nette de la loi que

vous imposez aux historiens. Plusieurs l'ont suivie, puisque plusieurs m'instruisent et me plaisent également ; et je voudrois que vous m'aidassiez à démêler par quel artifice ils ont réussi.

Je ne sais, mon cher Théodon, si je pourrai vous satisfaire, mais essayons. Vous rappelez-vous, poursuivis-je, d'avoir lu Polybe ? Sans doute, me répondit-il, et je m'en souviens si bien, que malgré la profondeur et la sagesse de ses réflexions, je suis bien déterminé à ne le plus relire. Il m'occupe de lui quand je voudrois n'être occupé que des personnages qu'il met sur la scène. Il coupe sa narration par des espèces de dissertations, et j'admire en baillant. Fort bien, repris-je, mais je gage que si ces espèces de dissertations qui vous ont ennuyé, au lieu de couper la narration et de la faire languir, la rendoient plus vive, plus animée et plus intéressante, vous les auriez lues avec le plus grand plaisir ; et rien, poursuivis-je, n'étoit plus aisé. Polybe n'avoit qu'à faire ce qu'Hérodote, Thucydide et Xénophon avoient fait avant lui, et Tite-Live et Salluste après ces grands modèles. Qu'Hérodote eût fait une dissertation sur la monarchie, le gouvernement populaire et l'aristo-

cratie en son nom, il auroit infailliblement ennuyé ; et le lecteur impatient auroit passé par-dessus ces judicieuses réflexions pour courir à l'événement. Mettant, au contraire, toute cette politique dans la bouche d'Otanes, de Mégabyse et de Darius, le lecteur assiste avec plaisir à cette délibération, et partage avec ces chefs des Perses l'intérêt qui les anime. Autre exemple ; que Tite-Live eût dit en son nom contre le luxe en faveur de la loi Oppia, ce qu'il met dans la bouche de Caton le censeur, on eût dû l'admirer, car il dit des choses admirables ; mais *non erat hic locus*, lui aurois-je crié : contez et ne prêchez pas ; et j'aurois eu raison, parce que Tite-Live auroit fait le rôle insipide d'un pédant qui étale de la morale, et que Caton fait celui d'un homme de bien, d'un homme de génie, d'un magistrat qui s'oppose à une corruption naissante dont il prévoit les progrès, et qu'il combat pour sauver la liberté de la république.

Votre réflexion est judicieuse, me dit Théodon, et je commence à me rendre raison du plaisir que m'a fait la lecture de certains historiens. Mais faites attention que vous introduisez le roman dans l'histoire. Le lecteur se défie de toutes ces harangues ; il sent qu'elles

sont l'ouvrage de l'historien, et dès-lors l'histoire ne lui inspire plus aucune confiance. Ne craignez rien, répondis-je, le plaisir nous fait illusion. Les lecteurs qui ne songent qu'à s'amuser ne chicâneront point un historien qui leur plaît; et ceux qui ayant plus d'esprit, cherchent à s'instruire, savent bien que ces harangues n'ont point été prononcées; mais ils veulent connoître les motifs, les pensées, les intérêts des personnages qui agissent; on exige que l'historien qui doit les avoir étudiés éclaire et guide notre jugement; et on lui sait gré de prendre un tour qui frappe vivement notre imagination et rend la vérité plus agréable à notre raison. Ces harangues animent une narration; nous oublions l'historien, nous nous trouvons en commerce avec les plus grands hommes de l'antiquité, nous pénétrons leurs secrets, et leurs leçons se gravent plus profondement dans notre esprit. Je suis présent aux délibérations et à toutes les affaires; ce n'est plus un récit, c'est une action qui se passe sous mes yeux.

Jamais, mon cher Théodon, il n'y aura d'histoire à la fois instructive et agréable sans harangues. Essayez de les supprimer dans Thucydide, et vous n'aurez qu'une histoire sans ame; cet ouvrage, que tous les princes

et leurs ministres devroient lire tous les ans, ou plutôt savoir par cœur, vous tombera des mains, parce que vous ne connoîtrez ni le génie, ni les passions, ni les entreprises des Grecs déchus de leur ancienne vertu. Otez à Tite-Live ses harangues, et vous lui ôterez à la fois, ses traits de lumière qui éclairent et élèvent ma raison, et un de ces principaux ornemens par lesquels il réveille mon imagination et remue mon cœur. C'est-là que j'ai appris le peu que je sais de politique; je l'ai admiré en m'instruisant, et peut-être m'eût-il dégoûté, si parlant en son nom, il eût fait de longues et par conséquent de froides réflexions.

Mais ces harangues sont soumises à des lois sévères qu'il n'est jamais permis de violer sans devenir un misérable déclamateur. J'exigerois d'abord qu'elles fussent nécessaires, c'est-à-dire, qu'on ne les employât que dans des occasions importantes où il s'agit du salut et de la gloire de l'état, ou de former une entreprise hardie; cela ne suffit pas, il faut encore que l'affaire qu'on agite puisse être envisagée par de bons esprits d'une manière différente. Fuyez alors les lieux communs d'une éloquence de collège. Que rien ne soit dit pour

l'ornement et l'ostentation. Ne consultez que la raison, donnez des preuves, entraînez-moi, et qu'il me soit impossible de vous résister. Pour vous le dire en passant, mon cher Théodon, vous jugez actuellement combien il est nécessaire de ne pas négliger les études par lesquelles je vous ai dit qu'il falloit se préparer à écrire l'histoire. L'historien, sous un masque emprunté, tantôt remontera jusqu'aux premiers principes du droit naturel, et fera connoître à quelles conditions la nature permet aux sociétés d'être heureuses. Tantôt, se bornant à m'instruire de cette politique des passions qui gouvernent et agitent le monde, je découvrirai à travers leurs caprices et leurs erreurs la marche constante qu'elles tiennent; et je démêlerai d'avance dans les discours du personnage qui m'entretient les causes des succès heureux ou malheureux qui l'attendent. Je ne vous dis, mon cher Théodon, que ce que j'ai éprouvé en lisant Tite-Live. Je l'ai lu bien des fois, et toujours avec un nouveau plaisir; je le lirai encore, et j'y trouverai éternellement des beautés qui m'avoient échappé. Les faits que je sais le mieux me plairont encore, parce que je ne les sais point comme Tite-Live les raconte. Je n'ai pas oublié que

les Romains, après la prise et l'incendie de de Rome, veulent abandonner leur patrie pour se transporter à Veïes, et que Camille s'oppose à ce dessein pernicieux. Entre les mains d'un historien médiocre, ce fait n'est rien ; mais dès que Camille prend la parole, je me sens intéresser : je jouis du spectacle de toutes les espérances qui agrandissent les vertus des Romains, et doivent leur donner l'empire du monde. Rome sort de ses ruines pour dominer ; j'aime à suivre cette république dans ses progrès. La journée de Cannes rappelle-t-elle aux esprits la bataille d'Allia ? Scipion destiné à vaincre Annibal est un second Camille. Le discours par lequel il rassura les Romains prêts à abandonner leur patrie, calme les inquiétudes du lecteur. Je ne cède point à la terreur que j'éprouve ; j'espère comme Scipion, je m'attends à toute la politique courageuse, constante et sublime qui doit faire triompher la république.

Voilà pour ce qui regarde l'instruction : mais à l'égard de l'agrément, vous sentez sans peine combien les harangues doivent y contribuer. Elles réveillent l'attention du lecteur, interrompent la monotonie de la narration, et autorisent l'historien, ou plutôt le forcent à

prendre tour-à-tour tous les tons d'une éloquence tantôt sublime et tantôt tempérée. Sans qu'on paroisse m'en instruire, on me fera connoître les opinions, les mœurs et le caractère de chaque siècle. L'historien mettra avec succès dans la bouche des personnages qu'il fait parler des choses qui choqueroient dans la sienne. Le goût est l'esclave des convenances; et il admire dans Camille cette confiance aux augures qu'il désapprouveroit dans Tite-Live, dont l'histoire, écrite sous le règne d'Auguste, ne devoit pas porter l'empreinte des anciennes superstitions. Ces harangues servent encore à fixer dans l'esprit du lecteur l'objet principal qui doit l'occuper, et qui rendra intéressans les plus petits détails. Si un historien, pour aider ma mémoire et se rendre plus clair, rappelle des situations ou des faits dont il m'a déjà entretenu, il me déplaît, parce qu'il ne sait pas me plaire à mon insçu. J'ai l'injustice de croire que je n'avois pas oublié ce qu'il me répète, et je me plains de son bavardage. Il n'en est pas de même d'un capitaine ou d'un magistrat qui veut persuader; je me mêle, pour ainsi dire, parmi ses auditeurs, et j'approuve dans le capitaine ou dans le magistrat ce que je blâmerois dans l'historien. Rap-

pelez-vous enfin avec quel art les historiens emploient quelquefois des harangues pour exposer avec autant de force que de grâce la situation des affaires d'une république. Salluste, par exemple, s'est bien gardé de dire lui-même ce qu'il fait dire par Adherbal. Pourquoi ? C'est qu'il a senti qu'il ne lui auroit pas convenu de se servir des mêmes tours ni des mêmes expressions pour peindre l'esprit des Romains encore conduits par d'anciennes idées, et cependant déjà vendus à l'avarice. Enfin, car il faut finir, les harangues sont nécessaires, quand l'historien raconte une action qui doit étonner et peut-être soulever les ames ordinaires. Je vous citerai Manlius qui justifie l'arrêt de mort qu'il a prononcé contre son fils pour avoir vaincu contre ses ordres. Quelque lâche qu'on soit, on ne peut s'empêcher d'admirer un père qui a la force de sacrifier à la patrie un fils qu'il aime tendrement. En écoutant Manlius, je le plains ; je frissonne en aimant son courage ; le titre et le nom de père me subjuguent. Je n'oserois imiter Manlius, et je serois honteux de ne le pas louer. Tandis que selon toutes les apparences j'aurois été révolté contre l'apologie que Tite-Live auroit voulu faire en son nom, je n'aurois cru entendre qu'un dé-

clamateur qui auroit voulu se parer d'une magnanimité dont il auroit été incapable.

Quand vous ferez une histoire, mon cher Théodon, je vous conseille de faire parler chaque personnage suivant son caractère et celui de son siècle ; cette règle prescrite aux poëtes pour les maîtres de l'art est également faite pour les historiens. Qui pourroit souffrir qu'Alcibiade et Nicias eussent le même ton dans Thucydide ? Marius, César et Caton ne s'expriment point de la même manière dans Salluste. Pour Tite-Live, il semble avoir eu l'éloquence différente de tous les grands hommes qu'il fait parler, et il faut le placer avec Cicéron à la tête de ces génies rares qui ont toujours le style convenable à la matière qu'ils traitent. Chez lui le sujet de Philippe ou d'Antiochus ne s'exprimera point comme le citoyen d'une république de la Grèce. Les anciens portoient cette délicatesse jusqu'au scrupule. Si Thucydide met dans la bouche de Brasidas un discours plus long et plus orné qu'on ne l'attend d'un Lacédémonien, il a soin d'avertir qu'il étoit plus éloquent que ses concitoyens. Pour les harangues indirectes qui sont presque les seules dont nos historiens modernes fassent usage, elles sont par leur

nature froides et languissantes. Les anciens les employoient rarement, et seulement dans les affaires moins importantes, ou quand la narration devoit marcher avec plus de rapidité.

Mais notre tour d'allée est fini. Tant pis, me répondit Théodon, car il s'en faut bien que vous ayez fini tout ce que vous avez à nous dire sur l'histoire. Je suis au désespoir que des affaires m'obligent de partir demain après-midi pour la campagne; permettez-nous donc, à Cidamon et à moi, de vous dérober votre matinée. De tout mon cœur, repartis-je, et je vous attendrai avec impatience.

SECOND ENTRETIEN.

Des histoires particulières ; quel en doit être l'objet. Observations ou règles communes à tous les genres d'histoire.

JE croyois, mon cher Cléante, que Théodon auroit oublié notre rendez-vous ; je me suis trompé, et hier je le vis entrer chez moi avec Cidamon à l'heure dont nous étions convenus. Je viens, me dit-il, après les complimens ordinaires, vous demander de nouvelles armes contre Cidamon, le croirez-vous ? ajouta-t-il en riant ; malgré toute sa raison, malgré tout ce que vous nous avez dit d'effrayant sur l'histoire, il persiste à vouloir me faire historien. Il a la bonté, j'en conviens, d'avouer que je serois téméraire d'entreprendre une histoire générale, mais il ne me tient pas quitte d'une histoire particulière. Vous verrez, me disoit-il en nous rendant ici, que notre Aristarque ne sera pas aujourd'hui aussi sévère qu'il étoit hier. Avec toutes ses idées de perfection, on ne feroit jamais rien. Sans être parfait, on peut être excellent ; et croyez-vous que les

historiens anciens qu'il admire, qu'il lit et relira toujours, ne lui laissent rien à désirer ? N'a-t-il pas osé critiquer Tacite ? On vous conseillera quelque morceau d'histoire qui ne demande point toutes les connoissances préliminaires qui vous ont fait peur. Je vous prie, continua Théodon, de réfuter cette opinion erronnée, et de m'affermir ainsi dans ma précieuse oisiveté, que je préfère à tout et qui suffit à mon bonheur.

Cidamon, répondis-je, a raison, mon cher Théodon; il y a une grande différence entre une histoire générale et une histoire particulière; nous en convînmes hier, si je ne me trompe, et elles exigent en effet des connoissances et sur-tout des talens fort différens. Cependant je me garderai bien de vous conseiller d'écrire tel ou tel événement particulier. Ne vous en déplaise, ajoutai-je en m'adressant à Cidamon, ce n'est qu'à un homme sans talent, qui a cependant la facilité d'écrire, mais par malheur condamné à vendre sa plume à des libraires, qu'on peut commander un ouvrage. Ce ne fut pas sans raison que je me défendis hier de proposer un sujet à Théodon. Il convient qu'il ne s'est jamais occupé des connoissances dont nous avons

parlé, et je dois en conclure que quand on lui indiqueroit l'événement le plus favorable aux talens d'un historien, il seroit embarrassé de tant de richesses, ou plutôt ne les verroit pas. Il sera inférieur aux personnages qu'il mettra sur la scène. Il racontera les faits les plus importans sans en sentir toute l'importance, et arrêtera son lecteur sur des minuties qu'il auroit dû négliger. Vous trouverez un historien plein des préjugés de son temps. Dans la crainte de se compromettre, il n'osera se faire aucun principe fixe, et sa politique incertaine flottera au gré des événemens. Tels ont été la plupart de nos historiens. Des lecteurs peu éclairés leur ont fait d'abord une grande réputation, mais des lecteurs instruits les ont enfin condamnés à se cacher dans la poussière des bibliothèques. Il faut qu'un écrivain, avant que de commencer un morceau d'histoire, ait long-temps médité sur le parti qu'il en peut tirer; et si vous vous rappelez ce que je pris la liberté de vous dire hier sur Tacite, vous conviendrez qu'il n'y a point d'historien qui ne doive avoir peur s'il ne s'est accoutumé à découvrir les causes des événemens et la chaîne qui les lie.

Je conseillois hier à Théodon de consulter lui-

lui-même son goût; aujourd'hui, mon cher Cidamon, j'en suis fâché, je vais être plus difficile; je lui dirai qu'il doit se défier de son goût tant qu'il ne sera pas éclairé par nos études préliminaires. Je ne pense pas comme nos philosophes : je sais bien que sans esprit on ne fait rien de bon; mais ils me prouvent qu'avec beaucoup d'esprit et de présomption, on ne fait que des ouvrages médiocres et presque mauvais. On s'expose à faire un choix bizarre; on l'envisage d'une manière petite et mesquine, et on finit par se faire quelquefois un plan ridicule. Ne croyez pas que je vous parle en l'air; j'ai devant les yeux un exemple qui me fait trembler pour les faiseurs d'histoire. Le père Bougeant étoit certainement un homme de beaucoup d'esprit; et quoique sa robe de jésuite le tint dans des entraves très-gênantes, on juge sans peine qu'il avoit de grands talens pour écrire l'histoire. Il connoissoit le cœur humain, le caprice et les ruses des passions. On sent en mille occasions qu'il voit la vérité, et qu'il l'auroit présentée avec force, si ses supérieurs ne l'eussent forcé à des ménagemens utiles à leur société. Sa touche est fière et hardie. Voyez comment il peint Valstein qui se console de sa disgrace, en voyant les

maux de l'empire qui le rendent nécessaire. Ses peintures sont vives et animées; sa plume suit la marche rapide de Gustave-Adolphe. Ses réflexions ont souvent la brièveté de celles des anciens; mêlées avec art à sa narration, elle la soutiennent au lieu de la faire languir, et font penser un lecteur capable de réfléchir.

Que de talens perdus pour le père Bougeant! et jamais il ne sera mis au nombre des bons historiens, parce qu'il a fait un mauvais choix, ou plutôt parce que dans un événement très-important il ne s'attacha qu'à la partie qu'il auroit dû négliger. Confondant la politique avec l'intrigue, il s'est laissé subjuguer par la réputation du comte d'Avaux qui avoit en effet plus de mérite qu'il n'en falloit pour être le premier négociateur de son temps, et par l'amitié du président de Même qui vouloit mal-à-propos faire de son parent le héros d'une histoire importante. Au lieu des grands objets que j'attends, la liberté de conscience, la liberté de l'empire et un nouveau système de puissance, de vues et d'intérêts qui embrasse et unit le nord et le midi de l'Europe, l'historien qui ne connoît ni sa dignité, ni ses devoirs, ne m'entretiendra que de nos ruses

et de toutes les plates manœuvres de nos négociations modernes. Il fera éternellement proposer des conditions de paix par des hommes qui n'en veulent point, et qui se défiant les uns des autres perdront leur temps à discuter des bagatelles sur lesquelles ils ne peuvent rien décider.

Cependant le père Bougeant, qui avoit plus de sens que la plupart des négociateurs qu'il veut faire valoir, a senti à chaque instant combien son sujet étoit ingrat et insipide. Il a vu que des négociations subordonnées par la nature des choses aux événemens de la guerre, et dictées par les petites passions des cours et les intérêts particuliers de leurs premiers ministres, ne pouvoient être racontées en détail sans déshonorer l'histoire. Je lui sais bon gré, et je loue son esprit de s'être lassé lui-même de nous débiter très-sérieusement toutes les niaiseries dont son ouvrage est plein. Sa plume, si vive en traçant les expéditions militaires, languit dans le récit des négociations. L'ennui qui le gagne l'avertit qu'un lecteur intelligent en sera accablé. Il auroit dû alors renoncer à son entreprise, ou plutôt se débarrasser de toutes les finesses des négociateurs pour ne m'occuper que des véritables causes de la paix.

Mais, soit faute de lumières, soit complaisance, soit mauvaise honte, il n'en fut plus le maître; et ce que je ne lui pardonne point, c'est que pour encourager son lecteur et se ranimer lui-même, il ait avancé que « ce seroit mal entendre l'art de négocier, que de se piquer de cette franchise qui ne sait rien dissimuler, et qui laisse pénétrer ses intentions les plus secrètes. Un habile négociateur, ajoute-t-il, ne s'explique que dans la nécessité, et le fait toujours avec réserve. Il affecte même quelquefois de se contredire, de paroître changer de vues et d'idées, de mépriser ce qu'il craint, et d'appréhender ce qu'il souhaite. Par-là on se rend impénétrable, et à moins que l'autre partie ne soit extrêmement sur ses gardes, on perce aisément ses véritables sentimens ».

Voilà donc un homme de beaucoup d'esprit, qui méritera la censure des personnes éclairées, et qui trompera les autres en leur faisant estimer je ne sais quel manège de fausseté dont on peut avoir besoin dans une cour intrigante, mais qui sera toujours inutile et même dangereux dans l'administration des affaires publiques. Si le père Bougeant se fût préparé à écrire l'histoire, il lui auroit été im-

possible de se faire illusion. La paix de Westphalie qui a donné une forme constante au gouvernement de l'empire et des lois égales à des religions qui se haïssoient, qui a changé le système politique de l'Europe, abaissé la maison d'Autriche et élevé la France en fixant jusqu'à un certain point les intérêts des nations, lui auroit paru un des événemens les plus mémorables de ces derniers temps. Ne croyez-vous pas, mon cher Cidamon, que l'historien auroit pris alors une idée plus juste et plus relevée de son sujet ? Au lieu de me faire languir dans de longues négociations qui n'aboutissent à rien, il m'auroit dit comment l'ambition et le fanatisme, soutenus par de grands talens et même par quelques grandes vertus, ont allumé la guerre et l'ont soutenue pendant trente ans en tendant et forçant tous les ressorts du gouvernement. Il m'auroit appris ensuite comment l'ambition et le fanatisme s'usent et se fatiguent en faisant des entreprises au-dessus de leurs forces. A mesure que ces passions s'affoiblissent, j'aurois vu que la paix approchoit. L'historien découvrant ainsi les causes de la paix n'eût parlé de négociations que pour me dire que la France et la Suède, toujours unies malgré leur jalousie, eurent

l'art de débaucher à l'empereur ses alliés, et le forcèrent ainsi à consentir aux conditions d'un traité qui ruinoit la politique de Charles-Quint, ou plutôt qui en suspendoit les effets.

Vous me permettrez, me dit Cidamon en m'interrompant, et d'un ton un peu chagrin, vous me permettrez de n'être pas tout-à-fait de votre avis. Lhistoire, poursuivit-il, ne doit-elle pas être un tableau fidelle de ce qui s'est passé ? Répondez-moi. Sans doute, répondis-je. Je vous tiens, reprit Cidamon; et pourquoi donc trouvez-vous mauvais que le père Bougeant nous ait donné dans son ouvrage les détails dont vous vous plaignez ? Ne sont-ils pas nécessaires pour faire connoître les mœurs de l'Europe, son génie, sa manière, sa politique ? Mais, repris-je à mon tour, si par hasard j'ai raison de ne pas me soucier de ces belles connoissances, le père Bougeant n'aura-t-il pas tort de me les prodiguer ? Ne me ferai-je pas une idée vraie et fidelle de nos négociations de Westphalie, quand l'historien me dira en deux mots qu'on négocia pendant long-temps la paix sans la désirer; et que chaque puissance, se flattant de suppléer par des ruses aux forces qui lui manquoient,

eut recours à tous les moyens du mensonge et de l'intrigue ?

Rappelez-vous avec quelle dignité les négociations sont traitées par les historiens anciens. J'en conviens, me dit Cidamon, et je sais que les Grecs et les Romains dans leur beau temps négocièrent avec une bonne foi ou une fierté que nous ne connoissons plus. Leur histoire peignoit ce qui se passoit alors, mais la nôtre doit peindre ce qui se passe aujourd'hui. J'envie le bonheur des historiens anciens, et je plains les nôtres, mais sans les blâmer. Fort bien, repris-je, mais enfin, mon cher Cidamon, à force de prospérité et d'orgueil, ces Grecs et ces Romains se corrompirent. Cependant vous ne trouverez point que Thucydide ait barbouillé son histoire de ces misères, de ces ruses dont la Grèce ne commençoit déjà que trop à faire usage. Salluste vous entretient-il en détail des négociations de Jugurtha avec les Romains et des artifices de ses ambassadeurs ? Non. Il se contente de nous apprendre que tout étoit vénal à Rome, et que Jugurtha y fit passer beaucoup d'argent. Suivez Sylla dans la cour de Bocchus. Jamais affaire ne fut plus importante ni plus épineuse. Sans doute que, suivant le beau précepte du père Bougeant,

on dissimula, on mentit, on feignit d'avoir peur ou de ne rien craindre, et qu'on se fit de part et d'autre mille propositions illusoires et dont personne ne fut la dupe. Salluste fatiguera-t-il son lecteur de ces détails ennuyeux, dont Sylla à son retour pouvoit amuser ses amis familiers ? Il s'en gardera bien. Tout est dit en deux pages, et après avoir représenté Bocchus comme flottant entre Jugurtha qu'il n'ose abandonner, et les Romains dont il craint le ressentiment, il se décide enfin en faveur de Sylla.

Je l'avoue, reprit Cidamon, ce morceau est de la plus grande beauté ; mais à vous parler franchement, je ne serois pas fâché que Salluste l'eût un peu gâté en entrant dans tous les détails de la conduite d'un aussi habile négociateur que Sylla ; je me serois fait des principes certains sur une science ou un art si difficile et si nécessaire. Mon cher Cidamon, m'écriai-je, vous vous trompez ; car la conduite qui fit réussir Sylla en Mauritanie n'auroit peut-être rien valu dans un autre pays, et avec un autre prince que Bocchus. Je vous prie, qu'auriez-vous appris par tous ces détails ? Qu'un négociateur pour réussir doit commencer par plaire à la personne avec laquelle il traite, et lui

donner ensuite des craintes et des espérances. Salluste vous l'apprend en deux pages ; et voilà, si je ne me trompe, tout ce que désire un homme sensé. Quel fruit retirerez-vous de toutes ces négociations du père Bougeant qui ne laissent rien de fixe et d'arrêté dans votre esprit? Si elles vous fatiguent, je vous en félicite, c'est une preuve que vous n'êtes pas la dupe de votre historien. Tant pis si elles vous amusent, car j'augurerois que vous seriez disposé à estimer la finesse et faire peu de cas de l'habileté.

A la bonne heure, me dit Cidamon, comme je ne serai jamais chargé de manier les affaires d'aucune puissance, je vous abandonne ma politique. Mais, je vous l'avoue, je ne saurois m'accommoder de l'austérité de vos principes. J'aime les détails, ils m'amusent, ils m'apprennent comment se gouvernent les affaires de ce monde. Pensez-vous donc, repartis-je, que je les aime moins que vous ? Si j'ai bonne mémoire, je vous disois hier que les plus petits détails sont intéressans dans une histoire générale, quand ils servent à faire connoître de quelle manière le gouvernement, les lois, les mœurs, le caractère et le génie d'un peuple se sont formés, ou ont souffert quelqu'altération.

Ils ne le sont pas moins dans une histoire particulière, s'ils servent à me développer les causes des succès heureux ou malheureux de l'événement qu'on me raconte. Mais tout ce qui ne tend pas à cette fin doit être impitoyablement retranché. C'est cette sobriété qui exige dans un historien un discernement, un goût merveilleux et un esprit vraiment philosophique. La première règle de l'histoire, c'est de marcher rapidement à son terme : tout ce qui l'arrête dans sa marche déplaît et doit déplaire. Je veux connoître les obstacles qui s'opposent aux succès que j'attends ; mais je veux que ces obstacles soient de vrais obstacles, et non pas de ces niaiseries qui ne peuvent embarrasser ni un homme de guerre, ni un politique, ni même un lecteur intelligent. Ne confondons point, mon cher Cidamon, les différens genres; cent petits détails, cent anecdotes qui sont très-agréables dans des mémoires ou dans des dépêches d'ambassadeurs, déshonoreroient une histoire. Permettons à ces écrivains de tout écrire ; ils ne sont point inutiles à un historien, et même un philosophe pourra tirer de ce fumier d'Ennius des paillettes d'or, quand il nous donnera quelque traité sur

une des branches de la politique ou de l'administration.

Quoiqu'il en soit, continuai-je, le choix d'un sujet dans une histoire particulière est une des choses les plus importantes. Prenez, dirois-je à un historien qui se défie de ses forces, un événement qui mérite l'attention des hommes, ou vous vous exposerez à ennuyer vos lecteurs. Si vos personnages ont un grand mérite, vous serez soutenu par leurs talens; alors votre esprit s'élèvera sans effort; si vous avez le talent d'écrire, votre style plus animé et plus noble attachera, et vous n'aurez pas besoin de me réveiller par des digressions ou des ornemens étrangers qui seront toujours vicieux dès qu'ils ne sont pas nécessaires. Si un homme tel que Tacite me faisoit l'honneur de me demander mon avis : Tout sujet, lui répondrois-je, est digne de vous et s'embellira sous votre plume. Un grand prince, un tyran, un homme de bien, un sénat prostitué à la faveur ou à la crainte; une cour corrompue par des affranchis, des esclaves et des histrions; n'importe, vous m'offrirez toujours un tableau sublime et intéressant. A l'exception de certains lecteurs qui ne devroient lire que de

romans, les autres ne se contentent point d'un plaisir stérile; ils cherchent l'instruction, parce que l'instruction est l'aliment d'un bon esprit. L'historien doit donc me présenter une vérité morale ou politique dans l'événement qu'il me raconte. C'est la règle que se sont proposée Thucydide, Salluste, Hérodien et Plutarque même, qui, pour nous instruire plus sûrement, a toujours voulu que ses héros tinssent à de grands événemens.

Nos temps modernes ne manquent pas de ces riches sujets. Depuis la chûte de l'empire romain, l'Europe a éprouvé cent révolutions qui ont décidé impérieusement de nos mœurs, de nos préjugés, de nos lois et de notre politique. Le goût des Médicis pour les beaux arts, la découverte de l'Amérique, et l'établissement des Européens dans les Indes, quelle vaste carrière n'ouvrent-ils pas à un historien? Mais sans nous arrêter à des sujets étrangers, ne trouvons-nous pas dans nos annales plusieurs époques qui mériteroient d'être écrites par une main habile? Les événemens ne nous manquent pas, mon cher Cidamon, mais des historiens capables d'en développer les causes et les effets.

Nos historiens se sont trouvés, pour ainsi dire, au milieu des plus grandes révolutions

sans s'en apercevoir. Les règnes de Saint-Louis, de Philippe-le-Bel, de Charles V ne m'apprennent rien de ce que je voudrois savoir. Les historiens se succèdent, et tombent successivement dans l'oubli qui les attendoit. Je suis fâché que le président de Montesquieu, si rempli de Tacite, ait malheureusement perdu la vie de Louis XI qu'il avoit écrite. J'aurois pu selon les apparences vous proposer un modèle à imiter. Ses considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains sont un excellent traité de politique, et il avoit médité sur notre ancien gouvernement. Ayant vu que les Français s'étoient abandonnés, si je puis parler ainsi, au courant de leurs passions et des événemens, qui pouvoit être plus capable de démêler les mystères secrets de cette époque célèbre où Louis XI mit ses successeurs hors de page? Il auroit peint le combat des anciens préjugés contre les nouveaux. Ceux-ci doivent triompher, et de nouveaux abus vont succéder aux anciens.

Mais si je ne puis vous citer un ouvrage qui auroit mérité les plus grands éloges, je puis parler d'une autre histoire du même prince; elle est un véritable chef-d'œuvre en son genre; c'est l'histoire de Duclos. N'ayant pas même

eu le mérite de recueillir ses matériaux, ce qui l'auroit mis quelquefois dans la nécessité de réfléchir et de penser, il a travaillé sur les extraits informes et décousus de l'abbé le Grand; aussi voit-on que l'historien ignore tout ce qui a précédé les faits qu'il raconte, les circonstances précieuses qui les accompagnent, et les suites nécessaires qui doivent en résulter. On n'écrira jamais bien un événement particulier d'une nation sans connoître son histoire générale, et je gagerois presque que Duclos n'avoit pas même lu Mézerai ni Daniel pour se préparer à écrire l'histoire de Louis XI. Gâté par cette philosophie qui a fait tant de progrès parmi nous, en associant commodément la présomption la plus insensée et l'ignorance la plus profonde, il se vantoit d'apprendre aux savans à écrire l'histoire. Mais par malheur il est allé se perdre dans la foule de ces historiens obscurs qu'on ne lit plus, et je crains que ses successeurs, sans chercher à l'imiter, n'éprouvent la même disgrace.

Nous avons un morceau d'histoire, qu'à bien des égards on peut comparer à ce que les anciens ont de plus beau; c'est l'histoire des révolutions de Suède par l'abbé Vertot. Quel charme ne cause pas cette lecture! Je vois

par-tout un historien qui ayant médité sur le cœur humain avoit acquis une grande connoissance de la marche et de la politique des passions. Tite-Live, dont il s'étoit rempli en écrivant les révolutions de la république romaine, lui avoit appris les secrets de son art. Je vous parlois hier de l'espèce d'embarras qu'on éprouve en lisant les révolutions romaines; vous ne le rencontrerez point dans la lecture des révolutions de Suède. L'historien me développe les causes des événemens; je ne perds point de vue la chaîne qui les lie, et je marche à sa suite en éprouvant toujours un nouveau plaisir.

Mais, mon cher Cidamon, continuai-je en souriant, pour faire ma cour à la paresse de Théodon qui me demande des secours contre votre persécution, je vous avouerai que cet ouvrage, d'ailleurs si beau, est défiguré dans quelques endroits où l'auteur laisse entrevoir qu'il lui manque quelqu'une de ces ennuyeuses connoissances préliminaires dont nous avons tant parlé. Par exemple, je voudrois qu'il n'eût pas accusé vaguement l'excessive liberté des Suédois d'être la cause de tous leurs malheurs. Je vois avec chagrin que l'historien confond la licence qui ne veut souffrir aucun frein,

et la liberté qui sait qu'elle ne peut subsister que par son respect et son amour pour les lois. S'il se fut préparé à écrire l'histoire, en méditant sur la nature des différens gouvernemens, et des vices et des vertus qui les accompagnent, et qui doivent les conserver ou les détruire, je crois qu'il se seroit bien gardé de se servir de l'expression vague de liberté excessive, en me parlant de l'anarchie gothique des Suédois. Je ne sais plus où j'en suis, et j'ai besoin de faire quelques réflexions pour ne pas adopter comme une vérité l'erreur que l'abbé Vertot me présente.

Ce n'est pas tout. Si cet historien avoit médité sur les vues de la nature et la politique qu'elle exige de nous, il ne nous auroit sans doute pas présenté les changemens que Gustave-Vasa fit dans le gouvernement comme le bonheur suprême des Suédois. Il falloit se contenter de dire que dans les circonstances malheureuses où se trouvoit la Suède, l'hérédité du trône et l'abaissement d'un clergé ambitieux qui ne pouvoit dominer qu'à la faveur des troubles et de l'intrigue, étoient ce qu'on pouvoit exécuter de plus sage ; parce que les factions, les partis, les haines ne permettoient pas de recourir à des moyens plus efficaces.

Il

Il falloit m'apprendre que les Suédois, encore incertains entre les mœurs que leur avoient données leur ancienne anarchie et celles que préparoit l'hérédité du trône, se trouvoient dans une situation douteuse : on avoit échappé à Scylla, mais n'iroit-on pas échouer contre Charibde ? Voilà ce que devoit prévoir l'historien; ses idées plus nettes et plus précises auroient fixé les miennes. Si je ne me trompe, en me faisant trembler pour l'avenir, on m'auroit inspiré un intérêt plus vif et plus tendre pour la fortune des Suédois. En m'occupant de Gustave-Vasa, j'aurois jeté les yeux sur ses successeurs, et flottant entre mes craintes et mes espérances, combien ne leur aurois-je pas dû de réflexions qui m'auroient éclairé. C'est à me faire penser que consiste le grand art, l'art suprême de l'historien.

Tous les sujets qu'on propose dans une histoire particulière ne sont pas aussi heureux que ceux dont je viens de vous parler, et qui changent les mœurs, les lois, et la constitution d'un état. Dans cette seconde classe des histoires particulières, je placerois les événemens importans qui méritent d'être sauvés de l'oubli. Choisissez, dirois-je encore à l'historien, un fait propre à m'inspirer des sentimens de

noblesse et de grandeur, ou à porter dans mon esprit de grandes lumières, car j'aimerai toujours un écrivain qui m'élève pour ainsi dire au-dessus de moi-même, ou recule les bornes de ma raison. Il faut que cette histoire me présente de grands obstacles et de grands dangers dont on triomphe par de grandes vertus et de grands talens. Vous piquez alors ma curiosité; vous êtes sûr de mon attention; j'éprouve en vous lisant cette douce émotion qu'on éprouve au théâtre; vous suppléez à mon inexpérience, et je suis content de vous, parce que je suis plus content de moi; telle est l'histoire de la retraite des dix mille par Xénophon. Le lecteur se met malgré lui à la suite des Grecs; il partage leurs peines, leurs périls, leurs travaux, leurs inquiétudes. Il craint, il espère, il admire et se demande quelquefois : pourquoi dans l'Europe entière ne trouveroit-t-on pas aujourd'hui dix mille Grecs et un Xénophon? Et s'il est attentif, l'historien lui en apprendra la raison.

Un modèle également parfait en ce genre, et qu'on ne peut trop étudier, c'est César dans ses commentaires sur la guerre des Gaules. Cicéron a eu raison de dire qu'en ne présentant en apparence que des matériaux ou des

mémoires pour l'histoire, il en a composé une parfaite. On seroit tenté de croire que ces morceaux particuliers n'exigent pas d'un historien toutes les connoissances que je lui demande. En effet, il n'aura pas occasion de les montrer comme dans une histoire générale ou le récit d'une révolution. Mais s'il ne les a pas, trouverai-je un historien comme Xénophon et César, supérieurs à la matière qu'ils traitent ? Dans le général des dix mille, j'aime à voir le disciple de Socrate. S'il eût été moins habile, il auroit été moins simple, et m'auroit moins attaché. César ne doit-il pas son heureuse briéveté à ce génie profond qui avoit médité sur les vices, les ressources, la liberté de sa patrie, et qui en conquérant les Gaules se préparoit à la subjuguer ? Une phrase, un mot même comme jete au hasard suffisent à ces historiens pour m'éclairer. Je marche rapidement et n'éprouve point l'ennui que cause un narrateur qui hésite à chaque pas, et ne voit qu'à demi ou d'une manière trouble les causes des faits qu'il rapporte.

Salluste, avec une manière différente, raconte un événement qui n'a causé aucune révolution chez les Romains, mais également propre à m'instruire et à m'attacher ; parce qu'il m'ap-

prend que la république qui ne se soutient plus par ses institutions, mais seulement par le mérite de quelques citoyens, doit perdre sa liberté dont elle n'est plus digne. Pourquoi, me demandé-je, Jugurtha, ce prince si inférieur à Annibal, balance-t-il comme lui le génie et la fortune des maîtres du monde ? C'est que les Romains, me répond l'historien, sacrifient tout à leur avarice, et qu'ils sacrifioient tout autrefois à l'amour de la patrie. En voyant leurs inquiétudes sur le sort d'une guerre, qui n'auroit été rien pour leurs pères, Salluste m'apprend qu'on peut avec un grand empire n'avoir que des forces très-médiocres, et que ces grandes conquêtes par lesquelles on croit se rendre plus puissans ne servent qu'à nous rendre plus foibles. Cette première vérité m'en découvre mille autres. Je me rappelle ce que j'ai lu dans la conjuration de Catilina; je le relis une seconde fois avec plus de plaisir que la première. Pourquoi ? C'est que plus je lis Salluste, plus il me semble que je suis digne de le lire. Tout est lié chez les hommes. Je vois les vices qui par un malheureux progrès, mais nécessaire, ont produit un Catilina, et ne cesseront de produire des citoyens également dangereux; j'aime un histo-

rien qui m'a rendu philosophe, quand je ne songeois qu'à m'amuser.

Permettez-moi, mon cher Cidamon, d'en revenir à mon père Bougeant. De bonne foi, croirez-vous que les trois historiens dont je vous parle n'eussent rien vu de plus grand dans la guerre de trente ans que le comte d'Avaux qui négocia la paix ? Salluste n'a point la maladresse de faire jouer le principal rôle à Sylla, qui n'auroit rien obtenu de Bocchus sans la terreur que répandoit Marius. A travers la fausse prospérité de la France, n'auroit-il pas vu que nous allions en abuser, et avoir l'ambition que nous reprochions à la maison d'Autriche ? Ces trois historiens qu'on doit prendre pour ses modèles négligent tous ces détails oiseux qui n'ont aucune influence et qui ne décident de rien. Pour m'instruire, ils m'apprennent ce qu'on doit aux lumières, aux talens et à la sagesse des chefs et des subalternes. Pour me rendre plus précautionné et plus circonspect, ils me font connoître ce qu'on doit aux caprices de la fortune, qu'un grand homme corrige quelquefois, et dont un homme médiocre ne profite que très-rarement et d'une manière imparfaite. En écrivant, Xénophon et César ont sans doute voulu former de

grands capitaines ; mais pour les instruire ils n'ont point voulu commencer par les ennuyer. Si le père Bougeant vouloit faire d'habiles négociateurs ; il devoit avec la même prudence supprimer tous les détails inutiles, et sur-tout ne pas inviter ses lecteurs à estimer beaucoup des finesses et des ruses qui nuisent aux succès de toute négociation, parce qu'elles détruisent toute confiance.

Ce n'est pas tout, mon cher Théodon, il y a encore des morceaux d'histoire qui ne sont point destinés à faire connoître un événement particulier, mais seulement les hommes célébres qui ont paru dans quelque nation. Tel est l'objet intéressant que s'est proposé Plutarque, et cet historien est le modèle le plus parfait dans ce genre. Il manque, il est vrai, de quelques-unes de ces connoissances dont je ne cesse point de vous parler, parce qu'elles n'ont jamais été plus rares, ni plus négligées ; mais je pardonne tout à un historien qui a le secret de gagner ma confiance et mon amitié. S'il me trompe, c'est qu'il se trompe lui-même de bonne foi ; il m'auroit montré la vérité si elle ne lui avoit pas échappé. D'ailleurs, les erreurs d'un historien en politique ne seront jamais bien graves ni bien dangereuses, quand

sa morale sera toujours très-exacte. En effet, lisez Plutarque avec attention, et il vous fournira lui-même des armes pour le combattre. Jamais il ne s'écarte des routes de la nature. Il fouille les abymes du cœur humain, et y saisit sans effort et sans subtilité le germe des vertus et des vices. Jamais il ne nous présente des hommes fantastiques, comme ces historiens mal-adroits qui croiroient dégrader leurs héros en leur permettant quelquefois d'être hommes. Ceux de Plutarque descendent jusqu'à moi, et me donnent l'envie ou la témérité de m'élever jusqu'à eux. Quel est le secret de Plutarque pour m'attacher et me plaire ? C'est qu'il semble vouloir moins m'instruire que s'entretenir simplement avec moi. D'ailleurs il ne met sous ses yeux que de grandes vertus ou de grands talens; bien différent en cela de ces insipides historiens qui ont écrit tant de volumes de l'histoire des hommes illustres de nos temps modernes. Ils ont cru qu'il suffisoit de posséder de grandes dignités dont on est accablé pour être digne des regards de la postérité. Faut-il vous dire ma pensée ? Je crois que nos constitutions politiques en classant les citoyens en différens ordres ont rétréci leur génie, et ne permettent pas d'espérer un Plutarque.

On loue le style de Cornélius Népos ; on trouve même en lui quelque légère étincelle de ce génie politique qui étoit encore commun à Rome, dans un moment sur-tout, où l'on voyoit s'écrouler une république qu'on regrettoit, si on n'etoit pas à portée de s'élever sur ses ruines. Cependant l'ouvrage de Cornélius Népos ne peut plaire qu'à des enfans. Pourquoi cet historien n'entre-t-il dans aucun des détails nécessaires pour faire connoître ses héros ? Vous croyez être court, lui dirois-je, mais vous n'êtes que stérile, en supprimant des choses essentielles qu'un lecteur curieux et intelligent attend de vous. En effet, mon cher Théodon, les détails les plus minutieux et les plus frivoles en apparence acquièrent un prix infini, quand ils me servent à démêler les caprices et les bizarreries de la nature, qui se plaît quelquefois à faire les hommes si grands et si petits à différens égards, en associant des qualités et des passions qui se contrarient. Dans toute autre histoire, courez rapidement à l'événement ; dans celle-ci hâtez-vous lentement ; on veut connoître les replis du cœur humain. Les hommes illustres de Plutarque m'aident a connoître ceux avec lesquels je vis.

Je ne sais si je dois vous parler de Suétone, qu'on ne se donneroit plus la peine de lire, si le temps ne nous avoit dérobé une partie des écrits de Tacite. Cet historien, né sous les premières années de Vespasien, avec peu d'esprit et moins encore d'élévation dans l'ame, n'a pas vu, qu'il avoit à traiter de la révolution la plus importante pour un peuple maître de l'univers, autrefois si jaloux de sa liberté, et qui s'étoit façonné à la servitude sous le joug que lui imposoit la main légère et adroite d'Auguste. Suétone, si je puis m'exprimer ainsi, n'aperçoit aucune des différentes nuances de cette révolution. Tibère, également jaloux de son autorité, timide, soupçonneux et cruel, ne voyoit pas que les Romains étoient incapables de recouvrer leur liberté, et que bientôt après lui ils ne la regretteroient même pas. Mais son historien devoit être plus éclairé. Tout ce qui est grand, ou ne frappera pas grossièrement les sens, échappera à Suétone. Ne vous attendez point à connoître le génie, l'ambition, la politique de César; il ne verra jamais le prince dans l'empereur, et ne jugera l'homme que d'une manière stupide. Il vous dira qu'Auguste, qui avoit toute l'autorité d'un prince absolu, regardoit comme une injure le

titre de maître ou de seigneur : *Domini appellationem ut maledictum et opprobrium semper exhorruit.* Ailleurs il vous apprendra que cet empereur, le plus adroit des tyrans et le plus jaloux de son pouvoir, travailloit sans cesse à rapprocher les esprits et à concilier les intérêts les plus opposés : *Promptissimus affinitatis cujusque et amicitiæ conciliator et fautor.*

Rappelez-vous, je vous prie, comment ce pauvre historien qui croit tout ce qu'on lui dit, et qui succombe sous le poids de son histoire, traite la vie d'Auguste. Il ne se propose pas, dit-il, de suivre l'ordre des temps, mais de distribuer les actions de ce prince en différentes classes et relativement à leur objet. Il se flatte de mieux faire connoître Auguste par cette méthode, et précisément elle n'est propre qu'à produire un effet tout contraire. Il n'est plus possible de suivre la naissance, le développement et les progrès de sa fortune, de ses espérances, de ses craintes, de ses mœurs et de sa politique. On n'aperçoit point l'influence du caractère d'Auguste sur les événemens, ni celle des conjonctures sur son caractère. Ce prince qui a toujours été le même, change à chaque instant de conduite; et je ne démêle plus cet ambitieux qui est assez

souple pour prendre tour-à-tour toutes les formes utiles à son ambition. Si on n'a ni plus d'esprit ni plus de connoissances que Suétone, on pourra se contenter de ce galimathias; mais si on veut avoir des idées claires et justes, il faut décomposer son ouvrage, et se faire une autre méthode. Ce n'est qu'en donnant une nouvelle place à ces matériaux informes et mal arrangés, qu'on parviendra à connoître un homme très-extraordinaire, et dont les passions habiles, constantes et toujours les mêmes, mais tantôt plus libres, tantôt plus gênées, ont enfin triomphé de celles des Romains en paroissant les ménager.

Il faut encore vous dire un mot de la sottise avec laquelle il fait deux hommes de Néron. J'ai d'abord rassemblé, dit-il, toutes les actions de ce prince, qui sont indifférentes, ou qui méritent même des louanges pour ne les pas confondre avec ses lâchetés et ses attentats. Quelle folie de partager ainsi un homme en deux! Peut-on rien imaginer de plus propre à irriter un lecteur qui a le sens commun? J'aimerois à connoître les progrès des passions et des vices, et comment l'habitude de quelques vertus leur résiste. La morale n'a-t-elle rien à gagner, en voyant l'extrême fragilité du

cœur humain, et la monstrueuse audace avec laquelle il parvient enfin à se familiariser ? J'aimerois à voir les passages par lesquels Néron, retenu d'abord par la crainte, ensuite par quelques remords inutiles, est enfin parvenu au comble de la perversité. Il me semble que j'en retirerois de grandes vérités morales et politiques.

Si je n'étois pas las, mon cher Cidamon, de ce ton sévère et critique, je pourrois vous entretenir de je ne sais combien d'historiens modernes qui ont fait des histoires de princes, et presqu'aussi mal-adroitement que Suétone. Je le crois, me répondit Cidamon, et tandis que vous nous parliez, j'ai fait l'application de votre doctrine à plusieurs de nos Suétone. Je les excuse, je les loue même, et je leur sais gré du plaisir que m'ont fait leurs recherches : mais laissons tout cela. Quel fruit, poursuivit-il, attendez-vous de vos réflexions trop austères ? Je ne voudrois pas qu'il vous prît envie d'exposer tous ces raisonnemens dans un ouvrage, vous décourageriez la plupart des écrivains. Théodon que j'avois converti est prêt à m'échapper, et plusieurs autres, à son exemple, seroient les dupes d'une terreur panique. Personne n'osera écrire l'histoire.

Rassurez-vous, repartis-je ; tant qu'il y aura dans le monde des ignorans, des bavards et des curieux, on ne manquera point de mauvais historiens.

Pugnas et exactos tyrannos
Densum humeris bibit aure vulgus.

Plus on manque de talens et de lumières, moins on est en état de juger de sa capacité, et de sots lecteurs feront toujours de sots auteurs. Pour les hommes de génie, ils obéiront à leur talent ; et plus ils se feront une idée juste de l'histoire, plus ils se prépareront à l'écrire par leurs méditations et de sages études. Bien loin que cette connoissance les décourage, elle leur donnera des forces nouvelles ; et ils travailleront à se surpasser eux-mêmes, en voulant s'approcher de cette perfection dont ils seront toujours éloignés. Si Cicéron a eu raison de nous tracer le portrait de cet orateur qu'on ne trouvera jamais, pourquoi aurois-je tort de chercher, à son exemple, un historien parfait ? Comptons, mon cher Cidamon, sur l'amour-propre des hommes : il augmente la confiance des sots ; mais il soutient les gens d'un mérite supérieur dans leur entreprise. Croyez-vous que Tite-Live ne fût pas

content de lui, en voyant qu'il ne pouvoit atteindre à cette perfection qui le fuyoit quelquefois ? Soyez-en persuadé, si Théodon étoit né pour écrire l'histoire, mes réflexions, loin de l'intimider, lui inspireroient un nouveau courage ; et il verroit avec plaisir combien il y auroit plus de gloire pour lui à triompher de tous les obstacles qu'il rencontreroit dans sa carrière.

Fort bien, me dit alors Théodon, je suis entièrement de votre opinion. Je sens à merveille que vous ne me décourageriez point, si les connoissances préliminaires que vous exigez ne m'étoient pas étrangères ; si je me connoissois cette constance lente et patiente qui peut seule discuter et trouver la vérité ; et enfin si je pouvois me flatter que mon imagination ne s'attiédiroit point dans cette sorte de travail, et conserveroit encore assez de vivacité pour présenter les faits avec la force, l'énergie ou les grâces dont ils sont susceptibles. Mais, continua Théodon, si vous m'avez dégoûté d'écrire l'histoire, il me semble que vous m'avez appris à la lire avec plus de plaisir. Je vous prie de continuer vos réflexions. Je vois comment un historien doit instruire ; mais apprenez-moi, je vous prie, par quel art il parviendra

à me plaire et à m'attacher ? Comment sa narration vive, rapide et animée, ne me lassera-t-elle jamais ? Par quel secret réveillera-t-il mon attention sans cesser de parler à ma raison ? Je veux me rendre compte du plaisir ou de l'ennui que j'éprouve en lisant l'histoire. Les bons historiens y gagneront, et je me consolerai de la lecture des autres par le plaisir que j'aurai à découvrir la source ou les causes de mon dégoût.

Continuons donc, repris-je, puisque cette conversation ne vous déplaît pas. Il me semble, mon cher Théodon, que dans ce que j'ai pris la liberté de vous dire jusqu'à présent, je vous ai fait connoître les principes de l'art par lequel un historien peut plaire à des lecteurs intelligens et les attacher. Pour les autres, ce n'est pas la peine d'y penser; l'histoire la plus décousue et la plus disloquée les enchantera, pourvu qu'elle les étonne, flatte les préjugés à la mode, et prodigue sans choix et sans nécessité des réflexions longues, entortillées ou hardies. Mais cette multitude prompte à admirer abandonnera cette histoire quand il paroîtra un autre mauvais historien. Pour moi qui, je crois, puis me mettre au nombre des lecteurs raisonnables, une histoire ne me plaira

point, qui ne parlera pas à ma raison; c'est par-là qu'il faut commencer. L'instruction que j'attends ne doit point être pédante; elle me fatigueroit et me dégoûteroit. Pour plaire aux bons esprits, elle doit en quelque sorte échapper à tous les autres. C'est la méthode qu'ont suivie les grands historiens dont je vous ai tant parlé. La plupart des lecteurs ne voient dans Thucydide, Tite-Live, Salluste et Tacite que des faits cousus les uns aux autres; ils lisent avec un plaisir médiocre, parce qu'ils n'aperçoivent aucun de ces traits de lumière qui fixent l'attention d'un lecteur éclairé. Pour moi, j'aime qu'un historien, en me frappant vivement, m'oblige quelquefois à suspendre ma lecture. Je ferme mon livre, j'admire, je réflechis pendant une demie heure, et je reviens avec un nouveau plaisir à une histoire qui me fait méditer.

Un lecteur raisonnable exige qu'une narration soit rapide, et veut cependant que rien ne soit oublié de ce qui doit la rendre très-claire et très-intelligible. Le principal art consiste donc à préparer le lecteur aux événemens qu'on va mettre sous ses yeux. Est-il rien de plus fastidieux qu'un M. Guibbon, qui dans son éternelle histoire des empereurs romains,

suspend

suspend à chaque instant son insipide et lente narration pour vous expliquer les causes des faits que vous allez lire ? Rien ne doit m'arrêter dans un récit, et il faut être clair; c'est la première loi de tout historien ; mais il faut l'être avec art pour ne pas me rebuter, et cette seconde loi n'est pas moins nécessaire que la première. Je me réfroidis, je languis, si vous me laissez perdre de vue le terme où vous me conduisez. Je n'ai qu'une mémoire ordinaire, et sans doute il est de votre devoir de la soulager, en me rappelant ce que je puis avoir oublié dans un long ouvrage, et dont j'ai besoin dans ce moment pour vous entendre. Si l'historien le fait comme M. Guibbon, je crois que sans son secours je me serois rappelé ce qu'il m'a déjà dit plusieurs fois, et je le repousse avec dédain. *Ars casum simulet*, disoit Ovide, dans une matière fort différente de celle que nous traitons ; et cette adresse n'est pas moins nécessaire aux historiens qu'aux amans. Les anciens dans cette partie, comme dans tout le reste, sont nos maîtres. Je vous parlois hier des harangues, et je vous prie, en relisant Tite-Live, de remarquer l'habileté avec laquelle il en sait tirer parti

pour aider la mémoire de ses lecteurs, et soutenir leur attention.

Dans une histoire générale on prend une nation à sa naissance, et si l'historien est attentif à ne pas négliger le développement de son caractère, le progrès de ses mœurs et de sa politique, chaque événement qu'il présentera se trouvera naturellement préparé par celui qui l'a précédé, et préparera celui qui doit suivre. Si je ne me trompe, la première décade de Tite-Live m'explique les prodiges de constance, de patience, de courage ou plutôt de magnanimité que je dois lire dans la troisième. A côté des grands hommes qui doivent triompher d'Annibal, je ne serai point étonné de trouver quelques généraux avares qui profitent des malheurs publics pour accroître leur fortune domestique au dépens des peuples d'Italie; car Tite-Live m'a peint les passions qui troublèrent la république naissante après la mort de Tarquin; elles se cachent, mais il a soin de m'apprendre qu'elles fermentent secrètement dans tous les cœurs; et je ne serai point étonné des excès monstrueux où se portera l'avarice, lorsqu'excitée par les dépouilles de Carthage, de l'Asie, et de la Macédoine, les richesses du monde entier ne pourront plus lui suffire.

On a besoin d'exposition dans une histoire générale, lorsque le peuple dont on écrit les événemens a affaire avec un nouvel ennemi. Alors l'historien doit s'étendre plus ou moins pour me le faire connoître, suivant qu'il est plus illustre, plus puissant, et qu'il expose ses ennemis à de plus grands dangers ? Quel dommage que nous ayons perdu la seconde décade de Tite-Live ! Ce qu'il auroit d'abord dit du royaume de Pyrrhus et du caractère de ce prince, avant que de faire descendre son armée en Italie, et ensuite des Carthaginois avant que de raconter la première guerre punique, auroit été d'une grande instruction pour les historiens. Quoique bien inférieur à Tite-Live, Frenshemius, qui l'avoit pris pour modèle et n'avoit pas encore épuisé ses forces, traite dans son supplément ces deux objets d'une manière élégante et précise. Mais voulez-vous un modèle parfait en ce genre ? Vous le trouverez dans Thucydide. On ne peut mieux faire connoître, ni la situation ni les intérêts des différens peuples qui habitoient la Sicile, où les Athéniens vont témérairement porter la guerre.

Dans une histoire particulière, il n'en est pas de même. Comme dans les pièces de théâtre, il doit y avoir une exposition qui me fasse

connoître les temps antérieurs par l'influence qu'ils ont sur l'événement qu'on va m'exposer; les maîtres de l'art en poésie ordonnent au poëte dramatique de rendre cette exposition la plus courte qu'il est possible, et de se hâter d'en venir à l'action qui doit toucher et intéresser. L'historien n'est pas moins soumis que le poëte à cette loi; elle est fondée sur la nature de notre esprit, avide de connoître et pressé d'en venir à l'événement que vous lui avez annoncé. Ne dites que ce qui est indispensablement nécessaire pour l'intelligence de votre histoire. Instruisez assez le lecteur pour qu'il n'éprouve aucun embarras au milieu des faits que vous allez raconter. Plus vous serez simple, plus il saisira avec facilité vos idées, et se les rappellera quand il en aura besoin.

Dans tout le reste, imitez Salluste, si vous le pouvez, mais non pas dans l'exposition de son Catilina. Après avoir fait le portrait de ce fameux conjuré, pourquoi remonter jusqu'à l'arrivé d'Enée en Italie ? Salluste a beau parcourir cet espace de plusieurs siècles avec sa rapidité ordinaire, il est long, malgré sa brièveté; car ce qu'il dit n'étoit pas nécessaire pour les Romains de son temps ni même pour nous. Il suffisoit de dire que Rome, accrue par

ses vertus, avoit vaincu le monde entier, et en avoit pris tous les vices qui ne pouvoient s'associer avec les anciennes lois et sa liberté. Il falloit passer brusquement au dixième chapitre, qui est la peinture la plus admirable des mœurs corrompues des Romains. Je m'attendrai à tout ce que la scélératesse peut imaginer de plus monstrueux; cependant je serai encore étonné des projets de Catilina et de l'empire qu'il a pris sur ses complices. Je suis préparé à tout, et n'ayant rien prévu, ma curiosité excitée soutiendra mon attention.

Dans son histoire de la révolution de Gustave-Vasa, l'abbé Vertot fait son exposition avec toute la brièveté qu'on peut désirer, et cependant n'oublie rien de ce qui est nécessaire pour l'intelligence des événemens. Aussi sa narration marche-t-elle avec une rapidité admirable. Tout se développe sans effort, et pour peu que je sache me rendre compte du plaisir que j'éprouve, je sais gré à l'historien qui ne me permet pas de m'égarer, et qui m'a mis à portée d'apercevoir la chaîne qui lie les causes aux effets.

Après vous avoir offert un modèle qu'on doit suivre, je vous citerai l'exposition de l'histoire de Charles XII, par Voltaire, qu'il faut

se garder d'imiter. Que de choses inutiles qu'un historien ne se permet que quand il est fort ignorant ! Etonné de ce qu'il vient d'apprendre, il ne doute point que ses lecteurs ne lui sachent gré de son érudition ; il ne veut rien perdre, il prodigue tout ce qu'il sait. Cependant que m'importe d'apprendre qu'on ne connoît en Suède que deux saisons, l'hiver et l'été ? A quoi bon m'entretenir vaguement des lois barbares et des mœurs sauvages des anciens Suédois ? Elles avoient influé dans la révolution de Gustave-Vasa, mais il ne s'agissoit plus de tout cela dans l'histoire de Charles XII. Il falloit se borner à dire que la couronne héréditaire depuis Vasa, sans que la Suède se fût sagement précautionnée contre le pouvoir arbitraire, étoit devenue despotisque sous le père de Charles XII; et que ce prince abusant des divisions de ses sujets pour les dégrader et les avilir, n'avoit pu cependant étouffer tout-à-fait cette élévation et cette grandeur d'ame qu'ils devoient au règne de Gustave-Adolphe. Au lieu de l'exposition inutile que fait Voltaire, vous voyez qu'il auroit pu la rendre très-belle et très-intéressante, s'il eut su qu'elle doit servir à expliquer les causes des événemens.

Malheureusement Voltaire a fini tous ses ouvrages avant que d'avoir bien compris ce qu'il vouloit faire. N'êtes-vous pas étonné qu'un historien qui oublie de vous exposer la situation actuelle de la Suède, et qui ne prévoyant pas que le caractère extraordinaire de son héros doit causer une révolution dans les mœurs et le gouvernement des Suédois, ne s'occupe que du moment présent, porte tout d'un coup ses regards sur l'avenir pour ne faire qu'une nouvelle faute ? En effet, au lieu de me peindre dans son exposition le czar Pierre premier, tel qu'il étoit encore quand la guerre commençoit, il le représente tel qu'il parut lorsque ses disgraces, qui n'avoient pu l'abattre, eurent développé toutes les ressources de son génie. Il naît de tout cela un embarras dont certains lecteurs ne s'aperçoivent pas, mais qui gêne ceux qui cherchent à se rendre compte des événemens. Après une exposition si vicieuse, vous auriez tort de vous attendre à une histoire raisonnable. Le héros agira sans savoir pourquoi, et l'historien marchera comme un fou à la suite d'un fou.

Je ne dois pas oublier de vous parler de l'exposition d'Hérodien, qui réunissant toutes les qualités qu'on peut désirer, est présentée de

la manière a plus ingénieuse. Marc-Aurèle parvenu à un âge fort avancé, et touchant à sa fin, ouvre la scène la plus touchante. Je partage les vives inquiétudes dont ce prince est agité, en pensant qu'un pouvoir sans bornes va passer dans les mains d'un enfant de quinze ou seize ans. Ce père si vertueux se rappelle les excès de Denis le tyran, les violences, les cruautés, le délire des successeurs d'Alexandre, et je tremble pour le sort des Romains. Ma crainte augmente, quand passant à des exemples domestiques, il me présente les excès monstrueux de Néron, les cruautés plus récentes de Domitien, et cette patience des Romains, qui sollicite en quelque sorte les vices de leurs maîtres. Je ne doute plus alors que Commode ne soit corrompu et par sa fortune et par les mœurs publiques. Je suis attendri en lisant le discours que Marc-Aurèle mourant tient à ceux de ses amis qu'il a chargés de l'éducation de son fils. Servez-lui de père, leur dit-il, et répétez-lui souvent les dernières instructions que je viens de lui faire entendre. Voilà un de ces traits de génie qu'on ne peut trop admirer, et pour juger des malheurs que l'empire doit éprouver, soit au-dedans, soit au-dehors, et des causes qui les produiront, je n'ai qu'à me

rappeler les derniers momens de Marc-Aurèle que je ne puis oublier; tous les faits naissent les uns des autres, et je démêle d'avance la ruine de l'empire.

Mais avant que d'abandonner cette matière, permettez-moi d'observer que l'exposition d'une histoire particulière exige des détails plus circonstanciés, suivant que le peuple dont vous voulez m'entretenir a un gouvernement, des lois, des mœurs et un caractère qui ont une plus grande influence dans les événemens. Mais une nation n'est-elle plus composée de citoyens, est-elle sans action sous la main qui la meut et la gouverne? Il vous suffira de me faire connoître le caractère, les mœurs et les talens de ce personnage important.

Je suis ravi, me dit Cidamon en m'interrompant, et j'attendois avec impatience que vous en vinssiez à ces portraits qui répandent en effet la plus grande lumière sur l'histoire, et en sont un des plus beaux ornemens. Je les rencontre toujours avec plaisir. Tant mieux pour vous, mon cher Cidamon, repartis-je; nos historiens ne vous en laisseront pas manquer, et leur imagination les sert à merveille. Mais pour moi, je vous l'avoue, je suis plus difficile, et ce n'est qu'à de certaines conditions

que j'aime ces ornemens. Quand il paroît sur la scène un homme extraordinaire par ses vertus, ses vices ou ses talens, qui change les intérêts de son pays, donne une nouvelle force à sa constitution ou y porte atteinte, ayez soin de m'en faire un tableau. Ce seroit négliger de m'instruire, de me porter au bien ou de me détourner du mal, que de ne pas peindre un Aristide, un Thémistocle, un Périclès, un Alcibiade, un Camille, un Décius, un Fabricius, un Scipion, etc. Entrez dans tous les details, il n'en est point de petits pour de pareils hommes; les bagatelles prennent alors un air de dignité et de grandeur. Mais que l'historien se garde bien de m'arrêter sur un personnage qui n'est pas digne de l'attention d'un lecteur raisonnable. Peignez-moi les hommes qui ont fait des révolutions et conduit de grandes entreprises dont ils ont été l'ame. Apprenez-moi comment leurs mœurs et leurs talens ont changé la face des empires et des républiques. J'aime à voir comment les événemens naissent de leur caractère; et je sais gré à un historien qui découvre dans leurs passions et leurs talens la cause des faits que je pourrois regarder comme l'ouvrage de la fortune. Un caractère, fût-il méprisable, il me plaira, il m'attachera,

pourvu qu'il en résulte un grand effet. C'est ainsi que nos historiens auroient pu tirer le plus grand parti de notre Charles VI, dont la folie tantôt stupide, tantôt furieuse, donna aux passions françaises un cours nouveau, et détruisit les opinions anciennes pour faire place à de nouvelles erreurs.

En me peignant un grand personnage, que l'historien se garde bien de me présenter un héros qui ne tiendroit point à son siècle ou qui n'auroit aucun défaut : ce seroit ne pas connoître la nature. Le caractère personnel de chaque homme est toujours subordonné au caractère national, soit parce qu'on y tient par son éducation, soit parce qu'on est obligé de s'y prêter pour réussir dans ses projets. Les passions sont toujours les mêmes ; mais plus ou moins contraintes par les lois et les mœurs publiques, elles se montrent d'une manière différente. Manlius-Capitolinus avoit toute l'ambition de Marius ; mais Tite-Live se gardera bien de peindre le premier avec les mêmes couleurs qu'il a peint sans doute le second dans la partie de son ouvrage que nous avons perdue. Ces nuances délicates sont le fruit du génie, et j'aime à découvrir dans un homme extraordinaire ce qu'il tient de la nature et ce

qu'il tient des circonstances. Manlius dans Tite-Live cache son ambition sous le masque des vertus les plus propres à plaire aux Romains ; et Marius, dans une ville déjà teinte du sang de ses citoyens, gouvernera en tyran une république encore libre, mais qui ne mérite plus de l'être.

Rien n'est plus beau que le caractère de Catilina dans Salluste. Vous voyez un homme extraordinaire, qui tient à la fois à la plus infâme corruption de son temps et aux idées de grandeur que Rome conservoit encore. J'aime à voir comment, du sein de la débauche, et avec le secours des coquins qu'il rend dignes d'être ses complices, il ose former une conjuration qui intimide ceux qui l'ont découverte. Tout ce morceau d'histoire est un chef-d'œuvre de caractères. Catilina agit avec la confiance que lui donnent son audace et les vices des Romains. Cicéron n'ose se fier aux lois dont il connoît la foiblesse dans le moment même qui les fait triompher pour la dernière fois. Caton, qui dans un siècle comme le nôtre enseveliroit sa vertu dans la retraite, doit à la philosophie stoïcienne une vertu qui n'est plus connue à Rome. Occupé de la justice seule et du salut de la république, quoi-

qu'il en puisse arriver, il opine dans le sénat comme s'il parloit encore à des Fabricius et à des Régulus; tandis que Cesar unissant à quelques vertus une ambition plus vaste que celle de Catilina regarde les troubles, la confusion et les vices des Romains comme les bases de la tyrannie qu'il médite.

Fuyons le merveilleux dans les caractères. Ce n'est pas sans raison, mon cher Cidamon, que je voulois hier que l'historien fît une étude sérieuse des passions. Sans ce secours, comment pourroit-il discerner ce que nous devons à la nature, et ce que nous devons à la fortune? La nature répand au hasard ses dons; d'une main libérale elle prodigue ces demi-vertus, ces demi-vices, ces demi-talens qui nous rendent propres à prendre tous les caractères qu'on voudra nous donner, ou plutôt à n'en avoir aucun. Quand elle veut traiter quelqu'un de nous plus favorablement, et former de ces hommes qui honorent l'humanité, elle leur donne une inclination dominante, et en même-temps un esprit assez prompt, assez fertile, et assez juste pour la servir et préparer les succès dont elle a besoin pour se conserver, s'accroître et se fortifier. Jusqu'ici l'ouvrage de la nature n'est qu'ébau-

ché, et ce sont les circonstances et les événemens qui nous entourent, nous frappent, nous intéressent, qui excitent ou retardent les progrès de notre caractère, l'attiédissent ou lui donnent une nouvelle force : la fortune met la dernière main à l'ouvrage.

Les caractères des hommes les plus extraordinaires ont, si je puis parler ainsi, leur enfance, leur jeunesse leur virilité et leur vieillesse ; c'est à ne pas confondre ces différens âges, et à distinguer ce que la nature et la fortune ont fait séparément et de concert, que paroît la grande habileté de l'historien. C'est à ce discernement que Tacite doit le charme secret qui m'attache à sa lecture. Il me montre dans Tibère l'ambition de César, qui ne peut être satisfaite que par le pouvoir le plus absolu ; mais elle est timide et circonspecte, parce qu'elle s'étoit façonnée sous un prince soupçonneux, timide lui-même, jaloux et plus à craindre que ne l'avoit été la république. Je vois avec plaisir que Tibère, enchaîné par l'habitude, n'ose montrer son ambition à un sénat qui tremble à ses pieds. Il règne en esclave : de-là cette tyrannie dissimulée qu'il n'auroit point eue en régnant dans un pays accoutumé à la monarchie. Sa jalousie du pou-

voir, toujours accrue et gênée par les obstacles que lui présente son imagination, et sa timidité, le suivent à Caprée ; il n'y est pas voluptueux, il essaie seulement d'y consoler ou de tromper son ambition par des voluptés insipides.

Voilà comment un peintre habile des passions peint un caractère, et non pas en confondant tout, comme Sarrazin, dans le portrait qu'il nous fait de Valstein. Nos historiens modernes n'entasseroient point toutes ces belles antithèses dont ils sont si curieux, s'ils avoient étudié ce que les hommes doivent à la nature, qui n'a qu'une marche égale et constante ; et aux circonstances qui changent continuellement et obligent les passions à emprunter une forme différente pour parvenir à la même fin. Tous ces portraits de fantaisie qu'on met à la tête d'un ouvrage sont souverainement ridicules, et l'historien ensuite, pour soutenir son dire, tombe dans mille absurdités. Quoiqu'il en soit, je loue Sarrazin d'avoir abandonné son histoire à peine commencée ; il auroit été prodigieusement embarrassé à faire agir son héros. En mettant sur la scène un grand homme, ne me parlez que des vertus qu'il a montrées jusqu'alors. C'est la règle que se sont faites

les grands historiens : et en effet, que penseriez-vous de Salluste, si voulant peindre l'ambitieux Marius dans sa guerre de Jugurtha, il lui eut attribué, comme tenant a son caractère, tous ces vices d'emprunt que les circonstances le forcèrent d'adopter ? Si vous le voulez, à la fin de votre histoire, aidez-moi à me faire le portrait fidelle d'un grand homme. Indiquez-moi la qualité dominante qui ne l'a jamais abandonné, mais qui, comme un Protée, a pris des formes différentes. Je tirerai alors de vos écrits une instruction utile, j'apprendrai à connoître les hommes qui sont sous mes yeux, j'apprendrai à me connoître moi-même et à me défier de la fragilité des vertus humaines.

Je n'y puis résister, continuai-je, et pour vous donner un modèle du plus ridicule et du plus mauvais portrait que je connonoisse, il faut, avec votre permission, que je vous dise de quelle manière le père Ducerceau barbouille le caractère du célèbre Rienzi. Il nous apprend que « cet homme étoit né dans la lie du peuple, mais qu'il fit d'excellentes études, et qu'ayant autant d'esprit que d'élévation dans les idées, il devint très-habile, acquit la réputation d'un homme extraordinaire, et mérita l'estime et

l'amitié

l'amitié de Pétrarque. Il étoit éloquent, dit l'historien; il étudia l'antiquité et la compara au temps où il vivoit, et tiroit de-là des réflexions sur lesquelles il régla tout le plan de sa conduite. Cet homme est occupé à méditer Cicéron, Valère-Maxime, Tite-Live, Sénèque et sur-tout les commentaires de César. Sa taille est avantageuse, son air est noble ». A quoi aboutira tout cela? A nous dire des choses incroyables : « qu'il avoit un mêlange singulier de vertus et de vices, de belles qualités et de défauts, de talens et d'incapacité, qui sembloient se contredire, et qu'il réunissoit cependant au suprême degré ». Concevez-vous après cela le bon esprit de Rienzi, son élévation d'ame, ses bonnes études? Ducerceau court ensuite à bride abattue dans les antithèses et les absurdités. « Son héros est spirituel et grossier, fourbe et simple, fier et souple, prudent et avanturier. On pourroit le prendre, ajoute-t-il, pour un profond politique et pour un insensé, capable des entreprises les plus téméraires; il avoit une frayeur naturelle qui ne lui permettoit pas de les pousser. Trop peu de jugement pour s'embarrasser des obstacles, trop de lâcheté pour les suivre. Sa bravoure alloit jusqu'à l'intré-

pidité, et devenoit incontinent foiblesse ». Que d'absurdités ! Ce n'est pas tout, il nous apprend que « la fourberie de Rienzi étoit fondée sur la simplicité même, que son hypocrysie avoit sa source dans une espèce de simplicité. Il étoit assez ambitieux pour concevoir le dessein d'une sorte de monarchie universelle; fou jusqu'à l'extravagance, (ce sont ses termes, je m'en souviens bien), et sensé jusqu'au raffinement de la sagesse ».

Vous avez raison, me dit Théodon en riant, et voilà sans doute un chef-d'œuvre dans le genre impertinent. Mais je crois, ajouta-t-il, qu'après l'avoir lu, vous n'avez pas été tenté d'aller plus avant. Je vous demande pardon, répondis-je, et j'ai eu la curiosité de voir comment l'historien se tireroit d'affaire. J'ai été étonné de trouver un homme de mérite que son historien n'avoit pas compris; fort supérieur à ses contemporains, et qui dans un siècle plus heureux auroit exécuté de grandes choses. Vivement frappé de la différence qu'il voyoit entre le gouvernement des anciens Romains et celui des papes exilés alors de leur capitale où ils ne savoient pas régner, il s'indigne de l'humiliation de sa patrie et veut la venger. N'espérant de secours que d'un peuple qui

n'étoit qu'une vile canaille opprimée par les barons, et ne pouvant agir ni comme un prince ni même comme un grand seigneur, il est obligé de sonder les esprits avec une extrême circonspection, de s'expliquer d'une manière hiérogliphyque ; et avant que de vouloir établir la liberté, il veut savoir si la multitude la desire, et mérite d'avoir un tribun. Je conviens que tous les moyens que Rienzi emploie sont très-extraordinaires ; mais relativement au point d'où il partoit et à la fin qu'il se proposoit, ils sont très-sages et très-prudens. Ce tribun de la nouvelle Rome, qui sans doute auroit fait un rôle considérable dans l'ancienne, ne fit qu'une faute, mais capitale et qui ruina nécessairement ses espérances et ses projets. L'ambition de Rienzi, en le faisant armer chevalier, ne me paroît plus que celle d'un bourgeois. Pour faire le gentilhomme, il ne s'aperçoit pas qu'il dégrade sa qualité de tribun qui l'élevoit au-dessus de la noblesse. Un moment de distraction, un moment de foiblesse le perd entièrement. Il ne peut plus réussir, parce qu'il est méprisé de la noblesse qui l'adopte, et haï du peuple dont il se sépare. De-là des efforts impuissans pour ranimer une autorité expirante, et les moyens

tout nouveaux qu'il employoit pour se rétablir, mais qui n'inspiroient plus ni la même confiance, ni la même crainte. En voilà assez sur un morceau d'histoire qui demandoit un Salluste, et malheureusement défiguré par un poëte très-médiocre qui a eu l'ambition d'être le dernier des mauvais historiens.

Pour juger avec fidélité les hommes qui ont paru sur le grand théâtre du monde, que l'historien étudie et démêle la passion qui forme, si je puis parler ainsi, la partie principale de leur caractère. Comparez leurs différentes actions entr'elles. Suivez, étudiez votre héros dans les diverses conjonctures où il s'est trouvé, quoiqu'altérée par différens accidens, et même déguisée sous des formes nouvelles, la même passion se montre-t-elle toujours? Vous êtes bien avancé, vous connoissez le principe qui fait agir l'homme que vous voulez peindre. En y réfléchissant, vous découvrirez même de quelles modifications ce principe dominant est susceptible, soit par la différence des conjonctures, soit par celle des passions subalternes qu'il s'associe. En voyant le point d'élévation où Sylla est parvenu, je suis tenté de lui attribuer une ambition sans bornes; mais je ne verrai en lui que l'ambition ordinaire d'un

citoyen, quand j'aurai remarqué qu'il a été forcé de se rendre le maître du monde pour résister à Marius qui le vouloit perdre, qu'il a abdiqué la dictature, et n'a pas attendu qu'on l'assassinât. Marius a véritablement une ambition sans bornes. Quelle que soit sa fortune, il n'en est jamais satisfait; les succès agrandissent son ambition, les disgraces l'irritent, et les moyens les plus odieux lui paroissent légitimes s'ils sont utiles à ses vues. Qu'un historien se garde de penser que la passion dominante, l'ambition par exemple, ait toujours la même marche. Celle de César et de Pompée n'est pas la même. L'un machine la ruine de la république; il ne voudroit pas que la dictature fût un bienfait de ses concitoyens qu'il méprise, il veut la conquérir à Pharsale. L'autre, élevé et formé dans le parti de Sylla, désiroit que les Romains, incapables de se gouverner, lui eussent déféré en supplians le pouvoir souverain. Pour se dépouiller de l'habitude de ses premières années, il a besoin que l'ambition de César exalte la sienne en la rendant plus active; et sa colère auroit rendu sa tyrannie aussi dure que celle de César devoit être douce et tempérée.

Qu'on ne se hâte point de prononcer sur

le caractère d'un homme. On courroit risque de se tromper, si on en vouloit juger par ses premières actions. Richelieu et Mazarin, si différens l'un de l'autre dans tout le cours de leur vie, se sont élevés à la fortune par les mêmes moyens; dans leur intrigue basse et artificieuse, je ne vois d'abord que la même ambition. Attendons, les circonstances vont bientôt développer et me découvrir les passions subalternes qui se louent pour ainsi dire au service de la passion dominante, et lui donneront des teintes différentes. Il faut, me dirai-je, que Mazarin n'eût qu'une ambition timide, subtile, soupçonneuse et patiente, puisqu'il intrigue encore en maniant l'autorité absolue du roi, comme il avoit intrigué pour s'en emparer. Il me paroît que Richelieu a dû faire un effort pour s'abaisser à l'intrigue, et qu'il s'en consoloit par l'espérance du succès. Dur, fier, impérieux dès qu'il pût l'être, il subjugue Louis XIII pour faire trembler les courtisans et l'intrigue. Vous diriez qu'il veut se venger de ses premières bassesses et les réparer. C'est plus par la force de son caractère qu'il étonne ses ennemis et réussit, que par les lumières de son esprit et la sagesse de ses projets.

A la tête des états et des affaires on ne voit que de fausses vertus, et si je puis parler ainsi, de faux vices. Comment parviendrai-je à les démêler, si le temps ne vient à mon secours en me montrant ces grands personnages dans des attitudes et des circonstances différentes? Tandis que la multitude, toujours prête à s'engouer, croit voir un modèle de désintéressement, de générosité et d'amour du bien public, je suspends mon jugement. Toute vertu qui veut étonner me paroît suspecte. Je sais qu'une passion dominante est capable de faire de grands sacrifices, et que dans des temps plus heureux elle espère de dédommager les passions qui la servent. Mais on ne finiroit point sur cette matière : abandonnons-la cependant, mon cher Théodon, pour passer à l'ordre, sans lequel un historien ne jouira jamais que d'une réputation très-médiocre.

L'ordre est ce qu'il y a de plus nécessaire dans un ouvrage; et il n'en faut pas d'autre preuve que cette foule de livres, pleins d'excellentes choses, qui cependant n'instruisent point, parce qu'ils fatiguent et dégoûtent la plupart des lecteurs. Nous l'avons tous éprouvé : une vérité paroît douteuse si elle n'est pas préparée par ce qui la précède; et

une beauté déplacée est un défaut; mise à sa place, elle acquiért un nouveau prix.

Ordinis hæc virtus erit et venus, aut ego fallor,
Ut jam nunc dicat jam nunc debentia dici;
Pluraque differat, et præsens in tempus omittat.

Si ce que vous venez de m'apprendre m'explique d'avance ce que vous allez dire, mon esprit ne sera point arrêté, et je dévorerai une lecture qui m'entraîne. Mais je ne sais si un historien n'a pas plus de peine à trouver cet ordre que tout autre écrivain. Il est accablé sous le nombre prodigieux de ses matériaux : s'il ne sait pas les arranger pour former un édifice régulier, je me perdrai dans un labyrinthe sans issue. Je l'ai éprouvé en lisant l'histoire de la maison de Stuart, par Hume. Au lieu de ce qu'on m'avoit promis, je n'ai trouvé que des mémoires pour servir à l'histoire; et comment pourrois-je approuver un ouvrage que, soit par ignorance de son art, soit par paresse ou lenteur d'esprit, l'historien n'a qu'ébauché ? Tous ces faits décousus échappent à ma mémoire, j'ai perdu mon temps, et je ne puis juger des évènemens qu'on a mis sous mes yeux.

C'est en vain que vous vous flatterez d'éta-

blir cet ordre lumineux dans votre histoire, si vous n'en avez pas médité séparément toutes les parties. Rapprochez-les les unes des autres pour apercevoir leur rapport le plus naturel. Avec le secours de nos études préliminaires, cherchez à les placer de façon qu'elles se prêtent une lumière réciproque. En un mot, suivez le précepte d'Horace, rendez-vous maître de votre matière.

Cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo.

Cet ordre consiste en grande partie dans l'exposition dont je vous parlois il n'y a qu'un moment. Dès que l'historien se sera fait une idée bien nette de ce qu'il se propose, il lui sera je crois facile d'écarter les faits stériles ou étrangers, et de faire apercevoir à ses lecteurs l'influence des événemens les uns sur les autres. Remarquez, je vous prie, qu'il y a dans tous les états, dans toutes les entreprises, dans toutes les affaires, un ou deux points principaux qui décident du succès, et entraînent comme un torrent les accidens particuliers. Dans le gouvernement ou l'administration d'une société, c'est la connoissance

de ces points décisifs qui fait le grand homme d'état ; et ce n'est qu'autant qu'il ne le perd jamais de vue et qu'il s'y attache fortement qu'il peut s'assurer du succès. Il en est de même de l'historien ; c'est sur ses objets qu'il doit fixer son attention et la mienne. Alors il trouvera sans peine l'ordre le plus lumineux. Tout devient simple ; je m'instruis sans effort ; les faits se gravent dans ma mémoire, parce que je ne perdrai point de vue la chaîne qui les lie, et cette chaîne sera le fil d'Ariane qui empêchera ma raison de s'égarer. Tel est l'art admirable de Tite-Live dans toute son histoire ; et pour ne vous en donner qu'un exemple, rappelez-vous comment dans sa troisième décade, ayant à nous présenter à la fois une foule d'objets, il attache nos regards et notre attention sur Annibal seul, dont le génie balance la fortune des Romains et la fait chanceler. Tout ce qui se passe hors de l'Italie n'est relatif qu'à ce général des Carthaginois. Rome par ses diversions ne songe qu'à diminuer les forces d'Annibal, et empêcher que Carthage ne puisse réparer les pertes qu'il fait par ses victoires mêmes.

Quand un état est assez heureux ou assez sage pour connoître ses forces, les ménager

et ne point tenter plusieurs entreprises à la fois, son historien sera plus à son aise; et pour mettre un grand ordre dans sa narration, il n'aura qu'à suivre avec fidélité celui des événemens. Mais si cet état, par ignorance de ses intérêts, ou par une sorte de fatalité, se laisse engager dans plusieurs affaires à la fois, sans distinguer celle qui doit être la principale et celles qu'il ne faut regarder que comme de simples accessoires, je craindrai que l'historien ne fasse pas de meilleure besogne que la république dont il écrit l'histoire. Tandis que les administrateurs ne sauront ni ce qu'ils font ni ce qu'ils veulent faire, vous verrez que l'historien, qui n'est pas plus habile qu'eux, enfilera les uns à la suite des autres, des événemens qui vous ennuieront, parce qu'ils n'aboutissent à rien. L'auteur, fatigué lui-même de sa maigre narration, ne vous offrira que des peintures mesquines et rebutantes. Ne se proposant aucune vue principale, il abandonne mal-à-propos l'objet qu'il traite, pour le reprendre mal-à-propos et l'abandonner encore sans raison. Il coupe les événemens, il les hache, et ne les présente jamais dans leur juste proportion.

Quelle ressource reste-t-il alors à un his-

torien? Celle d'être un peu plus habile que ses héros. En sentant l'embarras où le met leur politique embarrassée, qu'il ne le dissimule point, et qu'il en avertisse son lecteur : il me semble que je suis moins impatient quand on m'a demandé de la patience. Que par des réflexions profondes, mais toujours très-courtes, il m'avertisse des fautes du sénat et des généraux; qu'il s'élève au-dessus d'eux, je le suivrai; et dans une narration fastidieuse, je serai soulagé et soutenu par le plaisir de me croire supérieur aux hommes dont je lis l'histoire; leurs fautes, en m'éclairant, me dédommageront de mon ennui. Cependant au milieu de cette confusion, l'historien ne doit pas négliger de se faire un ordre. Il y en a un qui se présente naturellement à tout le monde, c'est de s'attacher à l'affaire principale, d'en faire le centre de son tableau, et de placer les personnages moins importans à la bordure. Les lecteurs faits pour admirer une histoire médiocre seront contens ; mais les autres demandent plus d'habileté. Il me semble que dans ces sujets ingrats je désirerois que l'historien me fît connoître par quels accidens ou par quels hasards on arrive enfin au dénouement sans s'en douter. Puisque l'imprudence

laisse alors une libre carrière à la fortune, je voudrois qu'elle y jouât son rôle; je voudrois voir comment en épuisant leurs ressources, les états se détachent de leurs espérances, et renoncent enfin à une entreprise dont les revers et les succès sont compensés et se succèdent lentement.

Indépendamment de cet ordre général qui doit être l'ame d'une histoire instructive et intéressante, il y a un ordre particulier qui me montre la place où chaque chose doit être mise. Par exemple, l'abbé du Bos, dans son histoire de la ligue de Cambrai, réserve pour son dernier livre un morceau sur le commerce, auquel les Vénitiens devoient les richesses dont ils eurent besoin pour soutenir la guerre contre tant d'ennemis conjurés. Ce détail préparatoire devoit visiblement être placé au commencement de l'ouvrage. Quand l'historien m'explique comment Venise a pu suffire aux frais de la guerre, je n'en suis plus curieux si je suis un de ces lecteurs qui ne s'embarassent point de connoître les causes des événemens; je suis fâché qu'on m'arrête quand je cours avec impatience au dénouement, et de dépit je ferme mon livre. Si je suis un lecteur plus intelligent, je maudis en termes assez

durs l'historien mal-à-droit qui vient m'éclairer trop tard.

Je n'ai point lu l'histoire de l'Amérique par Robertson ; mais si on ne m'a point trompé dans l'espèce d'extrait qu'on m'en a fait, il me semble que cet ouvrage, rempli de choses curieuses et même excellentes, ne peut pas cependant être proposé comme un modèle. Pourquoi, je vous prie, perdre tout le premier livre à me parler de la navigation des anciens, de leur commerce et de leurs découvertes géographiques ? Tout ce morceau peut être fait avec beaucoup d'érudition, de justesse et de précision ; mais ce n'est pas cela que je cherche, je veux savoir sur quelles raisons on soupçonnoit l'existence d'un nouveau monde ; je veux connoître Christophe Colomb et les rares et grandes qualités qui le mettent en état d'exécuter l'entreprise prodigieuse qu'il médite. Tout le second livre, m'a-t-on dit, est destiné à satisfaire cette curiosité ; mais par le détail qu'on m'en a fait, je demande si Tite-Live n'auroit pas été plus court. Se seroit-il permis de m'apprendre mille choses qu'il est bon de savoir, mais dont je ne me soucie point dans le moment où je suis impatient d'apprendre comment les Européens

ont soumis un vaste pays, qui, en nous prodiguant l'or et l'argent, nous a appauvris, et dont la possession est devenue parmi nous un nouveau germe de querelles, de dissentions et de guerres?

Le troisième livre contient l'histoire de la découverte et de la conquête des îles et le récit de quelques tentatives sur le continent. C'est dans le livre suivant, m'a-t-on ajouté, que l'auteur traite de la vie des Sauvages, la compare à la vie civilisée, et commence à parler des mœurs américaines. Je crois que tous ces différens morceaux sont dignes du plus grand philosophe; mais je crains toujours que la grande envie d'étaler de la philosophie et des connoissances ne gâte l'histoire qui doit marcher sans ostentation, rejetter tout ce qui n'est pas nécessaire, et ne se parer que des ornemens qui lui conviennent: ne sentez-vous pas que tout ordre est bouleversé? En plaçant le quatrième livre avant le troisième, il me semble que j'aurois lu avec plus de plaisir et d'intérêt les exploits de Colomb et des Espagnols. Robertson n'auroit pas dit, il est vrai, une foule de choses que je ne lui demande pas dans ce moment, mais il auroit fait une excellente exposition dont j'ai besoin.

C'est dans son exposition qu'un historien doit avoir tout l'art qu'un grand poëte dramatique emploie pour me préparer à sa tragédie ou à sa comédie. Un personnage s'abandonne-t-il au plaisir de dire de belles choses? Un censeur sans être trop sévère le sifflera, et il aura raison. On ne sauroit trop se hâter dans le commencement d'un ouvrage d'aller au fait, car l'esprit est impatient et n'a encore aucun besoin de se reposer.

Le même désordre, à ce qu'on m'assure, règne dans tout cet ouvrage. L'auteur consacre le cinquième livre à la conquête du Mexique, et le sixième à celle du Pérou; et revenant ensuite sur ses pas, il nous entretient dans le septième livre de la civilisation à laquelle ces deux royaumes étoient parvenus. N'auroit-il pas été infiniment plus convenable, en faisant entrer Colomb dans le Mexique, de nous avertir que ce capitaine n'auroit plus affaire à des Sauvages grossiers, paresseux, énervés et timides comme ceux de Saint-Domingue et des autres îles; mais à un peuple civilisé qui s'étoit fait une forme regulière de gouvernement, et qui auroit résisté aux Espagnols et à leur courage enflamé par l'avarice, si n'étant pas confondu par la nouveauté du spectacle

et

et des dangers qui le menaçoient, il n'avoit éprouvé cette surprise et cette terreur qui glacent l'esprit, et dont les peuples de l'ancien monde ont souvent été les victimes? Je le répète, mon cher Théodon, en suivant l'ordre dont je parle, l'auteur auroit été obligé d'abandonner une grande partie de ses remarques et de ses réflexions; et pour employer le reste, de façon que la narration toujours claire ne fût point surchargée et ralentie dans sa marche, il auroit fallu se donner beaucoup de peine. Mais ce n'est pas mon affaire, et comme Despréaux se vantoit d'avoir appris à Racine à faire difficilement les vers, je ne serois pas fâché qu'on me reprochât d'apprendre aux historiens à faire difficilement leurs histoires. On ne sauroit trop les avertir de ne rien négliger pour ramasser beaucoup de faits et de réflexions; mais il est encore plus important de leur dire qu'ils ne doivent pas se servir de toutes leurs richesses, et si je puis m'exprimer ainsi, que les rognures de tout ouvrage et sur-tout d'une bonne histoire doivent être plus considérables que l'ouvrage même.

On ne vous a point trompé, me dit alors Théodon; j'ai lu l'histoire d'Amérique avec la plus grande avidité, et j'ai voulu la relire

une seconde fois ; mais je vous l'avouerai, je n'ai point eu alors le plaisir auquel je m'attendois ; cette seconde lecture a été froide et languissante ; je quittois mon livre sans regret, je le reprenois sans empressement ; et les réflexions que vous venez de faire me découvrent les causes de ce changement. De quelque manière que soit faite une histoire, je sens qu'elle peut plaire d'abord et attacher, quand elle expose des événemens également ignorés et importans. Alors on confond en quelque sorte le mérite de l'historien avec celui de ses héros ; mais à une seconde lecture tout ce chaos se débrouille ; on ne juge plus que l'historien et son art, et des événemens qui ne sont plus nouveaux et qui sont mal contés nous ennuient. L'ouvrage est relégué dans le coin d'une bibliothèque, et sans le lire, on se contente quelquefois de le consulter.

A présent, continua Théodon, que je commence à avoir des idées plus nettes des devoirs de l'historien, j'aurois beaucoup de choses à vous dire sur l'Amérique de Robertson. Faute d'embrasser à la fois tout son sujet et de l'examiner en politique, il me donne des espérances et les trompe ; il m'annonce que la

découverte de l'Amérique est l'évènement le plus heureux pour les hommes, et en avançant dans ma lecture, je vois que les seuls géographes y ont gagné quelque chose. Le Nouveau-Monde vaincu et dévasté n'obéit pas à de meilleures lois que celles de Montésume et des Caciques, tandis que le nôtre n'a gagné que des richesses inutiles et tous les vices qui en devoient naître. Mais en voilà assez, et je suis fâché de vous avoir interrompu ; revenons, je vous prie, à l'ordre dont vous nous entreteniez.

Soit, mon cher Théodon, repartis-je, cet ordre que vous aimez est l'écueil de la plupart des écrivains. On diroit que les uns, tant ils sont négligens à cet égard, n'ont jamais fait attention que c'est de là que résulte cette magie, ce charme secret qui embellit les beautés mêmes, et attache et entraîne le lecteur sans qu'il s'en aperçoive. Les autres, dominés par une imagination qui fait tort à leur jugement, ne voient jamais que le morceau qu'ils traitent; et sans égard ni à ce qui précède ni à ce qui doit suivre, se contentent de faire de belles tirades, croyant que c'est de-là que dépend la perfection d'un ouvrage.

Mais contentons-nous de quelques réflexions relatives à l'art d'écrire l'histoire.

Quoique la chronologie, c'est-à-dire, l'ordre des temps, doive être respectée, l'historien cependant n'en doit point être esclave. Quand vous avez entamé un fait important, gardez-vous, en le hâchant et en le découpant, de le dégrader ; ne l'abandonnez point dans le moment que vous avez excité ma curiosité. Cette règle est d'autant plus certaine, que les plus grands historiens, tels que Tacite et Grotius, s'y sont soumis dans leurs annales mêmes ; forme d'histoire qui étant très-propre, comme nous en sommes convenus, à faire connoître comment se sont formées les lois, les mœurs et les coutumes d'un peuple, à sa naissance ou dans le cours d'une révolution importante, se fait une loi de rapporter les faits par ordre de date. Ces deux historiens connoissoient les hommes, et sachant que pour les instruire il faut leur plaire et les attacher, ils ont quelquefois anticipé sur les temps, et se sont contentés d'en avertir leurs lecteurs. Tacite s'est oublié une fois dans le troisième livre de son histoire. C'est quand, frappé des grands troubles de la Germanie qui faillirent à ruiner les affaires des Romains sur cette frontière,

il les annonce et promet d'en parler bientôt. C'est, si je ne me trompe, une mal-adresse d'annoncer les faits importans qu'on ne raconte pas sur-le-champ. L'esprit inquiet du lecteur se partage, il se porte en avant, est distrait de l'objet qui est sous ses yeux et se laisse échapper.

On a dit que l'art des transitions est l'art le plus difficile pour un historien, et j'avoue que dans la plupart de nos histoires elles sont triviales, insipides, plates, dures ou forcées. Mais je crois avoir remarqué que ce défaut rebutant tient à la précipitation avec laquelle on commence son ouvrage, avant que d'avoir sérieusement médité sur toutes ses parties et sur la place qu'elles doivent occuper. Tant que je n'ai point découvert la liaison la plus naturelle des événemens, il faut nécessairement que, pour les coudre les uns aux autres, j'emploie une ou deux phrases dégoûtantes, ou que dans ce passage trop brusque mon lecteur éprouve un soubresaut violent. Je marche, au contraire, sans embarras à la suite d'un historien ami de l'ordre; un mot lui suffira pour faire une transition, et souvent même lui sera inutile, si sa narration est rapide et son style serré.

Si vous êtes obligé d'interrompre votre narration pour donner un éclaircissement nécessaire, soyez sûr que vous avez manqué l'ordre que vous deviez suivre. Retournez sur vos pas, voyez s'il ne manque rien dans votre exposition. Peut-être qu'un mot heureusement placé deux ou trois pages plus haut auroit suffi à votre lecteur. Quoi qu'il en soit, travaillez, méditez jusqu'à ce que vous ayez trouvé le secret de vous passer de cet éclaircissement ou de le rendre agréable. Les habiles historiens se servent alors d'une harangue qui anime la narration, ou m'instruiront en me peignant les inquiétudes et les alarmes publiques. Enfin j'aimerois encore mieux ces historiens grossiers qui bonnement mettent au bas des pages en guise de notes, ce qu'ils n'ont pas l'art d'enchasser dans leur narration.

Il me semble que l'histoire du concile de Trente par Fra-Paolo est, à l'égard de l'ordre, un modèle qu'on ne peut trop étudier et imiter. Cette histoire particulière est en quelque sorte l'histoire générale de l'Europe, pendant les temps qu'elle fut barbarement déchirée par les querelles envenimées des théologiens, le fanatisme aveugle des peuples, et l'ambition malentendue des princes et des grands. Dans ces

fatales circonstances on crut qu'un concile général, en rapprochant les esprits, pourroit calmer les haines, éclairer l'erreur et rendre à la religion sa dignité. Jamais exposition d'une histoire particulière n'embrassa à la fois plus d'objets différens ; et bientôt Fra-Paolo va présenter sur le même théâtre une foule de personnages tous importans, mais dont les intérêts, les vues et la conduite sont nécessairement opposés. Tandis que quelques princes demandent avec empressement que les pères du concile s'expliquent et fassent connoître la vérité, d'autres moins religieux qui se défient, si l'on peut parler ainsi, des décisions du Saint-Esprit, et craignent qu'il ne soit contraire à leurs intérêts, favorisent la politique tortueuse de la cour de Rome, plus jalouse, selon Fra-Paolo, de son pouvoir que du dépôt de la foi, et qui étoit alors, disoit-on, opiniâtrement résolue de ne pas réformer les abus du clergé. Cependant il faut développer les intrigues des légats, et la servitude des évêques ultramontains, faire haranguer des théologiens dont la scholastique épouvante les oreilles et la raison, peindre l'obstination des novateurs et donner une idée des guerres fatales qui continuent, et dont les succès ne sont jamais

indifférens à la politique de la cour de Rome, et des états qui désirent ou craignent les décisions du concile.

Je sais que Fra-Paolo est suspect à notre religion. On dit qu'il n'étoit pas ennemi des novateurs ; cela peut-être, et on a fait le même reproche à plusieurs grands hommes de ce temps-là. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit : je ne considère ici cet historien que par l'art avec lequel il arrange et dispose les différens évènemens qu'il met sous nos yeux. Voyez avec quelle simplicité tout ce chaos se débrouille, par quelles transitions naturelles l'historien passe d'un objet à l'autre, ne s'appesantit sur aucun, me donne cependant tous les éclaircissemens dont j'ai besoin, et me conduit à un dénouement auquel je suis préparé.

Cidamon m'interrompit par quelques plaisanteries sur les théologiens ; car sans cela on ne seroit pas aujourd'hui philosophe. Fort bien, lui dit Théodon en riant, mais avec votre permission, revenons à nos historiens qui sont de meilleure compagnie. Puisque vous le voulez, repris-je, je voudrois que pour instruire ses lecteurs et leur plaire, un historien ne négligeât rien pour en mériter la confiance,

Nous l'éprouvons tous les jours : les mêmes faits rapportés par une personne dont nous estimons le jugement et la probité ne nous affectent-ils pas différemment que quand ils nous sont racontés par un homme prévenu de quelque passion, ou incapable de juger de ce qui se passe sous ses yeux? Un historien, qui par ses études se sera rendu digne d'écrire l'histoire, méritera sûrement l'estime et l'amitié de ses lecteurs. Ses lumières nous préviendront en sa faveur; il nous apprendra à trouver en nous-mêmes ces sentimens de noblesse, de grandeur et de liberté qu'une mauvaise éducation et les mœurs de notre siècle peuvent avoir étouffés, mais qui sont si naturels et si vrais que nous en retrouvons le germe en nous, quand un historien habile sait intéresser notre cœur. Que voulez-vous attendre d'un écrivain qui, se mettant aux gages d'un libraire, émousse ou déguise la vérité pour n'offenser personne et mériter une pension? Comment un pareil historien auroit-il les qualités que Lucien desire? Qu'il soit libre, dit-il, qu'il ne craigne personne, qu'il n'espère rien, qu'il préfère la vérité à ses amis, qu'il songe à plaire à la postérité plus qu'à ses contemporains, qu'il n'ait rien de flatteur ni de servile, au-dessus des

préjugés de tous les gouvernemens, qu'il ne soit d'aucun pays ni d'aucune religion.

C'est par l'amour de la vérité qu'on méritera une confiance générale; mais croira-t-on que l'historien sacrifie à cette vérité, quand il s'affectionne pour des personnages qui ne paroissent pas dignes de son admiration? L'engouement indique toujours un esprit faux dans l'historien, et sert mal le héros qui le fait naître. Ne donnez des louanges que très-sobrement pour ne pas dégrader la personne que vous voulez élever. Strada est insupportable, à force de me louer Alexandre Farnèze: il me feroit presque douter de sa probité et de ses talens. Pourquoi le comparer à César, à Scipion et à Alexandre? Le ton du panégyrique avilit l'histoire. Dans sa relation du siége de Dunkerque, Sarrazin a la même maladresse, et je suis persuadé que le grand Condé rioit de la sottise de son flatteur. On pourroit peut-être le blâmer avec moins de danger, parce que la malignité humaine est assez indulgente à cet égard, et que la critique a un air de fierté et d'indépendance. Cependant on a reproché à Tacite de chercher dans le fond des cœurs des vices secrets et d'interpréter en mal les actions de ses personnages. Il le fait

souvent ; mais peut-on croire qu'il ait tort ? En écrivant l'histoire du siècle le plus corrompu dans un temps où toutes les vertus et tous les vices étoient masqués, n'auroit-il pas passé pour une dupe, s'il eût ajouté foi aux vaines apparences par lesquelles on vouloit tromper la multitude ? Nos historiens modernes auroient très-souvent besoin de la précaution sage de Tacite. Quoi qu'il en soit, évitez tout trait de satyre. Ne relevez que les fautes qui ne seroient peut-être pas aperçues par les lecteurs ; et n'allez pas faire le rôle ennuyeux de déclamateur, quand vous racontez un événement infâme et odieux.

La vérité n'est pas quelquefois vraisemblable, et il n'en faut pas davantage pour qu'un historien qui se pique d'être philosophe, sans avoir trop étudié les travers de l'esprit humain et les caprices de nos passions et de la fortune, rejette comme une erreur tout événement qui lui paroît extraordinaire : c'est la manière de Voltaire. Un autre assez docile à son imagination pour avoir peu de jugement, voudra embellir l'histoire et la rendre plus piquante en mettant une couche de merveilleux sur les faits qu'il raconte. Je veux, par exemple, que la conjuration du comte de

Fiesque ait été conçue, ménagée et conduite comme le rapporte le cardinal de Retz dans un ouvrage de sa première jeunesse. Si je ne suis pas le plus fou des conjurés, je ne comprendrai rien aux manœuvres du comte de Fiesque. Le merveilleux par lequel on a voulu m'étonner et m'intéresser, me paroîtra un délire insensé; et loin d'applaudir à l'historien, je le plaindrai de n'avoir pas supprimé cette production de son imagination, quand l'âge et l'expérience eurent mûri son jugement.

Dans une histoire qui ne court point après le merveilleux, on trouve quelquefois un air de roman qui la défigure. Qui pourroit lire avec quelque confiance le don Carlos de l'abbé de Saint-Réal, et son histoire de la conjuration de Pison contre Néron? Le romancier se décèle à chaque page, et peut-être que cette idée me suit malgré moi quand je lis les ouvrages où il n'est qu'historien : je crains de donner ma confiance trop aisément à un écrivain qui a voulu se jouer de ma crédulité, et qui ne se faisoit pas un scrupule de gâter à la fois l'histoire et le roman par leur mêlange insipide. A plus forte raison défendrois-je donc à un homme, connu par des ouvrages qui blessent les mœurs et la morale, d'oser écrire l'histoire;

à moins que par l'effort d'une raison supérieure il ne fût capable, comme Salluste, de se séparer de sss vices, de les condamner et de présenter aux hommes les vérités qu'il leur importe le plus de connoître. Tout ce qui décèle la bassesse de l'ame nuit à l'historien qui veut m'instruire et me plaire; si je ne me laisse pas séduire et corrompre, je dois le mépriser.

Mais laissons la morale, et bornons-nous à l'art de l'historien. Si un poëte épique, qui va faire agir les dieux et créer des héros à sa fantaisie, se rend ridicule par un début emphatique, combien un historien qui ne met sur la scène que des hommes, doit-il être plus modeste? Imitez Tite-Live. Si par hasard je vous parois trop sévère, prenez vous-en à Lucien. Il se moquoit des historiens de son temps qui promettoient des merveilles; il les compare à des enfans qui se joueroient sous le masque d'Hercule ou de Titan. Ne mettez point, dit-il encore la tête du colosse de Rhodes sur le corps d'un nain. Pourquoi donc ne serois-je pas blessé de lire au frontispice d'une histoire, *Histoire politique et philosophique?* je gagerois que l'historien aura fait un mauvais ouvrage, puisqu'il ignore que toute histoire raisonnable

doit être politique et philosophique, sans affecter de le paroître. Un autre dans son épigraphe invitera-t-il l'auguste vérité à descendre du haut des cieux pour instruire les rois? La prophétie d'Horace s'accomplira : *Nascetur ridiculus mus.*

Certainement l'historien, pour mériter la confiance de ses lecteurs, doit paroître instruit : mais pour le paroître, il faut l'être en effet. Un ignorant a beau faire, son ignorance perce de tous côtés. Voltaire, par exemple, veut être savant, et m'assure qu'il a lu nos anciens capitulaires; mais moi, qui ai lu aussi ces monumens de notre histoire, m'est-il possible de le croire? Pour ne pas l'accuser malhonnêtement d'un mensonge, ne suis-je pas contraint de penser qu'il entendoit mal quelquefois ou même n'entendoit point ce qu'il lisoit? Pour me prouver ailleurs combien sa critique est circonspecte et sévère, il me dira que l'aventure de Lucrèce ne lui paroît pas appuyée sur des fondemens bien authentiques, de même que celle de la fille du comte Julien. La preuve qu'il en donne, c'est qu'un viol est d'ordinaire aussi difficile à prouver qu'à faire. Un goguenard sans goût peut rire de cette mauvaise plaisanterie, mais elle déshonore un

historien. Il y a une érudition facile et méprisable dont un ignorant seul peut imaginer de se parer. Pourquoi dans la vie de Charles XII, m'apprendre que *balta*, en turc, signifie cognée, et *coumour*, charbon? J'ai sans doute beaucoup de plaisir à savoir que les Tartares appellent *Han* leur prince que nous nommons Kan; et que *Jussut* veut dire Joseph. Il nous plaît d'appeler du nom de Confucius le sage célèbre auquel les Chinois rendent une espèce de culte religieux. Nous en sommes, je crois, les maîtres, et ce changement de nom ne peut jeter dans aucune erreur. N'importe, monsieur de Voltaire, dont l'exactitude va jusqu'au scrupule, nous avertit que nous estropions le nom de ce sage, et qu'il s'appeloit *Cong-fut-sée*. Comme si nous n'étions pas libres de faire notre langue à notre fantaisie; il voudroit que nous appelassions les échecs, le jeu de stack. Pour prouver qu'il ne sait pas moins l'italien que l'arabe, le turc et le chinois, il se plaît à nommer Christophe-Colomb, *Colombo;* que n'appelle-t-il donc Rome *Roma*, et Londres *London*? Toutes ces belles connoissances ont sans doute leur prix; mais il y a des lecteurs délicats et difficiles qui voudroient que l'historien ne les prodiguât pas et qu'il les gardât pour lui.

Toutes ces misères dont je viens de vous parler rendent un écrivain ridicule ; mais son érudition, fût-elle d'un meilleur goût, il doit me la cacher si je n'en ai pas besoin. Pour peu qu'un lecteur soit intelligent, il s'aperçoit bientôt de la capacité d'un historien. Il me semble que sans trouver dans quelques histoires de ces fautes grossières qui décèlent l'ignorance, j'ai cru voir que l'auteur étoit peu instruit : je ne sais, mais j'avois quelque chose à désirer. Les faits me paroissoient tronqués et mutilés ; dans cette espèce d'obscurité, mon esprit n'étoit point tranquille, et je me défiois des lumières de mon historien. Dans d'autres ouvrages, au contraire, j'ai cru m'apercevoir que l'auteur étoit supérieur ou du moins toujours égal à sa matière; et pour produire cet heureux effet, souvent il ne faut qu'un mot ou une courte réflexion qui se mêle à la narration sans en suspendre la rapidité. Une excellente critique est le flambeau de l'histoire ; mais l'abbé Fleury n'a jamais eu plus raison que quand il l'a comparée aux échaffauds qu'on est obligé de dresser pour élever un édifice, et qu'on abat quand il est fini. Cachez votre critique; elle ennuieroit la plupart de vos lecteurs. Votre modestie ne

nuira

nuira point à votre réputation ; soyez sûr que les savans, qui seuls à la longue, décident de la fortune des historiens, vous rendront justice, et vous feront lire et louer par les ignorans.

En effet, dans l'histoire de la ligue de Cambrai, n'êtes-vous pas excédé des longues discussions de l'abbé du Bos pour relever je ne sais quelle méprise, peu importante, de Guichardin, et qui a porté Varillas à confondre deux traités? Ce n'étoit pas la peine de suspendre la narration qui ne peut jamais être trop rapide. Songeons toujours que le lecteur impatient et paresseux cherche la vérité, mais ne veut pas juger un procès. Il suffisoit à l'abbé du Bos de ne faire ni la faute de Guichardin ni celle de Varillas. Quand vous relirez cette histoire, je vous prie de me dire si vous ne serez pas ennuyé de la longueur avec laquelle l'historien discute l'authenticité de la harangue que Justiniani fit à l'empereur Maximilien. Si la harangue paroît vraie et raisonnable à l'abbé du Bos, qu'il la rapporte. Juge-t-il qu'elle est l'ouvrage de l'imagination de Guichardin, et peu digne du courage et de la sagesse des Vénitiens? qu'il n'en parle pas, ou qu'il en fasse une meilleure. Un fait est-il

raporté différemment par deux écrivains d'une égale autorité, et n'avez-vous aucun motif pour préférer l'un à l'autre? exposez les deux manières différentes dont on le raconte. Le lecteur qui jugera favorablement de vos lumières et de votre circonspection, sera content et vous louera. Mais gardez-vous bien d'entrer dans la discussion des argumens dont on prétend autoriser chacune de ces deux différentes narrations. Ce n'est pas la peine de m'arrêter pesamment sur un fait, pour m'apprendre que je ne le saurai pas mieux que vous, qui n'en démêlez pas la vérité.

Pour instruire, nous en sommes convenus, il faut plaire; et si l'historien a ce goût délicat des convenances, sans lequel, quoi qu'en disent les beaux esprits, on n'est jamais homme de génie, il jugera que l'histoire n'admet point indifféremment et sans choix toutes sortes d'ornemens : *Caput artis decere.* Toujours noble et tour-à-tour simple, majestueuse et sublime, elle n'a pas un même ton pour tous les événemens. On est fatigué des antithèses continuelles de Velleïus Paterculus et de Florus, et plus encore de ces exclamations qui décèlent un petit jugement si elles ne sont pas placées à propos, et pour ainsi

dire, arrachées à une juste admiration. Tandis que je suis touché de la grandeur d'ame de Codrus qui se dévoue pour le salut des Athéniens, et se dépouille des marques de la royauté, afin de n'être pas épargné par les ennemis : *Quis non miretur*, s'écrie Paterculus, *qui his artibus mortem quæsierit, quibus ab ignavis vita quæri solet?* mon plaisir se dissipe, et je suis indigné contre un historien qui s'amuse à rapprocher des idées éloignées et à faire le bel esprit. Encore un exemple, je vous prie, et je vous ferai grâce de tout le reste. Pompée après la journée de Pharsale prend le parti de se retirer en Egypte. Ecoutez Paterculus. *Sed quis in adversis beneficiorum servat memoriam? aut quis ullam calamitosis deberi putat gratiam? aut quando fortuna non mutat fidem?* C'étoit bien la peine d'entasser trois exclamations l'une sur l'autre, au sujet d'une chose aussi commune et trivale que l'ingratitude politique des princes et des états, et celle en général de presque tous les hommes.

Florus a tous les défauts de Paterculus, et je suis presque fâché de vous avoir promis de ne vous en pas parler. Quoi qu'il en soit, l'un et l'autre font souvent les beaux esprits mal-à-propos ; mais aucun n'auroit osé dire,

comme Voltaire dans son histoire universelle, que « les enfans ne se font point à coups de plume » ; ils auroient cru se déshonorer par une bouffonnerie si indécente. Vous trouverez dans cet ouvrage une foule de plaisanteries qui ne sont pas mauvaises ; elles ont quelquefois du sel ; je les louerois dans une comédie ou dans une satyre, mais elles sont déplacées, et par conséquent impertinentes dans une histoire. M. de Voltaire est le premier qui ait voulu y transporter les grâces de la gaieté et de la plaisanterie ; mais parler sur ce ton de tout ce qu'il y a de plus important et quelquefois de plus malheureux pour les hommes, c'est manquer de goût, c'est manquer de jugement. Il me semble même qu'avec un peu d'honnêteté dans l'ame, on ne tomberoit point dans ces écarts. Elle avertiroit l'historien de ne pas sacrifier sa raison au bel esprit, et les lecteurs de ne pas applaudir à des facéties qui blessent encore plus la morale que le bon goût.

Il est aisé, je crois, de n'être pas bouffon dans un sujet grave ; mais il faut beaucoup de jugement et de goût pour rejeter des choses belles en elles-mêmes, mais qui seroient déplacées. Quinte-Curce a plusieurs de ces beautés

ou de ces morceaux de pourpre dont il auroit pu se passer ; car quelquefois il paroît avoir tout le goût et toute l'élévation de Tite-Live et de Salluste. *Scribendi recte, sapere est principium et fons.* Et à ce propos, continuai-je, je vous raconterai ce qui m'arriva il y a bien des années, et que je n'oublierai jamais. J'allai chez un de mes amis que je trouvai gravement occupé de la lecture d'un *in-quarto*. Que je vous lise, me dit-il un morceau admirable dont je suis tout enchanté ; et sur le champ j'entendis une espèce d'hymne à l'amour. Vraiment, m'écriai-je, vous avez raison, cette ode en prose me paroît d'une grande beauté, en le priant de me la relire, je me lève précipitamment pour voir quel étoit cet *in-quarto* précieux. Que trouvai-je ? l'histoire naturelle, et tout mon plaisir s'évanouit. O Pline ? m'écriai-je ! est-ce ainsi que vous avez traité l'histoire naturelle qui demande encore plus de simplicité que toute autre? Mon ami voulut me prouver que son faiseur d'odes avoit raison ; que ces beautés éparses dans un ouvrage y répandent un grand éclat, et montrent que l'auteur qui a plus d'une sorte d'esprit, est supérieur à la matière qu'il traite. Il ajouta

qu'il falloit beaucoup de génie pour délasser son lecteur par ces agreables digressions.

Je pris le parti de me taire. Mon ami ne m'auroit pas entendu, si je lui avois dit dans ce moment qu'il ne faut avoir dans un ouvrage que l'esprit qu'on doit y avoir, et qu'il abusoit étrangement du mot de digression. Tant pis si un historien est assez long, assez lourd, assez insipide pour avoir besoin de désennuyer son lecteur. La digression qu'Hérodien fait sur Cibèle dans son premier livre n'a que deux pages ; et pour la faire excuser, l'historien qui en sent l'inutilité, dit qu'elle plaira aux Grecs qui pour la plupart ignorent les antiquités romaines, et la finit en disant : « Mais c'est assez parler de la déesse, et je n'en ai peut-être que trop dit. » Cette excuse d'Hérodien fait voir avec quelle sobriété l'histoire doit se permettre des écarts. Dans une histoire particulière, il faut s'interdire les digressions, et dans une histoire générale elles doivent être très-rares. Ne les placez même jamais dans le moment où vous avez entamé le récit d'une grande affaire, mais à la fin et quand la curiosité de votre lecteur est satisfaite. C'est ainsi que Tite-Live, autant que je puis me le rappeler, ne se permet que deux digressions ;

l'une sur Alexandre, qu'il suppose faisant la guerre aux Romains ; et quoique ce morceau jette un grand jour sur la situation, les intérêts et la destinée de la république, il en demande pardon au lecteur. La seconde regarde Philoppémen ; c'est un hommage qu'il rend à la mémoire du dernier des Grecs ; cependant il craint de faire une faute en manquant à la loi qu'il s'est faite, décarter tout ce qui est étranger à son sujet.

Si un écrivain traite une histoire riche et abondante, pourquoi faire des incursions au dehors ? Si sa matière est stérile, il a tort de l'avoir choisie; et il ne réparera pas ce premier tort, en y joignant encore celui de faire des digressions inutiles. Tout ce qui n'est pas nécessaire pour me faire connoître la nation, l'événement, ou l'homme illustre dont vous m'entretenez, doit être impitoyablement supprimé. Qu'ai-je affaire, dans la vie de Rienzi, de tout ce long morceau sur la peste qui parcourut et désola l'Europe entière en 1348, et que du Cerceau coud ridiculement à son ouvrage, en disant que la providence permit que Rienzi échappât à la contagion, parce qu'il étoit destiné à servir au châtiment des Romains ? Portez-vous la guerre dans un nou-

veau pays, ne me dites que ce qui est nécessaire pour me mettre au fait de ses ressources, de ses richesses, de ses mœurs, de son caractère et de l'espèce de guerre qu'il y faudra faire. Peignez-moi en gros des provinces ouvertes ou coupées par des rivières, des montagnes, des défilés, mais ne descendez point dans les détails d'une description topographique, et surtout ne faites point le naturaliste.

Tous les jours on lit une histoire avec plaisir, parce que les événemens en sont curieux : *Historia quoquo modo scripta delectat* : vous l'avez éprouvé mon cher Théodon. Mais on sent à merveille, que la curiosité une fois satisfaite, on n'y reviendra pas, à moins que l'ecrivain n'ai l'art de plaire et d'attacher par sa manière d'ecrire. Un historien veut-il qu'on le lise, et qu'on le relise éternellement, et toujours avec l attrait de la nouveauté ? qu'il apprenne à être un grand peintre de ces passions qui gouvernent le monde, que la philosophie nous instruit à diriger, mais dont elle ne nous délivre jamais. C'est par cette peinture qu'une histoire est animée. Je ne suis plus un lecteur qui lis, je suis un spectateur qui vois ce qui se passe sous mes yeux. Mon cœur échauffé communique à mon esprit une

sorte de chaleur qui l'éclaire. A travers les formes et les voiles différens sous lesquels les passions se déguisent, je les vois se reproduire toujours les mêmes et toujours nouvelles, et jeter une prodigieuse diversité entre des événemens qui ont été, qui sont et qui seront éternellement les mêmes et éternellement variés.

C'est en vain qu'on aspirera à ce mérite, si on n'a pas fait une étude particulière non-seulement de la nature, de la marche et du cours des passions, mais comment elles se mêlent, se confondent, se modifient réciproquement, et empruntent du gouvernement, des lois et des mœurs publiques, un caractère différent! Me peindrez-vous les Spartiates et les Athéniens, les Romains et les Carthaginois, nos pères et nous avec les mêmes couleurs? vous ne me les ferez connoître que très-imparfaitement, et j'ignorerai les causes des événemens et des révolutions. Les poëtes et les orateurs peuvent, ou plutôt doivent se montrer passionnés, parce que les passions se communiquent, et que leur objet principal est de m'entraîner. Il n'en est pas de même de l'historien, il doit conserver son sang froid; c'est un témoin qui dépose; et un

témoin, s'il veut être cru, ne doit pas parler le langage des passions. Je compare l'historien à un peintre qui ne paroît point sur la toile qui s'anime sous sa main, mais qui doit m'y présenter des personnages dont les traits et les attitudes me découvrent les pensées et toute l'agitation de leur ame. Je le compare encore à un poëte dramatique qui ne monte pas lui-même sur la scène, mais qui y porte la confusion, le trouble, et le désordre réglé des passions.

C'est par cette peinture du cœur humain, que Tite-Live, Salluste et Tacite sont admirables. Tout s'anime sous leur plume, et si je suis capable de penser, mon esprit est toujours occupé. Dès le moment que l'indignation publique a détruit la tyrannie de Tarquin, j'en vois naître une foule de passions, qui, en se heurtant et se choquant, vont donner à la république ce caractère de grandeur, de force et de courage qui doit la conduire à sa ruine, après l'avoir rendu la maîtresse du monde. C'est de l'art avec lequel un historien développe les progrès des passions, peint leurs caprices et tour-à-tour leur calme et leur emportement, que résulte cet intérêt qui annoblit les événemens les plus

communs, et diversifie ceux qui m'auroient peut-être paru trop semblables. Quand je dis que nos historiens modernes glacent leurs lecteurs, parce qu'ils ne savent point chercher nos passions dans le fond de notre cœur, on me répond qu'elles, n'ont point la force et la majesté de celles des Grecs et des Romains. J'en conviens, mais en méditant sur Tacite et sa manière de présenter les objets, que n'apprend-on à tirer parti des passions les plus viles, les plus déraisonnables et les plus abjectes?

Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux.

Claude, Néron, des femmes perdues de débauches, des histrions, des affranchis qui gouvernent leurs maîtres en tremblant et des sénateurs aussi vils qu'eux, ne m'attacheront-ils pas, quand leurs passions seront bien peintes, et que j'en verrai dépendre le sort du monde? La liberté donne, il est vrai, aux passions une activité et une hardiesse favorables à l'histoire, et le despotisme, dit-on, les engourdit et les enchaîne : c'est une erreur. Quoique plus timides, les passions n'en sont

pas moins actives, parce que l'homme est toujours homme; elles sont plus circonspectes, plus rusées, plus dissimulées: et pourquoi, à l'exemple de Tacite, nos historiens ne portent-ils pas la lumière dans les ténèbres où elles se cachent?

Je me demande quelquefois par quelle raison nos historiens, à l'exception de l'abbé Vertot, me jettent dans une espèce d'engourdissement dont j'ai de la peine à me délivrer? c'est, si je ne me trompe, que, ne satisfaisant que médiocrement ma raison, ils ne cherchent jamais à émouvoir les passions qui m'attacheroient à leur lecture. On l'a dit aux poëtes: Si vous voulez me faire pleurer, que vos héros versent eux-mêmes des larmes. Je dirai la même chose aux historiens: Si vous voulez m'attacher, que vos personnages ne soient pas des mannequins que des ressorts cachés font agir. Montrez-moi leur ame, pour que je puisse aimer ou haïr; montrez-moi leurs passions, et je les partagerai. Quel secours Tite-Live et Salluste n'ont-ils pas tiré des harangues, pour faire passer en moi les sentimens des personnages dont ils me racontent les actions? Par je ne sais quel charme magique, je me trouve transporté au mi-

lieu des ruines fumantes de Rome après la retraite des Gaulois ; quand je crois entendre, quand j'entends Camille qui retient ses concitoyens prêts d'abandonner leur patrie désolée pour s'aller établir à Veïes ; et j'adore un historien qui me rend digne de penser comme Camille, dont j'admire les vertus et les talens. Je vous cite les premiers exemples qui se présentent à ma mémoire. Y a-t-il une narration plus vive, plus sublime, plus intéressante que celle de Papirius qui veut punir Fabius, son général de la cavalerie, pour avoir vaincu contre ses ordres ? Ne partage-je pas les sentimens de l'armée, du vieux Fabius, du sénat et du peuple ? Tous ces mouvemens se succèdent avec rapidité, et aucune scène au théâtre ne me remue avec plus de force. Que dans Salluste, Mariùs n'eût pas haranguè le peuple, je ne l'aurois pas suivi en Afrique avec cette ardeur, ce plaisir et cet intérêt que je dois au génie de l'historien.

Je veux vous lire dans le Catilina de Salluste la peinture du trouble et de l'agitation de Rome, lorsque le sénat eut disposé des corps-de-garde dans différens quartiers de la ville sous le commandement des magistrats inférieurs : *Quibus rebus permota civitas, atque immutata facies urbis*

erat : ex summâ lætitiâ atque lasciviâ quæ diuturna quies pepererat, repentè omnes tristitia invasit. Festinare, trepidare : neque loco, neque homini cuiquam satis credere : neque bellum gerere, neque pacem habere : suo quisque metu pericula metiri. Ad hoc, mulieres quibus pro reipublicæ magnitudine belli timor insolitus incesserat afflictare sese; manus supplices ad cælum tendere; miserari parvos liberos; rogitare; omnia pavere : superbia atque deliciis omissis, sibi patriæque diffidere. N'êtes-vous pas ému ? ne sentez-vous pas s'accroître l'intérêt que vous prenez à Rome ? Il me semble que l'historien frappe à la fois mon imagination et cherche dans mon cœur les passions qui le rendent sensible. Je me dis encore ce que Tacite rappelle de cette armée séditieuse qu'il falloit ramener à son devoir. *Stabat Drusus silentium manu poscens. Milites, quoties oculos ad multitudinem retulerant, vocibus truculentis strepere; rursum, viso Cæsare, trepidare : murmur incertum : atrox clamor, et repentè quies : diversis animorum motibus pavebant terrebantque.* Je suis attentif malgré moi, ma curiosité se réveille, et demeure suspendue entre les différentes passions dont les soldats eux-mêmes sont remués. Lisez la mort de Germanicus, la douleur orgueilleuse d'Agrippine

et mille autres endroits également beaux; et tour-à-tour la pitié et la terreur graveront plus profondément dans votre ame les leçons que l'historien a voulu vous donner.

Vous ne trouverez rien de pareil dans nos historiens modernes, j'excepte toujours l'abbé Vertot. L'histoire de la conjuration de Venise, et celle des Gracques par l'abbé de Saint-Réal, étoient susceptibles de tout ces mouvemens ; mais l'historien ne parle qu'à votre raison, et votre imagination tranquille ne voit point les objets dont on vous entretient. Dans un autre morceau d'histoire, est-il question de Marius, qui, étant rappelé par Cinna, règne en tyran dans Rome ? Il vous dit simplement « qu'on ne sauroit exprimer l'état pitoyable où se trouvoit la ville dans ces temps les plus malheureux qu'on puisse imaginer; » et je m'endors en finissant cette phrase insipide. Dans de pareilles occasions, la plupart de nos historiens font un effort pour imiter les grands modèles de l'antiquité, mais leur éloquence n'est qu'une froide déclamation, et cette feinte chaleur me glace. N'altérez jamais la vérité en augmentant les embarras et les dangers des personnages auxquels vous voulez que je m'interesse. Je rirai à vos dépens, je mépriserai

votre jugement ; si à l'exemple de Florus, vous me peignez comme le plus grand des malheurs une situation d'où il me semble que je me tirerois assez aisément. Ne m'arrêtez plus au moins sur un événement, qu'autant qu'il est plus ou moins digne de l'attention d'un lecteur raisonnable. Mais quand les difficultés se multiplient et deviennent presqu'insurmontables, gardez-vous d'affecter de l'éloquence ; c'est alors que l'historien doit prendre, comme Xénophon et César, le ton le plus simple. Il résultera de cette simplicité une espèce de sublime, et vous m'attacherez par l'admiration. Sans aimer César dont je connois les projets injustes, j'aime à le voir lutter contre les périls, et en triompher par cette prodigieuse célérité et ce courage toujours supérieurs aux évènemens. La modestie de Xénophon augmente son mérite à mes yeux. Je ne suis tranquille sur le sort de dix mille Grecs qui ont suivi le jeune Cyrus dans le fond de l'Asie, que quand je les vois rentrer dans leur pays. Après avoir été plus inquiet que leurs généraux, je partage enfin leur joie quand ils découvrent et saluent cette mer heureuse qui doit les transporter dans la Grèce.

Tite-Live, dans une histoire qui embrasse plusieurs

plusieurs siècles, et présente les plus grands succès et les plus grandes disgraces, les plus grandes vertus et les plus grands vices, semble avoir épuisé toutes les ressources du génie et de l'art. Toujours il m'intéresse et m'attache; jamais je ne me fatigue à sa lecture. Pourquoi? c'est que jamais historien n'a mieux su animer sa narration par l'art de peindre les passions de ses personnages et de remuer les miennes. Il est toujours sûr de réussir, parce qu'il saisit dans chaque événement les circonstances les plus propres à me rendre attentif ou à me toucher. Je ne suis point tranquille spectateur du combat des Horaces et des Curiaces, et je partage les craintes et les espérances de l'armée romaine. Rappelez-vous celle qui passa sous le joug aux Fourches-Caudines. Les soldats furieux veulent venger leur humiliation en déchirant les consuls, et les chargent de malédictions; mais ils passent subitement de la rage à la pitié, quand ces magistrats à demi-nuds, sans armes et sans licteurs, ont perdu leur majesté et avili celle de la république. Les soldats détournent les yeux; ils ne sont plus occupés de leur propre ignominie; et je ne vois qu'une consternation lugubre et farouche qui m'annonce une vengeance éclatante.

Qui ne seroit pas frappé de la manière dont Tite-Live prépare ses lecteurs à la bataille de Zama, qui devoit terminer la guerre opiniâtre que se faisoient les deux républiques les plus puissantes du monde ? Annibal et Scipion ont une entrevue : *Paulisper alter alterius conspectu, admiratione mutuâ prope attoniti, conticuere.* Lisez la harangue d'Annibal et la réponse de Scipion, vous éprouverez un sentiment d'admiration, et attendrez avec une sorte de crainte une bataille qui va changer la face du monde. Comment resterai-je tranquille en lisant le départ du consul Licinius pour faire la guerre à Persée ? Le peuple se presse sur les pas du général chargé de la fortune publique. Je partage ses inquiétudes, en songeant avec lui aux événemens incertains de la guerre. J'hésite comme lui, et n'ose m'arrêter à aucune pensée. Le consul qui descend du capitole, après y avoir sacrifié, y remontera-t-il sur un char de triomphe ? ou ne prépare-t-il pas lui-même un triomphe à ses ennemis ? Je me rappelle toute la gloire, la grandeur, la puissance des anciens Macédoniens ; je flotte entre la crainte et l'espérance, et j'attends avec impatience les événemens dont l'historien va m'instruire. C'est par cet art, qu'on n'imite point et qu'il

faut trouver dans la sensibilité de son cœur et l'élévation de son esprit, que Tite-Live me rend son ouvrage toujours nouveau ; je sais le gros des faits, mais ces détails précieux échappent à ma mémoire, et je ne les retrouve jamais sans être plus content de l'historien et de moi.

Je vous ennuie peut-être ; mais il faut que je vous parle encore du tableau admirable de la défaite de Persée, ou plutôt du moment où ce prince prisonnier entre dans la tente de Paul Emile. Voyez avec quelle adresse Tite-Live prépare les contrastes qui doivent me frapper. Les soldats romains ne peuvent se rassasier de voir un roi si puissant dans leurs fers, et croient triompher d'Alexandre le Grand et de son père. Quand je me livre à ces idées magnifiques, Persée, qui ne me paroît que le dernier des hommes, se jette aux pieds du consul qui le relève, et ne répond que par des larmes aux bontés de Paul Emile qui détourne les yeux. Vous voyez, dit-il aux jeunes Romains qui l'entourent, un grand exemple de la fragilité des choses humaines. Soyons modestes dans la prospérité, puisque nous ignorons le sort que la fortune nous prépare, et apprenons par cette modestie à sup-

porter avec constance les revers. Je prends ma part de cette leçon, quoiqu'elle ne regarde en quelque sorte que des hommes élevés au-dessus de la condition privée. Mais en train de réfléchir, je ne m'arrête pas à la ruine de Persée, je m'occupe de celle de la Macédoine. Voilà donc, me dis-je où aboutissent tant de guerres, de politique, de vertus et de vices; il n'est donc point de puissance qui ne doive être brisée! et je plains les Romains d'élever avec tant de peine un empire qui succombera par ses propres forces et sous son poids. Tite-Live est plein de ces beautés, on les retrouve par-tout; c'est en remuant toujours mon cœur qu'il grave profondément dans mon esprit les grandes vérités par lesquelles il m'éclaire.

Le second moyen pour plaire, c'est de rendre votre narration rapide. On n'y réussira pas, en mutilant, pour ainsi dire, les faits; vous me laisseriez cent choses à désirer, et je ne verrois qu'une stérilité sans jugement et sans goût. Ne négligez aucune des circonstances propres à me faire connoître la nature d'un événement qui m'intéresse; mais disposez-les si sagement qu'elles ne s'embarrassent point les unes les autres. Vous voyez des historiens, par exemple M. Guibbon, qui s'empêtrent dans leur sujet,

ne savent ni l'entamer ni le finir, et tournent, pour ainsi dire, toujours sur eux-mêmes. Les uns, faute d'ordre, ne peuvent venir à bout de lier leurs événemens, et perdent beaucoup de temps et de paroles à faire une froide et ennuyeuse transition; les autres font les philosophes mal-à-propos, parce qu'ils n'ont point une vraie philosophie, et m'ennuient par leurs réflexions. Quelquefois Tite-Live se contente d'avertir son lecteur de réfléchir. Au lieu de s'étendre sur une vérité triviale et commune, il se contente de dire : *ut fit*, comme il arrive ordinairement ; et cet *ut fit* fait plaisir à tout le monde, aux gens instruits, parce qu'il est court ; aux autres, parce qu'il leur donne occasion de méditer sur une vérité qu'ils croient découvrir. La faction Barcine ayant pris l'ascendant sur ses ennemis, les Carthaginois ordonnèrent après la bataille de Cannes les secours qu'Annibal demandoit. *Hæc*, ajoute l'historien, *ut in secundis rebus segniter otioseque gesta.* Jamais Tite-Live ne détache sa réflexion, que quand elle est de la plus grande importance et mérite toute l'attention du lecteur. Les occasions en sont rares; je vous en citerai un exemple. Scipion se trouvant très-mal d'avoir dans son armée un nombre

d'auxiliaires beaucoup plus grand que celui des Romains : *Id quidem*, dit Tite-Live, *cavendum semper Romanis ducibus erit, exemplaque hæc pro documentis habenda, ne ita externis credant auxiliis, ut non plus sui roboris suarumque proprie virium in castris habeant.*

Si vous écrivez pour des enfans, je vous pardonnerai les longues réflexions de M. Rollin; je les louerai même, parce qu'il s'agit de former des esprits encore incapables de réfléchir. Mais si vous écrivez pour des personnes dignes de lire l'histoire et qui cherchent à éclairer leur raison, vous suivrez la manière des grands historiens dont je vous ai parlé ; vous déguiserez vos réflexions ; tantôt vous m'apprendrez ce que je dois penser, en me rendant compte des opinions publiques, ou vous donnerez à une réflexion l'air d'un fait. Cet art n'a pas été ignoré des historiens modernes. Buccanan, Grotius et Freinshémius vous en fourniront cent exemples. Fra-Paolo est un modèle parfait en ce genre. « Prince foible et peu habile, dit le père Bougeant en parlant de Jacques premier, roi d'Angleterre, qui aimoit à négocier, parce qu'il n'aimoit pas la guerre, et qui par-là même négocioit toujours mal ». Combien de nos philosophes,

s'ils avoient une pareille pensée, la délaieroient-ils insipidement dans trois ou quatre pages ? « Gustave, dit-il ailleurs, marche à la tête de son armée avec cette confiance qui promet la victoire, et qui la donne quelquefois ». Je crois avoir remarqué que plus les historiens ont de connoissances et de goût, plus ils sont courts et rapides dans leurs réflexions quand il parlent en leur nom.

Je conseillerois à un historien, après avoir médité sur son art en étudiant les grands modèles, de choisir un sujet convenable à ses talens. Une histoire générale en exige un si grand nombre et si différens, qu'il seroit téméraire de l'entreprendre, si on ne se sentoit pas cette heureuse facilité de génie qui embrasse les plus grandes connoissances et sait l'art de les rendre agréables. N'a-t-on pas tous les génies, tous les tons et les stiles pour être toujours égal à la matière qu'on traite, et répandre cette variété enchanteresse qui soutient et anime un lecteur dans le cours d'un long ouvrage ? On pourra instruire, mais on ne plaira pas. Il me semble que Thucydide, Salluste et Tacite, malgré tout leur mérite, auroient fatigué dans une histoire générale de la Grèce et des Romains. Leur esprit me paroît infiniment moins flexible

que celui de Tite-Live ; il me semble qu'ils ont un caractère plus décidé, et une manière dont ils n'auroient pu se séparer sans perdre une partie de leur mérite. Le grand homme connoît ses bornes, et ne tente jamais de les passer. Après avoir étudié les secrets de son art pour étendre et guider son génie, il s'y abandonne ; et, jusque dans ses erreurs, il a des grâces qu'on lui pardonne. Tel est Plutarque : jamais historien n'a été plus habile à choisir des sujets convenables à ses talens et à son génie. Une naïveté noble, qu'on croit inséparable de la vérité et de l'honnêteté, lui concilie la confiance, ou plutôt l'amitié de ses lecteurs. On croit causer familièrement avec lui ; on ne lit pas, on l'entend. On lui pardonne, que dis-je pardonner ? on lui sait gré de la longueur de ses réflexions. Il m'arrête quelquefois pour me dire des choses que, je crois, je me serois dites sans lui ; mais je sens qu'il s'exprime mieux que je n'aurois fait, et je m'applaudis de penser comme un historien que je révère. On lui passe ses digressions, parce qu'on n'est point pressé d'arriver à la mort de son héros, comme à la fin d'une guerre laborieuse, ou d'une révolution inquiétante. Il est bien dangereux

de vouloir imiter un historien dont les grâces, si je puis m'exprimer ainsi, sont toujours voisines de quelque défaut. Je comparerois Plutarque à la Fontaine, qui est le plus grand des fabulistes. En voulant l'imiter, on grimacera, et on n'aura pas ses grâces si on n'a pas son génie. Je conseillerois plutôt d'imiter Phèdre; sans l'atteindre, on ne se rendra point ridicule en marchant sur ses traces.

Le style est une partie essentielle dans l'histoire, car il est presqu'inutile de bien penser, si on ne sait pas bien s'exprimer. Que votre ton soit tantôt plus élevé, tantôt plus simple, suivant que les objets que vous présentez sont plus ou moins importans. Soyez maître de votre langue; évitez ces tours lents, si familiers à nos historiens; apprenez à les varier de même que vos expressions; c'est le seul secret pour avoir cette abondance que Cicéron recommande aux écrivains, parce qu'elle charme les lecteurs et ne les lasse jamais. N'embarrassez point votre marche par des parenthèses; coupez inégalement vos périodes; c'est de-là que naît l'harmonie dans notre langue, et sans harmonie le style n'est jamais excellent. Que vos expressions, disoit Lucien aux historiens de son temps, soient entendues

du peuple, et plaisent aux personnes qui ont l'esprit cultivé. *Erit rebus ipsis par et æqualis oratio.* Jamais personne n'a mieux observé que Cicéron cette loi qu'il imposoit à tous les écrivains. Tite-Live y a fidellement obéi, et a réuni les qualités différentes qu'on a admirées dans Hérodote et dans Thucydide, tantôt c'est un torrent qui se précipite, et tantôt un fleuve qui roule ses eaux avec majesté. Vous ne frapperez que foiblement l'esprit, si vous offensez l'oreille : *Voluptati aurium morigerari debet oratio.* Cicéron reprochoit à Thucydide de n'être ni assez lié ni assez arrondi; Tacite a le même défaut, et le rachète par les plus grandes beautés. Je l'ai éprouvé; je ne quitte jamais Tite-Live sans peine; et en admirant Tacite, je l'abandonne quelquefois sans regret. Un style haché, décousu et sans liaison, et condamné comme vicieux par notre maître dans l'art d'écrire : je le pardonnerois, dit Cicéron, si dans chacune de ces phrases, peu faites pour marcher les unes à la suite des autres, on trouvoit des beautés pareilles à celles qu'on trouveroit dans chaque morceau du bouclier de Minerve, fait par Phidias, qu'on auroit mis en morceaux. L'économie générale de l'ouvrage seroit perdue, mais on auroit le

plaisir de voir des fragmens précieux, et dignes encore de notre admiration.

Il me parut, mon cher Cléante, que Théodon étoit très-content de moi ; Cidamon m'a trouvé trop difficile ; il seroit fâché que j'écrivisse sur cette matière ; il craindroit de manquer d'historiens. Vous et moi nous craindrons d'en avoir encore trop, et nous nous consolerons en ne les lisant point.

Fin du Tome douzième.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce Volume.

INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER. *Que l'histoire doit être une école de morale et de politique.* Page 1

CHAP. II. *Des vérités fondamentales auxquelles il faut s'attacher en étudiant l'histoire.* 22

PREMIÈRE VÉRITÉ.

De la nécessité des lois et des magistrats. Ibid.

SECONDE VÉRITÉ.

CHAP. III. *Que la justice ou l'injustice des lois est la première cause de tous les biens et de tous les maux de la société.* 30

TROISIÈME VÉRITÉ.

CHAP. IV. *Que le citoyen doit obéir aux magistrats, et les magistrats aux lois.* 46

QUATRIÈME VÉRITÉ.

CHAP. V. *Qu'il faut se précautionner contre les passions des étrangers.* 61

CINQUIÈME VÉRITÉ.

CHAP. VI. *Que les états ne doivent pas se proposer un autre bonheur que celui auquel ils sont appelés par la nature.* 77

CHAP. VII. *Application des vérités précédentes aux événemens généraux rapportés dans l'histoire ancienne.* 87

CHAP. VIII. *Application des vérités précédentes à quelques objets importans de l'histoire des peuples modernes de l'Europe.* 101

SECONDE PARTIE.

OBJET DE CETTE SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. *Réflexions générales sur quelques états de l'Europe où le prince possède toute la puissance publique.* 130

CHAP. II. *Du gouvernement des Cantons Suisses, de la Pologne, de Venise et de Gênes.* 144

CHAP. III. *Du gouvernement de l'empire d'Allemagne.* 171

CHAP. IV. *Du gouvernement des Provinces-Unies.* 193
CHAP. V. *Du gouvernement d'Angleterre.* 214
CHAP. VI. *Du gouvernement de Suède.* 241

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. *Des causes générales qui entretiennent les gouvernemens dans leurs vices, et s'opposent à une réforme.* 274
CHAP. II. *Réflexions sur les causes particulières qui empêchent que les états de l'Europe ne fassent une réforme avantageuse dans leur gouvernement et leurs lois.* 291
CHAP. III. *Que les sociétés sont plus ou moins capables d'une réforme. Par quels moyens on doit y arriver.* 315
CHAP. IV. *De la méthode avec laquelle un prince doit procéder dans la réforme du gouvernement et des lois.* 332
CHAP. V. *Conclusion de cet ouvrage.* 352

DE LA MANIÈRE D'ÉCRIRE L'HISTOIRE.

PREMIER ENTRETIEN. *Des différens genres d'histoire. Des études par lesquelles il faut se préparer à l'écrire. Des histoires générales et universelles.* 367

ENTRET. II. *Des histoires particulières; quel en doit être l'objet. Observations ou règles communes à tous les genres d'histoire.* 462

Fin de la Table du Tome douzième.

DEC 3 - 1929